3 1761 09702232 1

ÉLÉMENTS

DE

STATISTIQUE

OUVRAGES DE L'AUTEUR.

Statistique de l'Espagne; 1 vol. in-8°.
Traduit en espagnol par Pascal Madoz, ancien ministre des finances.

Le Commerce au XIXe siècle, 2 vol. in-8°. *Épuisé.* — Couronné par l'Académie de Marseille. Traduit en italien, par Lampato de Milan.

Effets de la destruction des Forêts sur l'état physique des contrées. 1 vol. in-4°. *Épuisé.* — Couronné par l'Académie des sciences de Belgique.

Statistique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. 2 vol. in-8°.

Recherches statistiques sur l'Esclavage colonial. 1 vol. in-8°. *Épuisé.* Couronné par la Société de statistique de Marseille.

Éléments de Statistique. 2e édition. — Traduits en espagnol par le professeur Sosa, et destinés, par le gouvernement péruvien, à l'enseignement des Lycées.

Statistique de l'Agriculture de la France, comprenant les céréales, les vignes, les cultures diverses, les pâturages, les forêts et les animaux domestiques. 1 fort vol. in-8.

Statistique générale de la France; ouvrage officiel, exécuté sous l'autorité du ministère de l'agriculture et du commerce. 13 vol. grand in-4°.

Histoire physique des Antilles. 1 vol. in-8°.

Statistique des peuples de l'Antiquité. 2 vol. in-8°.

La France avant ses premiers habitants, et origines nationales de ses populations. 1856, 1 vol. in-18.

Statistique de l'Industrie de la France. 1856, 1 vol. in-18.

Ces ouvrages se trouvent à la librairie Guillaumin et Cie.

CORBEIL, typ. et stéréotyp. de CRÉTÉ.

Stat
M837e

964

ÉLÉMENTS

DE

STATISTIQUE

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE CETTE SCIENCE

SA CLASSIFICATION, SA MÉTHODE, SES OPÉRATIONS, SES DIVERS DEGRÉS DE CERTITUDE, SES ERREURS ET SES PROGRÈS

AVEC SON APPLICATION A LA CONSTATATION DES FAITS NATURELS SOCIAUX ET POLITIQUES, HISTORIQUES ET CONTEMPORAINS

PAR

ALEX. MOREAU DE JONNÈS

MEMBRE DE L'INSTITUT.

DEUXIÈME ÉDITION, CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

47848
25/4/00

PARIS

GUILLAUMIN ET Cie, LIBRAIRES

Éditeurs du Journal des Économistes, de la Collection des principaux Économistes, du Dictionnaire de l'Économie politique, etc.

Rue Richelieu, 14

1856

ÉLÉMENTS
DE STATISTIQUE

PREMIÈRE PARTIE.
STATISTIQUE ÉLÉMENTAIRE.

CHAPITRE PREMIER.
DÉFINITION ET OBJET DE LA STATISTIQUE.
ORIGINE ET DIFFUSION DE CETTE SCIENCE.

La Statistique est la Science des Faits naturels, sociaux et politiques, exprimés par des termes numériques.

Elle a pour objet la connaissance approfondie de la Société, considérée dans sa nature, ses éléments, son économie, sa situation et ses mouvements.

Elle a pour langage celui des chiffres, qui ne lui est pas moins essentiel que les figures à la géométrie et les signes à l'algèbre.

Elle procède constamment par des nombres, ce qui lui donne le caractère de précision et de certitude des sciences exactes.

Les travaux, qui se parent de son nom, sans avoir son objet et son langage, ne lui appartiennent point, puisqu'ils sont en dehors des conditions de son existence. Ainsi, des Statistiques sans chiffres ou dont les chiffres n'énumèrent point des Faits naturels, sociaux ou politiques, ne méritent pas le titre qu'elles empruntent. Il en est pareillement des Statistiques morales et intellectuelles ; car, c'est une vaine tentative que de vouloir soumettre au calcul l'esprit ou les passions, et de supputer, comme des unités définies et comparables, les mouvements de l'âme et les phénomènes de l'intelligence humaine.

La Statistique constitue une science de Faits, comme l'histoire, la géographie et les sciences naturelles. Elle est, comme l'astronomie et la géodésie, une science de Faits numériques.

Elle ressemble à l'histoire, en ce qu'elle recueille, comme elle, les Faits présents et passés ; mais elle en diffère essentiellement; car, au lieu de s'arrêter aux événements extérieurs de la vie des peuples, elle s'efforce de pénétrer dans leur vie civile et intime, et de découvrir les éléments mystérieux de l'Économie des sociétés. Au contraire de l'histoire, qui concentre presque toujours l'intérêt de ses récits sur les batailles et les conquêtes, la Statistique s'occupe surtout des bienfaits de la paix.

La géographie n'a de rapports avec la Statistique que par les travaux qu'elle lui emprunte, et qu'elle s'approprie. La première décrit les contrées, la seconde analyse les sociétés ; l'une raconte ou disserte ; l'autre calcule et analyse ; il n'est guère possible de moins se ressembler.

De toutes les sciences, l'Économie politique est celle qui

est liée à la Statistique le plus intimement. Toutes deux ont pour but d'améliorer l'État social, en guidant, par les lumières d'une haute raison, les Pouvoirs administratifs et politiques. Mais la première est une science transcendante, qui plane avec audace dans la région la plus élevée des systèmes spéculatifs, tandis que la seconde est seulement une science de Faits, qui énumère, par des chiffres rapides, les besoins des populations, leurs progrès de chaque jour, et chacune des particularités heureuses ou fatales de leurs destinées. Elles ont l'une comme l'autre le désavantage d'être peu populaires, alors même qu'elles dévouent tous leurs efforts aux intérêts des peuples. C'est un malheur irremédiable, car il tient aux formes scientifiques et obligées de leur langage, l'Économie politique procédant par abstraction, comme les sciences philosophiques, et la Statistique ne parlant que par des signes numériques, comme les sciences exactes.

Néanmoins, parmi les connaissances humaines, il en est bien peu qui n'aient recours aux services de la Statistique et qui ne la prennent pour auxiliaire. L'histoire reçoit d'elle des chiffres lumineux, qui montrent la réalité des choses ou leur imposture, et les calculs qu'elle lui emprunte, prouvent, après vingt-cinq à trente siècles, la véracité d'Hérodote, l'exactitude de Thucydide et les erreurs de Diodore. La géographie lui doit ses meilleurs matériaux, ceux qui, formés de termes définis rigoureusement, échappent à la versatilité des jugements des hommes, et ne sont altérés ni par l'influence des temps, ni par celle des lieux. Enfin, l'Économie politique s'enrichit de ses travaux, et lui demande continuellement les Faits numériques et les

supputations qui servent de base à ses théories ou qui en justifient les déductions.

La Statistique s'applique sans cesse à toutes les transactions sociales, soit explicitement par de grandes opérations, soit par des opérations de détail presque imperceptibles.

Dans la vie privée, elle prend l'homme à son premier jour; elle le considère comme une unité, qu'elle ajoute d'abord au nombre général des naissances, et qu'elle reproduira, peut-être, pendant un demi-siècle, dans les cadres des recensements de la population. Elle le compte à vingt ans, dans les rangs de l'armée, ou bien elle l'enregistre parmi les mariages. Elle le fait figurer dans la classification des professions si multipliées et si diverses; elle lui assigne une place parmi les capacités politiques et jusqu'au faîte des illustrations du pays; puis elle le range enfin dans une colonne fatale, celle où chacun figure pour la dernière fois, et où viennent aboutir les vanités humaines.

Mais, combien de fois, avant la catastrophe du drame de son existence, le fait-elle reparaître dans ses chiffres? Au tribunal, au jury, aux élections, au corps législatif, c'est un suffrage, un vote, une voix qui le représente, et qui parfois fait pencher la balance de la justice ou celle des destinées de l'État. Possède-t-il des terres, des manufactures? alors, il dispose d'une grande quantité de travail et de richesses, et il devient la racine des nombres, qui expriment la production agricole ou industrielle et tous les intérêts qui accompagnent la fortune. N'est-il qu'un pauvre prolétaire? la Statistique recherche utilement si les objets de consommation nécessaires à ses besoins, ont un prix qui soit en équilibre avec ses salaires. Elle lui indique

l'avantage d'accumuler ses épargnes au lieu de les dissiper; elle jette des lumières sur les établissements de bienfaisance, qui doivent le secourir dans sa détresse. Sans doute, elle n'a pas le pouvoir d'agir; mais elle a celui de révéler, et heureusement, de nos jours, c'est presque la même chose. Jadis le cri du peuple était : Si le roi savait ! Maintenant l'autorité sait tout; il suffit de quelques chiffres pour lui faire connaître les abus. Il y a vingt ans, la mortalité des enfants trouvés était dans quelques hospices de vingt-cinq sur cent. La Statistique dénonça ce méfait, et cette mortalité est aujourd'hui réduite de plus de moitié. Sans elle, on eût continué d'ignorer que, depuis cent ans peut-être, il y avait des hôpitaux où la mort emportait le quart des malheureuses créatures confiées à leur meurtrière charité.

La Statistique n'est pas moins nécessaire à la vie publique des peuples qu'à leur vie privée; c'est par ses travaux, ses investigations, que les grands intérêts de l'État sont élucidés, approfondis et connus; ses chiffres fournissent les meilleurs arguments, les témoignages les plus péremptoires que l'on produise chaque jour au conseil du Prince, au Parlement, à l'Académie et dans la Presse quotidienne.

L'absence de ce moyen de gouvernement caractérise l'ignorance et la barbarie d'une époque, d'un pays ou d'une administration. En France, il n'y avait point de Statistique sous Louis XIII et Louis XV, sous le Directoire et sous la Restauration. Mais sous les règnes de Louis XIV et de Napoléon, la Statistique fut cultivée, honorée et placée au rang de science officielle, administrative et politique. La révolution de 1830 lui rendit le droit de servir l'État.

Les mêmes phases de bonne et de mauvaise fortune se retrouvent dans toute son histoire, qui embrasse une période de quarante siècles. Les Égyptiens, les Grecs, les Romains, l'employèrent pour seconder leur merveilleuse civilisation dans ses développements, et, au contraire, le moyen âge détruisit ses institutions. C'est bien longtemps après la renaissance des sciences et des arts, que quelques peuples de l'Europe, à commencer par les Suédois, reconnurent les avantages qu'on en pouvait tirer ; mais elle fit bien peu de progrès, car elle demeura une science de savants, purement spéculative et sans application aux affaires publiques, ou bien elle fut repoussée par les peuples, qui la prenaient pour une invention du fisc, et par les souverains, qui la redoutaient comme une divulgation des secrets de leur cabinet. L'exemple de la France, de l'Angleterre, de la Belgique et de la Prusse, commence à dissiper ces vaines craintes ; et désormais ses progrès sont assurés dans les pays où l'amour du bien public n'est pas une déception.

Tous les bons esprits reconnaissent que la Statistique est absolument nécessaire aux hommes d'État, aux publicistes, aux économistes, aux historiens :

1° Pour constater, dans tous ses éléments, la population du pays, source de sa puissance, de sa richesse et de sa gloire ;

2° Pour améliorer le territoire, après l'avoir exploré par des opérations qui font connaître sa fertilité, ses communications, ses moyens de défense, la salubrité et la sécurité de ses campagnes et de ses cités ;

3° Pour régler, d'après des bases assurées, l'exercice des droits civils et politiques, acquis au prix de tant de

sacrifices, par la génération qui bientôt ne sera plus;

4° Pour fixer et répartir les levées militaires, qui entretiennent les armées et garantissent l'indépendance du pays et celle de l'Europe;

5° Pour établir, avec équité, les impôts qui pourvoient aux nécessités de l'État;

6° Pour déterminer en quantités et en valeurs la production de l'Agriculture et celle de l'Industrie, qui renouvellent sans cesse la fortune publique;

7° Pour apprécier les développements du Commerce, et rechercher les conditions difficiles de sa prospérité;

8° Pour étendre ou restreindre l'action répressive de la Justice, gardienne vigilante de l'ordre social;

9° Pour tracer les progrès de l'Instruction publique, qui doit rendre les hommes meilleurs en les éclairant;

10° Pour guider l'Administration dans les mesures sans nombre, qui, pour l'intérêt des classes inférieures, régissent les Établissements de bienfaisance et de répression;

Enfin pour éclairer, par des vérités nouvelles ou plus exactes, une foule d'autres objets, qui surgissent chaque jour, agitent l'opinion publique, remplissent les discussions parlementaires et forment des problèmes dont la solution ne peut être donnée que par la Statistique.

Ces intérêts nombreux et puissants ne sont point départis exclusivement à notre siècle; ils appartiennent à tous les temps et à tous les pays; et pour satisfaire à ce qu'ils exigent, tous les peuples civilisés ont dû recourir depuis la plus haute antiquité aux opérations de la Statistique.

Et, en effet, l'histoire des premières sociétés du globe nous montre ses opérations en pratique aux deux extré-

mités de l'Asie, et jusqu'au delà des mers dans les régions du nouveau Monde. Malgré d'innombrables témoignages de cette origine reculée, on s'est opiniâtré à considérer la Statistique comme une science nouvelle ; on a même prétendu qu'elle avait pris naissance en Allemagne, au milieu du siècle dernier, et que ce fut un savant professeur de Gottingue, Godefried Achenwall, qui en fit la découverte en 1748. La preuve sur laquelle on se fonde est qu'il lui imposa le nom qu'elle porte aujourd'hui dans toute l'Europe.

C'est une étrange confusion que de dater l'origine des sciences de l'époque à laquelle un nom leur fut donné. L'Économie politique n'est ainsi appelée que depuis Quesnay et ses disciples. Est-ce à dire qu'elle n'existe que depuis soixante à quatre-vingts ans, et qu'une foule de philosophes et d'hommes d'État de la Grèce et de Rome n'étaient pas des économistes éminents? La Technologie existait avant le Déluge (1) ; et le nom spécial qu'elle a reçu, de nos jours, ne nous autorise point à nous en approprier l'invention. La Géologie était jadis une cosmogonie mythique, enveloppée de symboles et de ténèbres. Pendant le dix-huitième siècle, les savants, qui la cultivaient, effrayés du sort de Galilée, lui donnèrent le titre circonspect de Théorie de la terre. Celui qu'elle porte aujourd'hui annonce hardiment qu'elle prétend, comme Prométhée, dérober le secret de l'origine des choses. Quoi qu'il en soit, son objet n'a point changé, et c'est toujours la même science sous un nom nouveau.

(1) Genèse, IV, 22.

Il en est ainsi de la Statistique ; elle apparaît dès les premiers âges du monde, et prend place dans le plus ancien de tous les livres : le Pentateuque, sous l'appellation expressive d'*Arithmi*, — les Nombres. — Pendant trois à quatre mille ans, on exécute dans les différentes régions du globe ses utiles opérations, sans chercher à leur donner un nom collectif, qui en indique le but commun. Enfin en Angleterre, en 1669, on reproduit sans en savoir ou du moins sans en reconnaître l'antériorité mémorable, la dénomination que lui avaient imposée les Hébreux, ou plutôt celle qu'ils avaient empruntée aux Égyptiens ainsi que leurs autres connaissances. Dès lors, l'Europe adopta, pour l'exprimer, le nom d'Arithmétique politique, et commença à la cultiver. Mais, il faut l'avouer, ce n'était encore qu'une science de professeur, mal recommandée au Pouvoir. Le savant Bushing, emporté par son zèle pour la Statistique, ayant demandé à Frédéric II quelques chiffres pour ses travaux, le roi lui répondit qu'il ne l'empêchait pas de publier ceux qu'il s'était procurés, mais qu'il ne lui en donnerait point. Il fallut, pour faire pénétrer la science dans les régions du Pouvoir, et pour la populariser, l'influence de la France, qui, entraînée vers les études économiques par sa révolution, imprima un mouvement général aux esprits, dans la direction des mathématiques appliquées. Ce fut elle qui tira de l'oubli ce nom de Statistique, vieux seulement d'un siècle et déjà ignoré (1). On venait de reconstruire la société sur d'autres bases, avec d'autres matériaux, il fallait bien soumettre au

(1) Formé du latin : *Status*, état, situation, condition des choses.

calcul les effets de cette audacieuse expérience, ainsi que les forces nouvelles qu'on en avait obtenues. La Statistique rendit cet important service, et devint une science politique, associée au gouvernement de l'État. Ce fut, pour elle, comme une renaissance ; mais, en examinant ce qui se faisait auparavant, et ce que nous faisons aujourd'hui, il est impossible de ne pas reconnaître, à son but et à ses moyens d'exécution, la même œuvre, exécutée par les principales nations du globe depuis la plus haute antiquité.

N'était-ce donc pas une Statistique générale, et même, quant à son objet, la plus vaste qu'on ait jamais entreprise, que ce registre, qui, après la mort de l'empereur Auguste, il y a 1840 ans, fut apporté dans le Sénat romain par son successeur, et dont il fut fait une lecture publique? « C'était, dit Tacite, un état des richesses de l'Empire, du nombre des citoyens et des alliés portant les armes, des flottes, des tributs et autres parties du revenu public, des dépenses ordinaires et des gratifications au peuple. Auguste, ajoute l'illustre historien, avait écrit le tout de sa propre main (1). »

Il ne saurait échapper à personne, qu'ici ce n'était point l'un de ces royaumes de l'Europe moderne, renfermés dans d'étroites limites et peuplés de quelques millions d'habitants seulement. L'Empire romain avait alors une étendue de 412 millions d'hectares ou 208,000 lieues carrées moyennes ; ce qui fait huit fois la surface de la France actuelle. Quant à sa population, des recherches

(1) Tacite, *Ann.*, lib. II, 11. — « *Quæ cunctâ suâ manu præscripserat Augustus.* » Suétone, in *Tib.*, c. 21.

spéciales nous permettent de l'élever à 83 millions d'habitants libres ou esclaves, nombre à peu près égal à la population recensée de l'Empire français et de ses dépendances en 1810.

On est étonné d'apprendre qu'un homme qui était le Maître du monde connu, eût assez d'application et de talent pour exécuter la Statistique de son immense domination, et, ce qui est peut-être plus merveilleux, qu'il en eût compris, avec une perspicacité profonde, l'éminente utilité pour le gouvernement de son Empire. Dans la longue suite des rois qui ont régné sur la France pendant mille quatre cents ans, deux seulement, sur soixante dix-huit, ont eu la même idée qu'Auguste ; ce sont : Louis XIV et Napoléon. L'Angleterre n'en a eu aucun.

Presque dans le même temps, l'an 2042 avant notre ère, un prince qui régnait à l'autre extrémité de l'ancien monde, l'Empereur de la Chine, Yu, faisait dresser la Statistique de ses vastes États. D'après le témoignage du premier Livre sacré de ce pays, le Chouking, qu'on a gravé tout entier sur des monuments publics, afin de prévenir l'altération de son texte, ce souverain divisa le territoire de la Chine par provinces, et en fit exécuter la Statistique, déterminant l'ordre que leur donnaient entre elles la perfection du labourage, la supériorité des produits et la quotité de l'impôt (1).

Il n'y a pas, dans notre Europe, si fière de sa civilisation, un seul État dont les provinces puissent être rangées ainsi, d'après des données statistiques qui fassent connaî-

(1) Gaubil, De Guignes, *le Chouking*.

tre la prééminence de leur production; ce qui montre que nos connaissances des choses les plus essentielles n'ont pas fait des progrès aussi rapides qu'on l'imagine communément. La France seule sait positivement quelle est, par départements, en quantité et en valeur, sa production agricole ordinaire. L'Angleterre avait projeté une investigation semblable, faite sur le même type; elle n'a pu l'exécuter, la grande propriété en ayant pris ombrage.

Un autre peuple asiatique, qui a failli prendre place parmi nos aïeux, cultivait la Statistique, avec un grand succès, il y a plus de mille ans. Les Arabes, lorsqu'ils se furent emparés de l'Espagne, chargèrent leurs savants de dresser la Statistique de cette belle conquête. En 721, El Samah, qui était Vali ou vice-roi de la Péninsule, envoya au Calife un tableau détaillé du pays, de ses côtes, de ses rivières, de ses villes, de sa population et de ses revenus (1). On trouve dans les auteurs arabes une multitude de données numériques, qui prouvent que les Maures savaient parfaitement le nombre des habitants de chaque ville, la quantité des fabriques de chaque sorte, le chiffre des ouvriers qui y travaillaient, le nombre de livres des bibliothèques, et d'autres notions qu'on s'estimerait heureux d'obtenir sur nos sociétés modernes.

On conçoit qu'un peuple qui avait le génie du calcul, et à qui nous devons nos caractères numériques, ait fait, au huitième siècle, la Statistique de l'Espagne, quoique alors le plus grand monarque de l'Europe chrétienne, Charlemagne, ne sût pas écrire. On comprend encore que

(1) Condé, *Histoire de la domination*, etc.

les Chinois, qui étaient géomètres, astronomes, chimistes, et qui possédaient, il y a trois à quatre mille ans, des sciences et des industries que nous n'avons que depuis quelques générations (1), eussent déjà fait la Statistique de leur vaste Empire, quand l'Europe n'était encore qu'une région sauvage. Mais voici une race d'hommes, qui, depuis l'origine des choses, était séparée de l'ancien Monde, et qui surgit tout à coup avec ses arts libéraux, son agriculture perfectionnée, ses industries surprenantes, ses inventions qui ne doivent rien à notre hémisphère. Les deux premiers peuples de cette race nouvelle, les Mexicains et les Péruviens, possédaient des notions étendues et variées sur la Statistique, et en faisaient des applications usuelles aux besoins de leur pays et à la politique de leur gouvernement. « L'Empereur du Mexique, Montezuma, dit l'historien Herrera, avait cent grandes villes, capitales d'autant de provinces dont il recevait les tributs et où il avait des gouverneurs et des garnisons. » — « Il connaissait parfaitement, ajoute Cortès dans la première de ses lettres à Charles-Quint, l'état des finances de son Empire, et il l'avait tracé, avec beaucoup d'autres choses, en caractères distincts et intelligibles dans des registres peints (2). »

(1) Les Chinois avaient, longtemps avant notre ère, la boussole, la poudre à canon, les feux d'artifice, les aérostats, l'hydraulique, la tachygraphie, la poterie émaillée, la porcelaine, la fabrication du verre, la filature et le tissage du lin et de la soie, la culture de cinq espèces de blé, six espèces d'animaux domestiques, et par-dessus tout : le travail libre, l'égalité civile et l'admission des capacités aux emplois politiques.

(2) Herrera, l. VII, c. 7. Hern. Cortès. *Lett.* Ia, p. 33. Joseph Acosta, l. VI, c. 8.

A l'autre extrémité de ce vaste continent de l'Amérique, qui occupe l'un des deux hémisphères du globe et s'étend pour ainsi dire d'un pôle à l'autre, étaient les Péruviens, qui, confinés entre la haute chaîne des Andes et le Grand Océan, n'avaient encore communiqué avec aucun peuple civilisé, lorsque Pizarre découvrit leur Empire et le subjugua. Ce pays nouveau, qui ne tenait ses traditions d'aucun autre, possédait une Statistique aussi complexe que la meilleure que nous ayons aujourd'hui. Et cependant, ce peuple n'avait pour moyens d'écrire et de calculer que des cordons de différentes couleurs, noués et combinés diversement. Garcilaso de la Véga et les autres historiens de la conquête rapportent que les Péruviens se servaient de ces cordons, nommés *Quipos* dans leur langue, pour faire et conserver les comptes les plus compliqués et les plus étendus. Ils en faisaient usage pour connaître la population par localités, par sexes, par âges et même suivant les conditions civiles; — pour constater le nombre des naissances et des décès; — pour énumérer les gens de guerre de chaque province, les munitions, les approvisionnements et les autres éléments de l'administration civile et militaire; détails numériques qui n'ont encore été recueillis que dans une partie des États de l'Europe du dix-neuvième siècle (1).

Ces exemples, et beaucoup d'autres que nous exposerons ailleurs, prouvent incontestablement que la Statistique existe de temps immémorial, quoiqu'elle soit restée une science sans nom, de même que l'Économie politique, la Zoologie, la Géologie et tant d'autres connaissances hu-

(1) Garcilaso, l. VI, c. 8.

maines du premier ordre. C'est parce qu'elle est une nécessité publique de tous les siècles et de tous les pays que ses opérations principales sont pratiquées depuis trois à quatre mille ans par les principaux peuples civilisés du globe.

Cependant, il faut le reconnaître, on s'est presque toujours servi de cette science empiriquement, l'appliquant selon le besoin des occurrences, sans la définir, sans limiter ses attributions, sans classer, selon leurs affinités, les objets qu'elle embrasse, et sans rechercher quelle méthode elle doit suivre; — quelles opérations composent ses investigations; — quels moyens lui sont départis pour constater par des chiffres, chaque fait social, qui importe aux intérêts du pays; — quelle disposition et quel enchaînement de termes numériques rendent plus évidente dans ses tableaux, la certitude des choses; — quelles épreuves peuvent faire distinguer dans ses matériaux les chiffres vrais des chiffres défectueux ou trompeurs; — quels avantages lui sont donnés par l'usage du langage des chiffres et celui des analyses numériques introduits dans les transactions civiles, administratives et politiques; — quelles erreurs sont mêlées à ses vérités, et comment on peut se défendre d'être trompé par cette alliance; — quels obstacles sont suscités à ses travaux par l'ignorance, qui lui nuit encore moins quand elle la décrie que lorsqu'elle prétend la seconder; — par l'incurie dont ses exigences troublent le repos; — par les intérêts qui s'alarment de ses lumières; — par l'esprit de système, qui mesure à faux poids ses appréciations; — et par mille circonstances fortuites qui s'opposent au succès de ses opéra-

tions, ou qui, tout au moins, les rendent laborieuses et pénibles.

Ces questions devant donner par leur solution les éléments constitutifs de la science, il est vraisemblable de croire qu'elles ont été examinées, approfondies et résolues dès longtemps, et que si l'antiquité ne s'en est pas occupée, du moins notre siècle investigateur en a fait l'objet de ses recherches. Ce serait une grande erreur que d'imaginer qu'il en est ainsi. Ces questions n'ont pas même été posées ; et jusqu'à présent on a presque toujours considéré la Statistique comme une science qui se révèle intuitivement à des adeptes, au lieu de la reconnaître pour une science qui, comme les autres connaissances humaines, ne s'acquiert que par l'étude, la pratique et l'enseignement. On s'est trompé sur son origine ; on l'a définie incomplétement ; on n'a point décrit le système de ses opérations ; on n'a jamais soumis ses méthodes à une critique éclairée ; enfin, ses éléments épars n'ont pas encore été rassemblés, énumérés et groupés rationnellement comme l'exigent les lois de la logique.

Un devoir officiel nous a prescrit autrefois de remplir, autant du moins qu'il était en notre pouvoir, ces lacunes nuisibles aux progrès et aux applications de la science. C'est pour y satisfaire que nous avons tracé les pages suivantes, en nous prévalant de l'expérience que nous ont donnée cinquante ans de travaux statistiques, exécutés par les ordres de l'autorité publique, pour le service du pays.

Nous nous sommes proposé dans ce travail :

D'éviter aux jeunes statisticiens l'incertitude de la route

qu'ils doivent choisir dans leurs premières entreprises;

De stimuler le zèle de ceux qui, habitant quelque ville du dernier ordre, ou même des communes rurales, croient n'y pouvoir produire aucun travail statistique, tandis qu'ils ont à leur disposition les archives du lieu, les registres de l'état civil, les mercuriales des marchés et autres documents dont les chiffres sont dignes d'intérêt;

D'appeler à concourir, dans les départements, aux recherches statistiques qu'on y fait ou qu'on y projette, les dépositaires d'anciens manuscrits contenant des termes numériques sur une multitude de sujets importants et curieux, notamment : des observations météorologiques, des tables de salaires à des époques reculées, les dépenses de l'éducation dans les colléges, les assurances, les arrangements pour les fermages, les prix des transports d'autrefois et la durée des voyages, les gages des laboureurs et des artisans à diverses époques, et beaucoup d'autres explorations statistiques particulières, qui ne peuvent être faites par l'autorité;

De tenir en garde les publicistes contre les chiffres d'une origine inconnue, contre ceux faits pour le besoin des circonstances, et surtout contre les compilations statistiques, publiées en vue d'un lucre mercantile, et qui outragent à la fois la science et la vérité;

De montrer avec quelle unanimité les gouvernements les plus éclairés de l'Europe protégent aujourd'hui la Statistique, et se servent usuellement de ses travaux, pour diriger les opérations administratives et politiques;

Et, enfin, d'entretenir l'espoir qu'elle méritera de plus

en plus ses succès, et l'honneur de participer aux affaires de l'État, non-seulement par la plus grande rectitude de ses chiffres, mais encore par l'élévation du caractère de ses œuvres, qui doivent être inspirées par l'amour du bien public, et contribuer efficacement à l'amélioration du sort de l'humanité.

CHAPITRE II.

CLASSIFICATION DE LA STATISTIQUE.

Les grands États de l'Europe ont un territoire si vaste, une population si nombreuse, une civilisation qui rend leur société si complexe, que leur Statistique est d'une exécution très-difficile.

Il n'en est nullement ainsi de celle des États secondaires, tels que la Belgique ou les États-Sardes, qui égalent seulement cinq ou six de nos départements; car, dans les explorations de cette nature, les obstacles grandissent, comme les nombres qu'il faut rechercher et constater. C'est donc une idée fausse que celle de comparer, ainsi qu'on l'a fait récemment, la petite statistique de ces pays, à celle de la France, qui comprend une surface de 53 millions d'hectares et une population de 36 millions d'habitants.

On ne peut se flatter de parcourir cette immense carrière qu'en prenant pour guide une méthode puissante, telle que l'analyse, — et une classification rationnelle, telle que la division systématique des matières. L'Industrie est restée sans progrès, tant qu'elle a voulu tout faire en masse; et ses prospérités ne datent que de la division du

travail et de la spécialisation de chacune des branches qui en sont les objets. Il en est pareillement de la Statistique; elle a failli dans son exécution, tant qu'elle a tenté d'y réussir d'un seul jet. A un siècle de distance, les intendants de Louis XIV et les préfets de Napoléon échouèrent dans la même entreprise, et ne parvinrent à faire que des Statistiques partielles, disparates, sans aucune corrélation entre elles, et conséquemment incapables de donner des résultats généraux, embrassant toute la France, ce qui était pourtant le but proposé.

Ces deux expériences sans succès doivent profiter à notre temps, et lui enseigner qu'il faut tracer d'abord le plus simplement possible le plan d'une Statistique; et puis l'exécuter par parties successives, appelant, de tous côtés, pour faire chacune d'elles, les matériaux nécessaires à sa composition. Cette méthode convient également à la Statistique d'un empire et à celle d'un département ou d'une province. C'est en l'employant avec persévérance, que nous sommes parvenus à exécuter la Statistique de la France, qui avait été si longtemps impossible. Ce système de travail est naturel et logique à un tel point que personne n'en a remarqué l'usage ; il a semblé à chacun qu'on ne pouvait en adopter un autre. C'était pourtant la première fois qu'il était mis en œuvre; et il est tout le contraire de celui qu'on suit en Angleterre, ainsi que de tout ce qu'on avait entrepris, en France, depuis Louis XIV.

Dans ce système, les différentes parties de la Statistique se suivent selon l'ordre qu'établit la liaison qui existe logiquement entre leurs divers sujets. Chacune d'elles forme un tout, et traite complétement une matière quelconque,

divisée et subdivisée suivant ce qu'exigent son étendue, sa composition élémentaire et sa lucidité.

Nous esquisserons rapidement le tableau de la division de la Statistique, coordonnée d'après cette méthode. Ses principales parties sont énumérées ci-après :

1° Territoire ;
2° Population ;
3° Agriculture ;
4° Industrie ;
5° Commerce intérieur ;
6° Commerce extérieur ;
7° Navigation ;
8° Colonies ;
9° Administration publique ;
10° Finances ;
11° Forces militaires ;
12° Justice ;
13° Instruction publique.

I. — Le territoire, c'est le sol natal avec ses souvenirs, la patrie avec ses affections, la propriété avec ses puissants intérêts, le domaine agricole avec le travail qui est la fortune du peuple.

Et pourtant, ce premier élément du pays, aucune nation de l'Europe n'en a une connaissance approfondie et complète. On ne sait que depuis peu quelle est l'étendue de la surface du territoire de la France. Pour en fixer le terme exact, il nous a fallu attendre l'achèvement du cadastre. Sous Louis XIV, on l'exagérait de vingt-cinq pour cent, et sous Charles IX, de moitié. L'incertitude est encore de quelques centaines de lieues. En Angleterre, elle

est de plusieurs milles; en Russie, on ferait un royaume avec les erreurs de l'évaluation de la grandeur de l'empire. C'est qu'il faut, pour déterminer l'étendue d'un pays, des opérations scientifiques très-délicates et très-multipliées, qui exigent des connaissances d'un ordre très-élevé, et qu'il faut, de plus, beaucoup d'hommes qui possèdent complétement ces connaissances. Il faut des astronomes pour tracer une méridienne et fixer le gisement des points de repère; — des géomètres pour exécuter une grande triangulation et déterminer l'altitude des reliefs; — une foule d'arpenteurs pour mesurer les surfaces des propriétés et remplir les intervalles du réseau des triangles; — et, pour les seconder, une multitude d'agents, dessinateurs, vérificateurs, piqueurs, conservateurs, directeurs, qui forment une administration si dispendieuse, que beaucoup d'États de l'Europe n'auraient pas plus les moyens de payer que d'organiser cette grande entreprise.

Cependant, pour décrire l'État physique d'un pays, il y a encore bien d'autres opérations à exécuter que celles du cadastre. Il faut des nivellements pour les chemins de fer et les irrigations; — des déterminations du volume et de la rapidité des cours d'eau, pour régler leur régime; — une exploration du pays, pour en dresser la carte minéralogique et géologique; — des sondages, pour obtenir, par des puits forés, des eaux jaillissantes nécessaires aux usages domestiques, à l'arrosage, à l'action des machines et bien d'autres besoins. — Il faut encore des investigations météorologiques longues et nombreuses pour connaître la puissance des agents du climat, et leur action sur la production agricole et sur la santé publique.

La Statistique recueille soigneusement les données numériques que lui fournissent ces opérations ; elle les classe et en forme des tableaux analytiques, qui font connaître :

1° L'État physique des contrées : leur gisement, leurs limites, leurs côtes, leurs montagnes, leurs fleuves, leurs lacs, leurs marais, et la constitution minéralogique de leurs différentes sortes de terrains ;

2° Leur climat : leurs températures moyenne et extrême, la quantité de pluie qui arrose leurs plaines et leurs montagnes ; la pression atmosphérique, les vents et autres agents météorologiques ;

3° Leur territoire divisé physiquement : l'étendue des régions montagneuses, des plaines, des vallées ; celle des terres arables, des pâturages et des forêts ;

4° Leur division politique et administrative, ancienne et actuelle.

De tous les États de l'Europe, la France est celui dont la Statistique territoriale est la plus avancée ; on peut espérer que, dans quelques années, elle sera complète et satisfaisante. Parmi les progrès récents, il faut mentionner avec éloge la grande Carte exécutée au Dépôt de la guerre par les officiers du corps d'État-major, nos savants et courageux camarades qui s'en sont occupés pendant un demi-siècle, et la Carte géologique due au savoir et à la persévérance de MM. Élie de Beaumont et Dufrenoy. On doit attacher d'autant plus de prix à ces magnifiques travaux qu'ils sont encore presque sans exemple ; et que des royaumes, tenant une grande place dans l'histoire contemporaine, n'ont pu encore parvenir à faire ces investigations

qui sont les bases nécessaires des améliorations qu'exige la prospérité publique.

II. — La population est l'âme du pays. C'est sa force, sa puissance, sa richesse, sa gloire, s'il est bien et heureusement gouverné. Sans l'accomplissement de cette rare et difficile condition, la population, à mesure qu'elle s'agrandit, devient, de plus en plus, un fléau; l'Irlande en est un vivant témoignage.

Objet de tous les intérêts sociaux, la population est la base des opérations de la Statistique, et le terme qui sert de mesure à leurs résultats. Il faut avoir compté les habitants d'un pays pour connaître ce qu'ils doivent obtenir de la terre, afin de pourvoir à leur subsistance, et pour savoir les forces qu'ils opposeront à leurs ennemis. Aussi, faut-il dater de quarante siècles le premier dénombrement connu, celui de Moïse, au mont Sinaï; et encore est-il évident qu'il n'était qu'une tradition égyptienne dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

Il ne suffit pas aux nécessités de l'Économie publique d'apprendre uniquement le chiffre de la population; il importe encore de découvrir, dans cette masse, les parties distinctes qui la constituent, les rapports qu'elles ont ensemble, les mouvements qui les agitent, et particulièrement les conditions de leur renouvellement progressif, de leur agrandissement ou de leur déclin.

Pour arriver à la connaissance de ces objets, la Statistique étudie la population :

1° Dans son état actuel et ancien, la comparant à des époques diverses, et pendant des périodes plus ou moins éloignées;

2° Dans ses mouvements intérieurs : ses naissances, ses décès, ses mariages, soit dans les villes ou les campagnes, soit dans tout le pays;

3° Dans l'état civil des individus : célibataires, gens mariés, veufs et veuves, enfants légitimes et naturels ;

4° Dans la différence des sexes à la naissance, à la mort, pendant la vie, dans le veuvage, et suivant l'état civil de chacun ;

5° Dans la diversité des âges des vivants et des morts ;

6° Dans la mortalité ordinaire, par les maladies communes ou épidémiques, ou accidentelles ou violentes;

7° Dans l'accroissement moyen et annuel du nombre des habitants ;

8° Dans la différence des races originelles, des cultes et des conditions sociales à des époques anciennes ou récentes ;

9° Dans la capacité politique des individus conformément aux exigences imposées par la loi;

10° Dans la nature et la valeur de la propriété, distribuée par catégories de propriétaires, suivant l'espèce des biens fonciers.

Il s'en faut de beaucoup que, même aujourd'hui, on puisse recueillir toutes ces données statistiques, chez les peuples les plus avancés de l'Europe. Il en manque toujours quelques-unes. En France, ce sont l'âge et la profession des individus ; en Angleterre, leur état civil; ailleurs le sexe même des habitants n'est pas indiqué. En Portugal, au lieu de compter les personnes, on énumère les feux. En Espagne, on a laissé passer un demi-siècle sans recenser la population. En France, avant la révolu-

tion, la constatation des naissances, des décès, des mariages appartenait à l'Église, qui ne tenait compte que des croyants, et ce n'est que depuis soixante ans que cette constatation est une attribution de l'administration municipale. Dans les autres pays catholiques, les actes civils sont encore enfouis dans les sacristies. En Angleterre, c'est seulement depuis dix ans que ce service public, d'une si grande importance, a été retiré aux ministres de l'Église établie et des communions dissidentes, pour être confié à une administration spéciale, chargée du soin de dresser les actes, dans chaque localité, et de centraliser la connaissance des mouvements de la population.

Ces divergences ne doivent point surprendre. Jadis, sous la domination romaine, un édit impérial, qui prescrivait un dénombrement ou toute autre mesure d'utilité publique suffisait pour en étendre l'exécution à 50 provinces, grandes chacune comme nos royaumes modernes, et dont l'ensemble constituait alors le monde civilisé. Mais au moyen âge, l'Europe fut fractionnée, par la puissance féodale, en une multitude de souverainetés, gourvernées, sous le nom de bon plaisir, par les caprices, les volontés arbitrares et violentes des seigneurs féodaux, maîtres à la fois de la terre et de ceux qui l'habitaient. Les monarchies qui se sont formées de la conquête de tous ces petits États n'ont pu réussir à en effacer les innombrables diversités, et l'on pourrait en citer, qui se composent de 80 provinces dont aucune ne parle un langage intelligible aux autres. Ces monarchies, quoique les besoins de leurs peuples soient les mêmes, n'ont rien de semblable entre elles sinon ce qui ne peut être autrement. Les rivalités, les guerres per-

pétuelles leur ont inspiré une profonde aversion pour tout ce qui se fait chez leurs voisins ; elles mettent leur orgueil à repousser les améliorations les plus avantageuses : le système décimal, appliqué aux monnaies, l'unité des poids et mesures, la triangulation du territoire, sa division administrative en parties approximativement égales, le cadastre, le recensement, les opérations statistiques et géodésiques et beaucoup d'autres améliorations utiles à la société.

Cependant, une longue paix a permis à plusieurs gouvernements de mieux juger les intérêts des populations confiées à leurs soins ; et depuis quelques années, il a été fait d'heureux progrès, surtout en Angleterre, en Prusse, en Autriche et dans plusieurs parties de l'Allemagne. Mais, il faut le dire avec regret, les États du Midi de l'Europe sont demeurés stationnaires, aussi étrangers à ces applications de la science que s'ils en ignoraient les bienfaits.

III. — L'AGRICULTURE est le premier de tous les intérêts des peuples, et cependant, par une inconcevable fatalité, c'est le moins connu et le plus négligé. En France, l'inventaire de la richesse agricole a été vainement réclamé, depuis les États généraux de Blois, pendant plus de deux siècles et demi. Le projet en a été conçu et préparé par Louis XIV et Napoléon ; et trois fois, aux meilleures époques de l'administration du pays, l'exécution en a été commencée, mais toujours sans succès, à cause de la méthode d'évaluations en masses, qu'on suivait avec autant d'aveuglement que d'opiniâtreté. On s'imaginait qu'on pouvait déduire la quantité de la production totale du royaume, tantôt du produit brut d'une lieue carrée, tantôt par le

nombre de charrues existantes, ou bien de la supposition que 6,521 communes étant cadastrées, les 30,730 autres ne devaient en différer aucunement. La première de ces méthodes d'induction appartient à Vauban, la seconde à Lavoisier et la troisième à Chaptal.

Ce n'est point par des conjectures semblables ou analogues qu'on est arrivé, dans la Statistique générale de France, à l'appréciation de la production agricole. C'est par une enquête officielle, exécutée dans chacune des 37,300 communes, qu'on a constaté la quantité des produits ruraux et leur valeur. Cette entreprise colossale, qui a exigé six années de travail, réclamait une classification dont la grande lucidité pût éclairer une masse de matériaux ayant plusieurs mètres cubes. Pour atteindre, s'il était possible, cet objet important, on a établi, par d'immenses collections de chiffres officiels, — quels étaient autrefois et quels sont aujourd'hui :

1° La surface de chaque sorte de culture;

2° Son ensemencement en quantité et en valeur;

3° Sa production annuelle, totale et par hectare;

4° La valeur et les prix de cette production, par départements et en masse;

5° La consommation des produits agricoles, par localité, par habitant et pour tout le royaume;

6° Le commerce de ces produits tant à l'intérieur qu'à l'étranger.

Et l'on a examiné successivement, sous ces différents rapports :

1° Les céréales en masses et par espèces;

2° La vigne et ses produits : les vins et les eaux-de-vie;

3° Les cultures diverses, alimentaires, industrielles, horticulturales;

4° Les pâturages, savoir : les prairies naturelles, les prairies artificielles, les jachères et les pâtis;

5° Les bois et forêts de la couronne, de l'État et des particuliers;

6° Et enfin le domaine agricole, en général, dans son état actuel et tel qu'il était à différentes époques mémorables de l'histoire du pays.

Une seconde partie a traité des animaux domestiques, élevés par l'agriculture; on y trouve leur énumération par espèces, par sexes, par âges, par localités; leurs valeurs, leurs revenus, la quantité et le prix de ceux abattus pour la consommation, avec leur poids brut et net, et les quantités de chaque sorte de viande, consommées par chaque habitant, chaque arrondissement et chaque département de l'Empire.

Ce vaste travail est terminé par une récapitulation générale des différentes branches de la production et des revenus qu'elles rapportent, année moyenne. Le résultat final est le chiffre total de la richesse agricole du pays, objet capital, qu'ont recherché, depuis plusieurs générations, les Économistes et les Statisticiens, mais qu'il était impossible d'atteindre, sans avoir fait et achevé la longue et difficile investigation, à laquelle nous nous sommes dévoués.

La classification suivie, dans cette œuvre de persévérance, ne peut être appréciée par comparaison, car elle est encore la seule de son espèce en Europe. Son exécution a démontré la possibilité de déterminer, par des opérations

rationnelles, la production agricole d'un pays de 53 millions d'hectares : et c'est un exemple dont l'utilité essentielle est reconnue et admise par les hommes d'État éminents des pays les mieux préparés à une pareille entreprise.

IV. — L'INDUSTRIE, cette reine de notre siècle, n'avait pas encore obtenu de la science l'honneur d'une histoire et d'une Statistique. Tout ce qu'on a dit de sa production, les nombres auxquels on en a élevé les quantités et les valeurs, en Angleterre, en France et ailleurs, sont des conjectures plus ou moins téméraires. C'est dire assez qu'il n'y avait point encore de classification des matières dont se compose cet immense sujet, ou du moins qu'il n'y en avait point qui eût reçu le sceau confirmatif, imposé par l'exécution. On sait assez quelle distance sépare de la réalité les projets spéculatifs, qui ne sont ni limités ni comprimés par les innombrables obstacles que rencontre, dans la pratique, la recherche de la vérité.

Cependant, en poursuivant les grandes investigations de la Statistique de France, on est arrivé à celle de l'Industrie ; et on peut présenter, sous la sanction qu'ont obtenue ses résultats, une classification qui en embrasse la vaste étendue ; la voici :

L'Industrie est partagée en deux ordres d'établissements très-distincts par leur degré d'importance, mais analogues par leur objet, qui est la production de tout ce qui doit servir aux besoins réels ou fictifs de la société ; ce sont :

1° Les Manufactures et Exploitations ;

2° Les Arts et métiers.

Les uns et les autres sont répartis par régions, par départements, par arrondissements, par communes. C'est, à vrai dire, la géographie industrielle du pays. Puis, ils sont groupés et énumérés suivant la nature des produits qu'ils donnent. Ainsi toutes les exploitations de houille d'un département forment une masse unique ; toutes les fonderies de fer en forment une autre ; toutes les filatures de lin, de coton, de laine sont réunies par sortes, etc. C'est véritablement la Statistique de l'Industrie. Elle est divisée dans toutes ses parties en trois sections, selon la nature des éléments mis en œuvre par les fabriques ; savoir :

1° Les produits minéraux.
2° — végétaux ;
3° — animaux.

Chaque série énumère les produits manufacturés ou exploités, dans l'ordre du simple au composé. Ainsi les terres et les fabrications qui résultent de leur emploi, sont rangées les premières ; ensuite les métaux sont énoncés suivant la quantité de travail qu'exigent leurs différentes transformations. Dans les séries des produits végétaux et animaux, les tissus sont classés les derniers.

Chaque article, dans chaque sorte d'industrie, comprend deux séries de recherches numériques :

1° Les valeurs ;
2° Les quantités.

Les valeurs sont celles des patentes, des locations, des matières premières et des produits fabriqués.

Les quantités sont celles des matières premières, avec leur prix partiel et total et les chiffres analogues pour les objets de fabrication.

En outre de ces indications spéciales à chaque établissement, et constituant la Statistique de sa production, il y a l'inventaire des forces dont il dispose : le nombre de ses ouvriers par sexe, par âge, avec le salaire journalier de chacun, et de plus : son mobilier industriel ; ses moteurs : moulins à eau, à vent, à manége, machines à vapeur, animaux ; ses feux : fourneaux, forges, fours ; ses machines : métiers, broches, générateurs et autres.

Des récapitulations montrent la production industrielle, avec tous ses détails :

1° Par arrondissements, départements et régions ;

2° Par produits exploités ou manufacturés ;

3° Par séries de produits dont les éléments sont similaires ou les résultats analogues.

On conçoit que les produits de l'industrie n'étant point, comme ceux de l'agriculture, circonscrits dans le cercle des choses naturelles, et parcourant au contraire, à l'aide du génie inventif de notre siècle, les régions sans bornes de l'imagination humaine, rien n'est plus difficile que d'en tracer une classification logique qui puisse les embrasser étroitement et les enchaîner les uns aux autres, dans l'ordre de leur plus grande affinité, sans méconnaître, un seul instant, la nécessité de rester dans la possibilité de l'exécution administrative des investigations.

V. — Le commerce intérieur. C'est le plus grand mouvement de la richesse publique qui puisse exister dans un pays. Les banques, l'impôt, la valeur même du numéraire en circulation, ne sont que peu de chose auprès de cette masse de capitaux en nature, diversifiés à l'infini par l'origine et la forme des objets qu'ils représentent.

Le commerce intérieur a pour but de satisfaire à tous les besoins réels ou factices de la population, en commençant par la subsistance de chaque jour, pour finir par les splendides trophées du luxe et de la mode. Il a pour effet une circulation perpétuelle de marchandises de toutes sortes, dont l'abondance est proportionnée, dans chaque lieu, à la demande des consommateurs, et dont les prix se règlent sur les quantités disponibles.

Il est formé des ventes en gros et en détail, dans les marchés, les halles, les boutiques, les magasins :

1° Des produits de l'agriculture du pays ;

2° Des produits de l'industrie manufacturière et des arts et métiers,

— Moins ceux exportés directement à l'étranger,

— Plus ceux de l'étranger importés pour la consommation.

Les moyens nécessaires de ce commerce sont :

1° Les entrepôts, les foires, les bourses, les banques, les bazars, les marchés de toute espèce ;

2° Les transports par le cabotage et la navigation des canaux, fleuves et rivières ; et ceux par les grandes routes, les chemins vicinaux et les chemins de fer.

Autrefois, on aurait pu déterminer la nature et la valeur des objets du commerce intérieur, puisqu'à chaque pas un péage était exigé ; mais, maintenant que la circulation des marchandises et leur vente sont libres, on ne saurait arriver à en connaître entièrement les quantités et à en apprécier totalement la richesse. Les difficultés qui s'y opposent sont insurmontables.

Pour explorer cet important objet, si l'on veut établir

sur les transports la base des supputations, un immense mécompte est causé par la masse des produits de toute nature vendue sur place, dans l'endroit de leur origine, et qui, par conséquent, ne donnent lieu à aucun transport qui permette de constater leurs quantités.

Si l'on prend pour base la production vénale, agricole et industrielle, on est conduit à de faux calculs; car une très-grande partie, étant consommée par les producteurs eux-mêmes, n'est point mise en vente et n'entre pour rien dans le commerce intérieur.

En adoptant les consommations pour point de départ, la même cause a le même résultat. En sorte qu'on ne saurait atteindre à la connaissance du mouvement commercial dans l'intérieur d'un pays, ni par la Statistique des transports, ni par celle de la production, ni par celle des consommations, quoique tous ces travaux soient indispensables pour en entreprendre l'étude.

Ce n'est pas tout: ces travaux essentiels n'ont encore été exécutés qu'en France; et même ce pays manque d'une Statistique des arts et métiers, œuvre indispensable pour une investigation générale du commerce intérieur.

On voit que rien n'est prêt pour cette entreprise, et qu'il se passera beaucoup de temps avant qu'il soit possible de songer à l'exécuter. Il serait donc superflu de rechercher ici quelle doit être la classification des matières d'un sujet qu'on ne peut se flatter de pouvoir aborder d'ici bien longtemps.

VI. — Le commerce extérieur ne rencontre pas les mêmes obstacles dans son exploration. C'est de toutes les parties de la Statistique, celle qui est la mieux connue.

Les douanes qui environnent chaque État, et qui prélèvent des droits à l'entrée et même à la sortie de chaque marchandise, sont devenues des agents actifs d'investigation. Instituées pour le fisc, elles servent la science sans le vouloir, et même souvent sans l'imaginer. L'intérêt financier qui s'attache à leurs opérations, en garantit l'exactitude; cependant, dans plusieurs pays, leur avidité leur suscite un dangereux adversaire : la contrebande, qui soustrait une partie des marchandises aux taxes du gouvernement, et, de plus, à toute constatation scientifique.

Le Commerce extérieur se divise naturellement en deux grandes sections :

1° L'importation;

2° L'Exportation.

Chacune d'elles est partagée en deux divisions :

1° Les marchandises importées pour la consommation et celles exportées, provenant du sol ou de l'industrie du pays, constituent le Commerce spécial à l'importation et à l'exportation ;

2° Les marchandises importées de l'étranger et déposées dans les entrepôts, jointes à celles exportées, mais n'appartenant point au sol ou à l'industrie du pays, composent, à l'importation et à l'exportation, le Commerce général.

Sous le point de vue de l'origine et de la destination, le Commerce spécial se divise ainsi qu'il suit :

1° A l'importation, les produits coloniaux et les marchandises étrangères;

2° A l'exportation, les marchandises destinées aux colonies et celles pour l'étranger.

Une autre division importante, qui s'applique à tout le Commerce, distingue selon la nature des transports :

1° Les marchandises importées ou exportées par terre ;

2° Celles importées ou exportées par mer.

Mais la classification la plus importante, la plus lumineuse, est celle qui offre le Commerce extérieur à l'importation et à l'exportation, énuméré :

1° Par pays de provenance et par pays de destination ;

2° Par marchandises selon la nature et l'objet de chacune d'elles.

Dans le premier cas, chaque contrée du globe a son tableau particulier, montrant par année, comparativement, les transactions en quantités et en valeurs, avec l'indication des droits perçus par la douane.

Dans le second cas, chaque marchandise, chaque produit agricole ou industriel a son histoire numérique, enseignant les variations de son importation ou de son exportation, sous les différents régimes de douane qu'il a subis.

Ce sont là certainement les tableaux statistiques les plus intéressants que puissent consulter les hommes d'État et les négociants ; il est évident que les plus heureuses leçons peuvent en sortir facilement.

Les marchandises sont classées méthodiquement ainsi qu'il suit :

1° A l'importation

Matières nécessaires à l'industrie ;

Principaux objets naturels de consommation ;

Principaux objets fabriqués de consommation.

2° A l'exportation

Principaux produits naturels ;

Principaux produits fabriqués.

On distingue, dans ces énonciations, la part que prennent l'agriculture et l'industrie dans le Commerce du pays avec les colonies et l'étranger.

Il est essentiel qu'en traitant sous tous ses rapports le Commerce extérieur, on rassemble, pour les comparer, les chiffres d'une série d'années, car il ne résulterait qu'une faible instruction d'une Statistique qui ne rapprocherait pas les témoignages du passé de ceux du présent, afin d'éclairer et de corroborer les uns par les autres.

La Statistique du Commerce est dressée au ministère des finances, par la direction générale des douanes qui est parvenue à en faire une œuvre fort belle. Les soins attentifs et l'expérience de M. Gréterin lui ont donné une grande supériorité sur les autres travaux du même genre exécutés en Europe.

VII. — La navigation. Cette partie de la Statistique ne peut guère trouver place que dans l'exploration des États de l'Europe occidentale et méridionale ; mais là, elle offre une importance majeure. Il est facile d'en recueillir les données et de les coordonner régulièrement.

On entend par navigation celle de la marine du commerce, exclusivement à la marine militaire, qui se forme des flottes de bâtiments de guerre appartenant à l'État.

Trois objets principaux composent ce chapitre : le matériel, le personnel et les mouvements de la navigation.

1° Le matériel est l'ensemble de la marine marchande, dont la situation, à différentes époques, montre quels sont ses pertes ou ses progrès. On y doit trouver le nombre des navires par âges, par ports, avec le chiffre de leurs

équipages ordinaires, les nouvelles constructions, les extinctions, la division du nombre annuel des navires, par séries de tonnage, depuis 1000 tonneaux jusqu'à 30.

2° Le personnel, composé des marins du commerce, divisé par âges, par grades, par tour de service et par ports d'attache.

3° Les mouvements annuels, c'est-à-dire à l'entrée dans les ports et à la sortie : le nombre, le tonnage et l'équipage des navires venant des colonies ou de l'étranger, ou y allant; — et les mêmes détails, sauf la provenance et la destination, pour la petite navigation, qui comprend le grand et le petit cabotage, la grande et la petite pêche. Ces mouvements doivent être généraux et embrasser la plus longue suite d'années possible. D'autres tableaux analogues doivent faire connaître les mutations de la navigation dans chaque port. Ces travaux sont exécutés par la direction des douanes.

Il manque à toutes les puissances maritimes de l'Europe, même à l'Angleterre, une Statistique historique de leur navigation commerciale, remontant jusqu'aux treizième et quatorzième siècles. C'est une œuvre qu'il est possible de faire, et qui serait très-curieuse.

VIII. — Les colonies étaient d'abord des apanages lointains des Puissances maritimes de l'Europe, destinés à leur assurer un commerce exclusif très-avantageux. Depuis un siècle, les événements ont détruit ce système, et changé la répartition de ces possessions d'outre-mer. L'Angleterre en a acquis un nombre énorme; la France en conserve encore quelques-unes; l'Espagne et la Hollande en ont beaucoup perdu, mais celles qu'elles gardent sont dignes

d'envie ; les autres États Européens n'en ont plus, ou du moins n'en ont que fort peu.

Les colonies étant des provinces séparées de la métropole, et dont l'administration est difficile et importante, il serait essentiel qu'elles fussent explorées soigneusement, et qu'on en possédât de bonnes Statistiques. Si l'Angleterre et l'Espagne avaient mieux connu leurs possessions transatlantiques, elles auraient peut-être prévenu le divorce qui les leur a fait perdre à jamais ; et si la France connaissait mieux ses colonies, elle en tirerait un meilleur parti. Ainsi, l'on doit ranger parmi les œuvres les plus utiles, les Statistiques coloniales, quand elles sont exécutées consciencieusement et avec habileté.

Chacune d'elles doit former un tout composé des mêmes parties que la Statistique générale des États d'Europe, sauf le commerce, qui exige dans sa classification quelques modifications, attendu la complexité que lui imposent les intérêts propres à la métropole et ceux qui se rattachent à l'Établissement, dans le degré d'extension qu'ils reçoivent de l'introduction des marchandises provenant de l'étranger.

IX. — L'ADMINISTRATION PUBLIQUE est l'une des parties de la Statistique, qui fournit le plus de lumières à la pratique journalière des devoirs de l'autorité. Elle comprend les institutions d'utilité publique, et elle les classe ainsi qu'il suit :

1° Établissements politiques : les élections, les jurés, le corps législatif, etc.

2° Établissements financiers : la banque de France, les autres banques, les caisses d'épargne, les caisses de re-

traites, les compagnies d'assurances sur la vie, les autres compagnies d'assurances ;

3° Établissements de bienfaisance : les crèches, les salles d'asile, les enfants trouvés, les hôpitaux et hospices, les aliénés, les bureaux de bienfaisance, les ouvroirs, les monts-de-piété ;

4° Établissements de répression : les prisons départementales, les maisons de correction, les colonies agricoles pour les jeunes détenus, les dépôts de mendicité, les maisons centrales de détention, les bagnes, les colonies de déportation.

Il n'existe point de corps d'ouvrage, qui embrasse tous ces sujets pour chacun des États de l'Europe, excepté la France, qui a publié la Statistique de ses établissements de bienfaisance et de répression. On y trouve la situation et les mouvements de ces établissements, leur mortalité, leurs dépenses, la valeur des travaux qui y sont exécutés, et de curieux détails sur l'origine des condamnés, leurs âges, leurs professions anciennes et actuelles, les crimes qu'ils ont commis, leurs récidives, le degré de leur instruction, etc.

La publication de ces détails contribue efficacement à l'amélioration de la situation des Établissements publics ; et, par exemple, depuis que la mortalité des hôpitaux n'est plus un secret ténébreux, elle n'a pas cessé d'être diminuée par un concert de soins et d'efforts généreux.

X. — Les finances sont pour ainsi dire le fil de la destinée des peuples modernes ; elles montrent, dans l'excès et la mauvaise distribution des impôts, une cause imminente de misère, de banqueroute et de révolutions. Leur

Statistique prend les noms de Budget et de Compte rendu des dépenses, dans les actes parlementaires; mais, elle s'y trouve surchargée de détails, qui ont besoin d'être élagués dans un ouvrage spécial. De plus, il devient nécessaire de rechercher, pour toute chose, les quantités, afin de les mettre en regard des valeurs, et de rassembler les chiffres d'époques antérieures, pour en former des tableaux comparatifs.

La Statistique des finances se divise naturellement en trois parties principales :

1° Les revenus de l'État, ordinaires et extraordinaires;

2° Les dépenses publiques;

3° La dette nationale inscrite et flottante.

Dans le premier chapitre sont énumérés les impôts de toute sorte, leur montant annuel, leur répartition par localité et par habitant. Dans le second doivent être enregistrées les dépenses, suivant leurs destinations différentes, par départements ministériels. Enfin, le troisième est un résumé des mouvements de la dette, de son accroissement ou de sa diminution et de sa situation à diverses époques.

On doit trouver dans cette Statistique des recherches sur le numéraire en circulation, avec un tableau des émissions de monnaies nouvelles, de papier-monnaie et autres valeurs.

XI. — Les forces militaires qui assurent l'indépendance du pays, forment deux sections très-distinctes :

1° L'armée;

2° La marine.

On considère chacun de ces grands objets, dans son

personnel et son matériel, ses moyens de conservation et d'accroissement, ses dépenses pendant la paix et pendant la guerre. Toutes ces matières étant débattues perpétuellement, et recherchées dans leurs moindres éléments, il n'y a point d'obstacles à réunir des chiffres qui les fassent bien connaître, et c'est assurément la partie la moins difficile de la Statistique, du moins dans les pays où l'on n'en fait point un secret d'État.

XII. — La Justice présente dans son administration l'un des plus intéressants objets de la Statistique : la connaissance du nombre des crimes, leur nature, leurs moyens de perpétration et les peines qui leur sont infligées. La France a donné l'exemple, depuis 1825, de cette curieuse investigation, qui permet de calculer les dangers que courent les personnes et les propriétés dans la guerre que leur font soutenir la perversité, le vice et la misère. Ce travail prolongé, amélioré progressivement, est digne de la plus haute estime, et nous ne pouvons mieux faire que de référer à la division systématique qu'il donne, chaque année, de cette matière très-complexe.

XIII. — L'instruction publique, qui nous fait espérer une génération plus instruite et probablement meilleure que la nôtre, a droit de prendre place parmi les sujets d'investigation les plus curieux de la Statistique. Elle doit montrer, par années, par sexes, par établissements, par nature d'institutions, les écoles du pays, puis ses colléges, ses académies, ses enseignements spéciaux, professionnels et autres. Elle se compléterait par les sociétés savantes, à commencer par les cinq classes de l'Institut; et elle se terminerait par les bibliothèques publiques, les musées,

et enfin par la presse périodique, qui, lorsqu'elle remplit sa mission, est l'un des moyens les plus actifs d'instruction populaire.

XIV. — Les villes capitales sont, de nos jours, des centres de civilisation si puissants, des places de commerce si riches, des cités dont les populations sont si grandes et si condensées, qu'on doit les traiter à part, et en faire, dans la Statistique, un chapitre spécial. Dans ce cas, il convient de les considérer comme un État, et de parcourir, sans sortir de leur enceinte, les mêmes sujets qu'on éclairerait par des chiffres, s'il s'agissait d'un Empire. On est bien plus certain de trouver des moyens d'investigation, pour ce qui les concerne, que si l'on entreprenait l'exploration d'une province.

Remarquons, en terminant ce chapitre, que la classification des matières est subordonnée à l'existence, à la découverte, à la réunion des matériaux. Par une interversion des opérations préparatoires, il advient fréquemment qu'au lieu de commencer une Statistique par la recherche longue et difficile de ses matériaux, on dissipe son temps, son zèle, son ardeur à construire péniblement une classification des matières, sans savoir si l'on aura le pouvoir de les traiter, et si l'on ne manquera pas des documents dont on dispose ainsi par anticipation. C'est qu'on suppose généralement, en entreprenant un ouvrage de cette nature, qu'on est parfaitement maître de son sujet et de son exécution ; préoccupation dont on est pleinement désabusé quand on avance dans le travail. Il est plus prudent et plus sage d'attendre, pour ranger et diviser les matières, qu'on puisse juger, par un examen appro-

fondi, quelles acquisitions on a faites, quels développements on peut leur donner, quelles subdivisions il est possible d'adopter, et dans quelles limites il faudra nécessairement se renfermer. Un grand nombre d'ouvrages statistiques demeurent imparfaits, parce que les auteurs ont compté sans leurs matériaux.

CHAPITRE III.

MÉTHODE DE LA STATISTIQUE.

La recherche de la vérité est toujours difficile et parfois sans succès. Parcourez l'histoire : dans combien d'erreurs n'est-elle pas tombée ? Examinez les sciences : combien, pour un vrai progrès, font-elles de faux systèmes ? Ouvrez les annales de la justice : combien n'y trouverez-vous pas de funestes méprises? La Statistique est soumise, comme toutes les œuvres humaines, à cette fatalité. Aussi son premier mérite est-il l'exactitude, la sincérité, la certitude des faits que ses chiffres transmettent. Elle peut l'obtenir, ce mérite, quand ses travaux sont faits avec conscience, et réglés par un jugement droit. Mais elle est encore dominée par une autre nécessité rigoureuse : c'est la lucidité de l'exécution. Cette qualité, sans laquelle toutes les autres sont inutiles, on ne doit point l'espérer si l'on n'est aidé, secouru, protégé par la méthode ; il faut que ce soit elle qui serve de guide à travers le dédale des chiffres, la complication des matières et l'énorme extension des matériaux.

Il serait superflu de le dissimuler : dans nos pays les plus éclairés de l'Europe occidentale, où la moitié de la

population ne sait ni lire ni écrire, et où la plus grande partie de l'autre ne le sait qu'imparfaitement, un livre de chiffres ne trouve que peu de personnes qui le comprennent, quelque lucide qu'il puisse être. Il n'en trouve point, s'il est confus, obscur, désordonné, et s'il faut y chercher longtemps le terme numérique qu'on lui demande. Les ouvrages de Statistique sont destinés aux Hommes d'État, aux hommes d'affaires dont la vie est trop occupée pour leur permettre d'éclairer eux-mêmes des calculs informes. Il faut donc, pour qu'elle remplisse son objet, qu'une Statistique soit, dans toutes ses parties, facile à concevoir; qu'elle puisse servir à tous ceux qui ont besoin de la consulter, et qu'elle ne soit pas faite exclusivement au point de vue des savants. Il faut qu'elle réponde promptement et catégoriquement aux questions qu'on lui adresse, et qu'elle le fasse de manière à satisfaire ceux qui ne veulent connaître qu'un simple fait, et puis encore ceux qui veulent le connaître environné de tous ses détails, et des témoignages par lesquels la preuve en est acquise.

On ne peut atteindre ce but que par l'adoption d'une méthode régulière, rationnelle, choisie, qui soit tour à tour synthétique et analytique, qui coordonne, agroupe et divise alternativement les Faits numériques, et les expose lumineusement dans l'ordre naturel de la plus grande liaison existant entre les idées, les personnes et les choses. Cette participation importante de la logique, nous explique comment on peut être un calculateur habile, et n'être qu'un statisticien très-médiocre, puisqu'il faut, avant tout, pour s'élever jusqu'aux hauteurs de la science,

la première de toutes les capacités intellectuelles : un esprit juste et pénétrant.

Il ne faut pas croire que la méthode borne son influence aux formes dont elle revêt un sujet. Quand la logique est introduite dans une science, elle en corrige les aberrations. C'est ce qui advient à la Statistique, et lui donne, de nos jours, une existence nouvelle. Autrefois, marchant au hasard, elle s'appuyait sur la méthode d'induction, qui l'égarait dans le vaste champ des conjectures. Elle a renoncé maintenant à suivre ce guide infidèle; et ce ne sont plus que quelques esprits rétifs qui s'obstinent à s'en servir.

La méthode naturelle, qu'on pourrait nommer *Méthode d'Exposition*, est la seule qui soit digne de l'avenir promis à la Statistique. Elle est très-simple ; et c'est pourquoi elle n'a prévalu qu'après les autres. On a fait de la Botanique pendant deux mille ans, avant d'arriver à la méthode que nous devons à Jussieu. Cette méthode consiste, pour la Statistique, à enregistrer, dans un ordre régulier, tous les faits numériques qui constituent les éléments d'un sujet quelconque. Ainsi, lorsqu'il s'agit des établissements de bienfaisance ou de ceux de répression, on prend pour unité les malades ou les détenus de chaque hôpital ou de chaque prison, et l'on fait l'histoire de leur destinée, en suivant de mois en mois, d'année en année, la situation et les mouvements de chacun de ces établissements. Faut-il entreprendre la tâche épineuse d'une Statistique de l'Industrie? chaque manufacture, chaque exploitation devient une unité absolue. Les matières premières, les produits fabriqués, leurs quantités, leurs valeurs, le nombre des

ouvriers, leurs salaires, les machines et toutes les parties du mobilier de l'établissement sont énumérés d'abord en détail; et ce n'est que postérieurement qu'en groupant les chiffres ainsi posés, on en forme des tableaux collectifs par localités et suivant la nature des produits.

Sans doute, cette méthode d'Exposition exige de longs développements, qui peuvent paraître oiseux à beaucoup de personnes ; mais elle a cet avantage immense que chacun peut apprécier la rectitude des éléments, procéder à leur vérification, refaire les calculs d'ensemble, et s'assurer de l'exactitude de toutes les opérations. La Statistique exécutée de cette manière est véritablement expérimentale ; elle met sous les yeux du public les témoignages complets de ses assertions ; elle ne procède point par inductions, comme on le faisait jadis; elle associe chacun au travail de ses supputations dont l'unique objet est de combiner, sans les altérer le moindrement, les chiffres primitifs.

Dans un seul cas, la Statistique est obligée de renoncer à ce système d'exposition complète des éléments de ses calculs. C'est lorsque leur abondance est si grande qu'elle met obstacle à leur publication. Mais ce n'est là qu'une exception bornée à la Statistique agricole des grands États de l'Europe, ceux qui ont, comme la France, trente à quarante mille communes. On conçoit qu'il faut nécessairement resserrer d'aussi nombreux documents, que ceux fournis par tant de localités, car ils formeraient pour la France une bibliothèque de 250 volumes in-quarto, de 300 pages chacun. Afin de les limiter à des proportions convenables, on décompose, *chiffre par chiffre*, les ta-

bleaux des communes, afin d'en former des tableaux d'arrondissements ou de districts, divisés par nature de produits.

Ainsi, les chiffres des 37,300 communes de l'Empire, ont été réduits, dans sa Statistique agricole, de façon à représenter ceux des 363 arrondissements ; et les 1,342,000 nombres primitifs, qu'ils contenaient, ont été transformés en 13,176, qui ont les mêmes valeurs. En d'autres termes, le travail étant trop vaste pour être usuel, on en a changé l'échelle, qui, de 1,000 a été réduite à 100 environ. Mais chaque chose a gardé son intégrité, représente la même image, et conduit identiquement aux mêmes résultats. L'expression seule est restreinte, afin de pouvoir entrer dans un cadre mieux approprié à l'utilité publique.

Il y a dans la méthode d'Exposition, nous devons l'avouer, un très-grave inconvénient : c'est d'exiger sur chaque sujet une exploration approfondie et d'une telle étendue, qu'il faut, pour y réussir, beaucoup de temps, de travail, de persévérance, avec toute l'autorité du gouvernement, le bon vouloir des magistrats, depuis les Maires des communes rurales jusqu'aux Préfets, et de plus, une grande tranquillité d'esprit, dans la population, et une disposition pleine de confiance et de sécurité, sans quoi on doit s'attendre à une multitude d'obstacles invincibles.

La méthode d'Induction évitait autrefois tous ces écueils, et permettait d'entreprendre une Statistique, sans autre base qu'une donnée unique, dont on faisait l'usage le plus étendu et le plus téméraire. En voici quelques

exemples dont le souvenir est recommandé par les noms les plus illustres.

Au commencement du dix-huitième siècle, Vauban, voulant connaître la production agricole de la France et le revenu qu'elle donnait au pays, eut recours à un moyen qui nous semble étrange aujourd'hui, mais qui ne laissait pas alors d'être ingénieux. Habitué, par la science de la guerre, aux calculs et à l'observation, il fit, en détail, la reconnaissance topographique de plusieurs parties de nos provinces, et il détermina quelle était, dans un territoire d'une lieue carrée moyenne, l'étendue des terres arables, des vignes, des pâturages, des bois, et quels étaient leurs produits en quantités et en valeurs. Partant de la supposition que les chiffres qu'il obtint, ne différaient point de tous ceux qu'aurait fournis l'exploration de la surface entière du royaume, il les multiplia autant de fois que cette surface avait de lieues carrées ; concluant ainsi de 1 à 25,000, en réalité, ou, comme il l'imaginait, de 1 à 30,000, attendu qu'on exagérait alors d'un cinquième la grandeur du territoire.

Les nombres qu'il a donnés, n'étaient nullement, comme on l'a cru, des chiffres vrais, exprimant l'état réel du pays ; ils n'avaient, pour tout fondement, qu'une induction hardie dont l'excuse était dans l'impossibilité de mieux faire, pour tâcher d'arriver à la vérité.

Un siècle après, aucun progrès n'avait encore été fait. Un savant agronome anglais, Arthur Young, ayant vainement cherché, en parcourant nos provinces, des nombres qui en fissent connaître l'état physique et agricole, imagina d'y suppléer par le procédé suivant : il porta ses observations sur une carte générale de la France, qu'il découpa

soigneusement d'après les indications qu'il y avait inscrites ; il pesa chacun des fragments ; puis, comparant au poids total chacun des poids partiels, il détermina, par les rapports de ces deux termes, chaque sorte de superficie suivant sa nature et sa destination. On ne saurait pousser plus loin la témérité de la méthode de déduction.

Un autre expédient, moins bizarre, mais presque aussi hasardé, fut mis en œuvre, en 1790, par l'un des hommes les plus illustres de cette époque si féconde, Lavoisier. Le comité de l'Assemblée nationale, chargé de préparer l'établissement de l'impôt d'après des bases rationnelles, ne trouvant de données positives nulle part, recourut aux lumières de ce savant qui, ayant été l'un des fermiers généraux, devait avoir élaboré, avec les avantages d'un esprit supérieur, toutes les notions statistiques qu'on possédait à cette époque. Dans l'écrit rédigé pour répondre au vœu du comité, Lavoisier se servit d'un accessoire qu'on négligerait aujourd'hui, et il en fit le fondement de ses supputations. C'est le nombre des charrues qui existaient alors ; il en déduisit l'étendue des terres en culture, puis les quantités de la production et de la consommation, ces nombres que nos investigations n'obtiennent qu'avec des peines infinies.

Lorsqu'on étudie les résultats auxquels Vauban et Lavoisier sont parvenus à l'aide de ces procédés étranges, on est fort étonné de leur trouver tous les caractères de la vérité ; et l'on est tenté de croire qu'il y a des hommes de génie qui sont doués de la prescience des nombres, et dont l'esprit pénétrant arrive à son but, même en suivant une mauvaise route.

On ne peut refuser ce privilége à M. Necker, qui, en 1784, n'osant entreprendre un recensement général de la population de la France, déduisit du nombre des naissances, le nombre des habitants, en adoptant la proportion de 1 à 25.75. Mais il faut dire que, dans cette application de la méthode d'induction, il fut guidé par l'exemple de deux statisticiens distingués : Messance et Monthyon, et qu'il s'environna de toutes les données qui pouvaient écarter l'erreur.

A une époque si rapprochée de nous qu'on ne s'attend guère à la voir prêter sa date à un exemple nouveau de cette ancienne méthode, le ministre Chaptal s'en servit délibérément dans son ouvrage sur l'Industrie. Il y présenta un cadastre de l'agriculture et un tableau de ses produits, qu'on admit en toute confiance, comme provenant de travaux statistiques, exécutés pendant la période impériale.

Pour reconnaître l'erreur de cette supposition, il a fallu retrouver les chiffres de ce travail très-loin des sources qu'on leur attribuait. Le tableau que Chaptal a donné de l'étendue des terres arables, des vignes, des prés, des bois, n'est rien autre que celui dressé en 1817, par Hennet, directeur du cadastre, et inséré par lui (p. 224) dans un rapport au ministre des finances de ce temps. Mais, en examinant ce document, on éprouve un singulier mécompte. On reconnaît qu'alors le territoire cadastré n'excédait pas 7,326,000 hectares ou moins d'un septième de la surface de la France ; et le tableau de Hennet, reproduit par Chaptal, sans en indiquer l'origine, est établi sur l'hypothèse que les 44,675,000 hectares restant à cadastrer, et formant les six autres septièmes du royaume, étaient parfaitement

identiques avec les premiers, tant dans la nature que dans la destination de leurs terres. Conséquemment cette similitude n'avait d'autre base, pour chaque centaine d'hectares, que le cadastre de 14 d'entre eux, d'où l'on déduisait celui de 86, qui était inconnu. En faisant ce travail, Hennet avait prétendu seulement indiquer la forme du tableau général qu'on pourrait exécuter après l'achèvement du cadastre; et il croyait si peu que les chiffres qu'il hasardait, seraient présentés au bout de deux ans comme des nombres réels, qu'il commença son énumération en disant : « Si l'on pouvait tirer de ces résultats partiels, des inductions générales, voici quelle serait, à la fin du cadastre, la Statistique territoriale du royaume. » Il lui était impossible de présenter plus clairement le caractère hypothétique de ce tableau ; et d'ailleurs, il suffisait, pour s'en convaincre, d'en examiner la construction.

L'inventaire de la production agricole qu'on trouve dans le même ouvrage, n'a pas une plus grande valeur que la détermination des surfaces. L'auteur annonce qu'il en a tiré les chiffres des états fournis au gouvernement pendant 14 années consécutives ; il s'ensuivrait que ces documents remonteraient jusqu'en 1805, et comprendraient toute la période impériale avec le commencement de la Restauration. Mais alors comment n'en aurait-on fait aucun usage dans l'Exposé sur la situation de l'Empire, au commencement de 1813 ; œuvre de Statistique, où d'aussi importants résultats eussent nécessairement pris place? Il est certain qu'on ne possédait alors rien de semblable ; et il faut croire que cet inventaire a été établi d'après les Aperçus de l'état des récoltes, qui sont envoyés chaque

année au Ministre par les Préfets, et qui sont bien plutôt des documents administratifs que statistiques, puisqu'ils ne résultent que d'appréciations faites en masse à tout hasard. Cependant, et quoiqu'on ne puisse attribuer aucune autre source à cet inventaire, lorsque nous en avons vérifié les chiffres, en les comparant à ceux des originaux, ils se sont trouvés tout à fait différents ; et la meilleure opinion qu'il soit possible d'en avoir, c'est qu'ils ont été remaniés pour en former des moyennes arbitraires, dans lesquelles on ne peut reconnaître les nombres officiels.

Nous n'avons pu nous dispenser de citer, quoiqu'à regret, cet exemple notable de la méthode d'induction, parce qu'il montre comment des hommes recommandables se laissent entraîner sur la pente qui conduit du connu à l'inconnu ; et comment, pour la satisfaction de compléter quelques chiffres vrais par des chiffres déduits, spécieux et trompeurs, ils s'exposent à la dure alternative de faire douter de leur sincérité ou de la rectitude de leur jugement. La seule excuse qu'ils puissent avoir, est la multiplicité des exemples de ces opérations fallacieuses, qui semblait alors autoriser cette étrange manière de rechercher la vérité.

Le choix d'une méthode rigoureuse est non-seulement nécessaire pour conduire une exploration statistique à des résultats incontestables, il est même essentiel à la possibilité de son exécution, et l'on peut, malgré toutes sortes d'avantages, échouer dans une telle entreprise, par l'unique effet d'une mauvaise méthode, qui suscite des obstacles qu'aucun pouvoir ne saurait surmonter. Deux fois cette seule cause l'a emporté sur la volonté de Louis XIV et sur

celle de Napoléon, en rendant inefficace le projet d'une Statistique de la France. A la fin du dix-septième siècle, et au commencement du dix-neuvième, lorsqu'on projeta cette œuvre difficile, au lieu d'en concentrer l'exécution, en appelant de toutes parts les matériaux qui devaient servir à la composer, on s'opiniâtra à la faire exécuter simultanément dans les provinces et dans les départements, imaginant que l'on pourrait former une Statistique générale de toutes ces statistiques partielles. Il en fut tout autrement.

Nonobstant la domination altière des souverains qui avaient prescrit ces travaux, et malgré l'intérêt qu'ils leur accordaient personnellement, un très-petit nombre de ces Statistiques locales furent achevées ; plusieurs restèrent incomplètes, et la plupart ne furent pas même commencées. Il y en eut quelques-unes faites avec un talent remarquable, mais en les rapprochant les unes des autres, on n'y trouve point d'unité de composition. Chaque Intendant, chaque Préfet se croyant, par sa haute position, affranchi de la contrainte qu'un programme général lui imposait, fit tout différemment afin de faire beaucoup mieux, et réussit seulement à rendre son travail à peu près inutile, puisqu'il ne peut être comparé à aucun autre.

Ainsi le défaut de méthode réduisit, à cent ans de distance, les Mémoires des Intendants de la Monarchie de Louis-XIV, et les Statistiques des Préfets de l'Empire, à un très-médiocre intérêt de circonscription, et les empêcha de jeter la moindre lumière sur la grande unité nationale de la France.

CHAPITRE IV.

OPÉRATIONS DE LA STATISTIQUE.

Les opérations de la Statistique ont pour objet de faire surgir, de rassembler et d'élaborer les Faits numériques dont la connaissance importe aux intérêts de la société. Elles sont fort étendues dans les grands États de l'Europe, qui ont un vaste territoire et une nombreuse population. Elles sont surtout fort difficiles, parce que la recherche de la vérité, qui est le noble but qu'elles se proposent, rencontre mille obstacles que sèment sans cesse l'ignorance, les préjugés, les préventions, l'incurie, les intérêts hostiles, et les mauvaises passions.

Ces opérations sont principalement : Le cadastre du territoire, le recensement de la population, le relevé des actes de l'État civil, le cadastre de la production agricole et industrielle, et les enquêtes administratives. Nous dirons quelque chose de chacune d'elles.

I.—Le cadastre est le lever géométrique de la surface du pays ; son but est de déterminer l'étendue de cette surface, la nature des terres, leur destination, et la valeur de leurs produits, afin de pouvoir apprécier avec certitude les res-

sources de l'État, sa richesse agricole, et les revenus imposables auxquels l'impôt doit être exactement proportionné.

Son origine remonte à la plus haute antiquité. Des témoignages historiques et graphiques ne laissent pas douter que les terres de l'ancienne Égypte ne fussent cadastrées. Les registres des Babyloniens, et ceux des Phéniciens, compulsés les uns par Bérose, au temps d'Alexandre le Grand, et les autres par Sanchoniathon, pendant le règne de Salomon, paraissent avoir contenu, outre les Faits historiques et religieux, des détails qui supposen l'existence du cadastre des terres de l'Asie orientale, aux époques les plus reculées des annales du globe. Hérodote confirme cette conjecture en nous montrant cette opération comme une pratique usuelle de l'administration des anciens rois de Perse. Il raconte (1) que Darius ayant imposé une taxe de 400 talents, ou deux millions et demi de francs, aux villes grecques de l'Asie Mineure qu'il venait de soumettre à sa domination, des réclamations s'élevèrent à l'occasion de la répartition de cette contribution de guerre. Pour y faire droit avec équité, Artapherne, frère du monarque, et satrape de cette partie de l'empire, fit mesurer par parasanges carrées, de 8,615 mètres carrés, les propriétés des territoires nouvellement annexés; et il fit consigner les résultats de ce cadastre dans un tableau qui permit d'établir la quote-part que devait payer chaque contribuable, proportionnellement à la valeur de ses biens. Il prévint ainsi, pour le présent et pour l'avenir, toute injustice et toute plainte. L'idée de cett

(1) Hérodote, l. III, c. 90 ; l. VI, c. 4.

opération, et les moyens scientifiques de son exécution, nous enseignent que les peuples asiatiques, appelés Barbares par les Grecs, étaient en possession, il y a vingt-trois siècles, d'une administration civile mieux ordonnée que celle de la plupart des États de l'Europe moderne.

Les historiens d'Alexandre nous informent que, lors de son expédition, il emmena avec lui Diognète et Beton, géomètres-arpenteurs, qu'il chargea de mesurer le territoire des provinces conquises, et l'on sait encore qu'il fit faire, par des gens habiles, la description de ces provinces. Leur ouvrage, qui était un cadastre amplifié, fut consulté par Aristobule et par Ptolémée, quand ils écrivirent l'histoire du conquérant, peu d'années après sa mort.

Jules César suivit l'exemple d'Alexandre, et se fit accompagner, pendant ses campagnes dans la Gaule, par trois géomètres grecs, qui avaient la mission de faire le cadastre du pays. Il en fut encore ainsi des Arabes, quand ils établirent leur domination en Espagne.

Dans l'Europe occidentale, l'institution du cadastre semble avoir devancé, au moyen âge, celle du recensement. Quand les Normands subjuguèrent l'Angleterre, ils y trouvèrent les terres cadastrées ; et tout annonce que c'était un vestige de la civilisation romaine, qui avait résisté à l'invasion des Danois et des Saxons. Guillaume le Conquérant ne manqua pas de se servir de ce moyen d'administration et d'en étendre l'application.

Un cadastre existait dans les deux Castilles à une époque très-ancienne ; et peut-être appartenait-il à la domination des Arabes ou même à celle des Romains.

Il y en avait un en Belgique, dès 1317 ; Charles-Quint

en fit faire un nouveau en 1517; on en exécuta un autre en 1631; c'est celui qui existait encore en 1794, lors de l'invasion française (1).

En Lombardie, comme jadis en Égypte, le besoin de l'irrigation des terres et de l'endiguement des fleuves, fit sentir de bonne heure la nécessité de répartir les eaux d'arrosage, ainsi que les charges des travaux hydrauliques, suivant l'étendue des terres et la richesse des propriétaires; et, de cette nécessité sortit, il y a plusieurs siècles, un cadastre parcellaire, qui fut dans la suite imité par le Piémont.

En France, les provinces orientales, héritières des traditions romaines, furent les premières où le cadastre fut essayé à des époques très-anciennes. Il y avait, en Dauphiné, de temps immémorial, un cadastre nommé Péréquaire, sans doute du mot Péréquation. Le roi Charles V le fit reviser en 1359. Il existait en Languedoc quelque chose d'analogue sous l'appellation de Compoix. L'Agénois, le Condomois, la généralité de Montauban étaient déjà cadastrés au dix-septième siècle; et parmi les projets d'améliorations, que Colbert avait formés, il y en avait un d'arpentage de tout le royaume qui devait égaliser la taille réelle, et rendre possible son application à toutes les propriétés foncières, sans distinction.

Quand les Économistes eurent ramené l'attention publique sur la nécessité d'une réforme du système des impôts, le contrôleur général Bertin reconnut que le seul remède était l'établissement du cadastre; et un Édit du 21 novem-

(1) Rapsaet.

bre 1763 en prescrivit l'exécution, ordonnant qu'il comprendrait tous les biens-fonds, même ceux du domaine royal, des princes, de la noblesse et du clergé.

Les grands et puissants intérêts que cette mesure menaçait, en empêchèrent l'exécution. Mais l'impossibilité de subvenir aux dépenses publiques en laissant le Tiers-État supporter seul le fardeau des impôts, obligea le ministère à revenir au projet d'un cadastre général. On l'appuya par l'exemple des heureux effets obtenus d'un essai fait, en 1771, dans l'élection d'Angoulême, où cette opération avait fait cesser les procès sans nombre et les emprisonnements pour délits fiscaux, qui avaient lieu précédemment. Il fut reconnu de plus, en 1777, que les deux vingtièmes et les quatre sols pour livre établis sur les biens fonciers, étaient atténués considérablement par de fausses déclarations, et, en effet, ils ne produisaient que 54 millions, ce qui supposait que le revenu imposé ne s'élevait qu'à 860 millions. Une opération cadastrale, consistant dans la vérification des biens de fonds, fut donc établie. Quoiqu'elle ne se fît que sommairement, on ne put, en dix ans, l'exécuter que dans 4,902 paroisses. C'était seulement 1/5 de celles qu'on devait explorer, ou plus exactement 22 sur 100. Il restait à étendre la vérification dans 22,308; et encore, ne s'agissait-il pas dans ce travail des provinces qui portaient le singulier titre d'étrangères, ni de celles qui avaient le privilége d'être imposées par leurs États. Néanmoins il fut prouvé, par ce commencement d'investigation, que si les opérations avaient été terminées, le trésor public aurait obtenu 84 millions au lieu de 54, ou plus de moitié en sus.

En 1782, cet utile travail fut abandonné, par suite de l'opposition qu'apportaient à son exécution les Parlements, qui le considéraient comme attentatoire au droit qu'ils s'arrogeaient, de juger de la nature et de la quotité de l'impôt, et d'empêcher qu'il ne s'étendît aux biens des deux ordres privilégiés.

Mais en 1789, lorsque Louis XVI convoqua les États généraux, les assemblées électorales consignèrent, dans les cahiers de leurs doléances, le vœu de la création d'un cadastre, consistant en un arpentage de tous les biens fonciers, avec l'estimation détaillée de ces biens. Soixante-treize assemblées électorales de la noblesse et cinquante-huit du tiers état exprimèrent ce vœu.

L'Assemblée nationale consacra le principe de la création du cadastre, par un décret du 16 septembre 1791. Ce ne fut toutefois qu'en 1803 que le Gouvernement consulaire ordonna et fit commencer l'arpentage des communes et l'évaluation des cultures. Mais par malheur, cette opération fut faite en masse et non par parcelles, seule méthode exacte et utile. Après avoir suivi pendant cinq ans cette mauvaise route, on l'abandonna en 1808 pour adopter enfin le cadastre parcellaire ou par propriétés. Quand l'Empire s'écroula, 6,521 communes avaient été cadastrées. C'étaient 16 sur 100. Les dépenses s'étaient élevées à 36 millions.

Il s'en fallut de bien peu que la Restauration ne détruïsît le cadastre avec les autres opérations de la Statistique. Ses orateurs le stigmatisèrent dans les chambres comme une conception gigantesque de Bonaparte, et un fléau fiscal introduit furtivement dans les institutions de la

France. Le despotisme impérial, disaient-ils, a établi la conscription des terres et celle des hommes. Exemple frappant de l'ignorance profonde des hommes qui gouvernaient alors le pays, et qui savaient si mal son histoire qu'ils attribuaient à Napoléon une œuvre projetée par Colbert sous la monarchie du grand roi, et dont l'exécution avait commencé sous Louis XVI, qui s'en était occupé lui-même avec l'intérêt qu'il portait aux sciences géographiques.

Défendu par quelques hommes éclairés, le cadastre échappa à la proscription qui frappa la Statistique. Plus tard, le ministre Louis, se prévalant de son utilité financière, obtint qu'il fût continué ; mais ses opérations furent tellement entravées, qu'en 1830 elles ne s'étendaient guère qu'à la moitié du royaume. A dater de cette époque, elles firent de grands progrès. En 1834, elle embrassait 38 millions d'hectares, et dix ans après, en 1844, 14 millions de plus étaient arpentés. En 1847, sur 37,095 communes, il y en avait seulement 572 dont les opérations n'étaient pas terminées. Il fallait même réduire ce nombre à 234, attendu que 338 appartenaient à la Corse, dont le cadastre n'a commencé qu'en 1843. En 1852, enfin cette immense opération a été finie, et il ne reste plus qu'à la perfectionner.

On remarquera que par des réunions successives, les communes, qui étaient au nombre de 40,000, ont été réduites de 1/13, ce qui rend leur existence plus forte, leur administration plus facile et leur Statistique moins complexe.

Aucun autre pays de l'Europe ne possède un cadastre

aussi vaste et aussi parfait, il embrasse une surface de 53,049,517 hectares ou 26,856 lieues carrées anciennes (1).

La Statistique obtient de ce magnifique travail toutes les bases fondamentales de ses opérations, notamment : la division physique et politique du territoire, la topographie agricole, la distribution de la population et la répartition de l'impôt. C'est le défaut de cadastre, qui prive les Iles Britanniques d'une Statistique rationnelle; et il faut reconnaître que le nôtre, malgré quelques défectuosités qui lui sont reprochées, est l'un des plus beaux monuments de la civilisation française du dix-neuvième siècle.

II. — Les recensements sont des opérations statistiques servant à dénombrer les habitants d'un pays : par individus et par sexes, par feux ou familles, par paroisses ou communes, par districts ou arrondissements, par provinces ou départements, et enfin par régions, pour arriver à la constatation de la population totale.

L'objet des recensements est, comme on le voit, de connaître cette population. C'est une nécessité impérieuse pour administrer et pour gouverner régulièrement un pays. Ne pas s'y soumettre, c'est prendre pour guides des actes de l'autorité, le hasard et l'arbitraire.

Les recensements sont une institution qui remonte aux temps primitifs. L'histoire, d'accord avec la raison, nous enseigne que, quand les hommes se réunirent en société,

(1) Cette étendue n'est portée qu'à 52,153,149 hectares, dans un document officiel, mais nous avons lieu de croire que ce n'était pas le chiffre final, comprenant, pour chaque département, les fractions d'hectare.

la première chose qu'ils firent, fut de se compter. On en trouve un témoignage dans le Pentateuque, où l'énumération des Patriarches et de leurs familles indique un dénombrement par individus, par sexes et par âges. On sait que cette dernière particularité échappe encore à nos Statistiques modernes.

Aucun des recensements de l'Égypte, sous les Pharaons, ne nous a été transmis par les historiens grecs; mais une foule de nombres partiels, rapportés dans leurs écrits, ne laissent point douter qu'il n'y eût des dénombrements très-soignés des différentes classes d'habitants. On y apprend, par exemple, que l'effectif des milices égyptiennes était de 405,000 hommes, et que la caste militaire, qui les fournissait exclusivement, s'élevait à 2,250,000 personnes, de tout âge et de tout sexe, formant probablement le tiers de la population totale.

Le recensement des Hébreux, exécuté par Moïse dans le désert du Sinaï, fut fait incontestablement d'après les traditions égyptiennes. C'est le plus ancien de tous les documents statistiques parvenus jusqu'à nous; il n'a pas moins de trente-quatre siècles. On trouve plusieurs autres dénombrements mentionnés ou même détaillés dans la Bible; et l'on ne peut douter que cette opération ne fût une institution gouvernementale d'Israël, puisque, dans le livre des Chroniques, il est dit que le dénombrement fait par Joab, qui remplissait les fonctions de ministre de la guerre, n'ayant pu être terminé, il ne fut pas inscrit parmi les recensements enregistrés dans les annales du règne de David. Cette insertion donnait la consécration officielle comme celle dans notre Bulletin des lois.

La civilisation grecque était l'œuvre d'hommes d'un génie trop puissant pour négliger de faire servir ce rouage utile au mouvement social. L'action des gouvernements populaires helléniques exigeait que l'on comptât perpétuellement, dans la place publique, les citoyens; et leur nombre était le premier élément de toute solution des affaires de l'État.

Il en fut encore ainsi à Rome, où cette opération fut pratiquée pendant huit cents ans, au milieu de toutes les vicissitudes qui changèrent tant de fois la face de la république. Les totaux généraux de trente-six dénombrements nous ont été conservés par les historiens, et sont au premier rang des chiffres les plus curieux de l'antiquité.

Il faut toutefois remarquer que chez les peuples anciens cette opération ne ressemblait point à celle que nous exécutons. C'étaient bien moins des recensements de la population que des contrôles militaires de la levée en masse sur laquelle le pays devait compter pour sa défense. On n'y comprenait que les citoyens; les femmes, les enfants, les esclaves des deux sexes n'y étaient point énumérés. Néanmoins, on peut découvrir dans les chiffres des dénombrements des peuples de l'antiquité, des notions très-intéressantes sur l'économie sociale des temps les plus reculés, et même on peut en trouver qui, après vingt-cinq à trente siècles, sont encore tout à fait nouvelles.

L'institution du recensement n'appartenait pas uniquement aux nations célèbres, qui nous ont transmis les plus belles traditions de la société civile. Elle existait même avant l'invasion romaine de la Gaule, chez les tribus celtiques qui habitaient les régions orientales de ce pays.

Quand César s'empara du camp des Helvétiens, il y trouva un recensement nominatif, divisé en deux catégories : l'une comprenant les guerriers, et l'autre les vieillards, les femmes et les enfants (1). C'est le premier document statistique que notre pays puisse revendiquer ; il date de 1900 ans.

Après le partage de l'Empire romain par les barbares du Nord, on découvre encore quelques vestiges d'opérations administratives, qui supposent des dénombrements. Mais il n'y eut plus rien de semblable lorsque la Féodalité eut morcelé chaque territoire en une multitude de fiefs seigneuriaux ou ecclésiastiques. Il y a, par cette cause fatale, une lacune de plusieurs siècles dans l'histoire de la Statistique.

En France, où presque toutes les institutions datent de Louis XIV, celle des recensements a ce règne pour première époque. Le projet en fut préparé par Colbert, élaboré par Vauban, et prescrit, en 1700, par le roi lui-même. Un autre fut entrepris en 1762, sous Louis XV, et un troisième, en 1784, sous Louis XVI. Ce dernier fut dressé par M. Necker, d'après la proportion des naissances qu'il estima devoir être de 1 sur 25.75 habitants, et non pas 1 sur 25, comme on l'a dit récemment par une singulière inadvertance qui a perverti tous les chiffres officiels.

La population étant devenue, lors de la révolution, la base légale de l'élection politique, beaucoup de localités, qui voulaient avoir une grande quantité de fonctionnaires ou de représentants, exagérèrent énormément le nombre

(1) César, l. I, c. 5.

de leurs habitants. On réussit mal à constater ce nombre, quand on voulut exécuter pour la première fois, la loi du 22 juillet 1791, qui venait d'ériger en une institution de l'État le recensement de la population de la France. Ce ne fut que dix ans après qu'on parvint à mieux faire. Les recensements, à dater du commencement du siècle, furent bien supérieurs à ceux de l'ancienne monarchie, soit à l'égard de leur exactitude, soit relativement à l'étendue de leurs détails. Ils sont au nombre de onze. Le Gouvernement consulaire, l'Empire et la Restauration en ont fait chacun trois.

Pendant la première période, il y en eut deux bien exécutés; pendant la seconde, un seul, et pendant la troisième, deux. Les recensements défectueux ou illusoires ont eu lieu en 1811, 1816, 1826 et 1836. Les meilleurs sont ceux de 1801 et de 1831, précisément à des époques où l'on ne devait en attendre que de médiocres. Ces différences montrent que ces grandes opérations ne sont pas moins difficiles qu'importantes, et qu'il faut, pour réussir à les bien exécuter, un concours de circonstances favorables, et des soins laborieux, actifs et intelligents. Aussi, n'a-t-on pas fait de recensement en Portugal, depuis 15 ans, et en Espagne, depuis 44.

Un recensement complet doit faire connaître :

1° Le sexe des habitants ;

2° Leur âge ;

3° Leur état civil ;

4° Leurs professions, états, fonctions : agriculteurs, industriels, etc. ;

5° Leur capacité politique ;

6° Leur culte ou communion religieuse;

7° Leur qualité de propriétaire foncier ou manufacturier.

Les opérations du recensement doivent être faites par une constatation à domicile du nombre des personnes composant chaque famille. Il est essentiel qu'elles soient exécutées simultanément dans toutes les parties du pays. La vérification de leurs résultats doit être confiée uniquement à des magistrats qui puissent les comparer aux documents antérieurs, et s'éclairer de toutes les pièces dont il est possible de tirer des moyens de contrôle.

Les recensements, qui semblent devoir être des opérations très-simples et très-faciles, puisqu'ils se composent de la collection de Faits numériques évidents, trouvent cependant, dans leur exécution, de très-grands obstacles, qu'il importe de signaler.

1° Souvent les populations frappées à tort ou à raison, de la crainte que les recensements ne soient des moyens d'établir de nouveaux impôts, se répandent contre eux en murmures, et contrarient ou empêchent leurs opérations. Le roi David et le ministre des finances, Humann, ont éprouvé ce contre-temps à une distance de près de vingt-neuf siècles.

2° Parfois l'autorité, intimidée par l'effet de l'opinion populaire, s'abstient de faire recenser la population et s'efforce de remplacer par des artifices de calcul, les chiffres vrais que l'opération devait lui donner. Cette mesure défectueuse a été prise deux fois en France depuis le commencement du siècle. La première fois, en 1811, sous l'Empire, dont la vigueur s'affaissait; la se-

conde, en 1826, sous la Restauration, pendant le ministère inepte de M. de Corbière.

3° Un recensement bien préparé peut être manqué par l'effet de quelque mauvaise disposition administrative, qui a passé inaperçue. Ainsi, en 1836, deux monosyllabes ajoutés par un subalterne à la circulaire du ministre, qui prescrivait des mesures rationnelles pour l'exécution du recensement général, suffirent pour fausser tout le travail. Ces deux mots substituèrent le domicile de droit au domicile de fait, qui seul devait faire loi. Par cette inconcevable altération, les enfants en nourrice, les militaires au drapeau, les familles à la campagne, les voyageurs à l'étranger, les navigateurs voguant dans un autre hémisphère, furent inscrits comme présents dans les lieux dont ils ressortissaient originairement. Il s'ensuivit une confusion inextricable.

4° Aux appréhensions chimériques, qui font considérer les recensements comme les précurseurs de nouvelles taxes, se joignent parfois des motifs plus réels. Plusieurs impôts sont proportionnels à la population des villes où ils sont perçus et ils s'accroissent avec elle. Cette disposition porte quelquefois des autorités municipales à dissimuler un certain nombre des habitants, dont s'augmente progressivement la population de leurs cités ; elles évitent ainsi d'être rangées par le fisc dans une catégorie dont les taxes sont plus élevées.

5° Il est presque impossible de relever l'âge des personnes avec quelque exactitude, parce que les unes l'ignorent, et que les autres le cachent. Les femmes surtout le déclarent difficilement ; aussi M. Rickmann, qui a exécuté

les recensements de l'Angleterre pendant quarante ans, disait qu'il n'avait jamais pu réussir à cet égard, même dans sa propre maison, où il n'avait pu découvrir quel était au juste l'âge de sa femme et celui de sa servante.

6° D'autres motifs jettent souvent des incertitudes dans la déclaration des professions des classes inférieures. En 1831, lors de l'invasion du choléra à Paris, il fut enregistré, parmi les décès des femmes, un nombre extraordinaire de couturières. Rien n'expliquant, dans cette profession, une si grande mortalité, nous dûmes vérifier ce fait; et il fut constaté que ces malheureuses faisaient un tout autre métier que celui dont elles avaient fait la déclaration.

7° Mais un empêchement plus puissant à la rectitude des recensements, est le mouvement perpétuel des populations des villes et surtout des grandes capitales. Quoi qu'on fasse, on ne peut savoir quel est le nombre exact des habitants de Londres et de Paris. L'usage de plus en plus commun d'aller passer la belle saison à la campagne, prive cette dernière métropole de 100,000 personnes; et, au contraire, l'éducation publique centralisée, les émigrations d'ouvriers des provinces, les immenses entreprises de construction lui donnent une population flottante de plus de 200,000.

Ces obstacles, quelque puissants qu'ils soient, ne doivent point arrêter un gouvernement éclairé; car, les efforts qu'il fera pour les surmonter seront récompensés par la certitude de ses calculs, par la rectitude de ses mesures et par la justice de ses décisions.

III. — Les mouvements de la population sont les mutations perpétuelles qui rajeunissent les nations, les main-

tiennent ou les accroissent, et font succéder, de siècle en siècle, des générations nouvelles à de vieilles générations. Ce sont, en deux mots, l'œuvre de la fécondité humaine et celle de la mort, exprimées par des termes numériques, que résument les registres des actes civils de toutes les parties d'un pays. Ces actes constatent, avec les formalités de la justice, les naissances, les mariages et les décès, et ils tiennent compte de leurs circonstances principales. Leur importance est très-grande; car, par la preuve de l'origine, les uns fixent la position sociale des hommes, tandis que les autres, par la production d'un acte mortuaire, déterminent la transmission des plus riches héritages. Ainsi, la vie civile est réglée par eux; et ils se dressent, comme des jalons, aux deux extrémités de l'existence. Leur rôle, dans la vie publique des peuples, est encore supérieur. Le nombre des naissances et des décès, soit relativement aux époques antérieures, soit comparativement à d'autres contrées, caractérise la civilisation d'un pays et l'action de son gouvernement. Cela est si vrai qu'un chiffre de mortalité étant donné, sans aucune indication locale, un statisticien discernera, par son seul rapport à la population, s'il énumère les décès d'une province du royaume de Naples ou des États Romains, ou bien ceux d'un comté d'Angleterre ou d'un département de la France.

Quoiqu'une partie des États de l'Europe soit encore privée, de nos jours, de la connaissance essentielle des mouvements de leur population, il y a vingt-quatre à vingt-cinq siècles que déjà on employait divers moyens pour ne pas demeurer dans cette ignorance. Un usage religieux,

qui remontait au temps de leurs rois, permettait aux Athéniens de savoir positivement le nombre des naissances et celui des décès qui avaient lieu dans l'année. Chaque fois qu'un enfant naissait, on était tenu d'offrir à la prêtresse de Minerve une mesure de froment, et on lui en donnait une d'orge quand quelqu'un mourait (1). A Rome, une loi de Servius Tullius prescrivait qu'on portât une pièce de monnaie, à chaque naissance, dans le temple de Junon Lucine; une à chaque décès, dans le temple de la déesse Libitine; et une, dans le temple de la déesse Juventa (2), pour chaque jeune homme qui prenait la robe virile. Ces coutumes devaient être bien anciennes, puisqu'elles avaient probablement devancé l'usage de l'écriture chez les Grecs et les Romains.

Au moyen âge, les ecclésiastiques, dépositaires de toute science, furent chargés de constater les mouvements de la population, qui d'ailleurs étaient plutôt considérés comme des actes religieux que comme des actes civils. En 1789, l'Assemblée nationale chargea les Maires des communes de ces graves fonctions. En Angleterre, l'église établie a conservé jusqu'en 1836 cette magistrature; mais les inconvénients de la séparation des dissidents, qui refusaient de s'y soumettre, détermina le Parlement à instituer une administration spéciale, chargée de constater les naissances, mariages et décès, et d'en supputer les nombres. Son rapport annuel, publié officiellement, est le meilleur document statistique du Royaume-Uni. Il est vivement à souhaiter que

(1) Arist., *Econ.*, l. II.
(2) Denys d'Hal., l. IV, 1.

l'exemple des deux premiers peuples de l'Europe occidentale, soit imité par les autres puissances du continent, et que ces actes, qui constatent l'économie sociale des peuples, soient partout considérés, ainsi qu'ils le sont avec raison en Allemagne, comme des attributions essentielles de l'autorité municipale.

IV. — La Statistique agricole. La subsistance des peuples étant la première condition de leur existence, il semble qu'aucun des éléments de la société ne devrait être mieux connu. Il en est en réalité tout autrement. Voici l'explication de cette contradiction singulière. Jadis, quand l'agriculture était l'unique profession des hommes, chaque chef de famille pourvoyait aux besoins des siens par le produit de sa culture, dont il proportionnait la quantité au nombre de ses enfants; et la sollicitude paternelle tenait lieu de la prévoyance de l'État. Les temps sont bien changés. Dans nos sociétés modernes, l'agriculture n'est plus la destination commune de toute la population; elle n'en occupe que quatre sixièmes en France, un tiers en Angleterre, un quart en Hollande, et c'est généralement la moindre partie des habitants qui nourrit la plus considérable. Il s'ensuit que la mesure de la consommation, qui était autrefois parfaitement déterminée dans chaque famille, est actuellement inconnue dans chaque État, et que la production qui doit y satisfaire ne peut se développer qu'au hasard, sans autres guides que les prix des marchés, indices variables, incertains et trompeurs.

On pourrait croire que des notions positives seraient une acquisition superflue, parce que la culture et la production ont atteint partout leurs dernières limites, et ne peu-

vent pas être plus étendues qu'elles le sont. Les faits contredisent cette opinion. La France et la Suède ont presque doublé en cinquante ans leurs récoltes de céréales; et ce prodige n'est même pas impossible à l'Angleterre, qui, pourtant, ne cesse de craindre la disette; les quelques boisseaux de pommes de terre que nos cultures produisaient, il y a un demi-siècle, se sont multipliés comme les pains de l'Évangile, et forment une masse de 100 millions d'hectolitres. Dans une génération nos lins et nos chanvres pourront donner autant de tissus que les cotons des États-Unis, et revêtir à leur tour, et avec plus d'avantage, les peuples des deux hémisphères, dont l'industrie est moins avancée. Il est donc essentiel de connaître la production par une constatation certaine et complète, d'abord pour juger si elle est suffisante, et ensuite pour savoir de combien on doit l'augmenter. Ce sont là des données indispensables pour décider jusqu'à quel point il faut recourir aux produits étrangers, ou bien demander une plus grande abondance au sol du pays. C'est l'alternative qu'offrent, en Angleterre, la question des céréales et, en France, celle des bestiaux. L'une et l'autre sont évidemment des problèmes de Statistique.

Mais autant il était facile jadis, à chaque famille agricole, de fixer l'équilibre entre sa production et sa consommation, autant il est difficile aux gouvernements des vieilles sociétés, de régler cet équilibre d'après des bases numériques. Rome, sous les empereurs, vivait, au jour le jour, de l'importation des grains de la Sicile et de l'Égypte; et sans chercher si loin des exemples, Londres, avec ses deux millions d'habitants, est à présent soumise

à ce régime dont les éventualités sont vraiment effrayantes.

En France, la nécessité d'une Statistique de l'agriculture était reconnue depuis longtemps; et tous les économistes s'efforçaient de suppléer à ce grand travail par des estimations hypothétiques. Enfin cette entreprise fut commencée, en 1834, sous les auspices de M. Hippolyte Passy, alors ministre du commerce; il fallut plus de six ans pour l'achever. Les études nouvelles et sérieuses dont elle fut le sujet conduisirent à considérer comme étant les principes de la matière :

1° L'extension des recherches jusqu'aux premiers éléments des nombres, afin d'arriver au plus haut degré de certitude possible ;

2° L'usage de tableaux dressés uniformément, remplis dans chaque localité par des chiffres, et certifiés par les fonctionnaires chargés de leur exécution ;

3° Une limitation de la nomenclature des objets de ces tableaux, restreinte à trente-six nombres tout au plus, afin que l'étendue et la complexité du travail ne donnassent ni motifs, ni prétextes pour trouver impossible de les exécuter ;

4° Un choix sévère, pour ne demander que des chiffres rigoureusement nécessaires, à l'exclusion de ceux que fournit une déduction infaillible, telle que la valeur totale des produits, qui est acquise dès qu'on sait quels sont leurs prix et leurs quantités ;

5° La multiplication des moyens de révision, de contrôle et de correction, appliqués à tous les résultats des opérations successives dont se composait l'investigation.

Le but et l'utilité de ces dispositions seront mieux ap-

préciés par leur application pratique que par leur simple énonciation.

Deux méthodes fort différentes pouvaient être employées dans l'entreprise de la Statistique agricole de la France : l'une, prompte et facile, consiste dans des estimations de toutes choses, faites en masse par départements, et par conséquent par inductions plus ou moins arbitraires ; l'autre, longue et compliquée, procède, au contraire, en recueillant, jusque dans les moindres localités, les données numériques qui lui sont nécessaires ; et c'est en agroupant les chiffres de tous les hameaux, de tous les villages, de toutes les communes, que sont formés successivement ceux des cantons, des arrondissements, des départements, des régions, et enfin, ceux du pays entier. Cette méthode fut jugée la seule rationnelle, et il fut résolu de la suivre, en exécutant, dans chacune des 37,300 communes de la France, un cadastre de son domaine agricole, un inventaire de ses produits ruraux, un recensement de ses animaux domestiques, et un tableau, par articles, de ses consommations. Pour atteindre ce but multiple, des instructions précises, péremptoires, lucides, furent adressées aux Préfets et transmises, par leurs soins empressés, à chacun des Sous-Préfets et des Maires, avec les modifications qu'exigeait la diversité des lieux. A ces instructions était joint un tableau-modèle, dont elles prescrivaient de remplir les colonnes par des chiffres exprimant en mesures métriques et en monnaie décimale : l'étendue de chaque espèce de culture, des prés, pâturages, pâtis, des bois et forêts selon leur appartenance ; la quantité et la valeur moyenne de chaque sorte

de produits annuels, et la quantité avec la valeur de chaque article de consommation. Au revers de ce tableau étaient indiqués : le nombre d'individus de chaque espèce d'animaux domestiques, la valeur de chacun d'eux et leur revenu annuel, moyen et total ; ces données étaient complétées par le chiffre des animaux abattus, et par tout ce qui est relatif à la consommation de la viande, soit en quantité ou en valeur, soit en totalité, soit par habitant.

Tous les termes numériques réclamés de chaque Maire ne s'élevaient qu'au onzième du nombre des questions statistiques qui leur furent adressées en 1810, et qui, trop multipliées, restèrent sans réponse. Mais, quelque limitées et simples que fussent ces données, le grand nombre de personnes appelées à les fournir dut faire prévoir le cas où leurs recherches ne trouveraient pas une capacité ou un zèle suffisant. Les instructions, qui investissaient le Maire de chaque commune de la mission d'en dresser le tableau agricole, statuèrent donc que s'il avait besoin de collaborateurs ou de suppléants, le Préfet désignerait, à cet effet, le directeur ou le percepteur des contributions directes, les agents forestiers, l'instituteur primaire ou tout autre fonctionnaire public, et qu'en outre, il réclamerait l'aide et le concours de tous les citoyens notables, particulièrement de ceux qui composent les comices agricoles et les sociétés d'agriculture. La confiance qui avait dicté cette disposition ne fut point déçue; et dans une multitude d'occurrences, des habitants des campagnes, des hommes éclairés, mais étrangers à ce genre de travail, des juges de paix, des médecins, des ecclésiastiques, prêtèrent volontiers leur assistance à ces

recherches, et leur donnèrent des soins assidus et dévoués.

Néanmoins, une si vaste entreprise exécutée pour la première fois, et lorsque les connaissances statistiques sont encore si peu répandues, dut rencontrer nécessairement de grands et nombreux obstacles. Dans quelques endroits, les enquêtes furent accueillies avec défiance, comme devant servir à quelque projet fiscal ; mais ces fausses idées ne s'accréditèrent point. En général, les difficultés surgirent dans les communes rurales : par la tendance à répondre plutôt par des mots que par des chiffres, — par le défaut de notions des mesures métriques, — par l'usage commun de caractères presque illisibles, — et surtout par la nouveauté du travail, qui faisait exagérer la puissance du moindre empêchement. Ailleurs, les difficultés eurent pour causes : l'opinion qu'une pareille entreprise ne pouvait être exécutée, comme le cadastre, que par des agents spéciaux et salariés ; — la prévention sans fondement, qui faisait regarder les Maires des campagnes comme incapables de faire un travail de chiffres ; — une disposition opiniâtre à modifier le plan général, d'après le point de vue particulier de chaque collaborateur ; — le défaut d'achèvement complet du cadastre, — et jusqu'à la nomenclature des différentes sortes de surfaces, cultures, pâtis ou bois, qui, dans un pays aussi vaste, ne peut être exempte de variations, d'incertitude et de confusion. Il n'est pas inutile de signaler ces difficultés, afin de les prévoir une autre fois, et d'en prévenir les effets. Pour obvier à celles consistant dans des omissions ou des erreurs de chiffres, les Préfets soumirent les tableaux des communes à des commissions de révision, formées par

cantons et par arrondissements, et à une commission centrale, instituée au chef-lieu du département. De grandes améliorations furent introduites dans le travail par ces réunions d'hommes, possédant à la fois la pratique de l'agriculture et la connaissance des localités.

C'est par l'ensemble de ces opérations et le secours de plus de cent mille collaborateurs, que furent recueillis environ dix-huit millions et demi de termes numériques, exprimant des Faits agricoles et sociaux inédits. Ces faits vérifiés, élaborés, groupés et condensés au Bureau de la Statistique générale, furent divisés de manière à former, premièrement, une géographie agricole de la France, indiquant par arrondissements, par départements et par régions, l'étendue de chacune des cultures, des pâturages et des bois, sa production en quantités et valeurs, et sa destination ; et secondement, une Économie agricole du territoire, énumérant tous les produits du sol, selon les lieux, et détaillant leur abondance, leur prix et leur consommation. Cette grande investigation statistique a fait connaître complétement l'agriculture du pays. Les États les plus éclairés de l'Europe en ont compris de suite toute l'utilité, car ils poursuivent, à travers de grandes difficultés, le projet d'en exécuter une semblable, par l'application des mêmes moyens dont l'indication détaillée leur a été communiquée, selon leur désir, par le gouvernement français. La généralisation de pareils travaux serait un immense bienfait ; elle préviendrait les disettes bien mieux que les greniers de réserve, puisqu'en montrant quelle est la production de blé de chaque pays, elle permettrait de savoir avec précision quelles ressources on doit attendre de

contrées où des récoltes excèdent habituellement la consommation.

V. — La Statistique de l'Industrie a beaucoup d'analogie avec celle de l'agriculture, dans les opérations qu'elle exige. Elle doit, comme elle, remonter aux premiers éléments de tous les nombres, et les recueillir dans chaque localité. Ses procédés de vérification, d'agroupement et de condensation des chiffres ne diffèrent pas essentiellement ; mais elle présente encore plus de difficultés quand on veut n'enregistrer que des faits dont la preuve est acquise, et qu'on rejette entièrement la méthode aisée et commune des déductions hypothétiques. Chez les grandes puissances industrielles, son étendue mettrait un obstacle absolu à sa publication, si l'on traitait d'une pareille manière toutes ses parties. Par exemple, en France, le nombre des patentés ou industriels de toute classe étant, en 1843, de 1,517,500 et devant dépasser maintenant 1,600,000, il faudrait, pour explorer en détail toutes les sortes d'industries, dresser autant de bulletins descriptifs qu'il y a d'établissements. Or, chacun de ces documents contenant environ 80 termes numériques, il y en aurait 128 millions dans une Statistique générale de l'Industrie de la France ; et si l'on y comprenait les Beaux-Arts et quelques professions demeurées en dehors de la loi, la masse des nombres à relever s'élèverait probablement au delà de 150 millions. C'est là sans doute l'obstacle qui a fait considérer comme impossible la Statistique de l'Industrie, et qui a même dissuadé d'entreprendre ses parties les plus accessibles et les plus importantes. En étudiant ce sujet profondé-

ment et en présence des difficultés dont il se complique, on a eu recours, pour le traiter, dans la Statistique de France, aux expédients que nous allons indiquer.

On l'a divisé en deux parties distinctes et séparées :

1° La Statistique des manufactures et exploitations ;

2° Celle des arts et métiers.

L'une est la description en chiffres de l'Industrie proprement dite, celle qui travaille et produit sur une grande échelle, et dont les ateliers occupent au moins 10 ouvriers.

L'autre est le tableau numérique de la petite Industrie, celle qui pourvoit à nos mille besoins, en se ramifiant à l'infini, et qui, le plus souvent, n'emploie que les bras de la famille, et n'a d'autre local que le foyer domestique.

La première partie a été traitée dans toute son extension. Chacun de ses établissements a été l'objet d'un bulletin spécial faisant connaître la commune où il est situé, son arrondissement, son département, les noms et qualités du propriétaire, la valeur de sa location, le montant de sa patente, la nature des matières diverses employées annuellement, leur quantité en nombres, en kilogrammes, en mètres ou en litres, la valeur moyenne de chacune d'elles, le prix de leur unité en francs et centimes, la valeur totale et la désignation des lieux de l'origine des matières premières. En regard on a exprimé la nature des produits fabriqués annuellement, leurs quantités, leurs valeurs partielles ou totales, et l'indication des débouchés ou lieux de destination de ces produits à l'intérieur ou à l'étranger. On a ensuite énuméré les ouvriers : hommes, femmes, enfants au-dessous de seize ans ; puis leurs salaires journaliers; enfin, on a décrit numériquement les différentes

pièces du mobilier industriel : machines à vapeur, moulins à eau, à vent, à manége ; nombre de chevaux, de mulets, de bœufs employés; nombre de fourneaux, fours, feux, mécaniques, métiers, broches et autres machines.

Il y a maintenant en France environ 40,000 établissements industriels de cette catégorie et consistance ; le surplus appartient à la classe des arts et métiers. Ceux-ci doivent être relevés en détail ; mais il est nécessaire d'en agrouper les chiffres, par localités d'abord, et ensuite par similarité d'objet. A cet effet, il faut réduire l'extrême étendue de leurs éléments primitifs, en les rapprochant pour en diminuer l'échelle. Cependant leur condensation ne peut pas égaler celle subie par l'agriculture, attendu que la variété bien plus grande des produits industriels, rend leur assimilation beaucoup plus difficile.

Quant à la classification générale des matières qu'embrassent la Statistique des manufactures et celle des arts et métiers, elle est dictée par le gisement des fabriques et par la nature de leurs produits. La Statistique par localités est une véritable géographie de l'Industrie ; — un cadastre territorial de ses établissements, qui sont les cités florissantes de cet empire ; — un recensement des ouvriers qui en sont la population; — un itinéraire des lieux où le commerce doit alimenter ses besoins innombrables et sans cesse renaissants. La Statistique, suivant la nature des objets manufacturés, est un inventaire par espèces et variétés, en quantités et en valeurs, des produits multiformes qui sortent de ces mines fécondes. Ces produits sont d'abord classés selon le règne auquel appartient leur matière première : ils sont minéraux, végétaux ou animaux. En-

suite ils sont énumérés dans chacune de ces trois catégories, en suivant les degrés d'élaboration dont ils sont susceptibles, depuis les plus simples jusqu'aux plus composés. Ainsi, en tête des laines, qui appartiennent à la classe des produits animaux, sont les laveries, les peigneries, où elles sont préparées; les filatures viennent ensuite, et, en dernier lieu, les manufactures où les tissus sont portés à leur perfection.

Sans doute, les détails de cette immense investigation sont, pour beaucoup de personnes, d'un médiocre intérêt ; et, par exemple, il importe peu au monde de savoir combien de bouteilles sortent d'une verrerie, et combien de matières diverses sont employées à leur fabrication. Mais cet établissement joint à ceux semblables, qui existent dans le département, la région, l'Empire, constitue une branche d'industrie importante et fort riche, indispensable à la consommation et au commerce, donnant à l'État un revenu considérable, aux ouvriers un travail bien rétribué et au pays l'un des éléments de sa prospérité industrielle. La Statistique est donc justifiée quand elle s'opiniâtre à élaborer des millions de chiffres, qui renferment des notions aussi essentielles, et qui consentent à lui livrer, pour prix de ses studieux efforts, l'histoire hiéroglyphique de travaux dont personne encore n'avait pu déchiffrer les secrets.

VI. — Les Investigations administratives ont pour objet, comme les grandes opérations que nous venons de décrire, la connaissance de quelques-uns des éléments de la société ou de quelque intérêt majeur, économique, financier ou politique. Mais leur exécution est infiniment

moins difficile, car les matériaux, qui leur sont nécessaires, existent déjà depuis longtemps, et servent habituellement aux besoins des services publics, tandis que pour le cadastre, les recensements, la Statistique de l'Agriculture et celle de l'Industrie, il faut créer chaque chose de toutes pièces. C'est une différence si considérable que les pays, qui ne possèdent point encore ces derniers travaux, peuvent à peine être comptés parmi ceux dont la Statistique est commencée.

Toutefois l'avantage de ces matériaux préparés à l'avance n'est pas toujours tel qu'on peut l'espérer ; il est arrivé plus d'une fois qu'au moment de s'occuper d'une branche d'administration importante, qu'on devait supposer bien connue, puisqu'elle est très-ancienne, on a découvert que les documents de ses archives ne peuvent être d'aucun secours, soit parce qu'ils sont annulés par de larges lacunes, soit parce qu'ils sont viciés par de graves erreurs. Si la Statistique ne les avait pas réclamés et pour ainsi dire mis en scène, ils eussent continué perpétuellement d'être nuls ou faux. Depuis la période impériale jusqu'en 1833, les tableaux officiels des enfants trouvés et toutes les citations qui en sont sorties n'ont cessé de justifier l'une de ces épithètes que pour mériter l'autre. Il n'en peut être ainsi quand les documents exécutés pour l'intérieur d'un service, sont destinés à participer à la Statistique générale du pays, et à sortir de l'obscurité pour paraître au grand jour de la publicité. Alors leurs chiffres sont élaborés, contrôlés ; et les faits qu'ils représentent, étant examinés avec soin, l'autorité pourvoit à réparer les erreurs, à réformer les abus, à introduire des améliora-

tions. C'est la Statistique qui met le Pouvoir dans cette voie, et qui lui signale l'occasion de bien faire. Déjà nombre de fois elle a rempli dignement cette mission.

Il y a des investigations administratives qui sont des œuvres considérables et d'un très-grand mérite.

Il faut particulièrement citer la Statistique criminelle, qui est le tableau de l'administration de la Justice en France; elle a pour matériaux l'instruction des procédures devant les tribunaux, et pour collaborateurs, les magistrats de tous les parquets. Elle a été instituée en 1825. L'auteur de ses premiers types est M. Guerry de Champneuf. Son successeur, M. Arondeau, leur a donné le plus haut degré de perfection.

Le répertoire des mouvements du Commerce extérieur est exécuté par l'administration des Douanes.

La Statistique des Établissements de bienfaisance et de répression a pour éléments les situations financières et les mouvements des hôpitaux et prisons de toute espèce, exécutés sous l'autorité et par les soins des Préfets. Ce grand travail, qui fait partie de la Statistique générale de la France, a été élaboré au Ministère du commerce; ses premiers types ont été tracés par M. le comte Duchâtel, qui avait alors ce département.

Enfin le Compte rendu général des finances est l'œuvre complexe de toutes les branches de l'administration centralisée. Ce vaste travail a reçu, pendant ces dernières années, de notables améliorations.

Toutes ces investigations sont annuelles; leurs développements sont proportionnés à leur importance, et leur supériorité les classe au premier rang de toutes les œu-

vres de Statistique entreprises depuis la renaissance de la science.

D'autres travaux moins étendus témoignent cependant des progrès de l'administration, dans la belle et utile carrière des investigations numériques. Tels sont : le Rapport des Ingénieurs des mines et celui des voies de communications, publiés par le département des travaux publics ; — le Tableau de la population et du commerce des colonies françaises, publié par le ministère de la marine ; — les Comptes rendus de l'Algérie, qui sont l'ouvrage du ministère de la guerre, et qui renferment des cartes inédites du plus grand intérêt ; — les Mouvements annuels de la population de Paris énumérant les décès, par nature de maladies, dans les hôpitaux et à domicile. Ce curieux travail appartient à la Préfecture de police qui le poursuit avec persévérance depuis 1830 ; il est exécuté par M. Trébuchet. Les villes chefs-lieux du département du Nord ont commencé en 1846, sous l'administration de M. de Saint-Aignan, à relever également leurs décès en détail, suivant les maladies auxquelles on les attribue. C'est un exemple qui sera probablement suivi dans les principales villes de l'Empire.

Une entreprise, qui, par le nom de son auteur et l'époque de son exécution, a jeté beaucoup de lustre sur la science, est la Statistique de la ville de Paris. Le Préfet de la Seine, M. de Chabrol de Wolvic, confia, en 1820, le soin de cette œuvre à notre illustre ami Joseph Fourier ; et les types des tableaux de cette Statistique ont été tracés par la même main qui a écrit la belle préface du grand ouvrage sur l'Égypte, et la Théorie de la chaleur. Fourier,

à qui l'Empereur avait confié les préfectures de l'Isère et du Rhône, quoique ce fût un savant du premier ordre, avait appris à l'école de l'expérience ce que Napoléon savait par une révélation du génie, c'est : « que la Statistique est le budget des choses; et que sans budget point de salut public. »

CHAPITRE V.

MOYENS D'EXÉCUTION DE LA STATISTIQUE.

La Statistique a des chiffres, des supputations, des formules, des types graphiques pour transmettre la connaissance positive des matières importantes qu'elle doit traiter. Elle emploie des opérations géodésiques et cadastrales pour mesurer les surfaces des terres et l'étendue des pays; — des recensements pour déterminer en détail le nombre d'habitants des communes, des arrondissements, des départements, afin d'arriver, au moyen de tous ces chiffres partiels, au grand total général de la population; — des tableaux annuels pour enregistrer chacun des mouvements de cette population, et découvrir le terme vrai de son accroissement; — des explorations par communes et par manufactures pour connaître la production agricole et la production industrielle, suivant la nature de chaque objet, son prix, sa valeur totale, les lieux de son origine et de sa destination; — et enfin une multitude d'autres opérations qui sont analysées, et enregistrées en dernier lieu dans des tableaux statistiques.

Ces tableaux sont des cadres divisés par des colonnes verticales, dans lesquelles on inscrit méthodiquement, sur

des lignes parallèles horizontales, les chiffres qui expliquent et développent un sujet quelconque d'Économie sociale. La première colonne, à gauche, contient la nomenclature des lieux ou celle des objets auxquels se rapportent les Faits numériques ; les colonnes suivantes expriment, par des nombres superposés, les détails de ces faits ; et la dernière d'entre elles, qui ferme le tableau, à droite, rassemble dans un total partiel les faits exposés dans chaque ligne. Chacune des colonnes est récapitulée partiellement dans une ligne de totaux, qui occupe le limbe inférieur du cadre, et qui se termine à droite par le grand total général. Des titres très-concis, s'il se peut monosyllabiques, sont en tête des colonnes et en indiquent la destination. On les subdivise souvent de manière à exprimer, dans la première ligne, une généralité, et à rassembler au-dessous, par une accolade, les différentes spécialités qu'elle renferme, et qui deviennent l'objet d'autant de colonnes séparées.

Les tableaux statistiques, considérés dans leur ensemble, sont, à vrai dire, des analyses logiques, figurées par des lignes qui expriment les divisions du sujet, et par des chiffres qui en énumèrent les éléments. Leur première condition, après celle de la véracité, est d'être clairs, précis, brefs, faciles à concevoir dans leur objet principal et dans la complexité de ses détails. Ils doivent répondre catégoriquement à toutes les questions essentielles qu'on leur adresse, et ne point exiger qu'on fasse de nouveaux calculs pour les comprendre. Pour réussir à leur donner ce caractère de lucidité, il faut que leur plan soit conçu, médité, combiné, comme celui d'une œuvre littéraire ou

scientifique, et qu'il soit soumis pareillement aux deux règles suprêmes de l'unité de composition et de la distribution des matières dans l'ordre logique des idées.

Les principes qui régissent la construction d'un tableau statistique isolé, s'appliquent rigoureusement à celle d'un nombre de tableaux plus ou moins considérable, et formant un ou plusieurs volumes. L'enchaînement de toutes les parties doit être le même; et, pour se convaincre que ces rapports peuvent être établis jusque dans un ouvrage exécuté sur la plus grande échelle, il suffit de parcourir la Statistique générale de la France dont les treize volumes pourraient être développés en un tableau unique, divisé et subdivisé à l'infini, comme l'arbre encyclopédique de Bacon, et ramifié, comme lui, suivant la filiation naturelle des choses. Ce tableau aurait une étendue de 775 mètres carrés.

Après le défaut d'authenticité de leurs chiffres, rien ne décrie plus les tableaux statistiques que leur construction confuse ou désordonnée. On voit, chaque jour, des compositions de cette sorte, où l'on amalgame au hasard des nombres sans aucun rapport entre eux. C'est encore moins l'ignorance que le faux savoir, qui produit ces mauvais ouvrages, d'autant plus regrettables que souvent ils rendent inutiles de bons matériaux.

Sans être aussi graves, d'autres défectuosités méritent cependant d'être signalées. L'une des plus communes est la grandeur démesurée des tableaux, qui permet à peine de les consulter. C'est ainsi qu'on les faisait sous le Consulat; et les archives de l'Empire en contiennent une collection dont chacun a une surface de plusieurs mètres carrés.

Toutefois, ces tableaux ne sont qu'ébauchés, les additions même n'en sont pas achevées. Ne pouvant les bien faire, on les faisait grands. Au lieu de ces colosses, ce sont des pygmées qui obtiennent, dans un pays voisin, la prédilection des statisticiens. Les tableaux qu'on y fait sont tellement petits qu'il y en a cinq ou six dans une seule page. Leurs dimensions étant variées comme à plaisir, on les symétrise à peu près, comme on faisait, au seizième siècle, des pièces de poésie, qui, par les mesures diverses qu'on leur donnait, traçaient des figures bizarres. Par cette manière de faire, on morcelle chaque sujet ; on en sépare les détails, et l'on fait de chacun d'eux un tableau microscopique. C'est de la statistique hachée. Une autre méthode, qui n'a point d'imitation en France, est l'introduction de longues légendes ou d'explications parasites, dans les colonnes d'un tableau. Ce mélange du langage ordinaire et de l'idiome des chiffres forme une étrange disparate que rien ne justifie ; car si ces annotations sont utiles, il faut les traduire en termes numériques ou les rejeter dans les déductions du travail ; et si elles ne peuvent être converties en chiffres ou en résultats, il faut les éliminer. Il y a des pays où les idées sont encore si peu arrêtées sur la Statistique, qu'on y publie officiellement, sous son nom, des tableaux qui ne contiennent aucun chiffre, et sont entièrement formés d'un texte fractionné, dont chaque partie est environnée de filets ; ce qui leur donne la disposition d'un damier.

Parmi les vices des compositions statistiques, l'un des plus graves est leur complication, qui rend leur étude pénible et rebutante. Au lieu de s'attacher à les simplifier,

en considérant dans chacun d'eux leur objet sous un seul rapport, on s'efforce de faire entrer dans un même cadre tout ce qu'on possède de chiffres sur le même sujet, sans se préoccuper de la confusion qui en résulte, et de l'inconvénient de resserrer les colonnes et les lignes, pratique qui conduit à faire compacte et à devenir obscur. Une division naturelle permet cependant de traiter toute espèce de matières sous deux points de vue très-différents : d'abord, selon les lieux, et ensuite selon les temps. On énumère, premièrement, les objets dans l'ordre géographique des provinces ou des départements dont ils ressortissent ; puis, on les exprime numériquement dans l'ordre historique des époques ou des années dont on a recueilli les traditions. Ce double aspect des choses suffit assurément pour fournir à des tableaux séparés ou à des séries distinctes, les chiffres les plus dignes d'intérêt. C'est une division essentielle ; car, vouloir tout comprendre dans un même tableau, c'est s'exposer à tout envelopper dans les ténèbres.

Le but qu'on se propose, quand on consulte des documents statistiques, est moins souvent d'y étudier le passé que de chercher à connaître le présent, et à découvrir, par une sorte de divination, ce que sera l'avenir, qu'on suppose devoir être modelé sur l'époque actuelle. Pour cet objet, au lieu de prendre les chiffres de l'année la plus récente, qui semble avoir quelque titre à représenter, par extension, le temps présent, il est passé en usage d'agrouper un certain nombre d'années arbitrairement choisies : dix, cinq ou trois ; on en additionne ensemble les données ; ensuite on divise le résultat par le chiffre des années, et

le terme qu'on obtient par cet amalgame, est considéré comme une moyenne offrant fidèlement l'image du passé, et permettant de la comparer à celle du présent.

Des objections sérieuses s'élèvent contre ces opérations. Il y a des inconvénients à substituer à des chiffres historiques des chiffres déduits, composés arithmétiquement, et qui diffèrent parfois de tous ceux dont ils prétendent être une expression perfectionnée. D'abord, cette transformation soumet des nombres vrais et certains à toutes les chances possibles d'erreur de calcul ou de falsification, sans qu'on puisse faire de vérification, puisque les termes primitifs sont célés ou perdus. Elle rend facile, en embrassant dans l'opération une série d'années plus ou moins étendue, d'en tirer des résultats différents, selon l'intérêt qu'on veut faire dominer ; elle peut tromper, même sans mauvaise intention, en nivelant, par compensation des uns et des autres, des nombres extrêmement éloignés, comme les prix qu'enregistrent les Mercuriales dans un vaste territoire ; — comme l'importation très-inégale des grains pendant une période choisie ; — comme les probabilités des décès, dans les tables de mortalité, — et surtout comme la richesse réelle du commerce extérieur, dont les états peuvent s'équilibrer par des valeurs nominales, telles que celle des agates du Brésil, enregistrée, il y a une trentaine d'années, pour 15 millions, et qui ne valaient guère plus que du verre ou des cailloux. Il convient de substituer, autant qu'il est possible, à ces moyennes équivoques, un procédé très-simple et dont on peut se servir avec sécurité : il consiste à énumérer côte à côte trois ou quatre années récentes, et à indiquer, dans des

colonnes latérales, les différences en plus ou en moins qu existent entre leurs divers nombres. L'administration des finances emploie cette construction statistique pour montrer l'état du revenu, et ses tableaux sont très-satisfaisants; il est à désirer que l'usage de ce type soit étendu à d'autres services publics.

L'emploi des moyennes n'est pas meilleur quand elles ont pour objet la Statistique des lieux, que quand elles s'appliquent à celle des temps. Mais, au moins, dans la première on est justifié par l'impossibilité de mieux faire. Néanmoins, c'est toujours une hypothèse pour arriver à une généralisation. Par exemple, on sait que la France a une étendue de 26,856 lieues carrées moyennes, et une population de 35,783,000 habitants. On en conclut que sa population moyenne est de 1332 personnes par lieue carrée. Il faut dire que ce sont là des chiffres convenus et non pas des nombres réels. En effet, il y a 52 départements où la population reste au-dessous du terme trouvé, et parmi eux il y en a où le terme vrai n'est que d'un tiers seulement du terme calculé. Les Hautes et les Basses-Alpes sont dans ce cas. Il en est absolument ainsi quand il s'agit du prix des céréales. On s'accorde à dire, par exemple, que l'hectolitre de blé vaut 20 francs, et pourtant ce chiffre n'est parfois celui d'aucun marché régulateur; le prix est plus haut ou plus bas de beaucoup dans chacun d'eux, et ce n'est que par compensation d'un nombre avec un autre, qu'on arrive à en faire un qui est tout à fait fictif, quoiqu'il soit décoré du nom de moyenne générale. Sans doute, s'il s'agissait de la principauté de Monaco ou de la république de Genève, de pareilles opérations seraient réelles et vala-

bles, mais elles sont illusoires quand on les pratique dans les grands États de l'Europe ; et, quand l'Angleterre a mis à exécution sa loi nouvelle des céréales, elle a trouvé dans l'établissement de ses mercuriales un problème statistique qu'il n'est pas facile de résoudre.

Une autre espèce de moyenne dont les illusions passent communément pour des vérités pratiques, s'est introduite, sous le patronage de la science, dans les intérêts financiers des sociétés modernes. C'est celle qu'on prétend établir solidairement entre tous les individus d'un même âge, pour calculer les chances de la durée de leur vie, et pour en déduire le taux d'une rente ou annuité proportionnelle à ces chances. Des compagnies d'assurances se chargent, pour une somme déterminée, de servir à chaque individu, à qui cette transaction peut convenir, un revenu dont la valeur est réglée par une Table de mortalité, sorte de document statistique, qui est destiné à enseigner combien, à chaque âge, il nous reste encore d'années à vivre. Dans l'origine, c'était seulement une recherche de savant afin de découvrir par des chiffres ce que l'Astrologie avait vainement demandé aux planètes, savoir : le thème de la destinée, la part d'existence réservée à chaque homme, et le jour préfixe où la vie doit lui être retirée.

Quelques calculateurs imaginèrent, vers le milieu du dernier siècle, que ce secret leur serait révélé par les registres des sacristies ; ils les compulsèrent patiemment, article par article, et y relevèrent les décès ainsi que l'âge des décédés ; puis, en les comparant à la population divisée par catégories, suivant les âges, ils dressèrent une table composée de termes moyens, qui assignaient à

chaque individu le nombre d'années sur lequel il pouvait encore compter. Mais ce travail exigeait, d'abord pour être exécutable, et ensuite pour avoir quelque vérité, deux conditions rigoureuses : premièrement, d'être fait pour une faible population, et en second lieu, de ne comprendre qu'une population choisie ou sédentaire. On conçoit, en effet, que la compilation des actes de décès pendant plusieurs années, avec l'examen de l'âge de chaque personne, est une tâche laborieuse, qu'un calculateur ne peut remplir que dans une ville d'un ordre inférieur. De plus, il est facile de se convaincre qu'on ne saurait assimiler, avec quelque raison, les chances de la vie des individus du même âge, sinon dans des localités où des perturbations physiques ou sociales ne changent point la mesure naturelle des existences. Aussi les tables de mortalité, dressées autrefois en Suède, en Angleterre, en Hollande, en Silésie, ne s'appliquaient-elles qu'aux populations de villes secondaires, comme Carlisle, Northampton, Breslau, ou même, comme la table de Duvillars, ne comprenaient-elles qu'une population choisie, formée d'individus vivant d'une manière analogue. Réduites à de telles proportions, ces tables pouvaient donner des nombres rapprochés de la vérité. Mais les résultats qu'on en obtenait étant plus curieux qu'utiles, on résolut de les agrandir et d'en faire l'application aux plus vastes métropoles et aux pays les plus populeux, afin de les faire servir à deux intérêts qui régissent le monde : l'amour de la vie et celui de l'argent. Au moyen de la méthode de déduction, les termes fournis par quelques milliers d'habitants suffirent pour tirer l'horoscope de plusieurs millions ; et de la

mortalité d'une commune on conclut celle d'un royaume.

Les progrès de la Statistique ont fait abandonner en partie cette méthode : ils ont permis de recourir aux documents exécutés officiellement, et l'on est dispensé maintenant de compiler les registres de l'état civil ; mais alors ont surgi d'autres difficultés. Les âges, qui sont précisément la donnée nécessaire, manquent tout à fait dans les recensements, ou n'y sont inscrits qu'imparfaitement ; et, dans les mouvements de la population, leur indication, à l'article des décès, est pleine de défectuosités. Ce sont cependant là les matériaux dont on se sert ; or, il est évident que des nombres inexacts ou incomplets ne peuvent donner que des moyens illusoires, et qu'en additionnant des erreurs il est impossible d'avoir pour totaux des vérités.

Une objection plus grave encore, s'il est possible, s'attache à la conception même des tables de mortalité, et montre combien leurs moyennes sont délusives, lorsque, sortant de leurs anciennes limites, elles prétendent enseigner les lois de la vie dans toute la population d'un grand pays. On pouvait bien autrefois, sans trop blesser la vérité, agglomérer en une seule unité une centaine de bourgeois habitant une petite ville, ayant le même âge, respirant le même air et passant leurs jours dans une tranquille uniformité. Mais, c'est tout autre chose que de faire subir la même fusion à un demi-million d'hommes qui n'ont presque rien de commun que d'être nés dans la même année. Les uns ont pour séjour quelques villages des Hautes-Alpes, à 2,000 mètres au-dessus de l'Océan, et les autres vivent sur les bords de l'entrée de nos fleuves,

presque inondés par les marées. L'air qu'ils respirent, les eaux qui les abreuvent, la terre qui les nourrit, leur race, leurs occupations, leurs habitudes, tout diffère, jusqu'à la température de l'atmosphère et à l'aspect du ciel. Comment leur vie serait-elle la même, sous l'influence de tant d'agents qui varient selon la filiation, le régime, la profession, les mœurs, les passions et mille éventualités incessantes? Est-ce qu'on peut représenter, par la même unité, le cultivateur travaillant joyeusement à l'air libre, et l'ouvrier des filatures, le tisserand vivant dans l'air méphitique des caves, le doreur ou le plombier absorbant, à chaque aspiration, un poison mortel? Arrivés au même âge, le riche et le pauvre ont-ils donc à supporter le même fardeau d'années? et, pour celui-ci, le poids n'en est-il pas doublé par la misère?

Il faut se résigner à le dire : la date de la naissance n'est qu'une circonstance sans valeur, quand on compare l'habitant du faubourg Saint-Marceau à celui du faubourg du Roule; l'homme né de parents sains et robustes, à l'homme qui doit aux siens le germe de la phthisie; ou bien, le bourgeois du Marais, au mineur qui travaille à mille pieds au-dessous du sol, entre une explosion, un éboulement et une inondation. Il est manifeste qu'en rassemblant des existences aussi différentes, pour en faire une vie unique, exprimée par une moyenne, les tables de mortalité donnent pour des chiffres vrais des chiffres entièrement illusoires, et qu'elles sont des guides infidèles, quand on s'en sert avec une confiance sans réserve, pour supputer les chances de la vie dans des transactions financières.

Est-ce à dire qu'il faille renoncer entièrement à en faire? Non, sans doute; mais il est nécessaire de modifier leur exécution et leur usage. Il faut s'abstenir de dresser des tables générales pour une grande population, attendu qu'elles embrassent alors des nombres trop disparates pour former des unités collectives et des moyennes d'âges admissibles; mais on peut en faire, comme autrefois, pour des populations limitées, pour des classes d'individus, pour des établissements spéciaux, en procédant soigneusement au dépouillement des actes civils, et non en faisant usage des documents généraux, où l'indication des âges laisse beaucoup trop à désirer.

Quant à l'application des tables de mortalité aux assurances sur la vie, il faut reconnaître avec franchise, que les règles qu'on en tire ne sont nullement ce que le vulgaire imagine. Ce ne sont, en aucune façon, des vérités numériques; et la Statistique, qui a pour premier devoir d'être honnête et scrupuleuse, ne peut leur accorder son approbation. Elle doit maintenir, au contraire, que ces tables ne sont qu'un artifice de calcul; qu'on ne peut y puiser aucune prescience; qu'il est impossible de fixer la durée de la vie d'après l'unique donnée des âges, et que, d'ailleurs, cette donnée n'est établie que sur des chiffres incomplets et défectueux, d'où l'on ne peut faire sortir que des résultats erronés. Au reste, ces tables sont inutiles aux compagnies, ou du moins ne leur servent que comme un accessoire. Les assurances peuvent fort bien se passer de bases scientifiques, car elles sont un contrat aléatoire, comme celui des jeux de hasard, de la loterie, des courses de chevaux; chacun s'y engage librement, en discutant

son intérêt et en se soumettant volontairement à un concours de chances fortuites, qui ressemblent aux caprices de la fortune, parce que leur nombre, leur complexité, leur spontanéité les font échapper aux appréciations de notre jugement.

Ces raisons, quelque fondées qu'elles soient, ne prévaudront sans doute point sur les intérêts particuliers, les habitudes déjà adoptées, ou seulement sur le besoin singulier qu'éprouvent beaucoup de gens, d'écarter le doute pour avoir la satisfaction de croire à quelque chose en toute sécurité. Dans cette supposition très-vraisemblable, nous devons indiquer la table de Desparcieux, comme celle qui s'adapte le mieux aux occurrences ordinaires. Calculée autrefois pour une population choisie, les progrès de la société lui donnent maintenant une application plus étendue que celle qu'elle pouvait recevoir jadis ; et si l'on veut absolument en prendre une, c'est encore la moins mauvaise, toute vieille qu'elle soit.

Quant aux auteurs qui se sont occupés de ce sujet dans les derniers temps, les seuls que nous puissions recommander comme également éclairés et consciencieux, sont, pour la Belgique, M. Quetelet, et pour l'Angleterre, M. Williams Farr, qui a publié un savant traité, à la suite du rapport officiel sur les mouvements de la population anglaise, en 1842.

En résumé, le système des moyennes, que déjà recommandaient assez mal d'autres applications, l'est beaucoup plus encore par l'usage téméraire qu'on en fait dans les Tables de mortalité. Il faut évidemment ne s'en servir, en toute chose, qu'avec une grande réserve et en cédant

seulement à la nécessité. Lorsque les termes, qu'il faut confondre en un chiffre unique, offrent des différences considérables, il est bon de recourir à un procédé employé par les météorologistes, et qui consiste à enregistrer à côté de la moyenne équivoque que le calcul a donnée, les termes maximum et minimum de chacune des séries additionnées. On indique ainsi brièvement le degré de la fusion qu'il a fallu opérer pour réduire un grand nombre de chiffres en un seul, et l'on fait connaître, par cette simple adjonction, le degré de confiance qu'on doit accorder à ce résultat trop complexe.

Quel que soit le prix qu'on attache à la brièveté, on ne peut, dans l'exécution de la Statistique d'un grand pays, en obtenir le mérite, sans laisser incomplètes des énumérations absolument nécessaires. Il faut qu'une investigation contienne toutes les bases des résultats auxquels on est parvenu, et que chacun puisse en faire la vérification. On a reproché à la Statistique de France la grosseur de ses volumes, ou autrement, le développement rationnel de ses chiffres : autant vaut accuser la vérité d'être trop évidente; la justice, d'apporter trop de preuves à l'appui d'une accusation; et l'historien, de produire trop de pièces justificatives pour montrer l'exactitude de ses récits. Sans doute, on peut renfermer dans un cahier de papier à lettre la Statistique d'un royaume; et c'est ainsi que l'empereur Auguste, Frédéric II et Napoléon avaient dans leur *Agenda* la Statistique de leurs États. Mais, c'était uniquement l'analyse d'une vaste collection de documents détaillés, offrant un sommaire des résultats dont la connaissance suffisait à la haute direction des affaires

publiques, en l'absence de toute critique et de toute opposition.

Il faut, de nos jours, bien davantage pour l'étude économique du pays. On ne peut se passer, en traitant chaque question, des chiffres qui font connaître la distribution des choses par localités, et de ceux qui les répartissent selon leur nature; car, il est presque toujours essentiel de les considérer sous l'un ou l'autre de ces deux points de vue. Il faut, avant tout, établir distinctement les calculs par lesquels on a été conduit à affirmer ou à nier un fait dont l'importance est parfois très-grande. Nul ne peut avancer une assertion sans être obligé d'en fournir toutes les preuves; et, dans un siècle où le pouvoir est tenu constamment en suspicion, cette obligation est, s'il se peut, plus rigoureuse encore pour le Gouvernement que pour aucun publiciste.

Il est donc indispensable, dans une Statistique officielle, de développer d'abord tous les nombres élémentaires dont la réunion constitue les totaux généraux de l'ouvrage; on ne peut échapper à cette nécessité, qui rend inévitable la profusion des chiffres dont se plaignent les critiques. Ce serait bien pis encore, si l'on en croyait leur avis, et si, se bornant à énumérer les résultats, on supprimait les détails qui les ont donnés; l'absence de ces détails rendrait infailliblement suspectes d'arbitraire ou même de supposition, les conclusions qu'on produirait séparées de leurs prémisses. Dans cette alternative, il est préférable de passer pour prolixe et pour trop scrupuleux.

Nous croyons fermement que dans les sciences en gé-

néral, et particulièrement dans les sciences politiques, personne ne pouvant prétendre à être cru sur parole, il est tout à fait indispensable de déduire, dans une Statistique officielle, les nombres élémentaires des Faits sociaux dont l'existence est affirmée.

CHAPITRE VI.

ORGANISATION DES STATISTIQUES OFFICIELLES.

Lorsqu'on ouvre un livre de Statistique dont les chiffres bien coordonnés font jaillir aux yeux du publiciste une foule de vérités importantes et nouvelles, on ne se doute guère des fatigues, des tribulations, des misères qu'il a fallu subir pour exécuter ce travail. Ce n'est point là une de ces œuvres, fruit de la méditation solitaire, qui sortent parfaites d'un intellect puissant. C'est un ouvrage complexe, qui réclame, comme plusieurs sciences physiques, une multitude d'opérations d'ordres divers, depuis les conceptions les plus élevées jusqu'à de rudes manipulations. L'organisation des travaux qu'il exige, est basée sur les différences de ces nécessités. Nous allons l'exposer brièvement.

La Statistique officielle d'un grand pays se compose de deux parties très-distinctes : l'une comprend les investigations locales, et l'autre la centralisation et l'élaboration des matériaux qui ont été recueillis.

I. — La recherche immédiate des Faits statistiques dans chaque subdivision du territoire, est singulièrement favorisée, en France, par la régularité de l'action adminis-

trative, qui agit avec la même force et la même rapidité sur toutes les parties de l'Empire, sans être atténuée en rien par l'étendue des distances. La Prusse est le seul pays de l'Europe qui soit aussi bien réglé. Les excellents ministres (1) qui, sous le dernier règne, l'ont dotée de si belles institutions, ont mis tous leurs soins à lier ses provinces éparses par un système d'administration habilement combiné. L'Angleterre est privée de cet avantage, malgré l'acte d'union de ses trois royaumes ; elle lutte en vain contre l'esprit hostile qui sépare d'elle l'Écosse et surtout l'Irlande, et qui oppose d'insurmontables obstacles à l'exécution d'une Statistique générale de toute sa domination.

La France éprouverait les mêmes discordes, si, par la division départementale de son territoire, l'Assemblée Constituante n'avait pas opéré d'une main toute-puissante la centralisation du Pouvoir national et la destruction de ces distinctions provinciales, qu'à la honte de notre temps, on s'efforce aujourd'hui de rappeler afin d'arriver à les rétablir. Cette organisation admirable, qui nous est enviée par l'étranger, a secondé puissamment les efforts du pays dans toutes les crises politiques ; et il faut reconnaître que la Statistique lui doit la supériorité de ses investigations, comparées à celles qu'on fait avec de bien plus grands sacrifices dans les États voisins.

Au moyen d'une immense hiérarchie de magistrats qui, de degré en degré, représentent la puissance publique en chaque lieu, depuis le village jusqu'à la capitale, on obtient des notions numériques sur chaque objet qu'il importe

(1) Stein et d'Hardenberg.

de connaître. Les Préfets, qui sont spécialement chargés de recueillir ces notions, disposent de la collaboration de tous les fonctionnaires, et peuvent y joindre, au besoin, le concours de beaucoup de citoyens notables toujours prêts à donner leur assistance aux entreprises utiles. Sans doute, les documents qui sont ainsi dressés ne sont pas toujours complets et satisfaisants; mais il s'en faut bien qu'ils justifient les préventions conçues par quelques personnes, d'après des faits particuliers; ils ne le cèdent en rien à ceux qu'exécutent des employés salariés; et il y en a beaucoup qui, soumis au plus sévère examen, mériteraient des éloges et des distinctions. On est trop enclin à croire à Paris que ce qui se fait dans les départements est sans valeur, et qu'on ne doit attendre d'un Maire de campagne que des inepties. Pour réfuter ces assertions, il suffit de dire qu'aucun de ceux qui les avancent, n'ont vu les grandes investigations qui ont été faites par communes et par manufactures, et que, par conséquent, ils ne peuvent en porter aucun jugement. Nous affirmons au contraire, nous qui avons dépouillé plus de quatre-vingt mille documents statistiques, dressés par des Maires ou par des fabricants, qu'en prenant les dispositions convenables, on peut obtenir des uns et des autres des chiffres dignes de foi, et dont il est possible de se servir avec beaucoup d'avantage pour tous les grands travaux de Statistique et d'Économie sociale.

Les Préfets ont la mission difficile de rassembler dans leurs départements tous les matériaux dont ces travaux sont formés. C'est une tâche considérable, mais qui a l'avantage de mettre sous leurs yeux tous les éléments

numériques qui doivent servir de base à leur administration, et leur donner, de chaque chose, une idée juste et positive. On ne peut disconvenir que jamais leurs décisions n'avaient été aussi bien préparées, et qu'il y a bien peu de pays, en Europe, où les motifs de chaque acte de l'autorité soient ainsi justifiés par des nombres, comme un problème de mathématiques. L'extension de la Statistique généralisera, il faut l'espérer, l'usage administratif de la logique des chiffres.

D'autres avantages notables résultent du choix des Préfets pour rechercher les Faits statistiques que doivent fournir leurs départements. Et d'abord, leurs investigations étant faites administrativement, elles épargnent toute espèce de frais ; ce qui, dans un Gouvernement économe, ne manque pas d'être important. En second lieu, lorsqu'il se présente quelques difficultés pour obtenir certaines données numériques, comme celles relatives aux fabriques, l'intervention personnelle de la première autorité réussit beaucoup mieux à les avoir, que ne le pourrait faire un fonctionnaire subalterne, chargé spécialement de la Statistique du département, ou un Statisticien voyageur, remplissant une mission temporaire. Ces données sont aussi beaucoup meilleures, car on sait que le Préfet a, pour les vérifier, des moyens qui manquent à tout autre. Il faut éviter, d'ailleurs, de multiplier les rouages de l'Administration et se rappeler que l'un des fléaux de la monarchie ancienne, était la multiplicité des fonctionnaires publics créés pour des spécialités illusoires ou infimes, et le plus souvent abusant de leur pouvoir. Au lieu d'isoler la Statistique dans un bureau départemental, il est bien

préférable d'en étendre les connaissances utiles, et d'en faire pratiquer usuellement les travaux par les Secrétaires généraux, les Conseillers de Préfecture, les Sous-Préfets, les Maires, et les Chefs des services administratifs, formant les ministères.

Cette exigence, qui accroît le travail de chacun d'eux, fut assez mal accueillie il y a vingt-cinq ans; il y eut des réclamations tendantes à prouver que la Statistique est une spécialité qu'on n'est pas obligé de connaître. Mais le temps a dissipé ce singulier préjugé, et, par la persistance de l'autorité supérieure à n'en pas tenir compte, il se trouve que, presque partout, les travaux statistiques sont maintenant exécutés avec régularité, exactitude et précision, par tous les fonctionnaires. L'expérience des dernières années a montré, que, d'un bout à l'autre de la France, on peut faire dresser : dans chaque commune, un tableau des cultures ; — dans chaque fabrique, un bulletin industriel; — dans chaque ville, un état des consommations et un relevé des salaires ouvriers; — dans chaque préfecture, une multitude de tableaux sur les hôpitaux, les aliénés, les enfants trouvés, les bureaux de bienfaisance, les prisons, etc. Des étrangers, qui avaient tous les moyens de le savoir, nous ont affirmé que rien de pareil ne pourrait avoir lieu dans des pays où cependant l'instruction publique est plus étendue, et où la Statistique tient une place plus grande dans les sympathies nationales.

Beaucoup de Préfets dirigent eux-mêmes les travaux numériques qui leur sont demandés par le Gouvernement, et ils en suivent l'exécution personnellement, avec autant

de persévérance que de lumières. Soixante d'entre eux, au moins, méritent le titre de Statisticiens; et c'est un nombre très-grand, car, les motifs qui font choisir ces administrateurs, sont fort étrangers à ces investigations scientifiques. Il est juste de reconnaître qu'ils sont bien supérieurs non-seulement aux Intendants de Louis XIV, mais même aux Préfets de l'Empire. Il y avait cependant parmi ceux-ci des hommes très-éminents, tels que MM. de Chabrol et de Tournon, qui ont fait les Statistiques des départements de Montenotte et de Rome. Néanmoins, on peut accorder autant d'estime aux beaux travaux exécutés il y a quelques années, dans plusieurs Préfectures, et notamment dans celles du Nord, de la Seine-Inférieure et de la Haute-Vienne.

L'Allemagne, où la Statistique est populaire et appartient aux études classiques, accueille toujours sérieusement et avec intérêt ses investigations, parce qu'elle en connaît les difficultés et les avantages. Chez nous, c'est tout autrement. Il y a perpétuellement quelque auteur badin qui en fait des risées, et qui invente des historiettes plaisantes pour les dénigrer. En voici une qui fut imaginée, il y a soixante ans, pour décrier les ouvrages du savant Bushing; elle fut reproduite, il y a quarante ans, avec des variantes, pour nuire à la Statistique impériale; et enfin, on l'a exhumée depuis, pour édifier le public sur la manière dont se font les Statistiques officielles. Lors des opérations préparatoires de la Statistique générale de l'Empire, le ministre Chaptal avait mis, parmi les deux cent quarante-cinq questions, auxquelles devait répondre le Maire de chaque commune, celle du nombre des volailles

et des œufs. Sans doute, la connaissance de la quantité et de la valeur de ces articles n'est point à dédaigner ; et la richesse que le pays en obtient, surpasse celle du revenu que donnent les impôts dans une partie des États de l'Europe. Mais aucune exploration ne peut consciencieusement faire acquérir ces notions, et il fallait être bien malheureusement inspiré, pour demander des chiffres qu'il était impossible de donner. La malignité s'empara de cette impossibilité, et, pour la faire ressortir, elle imagina une scène dans laquelle Napoléon interrogeait un Préfet sur ces nombres, et en recevait une vive repartie dont la précision rigoureuse démontrait la fausseté.

Cette historiette et d'autres semblables sont encore aujourd'hui répétées par des gens assez crédules pour trouver tout simple que Napoléon fît de niaises questions, et qu'il y eût un Préfet assez osé pour y répondre par un insolent mensonge.

On a publié, à propos de la Statistique officielle de la France, des fables aussi ridicules. L'oubli les a préservées du mépris.

II. On proposait, il y a vingt ans, en y joignant les prédictions les plus sinistres contre les recherches statistiques des Préfets, une grande organisation de ces recherches, qui auraient été faites, dans les départements, par des Statisticiens voyageurs. La dépense, qui était le moindre inconvénient de ce projet, le fit rejeter sans hésitation, et l'expérience d'une longue période a prouvé complétement qu'on pouvait mieux faire à meilleur marché.

Il a surgi depuis ce temps des projets nouveaux, qui,

cette fois, ont pour objet la Statistique centrale, celle qui appelle les chiffres des départements, les vérifie, les classe, les élabore et les publie. On a prétendu qu'il faudrait réunir tous les travaux statistiques faits par plusieurs ministères, et les soumettre, quelque divers qu'ils soient, à la même direction. C'est assurément pousser bien loin la prédilection pour l'unité classique, que de vouloir lier le compte de la Justice criminelle à celui des Finances, et y rattacher le rapport des Ingénieurs des Mines. On ne voit pas ce que la science gagnerait à cette réunion, car aucun rapport naturel n'existe entre ces différentes parties, et les publicistes, qui consultent l'une d'elles, ne sont pas ceux qui veulent étudier les autres. Par contre, on reconnaît facilement ce que l'Administration y perdrait. Ce n'est nullement pour faire de la statistique que ces travaux divers sont exécutés : c'est pour servir pratiquement à un service public dont ils sont la base, pour en montrer le le développement annuel, et pour en devenir le compte rendu. Ainsi, la Statistique des Douanes a pour but d'énumérer les objets soumis aux droits d'entrée et de sortie. C'est un ouvrage financier, et voilà pourquoi les économistes qui le consultent, s'irritent qu'il ne leur réponde pas comme ils le voudraient. Le tableau de la Justice criminelle est, avant tout, un rapport officiel des transactions des cours d'assises, afin de constater l'efficacité de la répression et l'activité des tribunaux. Le Compte général des finances est l'apurement d'une immense comptabilité. Enfin, le rapport des ingénieurs des mines est un inventaire des travaux publics, par nature de matières et de recette ou dépense. Sans doute, ce sont bien des ou-

vrages de Statistique, mais ce sont auparavant des livres de comptes, et des recueils de pièces officielles, justificatives de la mission dont est chargé chacun des départements ministériels. Il est manifeste qu'ils ne doivent pas être séparés de ces départements dont ils constatent la gestion, et qu'ils ne peuvent être exécutés qu'au milieu des attributions qui en fournissent les éléments et en permettent le contrôle. D'ailleurs, en parcourant ces documents, et en voyant quelle multitude de détails ils contiennent, afin de donner une connaissance technique de leur objet spécial, il est facile de se convaincre qu'ils n'ont point les caractères que doivent posséder les parties d'une Statistique générale; ouvrage essentiellement destiné aux publicistes et aux économistes, et non aux hommes professionnels, qui ont d'autres sources d'enseignement.

L'opinion du public et de l'autorité étant arrêtée dès longtemps, ce projet d'organisation est resté comme non avenu, et l'on a conservé, dans toute sa simplicité, l'Établissement statistique, créé, il y a cinquante-six ans, au département de l'intérieur, par Lucien Bonaparte, qui en était ministre. C'était alors un humble bureau, chargé de dresser les instructions et les circulaires dont l'envoi était prescrit par le premier Consul; mais l'illustre Protecteur de cette nouvelle institution ne l'oublia point dans sa haute fortune; il la fit ériger en une division du Secrétariat, dont les dépenses annuelles furent portées à 32,000 francs, non compris celles de son personnel; et il la confia à un chef avantageusement connu, Coquebert de Montbret. Mais néanmoins, sous la direction de ce savant laborieux, non moins estimable par son caractère que par ses con-

naissances étendues et variées, — malgré une dotation bien plus considérable qu'à aucune époque postérieure,— avec une correspondance sans entraves, — et la faveur d'un souverain aussi absolu que Louis XIV, la Statistique impériale ne produisit rien de plus que les matériaux incomplets qui servirent au rapport de M. de Montalivet, sur la situation de l'Empire, en 1813. Son rétablissement, en 1828, par le cabinet Martignac, ne fut pas plus heureux; et cependant, à cette dernière époque, comme à la première, la Statistique centrale fut organisée en Division, avec les mêmes attributions et les mêmes avantages qui lui avaient été donnés par l'Empereur.

Cette stérilité, qui, deux fois en vingt ans, trompa l'espoir des Économistes, et fit échouer les desseins du gouvernement, montre qu'il ne suffit pas de vouloir organiser la Statistique pour réussir à la faire prospérer. Il lui faut, de plus, diverses conditions sans lesquelles on ne doit en attendre aucun succès.

On suppose, depuis quelques années, que pour assurer l'exécution de la Statistique, il faut la confier, — non plus comme autrefois, à un directeur unique, — mais bien à une commission d'une douzaine de membres, qui en projettent les investigations et les mettent en œuvre, par des décisions prises à la majorité.

C'est une application nouvelle et hardie des formes du gouvernement parlementaire à la conception et à l'élaboration des œuvres scientifiques. On avait bien vu des auteurs faire en commun des pièces de théâtre d'un ordre inférieur, mais personne n'avait pensé que l'histoire, l'Économie politique, les ouvrages qui exigent une grande

contention d'esprit pussent être entrepris par des sociétés en participation. C'est par un mode de composition tout opposé qu'ont été exécutés les meilleurs ouvrages de Statistique, en France et dans les grands États de l'Europe. Joseph Fourier n'a point eu besoin de l'intervention d'une commission pour faire la Statistique du département de la Seine, qui est un chef-d'œuvre, M. Guerry de Champneuf n'y a point eu recours pour exécuter celle de notre justice criminelle, qui est admirée de tout le monde. Louis XIV et Napoléon n'ont point songé à ce moyen d'exécution, quand, à un siècle de distance, ils ont institué la Statistique de France. En 1828 et en 1831, lors du rétablissement de cette institution, la nécessité de l'unité de direction de ses travaux n'a pas été plus mise en doute qu'elle ne l'est en Prusse, en Angleterre, en Bavière, en Autriche, où jamais on n'a pensé qu'il pût en être autrement.

Les faits accomplis ne parlent pas beaucoup plus favorablement des commissions de statistique. Sans doute, leurs efforts, dirigés par des hommes éminents, sont dignes d'éloges ; mais, après tout, cette tâche n'est, quant aux recensements, que le dixième de celle du Ministre de l'intérieur, lors de nos recensements généraux. Or, tout le monde sait que les obstacles se multiplient proportionnellement aux masses énumérées, et s'augmentent selon l'étendue des surfaces sur lesquelles la population est dispersée. On ne saurait donc comparer en rien les difficultés et le mérite du dénombrement d'une ville ou d'un État secondaire, avec l'importance et les obstacles du recensement général d'un grand empire, dont le territoire excède 53 millions d'hectares, et dont les habitants dépassent 36 millions.

Et pourtant, de toutes les investigations majeures de la Statistique, celle des recensements de la population est certainement la moindre, car, c'est la mieux connue, la mieux préparée et celle que facilitent le plus les autres opérations administratives. Aussi les contrées dont la civilisation est la plus reculée, la Transylvanie, la Bessarabie, ont des recensements comme la France et l'Angleterre ; et ce n'est pas le travail qu'il faut produire, pour prouver l'excellence de la Statistique d'un pays. Les explorations capitales, celles qui témoignent, à la fois, de la puissance d'organisation d'un État et du zèle laborieux des Statisticiens, ce sont les Statistiques de l'Agriculture et de l'Industrie. Eh bien ! excepté la Belgique, les pays où des commissions sont chargées des travaux statistiques, n'ont rien de semblable ; non pas assurément parce qu'elles manquent de la capacité nécessaire pour les bien faire, mais parce que les froissements, qui résultent de la complication des machines, en diminuent la puissance.

Nonobstant nos convictions, nous devons, en historien fidèle, exposer un fait qui leur est contradictoire, et qui prouve qu'il est possible, à l'aide de circonstances favorables, fort rares il est vrai, d'obtenir d'une commission de très-bons travaux. C'est la Belgique, un État nouveau, qui offre cet intéressant exemple. En dix ans, elle a réussi à se créer une Statistique considérable, bien exécutée, et qui fait honneur également au gouvernement dont la protection l'a soutenue et favorisée, et aux savants associés intimement dans cette difficile entreprise. Il a fallu pour l'accomplir, beaucoup de talents, une merveilleuse activité, une admirable persévérance et un esprit de concorde

digne des plus grands éloges. Le président de la commission, M. Quetelet, a compromis sa santé par ses efforts prolongés et sa vie même est, dit-on, menacée. Déjà Georges Porter et Joseph Fletcher, les meilleurs statisticiens de l'Angleterre, viennent de mourir à la peine, et d'ajouter leur nom au martyrologe de la science. Tout n'est pas roses, dans la recherche de la vérité, et plus les résultats sont beaux et précieux, plus on doit les payer chèrement.

Cependant, hâtons-nous de le dire, instituer une Statistique générale et l'exécuter sont des transactions nécessaires et praticables dans notre siècle de civilisation. Plusieurs exemples prouvent qu'à la faveur d'un heureux concours d'hommes et de circonstances, on peut y réussir. Consultés souvent sur les moyens qu'il faut employer pour atteindre ce but, nous avons répondu à peu près comme il suit :

Pour rechercher les faits sociaux qui constituent l'Économie d'un pays, et qu'on exprime analytiquement par des nombres, il faut : Un gouvernement fort, qui n'appréhende aucune vérité, et qui, dans un chiffre révélant un abus, ne découvre pas, comme nos anciens Parlements et la Restauration, des chiffres séditieux ; — des hommes d'État éclairés et bienveillants ; et, grâce à Dieu ! malgré les animosités politiques, il en existe encore même en Espagne ; — des Préfets ou gouverneurs de provinces exerçant une heureuse influence sur les populations confiées à leurs soins, et sachant s'en servir dans l'intérêt des sciences et du pays ; — une commission centrale sans zizanie ou bien un Statisticien expérimenté, doué de

l'amour du travail et d'une persévérance à toute épreuve, et secondé par quelques calculateurs habitués dès longtemps à une exactitude et à une application constantes; — une correspondance dont l'expédition, la signature, l'envoi, et s'il se peut les réponses ne souffrent point de retard : il y a des exemples, anciens il est vrai, de lettres qui mettaient six semaines à traverser une cour, et qui souvent encore s'égaraient en route ; — un article de budget, qui assigne des frais d'impression ; ces frais montent, en France, à environ 24,000 francs, pour un volume grand in-4 de 500 pages de tableaux numériques, ce qui, pour un tirage de 2,000 exemplaires, porte la valeur de chacun de ceux-ci à 12 francs, ou environ 26 p. 100 de moins qu'un roman au prix marchand; — enfin, une observance stricte et sans relâche des principes généraux exposés dans cet ouvrage, et une exécution rigoureuse de toutes les opérations qui y sont détaillées.

En voyant limitées à si peu les conditions de l'accomplissement de cette tâche, si l'on doutait qu'elles dussent être efficaces, on pourrait s'en convaincre par l'exemple de la Statistique générale de la France, qui, soumise dans des temps difficiles, à l'adoption et à la pratique journalière de ces moyens d'exécution, est arrivée, d'année en année, à la publication de ses parties les plus importantes et à l'achèvement de son treizième volume.

On a demandé souvent, dans plusieurs pays voisins, occupés de la même entreprise, comment et par quelle opération on était parvenu, en France, à obtenir ce succès, surtout après l'avoir vu faillir trois fois, en l'espace d'un siècle, lorsque de bien plus grands avantages semblaient

le garantir. Nous venons d'exposer sans réserve toutes les opérations qui ont été faites, et chacun des moyens qui ont été employés. Nous serions heureux que leur usage, adopté dans les pays où la Statistique trouve des obstacles, pût contribuer à les aplanir, et que les Gouvernements, qui hésitent à entreprendre cette tâche, dans la persuasion qu'elle est dispendieuse et hérissée de difficultés, fussent convaincus, par cet exposé fidèle, qu'il n'en est rien quand on repousse les organisations complexes et fâcheuses et lorsqu'on va droit au but par la ligne la plus courte, qui est en même temps la meilleure.

---

*

CHAPITRE VII.

CERTITUDE DES FAITS STATISTIQUES.

On sait que, parmi les travaux les plus difficiles de l'esprit humain, on doit mettre au premier rang la recherche de la vérité, et qu'il faut les plus grands efforts pour découvrir la réalité des choses, et pour éviter de se laisser abuser par l'erreur ou la déception.

La Statistique, qui a pour but la découverte et la constatation d'une multitude de vérités utiles, importantes, essentielles, souvent inédites, et de nature et d'origine très-diverses, doit donc être l'une des sciences dont les opérations rencontrent le plus d'obstacles. Elle n'arrive à la certitude, comme l'histoire et souvent même la justice, que par des preuves écrites; mais elle a, sur l'une et sur l'autre, un avantage qu'elle doit au langage des chiffres, c'est de pouvoir, avant d'admettre les faits, les vérifier par le calcul, qui fournit presque toujours des moyens de contrôle nombreux et assurés.

Cependant, il s'en faut bien que le degré de certitude des Faits statistiques, soit, ainsi qu'on l'imagine communément, le même pour tous; il varie, comme celui des témoignages historiques et judiciaires dont la valeur change

à l'infini ; il dépend d'abord de la source où les chiffres ont été puisés, et ensuite de la nature des matières qu'ils expriment, et qui sont plus ou moins susceptibles d'être soumises à un calcul exact, et de donner des termes rigoureux, ou seulement des termes approximatifs.

Considérés d'après leur origine, les chiffres de la Statistique sont de trois sortes : ils sont officiels, compilés, ou ils proviennent de sources particulières.

Les chiffres officiels remontent à l'autorité publique, qui seule a pu les recueillir, par de grandes investigations dont l'initiative lui appartient. Tels sont ceux du cadastre, des recensements, des mouvements de la population, de la Statistique agricole et industrielle, de l'administration publique, de la justice, du commerce, etc. Il faut, pour de si vastes travaux, l'action puissante et centralisée du gouvernement, jointe à une organisation sociale, qui les protége et les favorise. Louis XIV et Napoléon ont échoué dans leur exécution, parce que le pays n'était pas préparé à leur entreprise. Le même motif empêche l'Angleterre d'avoir une Statistique agricole, et rend inutile l'habileté de ses efforts pour atteindre ce but.

Deux conditions sont nécessaires aux chiffres officiels pour mériter toute confiance. Il est essentiel qu'ils soient élaborés par des hommes expérimentés et consciencieux ; et il leur faut, pour échapper à tout soupçon, être publiés avant les discussions publiques auxquelles ils doivent servir. Rien ne les décrie plus que d'être préparés pour une occasion ; ils perdent alors leur caractère historique et risquent de descendre jusqu'à celui des documents apocryphes.

Dans les temps, où la défiance du pouvoir est poussée à l'extrême, il n'est pas superflu de limiter la Statistique officielle à des chiffres seulement, sans aucune déduction de leurs conséquences. Cette réserve est, sans doute, fâcheuse, puisqu'elle prive le pays de commentaires essentiels, — qu'elle borne l'usage de la Statistique à un petit nombre d'adeptes, — et que l'intérêt des publications, ou même leur utilité pratique, en est considérablement diminué. Mais aussi l'autorité ne s'engage-t-elle pas dans des interprétations et des assertions, qui, quoique fondées, n'en pourraient pas moins être inopportunes ou indiscrètes ? D'ailleurs, les chiffres séparés de toute explication, n'en conservent que mieux leur indépendance et gardent bien plus sûrement, à l'abri de leur caractère mystérieux, le trésor de la vérité. Toutefois l'esprit du temps peut être à cet égard utilement consulté.

Les chiffres compilés par des auteurs quelconques dans les documents officiels, exigent deux conditions de crédibilité, qui leur sont absolument nécessaires : l'une est la citation précise des papiers d'État qui les ont fournis, à l'effet qu'on puisse, au besoin, les éclaircir ou les vérifier ; l'autre est le nom de celui qui en a fait l'emprunt, afin d'apprécier le degré de confiance qui lui est dû. Vouloir s'affranchir de ces conditions, c'est substituer à des témoignages décisifs, une opinion isolée, et réduire des preuves indubitables à des assertions sans valeur. On dirait volontiers, en voyant la répugnance que quelques auteurs ont à citer les sources de leurs chiffres, qu'ils prétendent s'attribuer, devant le public, les travaux qui les ont recueillis, constatés et élaborés. Comment méconnaissent-

ils ce que tout le monde sait? C'est qu'il n'est pas en leur pouvoir de faire un recensement, une exploration cadastrale, un inventaire agricole ou industriel; c'est que toute l'autorité du Gouvernement, toute la puissance de la centralisation sont nécessaires pour y réussir. Personne n'ignore donc que, n'ayant pu former ces chiffres de toutes pièces, il faut bien qu'ils les aient compilés; et laisser supposer qu'il en est autrement, n'est pas un procédé qui puisse écarter la défiance.

Le nom de celui qui produit, dans une publication, des Faits numériques, est une nécessité non moins impérieuse. Articuler des chiffres, qui expriment parfois les plus grands intérêts du pays, c'est porter un témoignage, et il n'y en a point qui puisse être anonyme. Chacun doit garder la responsabilité de ses assertions, et leur donner la garantie de son nom, de sa position sociale et de sa réputation. Un caractère hautement reconnu d'impartialité et d'indépendance inspire de la confiance dans les calculs de l'auteur. Au contraire, les chiffres de Statisticiens habiles sont repoussés comme suspects, dès qu'on leur suppose, à tort ou à raison, quelque biais politique ou personnel, un intérêt quelconque, soit un système médical ou financier, soit un chemin de fer ou une table de mortalité, ou le projet de recommander quelque prohibition commerciale. En général, il convient de n'admettre les chiffres de ces Statisticiens qu'avec beaucoup de réserve, comme on le fait dans les cours d'assises, à l'égard des témoins dont l'intérêt rend les paroles douteuses.

Les chiffres d'une origine particulière sont ceux relevés immédiatement, sans l'intervention de l'autorité publique;

les sujets qu'ils traitent ont nécessairement une médiocre étendue, et l'on ne peut espérer d'en tirer des résultats généraux. Cependant, ils sont dignes d'occuper les savants loisirs d'hommes placés favorablement pour s'en occuper; telles sont des Statistiques communales, des observations météorologiques, des cotes de hauteurs barométriques ou trigonométriques, la détermination de la pente des rivières, celle du nombre des voitures et des passagers sur une route, des recherches numériques dans les hôpitaux, dans les registres de l'état civil, etc.

Ces objets, qui échappent aux grandes investigations officielles, méritent d'être encouragés, et on doit en attendre une foule de notions curieuses, intéressantes, qui, de plus, auraient le mérite d'être nouvelles. Il est presque superflu de remarquer que ces travaux ont aussi besoin de la garantie d'une indication précise de leur source, des moyens employés pour les exécuter, et du nom de leurs auteurs.

Par une singulière confusion, qui prouve combien sont encore obscures les idées qu'on se fait de la Statistique, même parmi les personnes éclairées, on suppose que toutes les catégories de Faits numériques doivent avoir un pareil degré de certitude, et que cette certitude doit être semblable à celle des nombres abstraits d'une opération arithmétique. C'est une double erreur, car il n'est nullement dans la nature des choses qu'il en soit ainsi.

La Statistique n'agit ni sur des quantités imaginaires, ni sur des unités identiques ; elle prend ses éléments tels qu'ils sont dans la nature et dans la société, diversifiés à l'infini ; elle les associe d'après leur caractère prédominant,

qui, le plus souvent, est leur seule ressemblance entre eux. Quelle disparité n'y a-t-il pas entre chacune des unités qu'elle rassemble dans ses nombres collectifs ! Elle suppute la population en faisant une masse de tous les habitants ; mais, l'un est un vieillard décrépit, l'autre, un enfant au berceau ; celui-ci est l'honneur de l'humanité, celui-là est un pervers, à qui la justice n'a laissé que la vie. Elle calcule les récoltes, en unissant tous les départements ; mais, ici, la terre improductive donne à grand'peine un peu de seigle ; tandis qu'un peu plus loin, les guérets sont couverts des plus riches moissons. Il y a, entre un département et un autre, autant de diversités qu'entre des planètes différentes ; il y a d'un homme à un homme la distance de la brute au génie.

La plupart des éléments de la Statistique reproduisent de pareilles dissemblances ; ils ne peuvent être soumis à un même mode d'investigation, et leur constatation ne saurait donner le même degré de certitude. Par exemple, aucun doute ne doit être élevé sur la rectitude des comptes financiers ; les épreuves nombreuses et sévères auxquelles est soumise, en France, la comptabilité des recettes et des dépenses du pays, rendent ses chiffres aussi exacts que s'ils n'exprimaient que des nombres abstraits, au lieu de représenter un immense trésor de métaux précieux.

Le cadastre de notre territoire va, par son achèvement, rendre non moins certaine la détermination de la surface du pays ; et ce sera un grand et notable progrès, car l'erreur était, sous Louis XIV, de 33 pour 100, et, sous les Valois, elle était du double.

Mais, quand il s'agit de supputer la population, le degré

de certitude s'affaiblit déjà considérablement. On demeure toujours au-dessous de la vérité, parce qu'une certaine partie des habitants des grandes villes échappent constamment aux opérations du dénombrement. On en trouve la preuve, lorsqu'on fait, pendant une période quinquennale, la comparaison des naissances et des décès. L'accroissement donné par l'excédant montre que les recensements sont en défaut.

La chance d'atteindre à des termes rigoureusement vrais est encore moindre quand on recherche la production agricole, qui varie en quantités et en valeurs, selon les lieux et les années.

C'est encore pis à l'égard de l'industrie manufacturière, qui change perpétuellement d'objets, de prix, de salaires, de moyens de travail suivant les besoins réels ou factices des consommateurs, la concurrence, la mode, les exigences des douanes, les progrès de la chimie et de la mécanique, etc. Au milieu d'un pareil mouvement, on ne peut se flatter de fixer la vérité par des chiffres précis et constants.

La Statistique judiciaire, qui trace le nombre des crimes et qui en fait connaître la nature, semble devoir ne se composer que de termes positifs, puisque les faits qu'elle établit sont prouvés en justice, avec les efforts les plus grands que puissent faire les hommes pour découvrir la vérité. Et cependant, quand on veut comparer les chiffres d'un pays ou d'une année à l'autre, on peut être trompé, par les vicissitudes qu'éprouvent la vigilance et l'habileté de la police judiciaire, et la sévérité plus ou moins rigoureuse de la répression ; car ce ne sont pas les

crimes commis, qui sont enregistrés ; ce sont seulement ceux dont les auteurs sont découverts, et c'est extrêmement différent. Ainsi, proportionnellement à la population, les assassinats commis à Paris et à Rome, ne diffèrent pas essentiellement de nombre ; mais c'est uniquement, parce que, dans la dernière de ces deux capitales, la moitié des auteurs de ces crimes échappent à l'action de la justice.

De ce que la Statistique ne parvient point à donner des chiffres d'une parfaite exactitude sur une partie des objets qu'elle embrasse, faut-il en induire que c'est une science incomplète, vaine et impuissante ? L'ignorance seule peut en tirer cette conclusion. Quelle est donc la branche des connaissances humaines qui atteint toujours la vérité ? qui brille d'un éclat sans tache, et qui naquit, comme Minerve, dans toute sa force, sans nul besoin des progrès apportés par la puissance du temps ? — Est-ce l'astronomie ? mais, il y a soixante siècles que les hommes étudient les astres ; et cependant, les trois quarts des planètes n'ont été découvertes que de nos jours. — La géographie ? mais deux cents générations se sont succédé sur le globe, sans en connaître plus de la moitié. — La médecine ? mais, malgré le génie d'Hippocrate, qu'était-elle donc quand elle ignorait l'anatomie, la circulation du sang, la vaccine, la quinine, la lithotritie ? — Qu'était-ce donc que la botanique avant Linnée ? la chimie avant Lavoisier ? la physique avant Newton, Franklin et Volta ? Assurément, l'antiquité mérite notre plus profonde vénération ; les grands hommes, qui l'ont illustrée, sont dignes de tous nos sentiments d'admiration ; mais ils n'ont

pu égaler la science de notre temps ; le monde, où ils vivaient, était trop jeune. Eh bien ! il en est ainsi, pour la Statistique, de la civilisation actuelle de l'Europe ; il faut à ses progrès une instruction populaire plus diffuse, une habitude plus grande du langage des chiffres, une étude spéciale de la Statistique, de ses principes, et de la pratique de ses opérations introduite parmi les connaissances enseignées par l'éducation publique, et exigées pour l'admission aux emplois administratifs ; enfin, il faut la centralisation des travaux de la science et leur usage régulier dans l'examen parlementaire et administratif des questions d'Économie sociale.

Au nombre des idées inexactes, qui prévalent, même parmi les personnes instruites, domine surtout celle que les chiffres de la Statistique doivent être toujours positifs et certains, comme ceux d'un calcul purement arithmétique, ou comme les supputations d'un compte financier ; et c'est parce qu'ils se refusent à cette identité impossible que des esprits étroits les condamnent. Comment ne voit-on pas qu'ils sont vraiment tout autre chose ? qu'au lieu de représenter des unités monétaires invariables, soumises passivement à toute opération, ils énumèrent une multitude d'objets, diversifiés à l'infini, qui échappent à une investigation rigoureuse par leur ténuité ou par l'immensité de leur masse, par la modicité de leur valeur ou par leur prodigieuse richesse ? Il faut ici s'élever gradativement de la commune, qui contient seulement quelques centaines d'hectares et d'habitants, à une surface territoriale de 53 millions d'hectares, peuplée de 36 millions d'hommes. Il faut parvenir, de la production d'un pâtis

qui donne un revenu de 3 francs par hectare à celle de l'Empire, qui s'élève à 8 milliards de francs. Et l'on veut que dans le mouvement imprimé à ce chaos, pour en séparer, en coordonner, en inventorier les éléments, aucun d'eux ne soit omis, aucun ne soit agrandi ou amoindri, en la moindre chose, par le chiffre qui doit le faire connaître ! C'est demander aux facultés humaines de reculer leurs limites.

Voici un exemple de ces folles exigences, qui suffira pour juger des autres. Lorsqu'en 1838, le second volume de la Statistique de France fut publié, il fut écrit au Ministre pour lui dénoncer une contradiction flagrante, qui avait été commise dans les chiffres de la surface du pays, un tableau l'ayant portée à 52,768,000 hectares et un autre à 52,780,000. Nous nous bornâmes à répondre que le critique avait oublié de remarquer que le premier de ces nombres appartenait aux travaux progressifs du cadastre de 1817, et le second à ceux de 1834. Mais, il y avait, de sa part, une bien plus singulière omission : c'était d'avoir méconnu, malgré une indication formelle, que l'un de ces chiffres était hypothétique dans la proportion de 33 pour 100, et l'autre dans celle de 25, attendu que l'inachèvement du cadastre laissait lieu à cette incertitude, qui était cent mille fois plus grande que la faible quantité dont le critique avait cru faire la découverte.

Mais, s'ensuit-il, de ce que la Statistique n'arrive souvent qu'à des nombres approximatifs, que leur utilité en soit le moindrement atténuée ? Qu'importe aux problèmes qu'ils servent à résoudre qu'il y ait, comme dans le cas que nous venons de citer, deux à trois millièmes de différence ?

Quand même il y aurait, dans le chiffre d'une récolte, l'énorme erreur d'un hectolitre par hectare, les conséquences qui ressortent de la quantité de la production en ont-elles moins d'importance ? Si le fait n'est pas vrai cette année, il peut l'être l'année prochaine; il l'était l'année dernière, par l'effet des changements naturels qu'éprouvent les choses. Parce qu'un recensement ne peut atteindre quelques milliers d'individus, parce qu'un cadastre agricole n'énumère pas, à quelques cent mille près, tous les animaux domestiques du pays, on n'en saurait rien induire contre la Statistique ; car l'objet qu'elle se propose n'en est pas moins rempli dans toute son étendue. Autant vaudrait reprocher à un portrait de ne pas être un fac-simile : s'il est reconnaissable, ressemblant, l'art n'a-t-il pas atteint son but, quoique le compas puisse y trouver quelque irrégularité ?

CHAPITRE VIII.

ERREURS DE LA STATISTIQUE.

Les erreurs imputées à la Statistique, lui sont reprochées avec plus ou moins de fondement. Il y en a dont elle est réellement coupable; d'autres qu'il n'est pas en son pouvoir d'éviter; et d'autres encore, qui lui sont attribuées injustement.

I. — Parmi les erreurs les plus graves, la plus commune provient d'une idée systématique, qui porte à croire qu'on peut façonner la vérité suivant son désir, et qu'il est loisible de lui donner telle proportion que l'on veut. Ainsi un fait numérique étant établi, on suppose qu'on peut le généraliser, et conclure, comme Chaptal, du cadastre de 6 millions d'hectares, celui de 53 millions; — ou bien, qu'en condensant une multitude de Faits statistiques, on peut les réduire à un seul, comme la moyenne des Tables de mortalité, qui déduit de 600,000 vies humaines infiniment variées, le terme d'une vie unique. Que cette méthode, qui s'enveloppe de fastueux calculs, s'exerce dans un sens ou dans un autre, et qu'elle prétende atteindre l'inconnu en agrandissant un nombre par des multiplications, ou en réunissant, par d'immenses additions, des termes multi-

pliés, elle ne change en rien son caractère conjectural, et elle doit être condamnée, comme étant dangereuse pour la vérité.

Sans doute, quand il s'agit d'une époque reculée dont on peut éclairer les ténèbres au moyen de quelques chiffres historiques, il serait trop rigoureux de repousser des déductions faites avec réserve par un esprit judicieux. Personne n'ignore qu'une antique inscription à demi effacée peut être restaurée par d'habiles conjectures, et que parfois on parvient ainsi à enrichir la science de faits nouveaux. Il faut convenir que la Statistique peut faire d'utiles acquisitions, par le même moyen appliqué à l'histoire avec une sage circonspection. Mais, dans les travaux dont les matériaux sont contemporains, il faut s'abstenir de cette méthode, qui est sujette à erreur, et qui, consacrant des traditions crédules, leur donne la place de chiffres vrais, qu'on ne recherche plus parce qu'on croit n'en pas avoir besoin.

Ce sont les nombres provenant de cette origine, qui répandent le plus d'erreurs. Ils sont souvent jetés dans une discussion pour servir à ses besoins ; et il n'est pas jusqu'aux hommes supérieurs qui ne se laissent entraîner, parfois, à les employer comme des arguments. Une hypothèse ingénieuse est un plaisir qu'on se croit permis, quand elle s'appuie sur des chiffres, qui cachent, sous les formules de la science, l'aspect malséant d'une conjecture téméraire. Les exemples se pressent en foule pour le montrer. On apprend que, dans une fabrique, la valeur du coton en laine, qu'on y emploie, est largement quintuplée par le travail. On recherche à l'instant quelle est l'importation

totale du coton ; et l'on en conclut que l'industrie qu'elle alimente dépasse la valeur de 800 millions. N'est-il pas évident qu'opérer ainsi c'est ériger, sur une très-petite base, l'édifice d'une immense industrie. — La production de la pomme de terre n'avait encore été l'objet d'aucunes recherches statistiques, de la part de l'autorité, lorsqu'un savant statisticien en assigna la quantité, il y a peu d'années, avec une grande précision. On s'efforça inutilement de savoir comment il s'était procuré ce nombre. Mais, lors de l'enquête générale dont la Statistique agricole fut l'occasion, on trouva que la commune de ce savant rapportait précisément 6,000 hectolitres de pommes de terre, qui, multipliés par le nombre des communes du royaume, donnaient pour total les 222 millions qu'il avait assignés à la production de la France entière. Ainsi, il était arrivé à ce total, en mesurant par la fécondité des terres de son village, celle de nos 37,000 communes. On ne pouvait mieux calculer, mais ce résultat était de 100 pour 100 au delà de la vérité.

C'est surtout la consommation qui sert de base à ces supputations fallacieuses. On recherche dans une localité quelconque, la quantité de tel ou tel comestible nécessaire aux besoins des habitants ; puis on généralise le chiffre qui la représente ; on l'étend à la population tout entière, et l'on pose en fait ce résultat hypothétique, comme donnant la consommation totale du pays. Cette induction ne peut conduire qu'à l'erreur, attendu que la quantité qu'on prend pour base, est si minime, relativement à la masse qu'on doit en faire sortir, que l'atténuation ou l'exagération la plus légère devient, en fin de compte, très-considérable.

Par exemple, un quart de livre de pain, en plus ou en moins, dans la ration journalière qu'on fixe pour chaque habitant de la France, fait, par an, une différence de 7 millions et demi de kilogrammes. Au commencement du dix-huitième siècle, Vauban admettait comme indubitable, que chaque personne consommait annuellement 3 setiers de grains, qui font 4 hect. 68. C'était 60 pour 100 au delà du terme vrai. Aussi, par suite d'une grande exagération, ne portait-il qu'à 876 habitants la population qui pouvait être alimentée par les cultures en céréales de chaque lieue carrée du territoire. On en tire maintenant la nourriture de 1332. C'est moitié en sus.

Une autre source d'erreurs statistiques fort abondante existait autrefois, mais se trouve aujourd'hui tarie par une méthode de travail tout à fait différente. Quand le Gouvernement avait besoin d'une exploration numérique, il en demandait les chiffres aux Préfets, sans entrer dans les difficultés qu'il devait y avoir à se les procurer. Ces demandes étant presque toujours accompagnées d'injonctions de hâter le travail, les départements ne pouvaient y répondre que par l'envoi d'estimations en masse, faites d'après des notions préconçues. Mais on a repoussé, de notre temps, ce système défectueux, et toutes les grandes investigations faites maintenant sont exécutées à loisir en remontant aux premiers éléments des choses, et en faisant certifier aux fonctionnaires qui fournissent des matériaux, les chiffres dont ils sont formés, et la manière dont ils ont été recueillis.

Avant que Louis XIV naturalisât en France la Statistique, par les recherches numériques qu'il prescrivit aux

Intendants des provinces, on avait les plus étranges notions sur des matières qu'il ne semblait cependant pas possible d'ignorer. Dans un ouvrage publié en 1581, et dont la dernière édition est dédiée à Henri IV, Fromenteau attribue au royaume une surface de 40,000 lieues carrées, c'est-à-dire double de son étendue réelle à cette époque; et il lui donne 132,000 paroisses ou presque le quintuple du nombre de celles qui existaient effectivement. Quelques années après, Sully, en revisant ces données qui passaient pour officielles depuis le temps des Valois, réduisit les paroisses à 40,000, ce qui, tout d'un coup, en supprimait 92,000 ou les deux tiers; et, cependant, il y avait encore, malgré cette énorme correction, une exagération d'environ 30 pour 100.

Quelque extravagantes que fussent les idées de Fromenteau, elles étaient encore bien moins déraisonnables que celles d'un Économiste du XVe siècle, qui occupait un rang illustre parmi les souverains du temps. C'était le duc de Bourgogne, Philippe le Bon. Un religieux de Saint-Denis, qui, en 1404, a écrit les annales du règne de Charles VII, nous apprend que ce prince, touché de l'état déplorable des finances de la France, conçut un projet pour les rétablir. Dans ce travail, exécuté sans doute d'après des documents et des opinions qui passaient alors pour incontestables, il calcula que le royaume contenait 1,700,000 villes, bourgs et villages. Otons-en 700,000, disait-il, qui ont été ruinés par nos guerres, il en reste encore un million; imposez-les seulement à 20 écus, par an, chacun; cela fera 20 millions d'écus. Toutes dépenses faites, il doit rester 3 millions d'écus, qui entreront dans les coffres du roi.

Ces chiffres sont fort curieux, d'abord par leur date, qui remonte à 452 ans, puis par leur auteur qui passait pour un prince d'un grand mérite et le meilleur de son temps, et enfin parce qu'ils ne sont pas tous aussi fabuleux que la donnée exagérée qui leur sert de base. D'après cette donnée, la France du quinzième siècle, qui n'avait que 15,000 lieues carrées, c'est-à-dire une étendue presque moindre de moitié que la France actuelle, aurait eu néanmoins 43 fois autant de paroisses ou communes; il y en aurait eu une douzaine par lieue carrée, et chacune n'aurait possédé qu'un territoire de 160 hectares. Il est vrai que ce nombre prodigieux aurait été réduit de 41 pour 100 par les dévastations de la guerre.

Il ne faut pas croire que le rêve d'une ancienne prospérité, qui aurait multiplié si étrangement les lieux habités, soit une vision qu'ait eue seul le duc de Bourgogne. On voit, dans la Satyre Ménippée, que ce nombre de 1,700,000 clochers est précisément celui sur lequel s'appuyaient les auteurs, en 1593, sous le règne de Henri IV. Ainsi, cette folle tradition était encore en vogue au bout de deux siècles, et même accueillie par des hommes instruits.

En repoussant les nombres absolus du mémoire statistique de Philippe le Bon, si l'on en accepte les proportions, on y trouve deux faits historiques remarquables. L'un est l'effroyable situation de la France, qui, au témoignage de ce prince contemporain, avait perdu près de la moitié de ses villes et villages, pendant le règne de Charles VI. L'autre, nettement exprimé, montre ce qu'étaient alors le gouvernement et l'administration, en nous affirmant que sur 20 millions d'écus prélevés par l'impôt sur le peuple,

le trésor ne pouvait pas prétendre à en recevoir plus de 3 millions ou 15 pour 100. Chaque écu reçu pour les dépenses publiques en coûtait 7 aux contribuables, et il en restait 6 aux Juifs, qui étaient les financiers de cette époque, aux gouverneurs de provinces et aux autres officiers du roi ou aux seigneurs féodaux. Il est digne d'intérêt de savoir ce qu'on croyait pouvoir obtenir par l'impôt, dans un pays où, sur deux villes, une avait été mise à sac. Le duc de Nevers comptait, en 1577, qu'il y avait, en France, trois millions de foyers ou familles, faisant, à quatre et demi chacune, environ 13,500,000 habitants, réduits à 12 millions par la noblesse et le clergé. L'impôt proposé montait à 6,000,000 de marcs d'argent, valant alors chacun 10 francs, et aujourd'hui 54 ; ce qui élève la somme totale à 324 millions de notre monnaie actuelle. C'était 27 francs par personne, non compris les dîmes ecclésiastique et seigneuriale, et les autres taxes ou perceptions. La profonde misère de ce temps devait donc payer plus que la prospérité d'aujourd'hui.

En Angleterre, les illusions sur le nombre des communes n'ont pas été tout à fait aussi grandes qu'en France; mais elles ont été encore plus opiniâtres, et elles se sont prolongées jusqu'à nos jours. Le roi Édouard III ayant obtenu du Parlement, en 1340, un subside de 50,000 livres sterling, il fut calculé, par les Statisticiens de cette époque, que la répartition de cette somme ferait lever, en moyenne, 1 liv. st. 2 sh. 4 d. par paroisse. Mais il se trouva qu'attendu le moindre nombre des communes, il dut être payé par chacune 5 l. st. 16 sh. ; en sorte qu'au lieu de 45,000, il n'y en avait que 9,000 ou le cinquième

seulement. L'exagération était de 36,000 villes ou villages. Un siècle et demi après, on avait oublié cette rectification. En 1527, un savant de ce temps présenta au roi Henri VIII un Traité où il affirmait qu'il y avait 52,000 paroisses dans le royaume. Cambden a montré dans ses recherches qu'il y en avait seulement 9,999. Ainsi, l'on persistait à trouver cinq communes où il y en avait une seule. On ne saurait s'étonner de ce que, sous les Plantagenets et les Tudors, l'Angleterre eût d'aussi mauvais Statisticiens que la France sous Charles IX. Mais il est prodigieux de retrouver la même erreur, tout aussi grande, de nos jours, sous le règne de Georges III. Hume rapporte qu'en 1775, la Chambre des communes ayant taxé chaque paroisse à 22 shillings, elle supposa que la somme totale de l'impôt s'élèverait à 50,000 livres sterling. On fut fort surpris, ajoute l'habile historien, quand on reconnut qu'on s'était trompé des quatre cinquièmes (1).

Tel était l'état des plus hautes régions du monde politique, quand la Statistique s'y introduisit pour dissiper les erreurs qui depuis des siècles s'y perpétuaient. Grâce à ses travaux, le Pouvoir ne tombe plus de nos jours dans de pareilles méprises, et l'on sait maintenant au juste une multitude de choses dont on n'avait, il y a soixante ans, que de fausses notions. Pour étendre ces connaissances usuelles, il faut non-seulement populariser la Statistique par son enseignement et ses applications, mais encore la recommander à l'estime publique par sa bonne exécution et par un soin particulier à la préserver des défectuosités qui

(1) Hume, t. II, p. 401.

trop souvent diminuent la confiance qu'elle doit inspirer.

Dans les sciences qui se servent du langage des chiffres, et spécialement dans la Statistique, il est fort difficile de se défendre contre deux sortes d'erreurs très-fâcheuses : les erreurs de calcul et les fautes d'impression.

Les premières résultent de diverses causes, telles que l'inexpérience des calculateurs, leurs distractions, leur mauvaise santé, l'incertitude de leur sort ou les violentes distractions causées par les événements publics. De pareils effets peuvent être produits par des habitudes vicieuses de travail, comme de copier ou collationner les tableaux par colonnes, au lieu de suivre les lignes horizontales, seul moyen qui permette de suivre les corrélations des chiffres. Il y a encore des sources d'erreurs : dans l'extrême étendue des additions, qu'il faut, pour les bien faire, couper par séries ; — dans le défaut de moyen de contrôle, qui rend nécessaire de réitérer plusieurs fois les opérations ; — dans les méprises graves qui sont faites bien souvent en enregistrant les corrections ; — dans la confiance qu'on accorde à tort aux supputations des documents servant de matériaux, et qui doivent être vérifiés sans aucune exception ; — dans l'assemblage d'unités qui ne sont pas spécifiquement les mêmes, comme l'addition d'enfants mort-nés avec des enfants nés vivants, ou dans les décès des étrangers ajoutés à ceux de la population sédentaire ; — et surtout dans les intercalations complétives qui nécessitent des remaniements dans les nombres déjà inscrits, et qui changent tous les calculs. Ainsi, à l'instant où l'on termine un grand travail dont toutes les supputations s'enchaînent, il survient un fait numérique nouveau dont les

chiffres étaient réclamés depuis plusieurs années, et auxquels on avait été forcé de renoncer. Il faut l'insérer à sa place, et changer tous les totaux qu'on avait faits en son absence. Il faut, de plus, changer tous les rapports proportionnels qui en ressortaient. C'est une occurrence qui peut se répéter plusieurs fois, et lasser la patience la plus philosophique.

Du moins peut-on, à force de travail, réussir à écarter les erreurs qui ont cette origine ; mais celles qui surviennent lors de l'impression, sont souvent au-dessus de tout pouvoir. On sait qu'il y en a dans les tables de logarithmes, même dans la Mécanique céleste ; et qu'aucune œuvre de chiffres ne peut s'en défendre complétement. En triplant, en quintuplant la lecture des épreuves, opération fastidieuse au plus haut degré, quand elle s'étend à plusieurs millions de chiffres, on peut espérer réduire les fautes typographiques à un petit nombre.

Mais il n'y a point de dispositions dont on puisse se prévaloir, pour éviter les effets d'un accident qui arrive dans les imprimeries au moment du tirage, et qu'on découvre trop tard pour y remédier. C'est la chute de quelque chiffre qui se détache de la forme et change la valeur des nombres. Nous avons sous les yeux un tableau où trois chiffres tombés causent une erreur d'autant de millions, et gâtent toute l'économie des supputations. Il est juste de remarquer que ce désastre n'est pas du fait de l'Imprimerie impériale, qui apporte les plus grands soins pour prévenir ces accidents fâcheux.

Lorsqu'il s'agit de documents importants, on pourrait se prémunir contre la chute du caractère numérique, en re-

courant à l'opération du cliché ; mais ce serait un accroissement de dépenses, qui, dans l'état actuel des choses, est impossible.

En examinant, avec attention, les erreurs de la Statistique actuelle, et en les comparant à celles commises communément, il y a seulement trente à quarante ans, on reconnaît combien les progrès de la science sont grands et heureux, et combien il faut attendre de succès, dans un avenir peu éloigné, des efforts habiles et fructueux des premières nations de l'Europe, pour rendre la Statistique digne de notre siècle.

II. — Par une complication de circonstances assez peu connues, il arrive, parfois, à la Statistique d'être obligée de propager volontairement des erreurs, en reproduisant des travaux numériques, qu'il n'est pas en son pouvoir de rendre plus parfaits. Tout ce qu'elle peut faire, c'est d'en donner avis, mais la vérité n'y gagne que bien peu ; car, chacun continue de prendre des chiffres partiels pour des chiffres d'ensemble, et des nombres de convention pour des nombres vrais. Ainsi, l'on dit sans hésitation : Le prix du froment fut, l'année dernière, de 22 francs l'hectolitre dans tout l'Empire ; — le commerce général de la France s'éleva, en 1844, à 2,340,000,000 de francs, et celui de l'Angleterre valut, en 1842, 4,475,000,000, etc., etc.

Il faut bien se garder d'accepter ces nombres comme les termes exacts des choses ; ils sont tantôt en deçà et tantôt au delà du vrai, dont ils demeurent toujours fort éloignés. On peut objecter, sans doute, qu'ils ne sont pas spécifiquement faux, et qu'ils disent la vérité à leur manière, dans une certaine mesure et sous certaines condi-

tions ; mais, comme ils tiennent la place de chiffres qui manquent entièrement, et dont on a un besoin continuel, on les prend pour en tenir lieu ; et l'on finit par les accepter comme réels. Quelques explications montreront qu'ils ne méritent pas cette confiance.

Les tableaux régulateurs du prix des blés sont dressés officiellement pour déterminer le taux des droits à l'importation et à l'exportation, ils sont établis d'après les ventes faites mensuellement dans 26 marchés choisis. Il semblerait que l'on devrait en déduire tout au plus les prix de 26 départements ; pas du tout, on les considère ordinairement comme réglant d'abord ceux de 39, et ensuite, par une extension arbitraire, ceux des 47 autres départements qui restent en dehors de la fixation de ces prix, et qui, néanmoins, sont censés n'en point avoir d'autres. En sorte que la valeur des blés, sur chacun des 26 marchés désignés est supposée, par une extension abusive de sa signification officielle et réelle, s'étendre à toute la production des céréales d'une surface de 2 millions d'hectares ou 1,000 lieues carrées moyennes. Ce n'est pas tout, cette fiction est encore agrandie par les économistes, qui, pour avoir, malgré tout, des résultats généraux, additionnent les prix des 26 marchés, en divisent le total par ce nombre, et croient avoir trouvé, par cette opération, le terme moyen de la valeur du froment, dans toute l'étendue de la France. Leur résultat n'est évidemment qu'une hypothèse construite sur des hypothèses.

Par des motifs qu'il serait trop long de déduire, nous croyons que dans les temps ordinaires les prix ruraux, par communes, sont moins élevés que ceux des mercu-

riales, de plus de 4 francs par hectolitre, et que ceux par départements le sont encore de près de 3 francs.

C'est surtout dans les travaux qui ont pour objet le Commerce extérieur, que la Statistique est réduite à la fâcheuse extrémité de donner des nombres convenus pour des nombres réels. La différence entre ces termes forme des erreurs très-grandes, qui abusent les publicistes médiocrement expérimentés. L'une des causes de ces erreurs est la contrebande, qui, parfois, altère les valeurs du commerce d'une Puissance avec une autre, de plus de 65 pour 100. Mais il y a bien d'autres altérations cachées plus profondément. En voici un exemple :

On sait que la conservation des types pendant une longue période est, pour la Statistique, un immense avantage, puisque la comparaison des chiffres de périodes distantes, coordonnés semblablement, fournit d'excellents matériaux à l'histoire économique du pays.

Mais rien n'est plus difficile que cette conservation, si l'on en juge par la France, car on n'y trouve sur presque aucun sujet une série de tableaux numériques dont l'exécution ait été suivie, d'après le même modèle, pendant plusieurs années. Il survient sans cesse quelque homme supérieur ou soi-disant tel, qui, pour mieux faire, change tout ce qu'on a fait, et rend impossible de constater, à travers des transformations sans nombre, quels ont été les progrès des choses. Une disposition d'esprit toute différente prévaut en Angleterre ; on y garde avec une persévérance opiniâtre les formules les plus anciennes; et, par exemple, on continue encore aujourd'hui de s'y servir usuellement et officiellement, pour évaluer les marchan-

dises importées et exportées, d'un tarif dont les prix furent établis, en 1660, sous Charles II.

On conçoit qu'après une période de 190 ans, qui a vu la face du monde se renouveler, ce tarif immuable est bien moins un document statistique qu'un monument d'archéologie. En effet, on ne saurait trouver ailleurs rien de semblable à cette hypothèse statistique, dont la durée a dépassé celle de six à sept générations. Pour justifier l'usage de ces évaluations si différentes de la vérité, on a prétendu qu'on pouvait en déduire la comparaison des quantités de marchandises importées ou exportées, et connaître, par leur moyen, les progrès du commerce anglais entre deux époques données. Cette assertion n'a point de fondement, car elle suppose que les marchandises sont toujours les mêmes, et qu'elles changent seulement de quantités, tandis qu'évidemment leur nature varie également, et qu'une multitude d'objets qui entrent maintenant en masses considérables dans les transactions commerciales, n'en faisaient point partie du temps de Charles II.

Ainsi cette grande collection statistique ne fournit point de notions pour constater les quantités, et quant aux valeurs, les prix assignés par ce tarif aux marchandises exportées sont devenus tellement élevés par l'abaissement des prix actuels, qu'ils les exagèrent de 100 p. 100. On peut s'en convaincre en rapprochant des valeurs *officielles* celles qui sont *déclarées* à l'exportation. En 1842, les prémières montaient à 2,506,000,000 francs; et les secondes, pour les mêmes articles, à 1,184,000,000 seulement. Si l'on tient compte d'une moindre exagération dans l'élévation de l'importation, il faut encore reconnaître que la

valeur du commerce anglais, au lieu d'être de près de 4 milliards et demi, comme le fait croire l'usage bizarre de ces tables surannées, est seulement d'environ 3 milliards; richesse qui est bien assez grande pour n'avoir pas besoin d'être augmentée fictivement. Le tarif officiel l'exagère de moitié en sus.

La Statistique commerciale de la France n'est pas à beaucoup près aussi éloignée de la vérité. Cependant elle pourrait s'en rapprocher davantage. A l'imitation de nos voisins, un tarif fut adopté, en 1825, pour donner un prix officiel à chaque sorte de marchandises. Depuis trente ans, ses évaluations sont appliquées, chaque année, dans les tableaux généraux de notre commerce, aux marchandises achetées ou vendues. Assurément il n'est pas survenu, dans nos prix, une réduction de moitié, comme en Angleterre; mais, néanmoins, ils ont souffert un grand abaissement, et la différence n'est peut-être pas au-dessous d'un dixième. Dans ce cas, ce serait une somme de 234 millions dont nous augmenterions fictivement notre commerce. Il est bien préférable de remplacer ces chiffres illusoires par des chiffres vrais, ou du moins rapprochés le plus possible de la vérité. On y parvient, depuis cinq ans, en dressant une table de la moyenne des prix courants dans les places de commerce, et en appliquant ces prix aux objets d'importation et d'exportation. Il y a là sans doute un accroissement de travail considérable. Mais il importe de bannir de la Statistique ces nombres de convention qui trompent perpétuellement les personnes intéressées à savoir au juste ces choses, et qui répandent sur les matières économiques, les plus importantes, des idées complétement fausses.

III. — D'autres erreurs, quoique imaginaires, sont plus funestes à la Statistique que celles dont on peut l'accuser avec fondement. On en a trop parlé dans ces derniers temps, pour que nous puissions les passer sous silence.

La Statistique n'est point l'une de ces sciences dont l'existence s'écoule paisiblement dans les méditations spéculatives; elle vit au milieu des orages de la société, que suscitent les intérêts matériels et les passions politiques. Sa mission est de leur donner la raison pour guide, et de les soumettre, jusque dans leurs conflits tumultueux, à une observation calme et réfléchie, en exprimant, par des chiffres impassibles, des vérités utiles par le bien qu'elles produisent et plus utiles encore par le mal qu'elles empêchent. Toutefois, ce double but ne peut être atteint sans alarmer ceux à qui profite un monopole, un riche abus ou seulement un calcul fallacieux ; — sans irriter, en faisant jaillir des lumières, ceux qui ne se complaisent que dans les ténèbres du passé; — sans soulever les inimitiés des faux savants; — sans provoquer enfin des appels à la presse ou même au Pouvoir, pour obtenir un arrêt qui condamne un malheureux chiffre dont la défense n'a point été entendue.

Telle est l'origine des accusations dirigées contre la Statistique officielle, depuis soixante ans; leur objet apparent est de signaler ses erreurs, mais leur but véritable est de récuser ses témoignages et d'étouffer ses importunes révélations. Ces injustices ne peuvent étonner que ceux qui ne sont pas familiers avec l'histoire des sciences, et qui ignorent combien de persécutions ont entravé la marche des connaissances humaines.

Il y a perpétuellement, comme au temps de Socrate, quelque Anytus qui broie la ciguë pour l'audacieux apôtre de la vérité. Sans remonter aux exemples mémorables de l'antiquité, on trouverait dans le dix-huitième siècle, si vanté pour l'éclat de ses lumières, mille preuves de cette fatale destinée qui soumet chaque découverte utile, chaque science nouvelle, chaque progrès de l'esprit philosophique aux plus dures tribulations. Le quinquina, le tabac, le mercure, l'électricité, la vaccine, jusqu'au levain de bière pour la fabrication du pain, ont été condamnés solennellement avant que d'être d'un usage universel. La circulation du sang fut repoussée comme une imposture. Une lettre de cachet fut donnée contre le comte de Lauraguais, pour avoir défendu l'inoculation et avoir révélé que la variole tuait, chaque année, en France, 50,000 habitants. Jenner fut poursuivi à outrance, en Angleterre, pour sa découverte de la vaccine, et fut représenté dans des estampes sous la forme d'un monstre, qui dévorait des milliers d'enfants. Il n'est pas jusqu'au paratonnerre, qui fut mis en justice, et qui faillit être condamné par la cour royale d'Arras. Le jeune avocat qui le défendit avec succès, s'appelait M. de Robespierre. La plupart de nos meilleurs livres étaient traités, par le Parlement de Paris, comme des malfaiteurs, et brûlés en place publique. L'Émile de Rousseau subit cette ignominie. L'Encyclopédie, les Lettres persanes et une foule d'autres ouvrages furent frappés, en 1765, d'une condamnation infamante, par l'assemblée générale du clergé. Buffon et Bailly furent persécutés, l'un pour sa Théorie de la terre, l'autre pour ses Lettres sur l'Atlantide, et ils furent réduits à la triste nécessité

d'une rétractation. Cuvier fut obligé, en 1819, de capituler sur la question de la pluralité des espèces du genre humain; et si Joseph Fourier échappa à cette fâcheuse extrémité, quand il soutint l'existence du feu central, c'est qu'une plaisanterie de Louis XVIII réprima le zèle de ceux qui l'attaquaient.

Ainsi, chaque mission de progrès, de vérité, d'utilité publique doit éprouver, comme une confirmation authentique de son caractère, l'honneur de la persécution. C'est l'épreuve du fer rouge, qui jadis manifestait l'innocence et la faisait triompher. Ce succès n'a pas manqué à la Statistique. Il est vrai qu'on n'a pas élevé de bûchers au Parvis Notre-Dame pour les Statisticiens, comme on faisait communément autrefois pour les astronomes, les chimistes, les physiciens, qu'on nommait : astrologues, philosophes ou sorciers; mais c'est que la mode en était passée, et le bon vouloir n'y a jamais manqué, ce que prouveront les exemples suivants.

Il fut publié en 1784 un livre de Statistique comme on n'en avait pas encore fait. Le sujet, le style, les calculs, leur certitude, leurs importantes déductions, tout en faisait une œuvre d'un mérite supérieur. C'était la première fois qu'on osait professer l'Administration des finances d'un grand royaume; et il fallait à M. Necker autant de courage que de talent pour révéler avec une sage discrétion, de périlleuses vérités, qu'on ne pouvait cacher plus longtemps. Cet ouvrage déchaîna contre son auteur la plus terrible tempête ; on en accusa les chiffres d'erreurs et les intentions de malignité. On alla plus loin, on le déféra à la justice. Au mois de février 1785, un monsieur de Cara-

deuc, qui était alors procureur général au Parlement de Bretagne, fit aux chambres assemblées un réquisitoire en forme contre l'ouvrage de M. Necker, et en demanda la suppression et la condamnation, attendu, disait-il, qu'il était attentatoire aux priviléges des Provinces; — qu'il révélait les opérations de l'administration et les secrets de l'État; — qu'il détournait le roi de récompenser, comme par le passé, ses fidèles serviteurs en leur accordant des pensions; — et enfin parce qu'il était publié en contravention aux règlements de la librairie. Le Parlement de Rennes, qui n'était nullement disposé à servir les vengeances de M. de Calonne et de ses partisans, fit droit cependant à cet étrange réquisitoire en nommant une commission pour lui rendre compte de l'examen de l'ouvrage; mais, par une disposition spéciale qui manifestait son opinion, il fixa à quatre ans, c'est-à-dire en 1789, la date de la séance dans laquelle ce compte lui serait rendu; ajournement dérisoire qui fit tourner cet outrage à la confusion de ses auteurs.

Ce fait historique, consigné dans les registres du Parlement, montre quelle réception fut faite au premier livre de Statistique officielle qui fut publié en France. Il faut dire cependant qu'il se trouva, même parmi les adversaires du ministre disgracié, des hommes de probité qui lui rendirent pleinement justice. M. de Fleury, son successeur, interpellé par le roi, répondit avec la plus louable impartialité que cet Exposé était exact; et c'est ce témoignage décisif qui amena la chute de Calonne et de Miromesnil. Or, le travail de M. Necker contenait des recherches sur la population qui servaient de bases à des

calculs sur la répartition des impôts, et formaient par conséquent l'une des parties les plus essentielles de cette Statistique. Si cette partie avait été erronée, comme quelques critiques le prétendent aujourd'hui, M. de Fleury, qui avait tous les moyens de le savoir, n'aurait pas engagé son approbation devant le roi; et de plus, un ennemi aussi habile que Calonne n'aurait pas manqué assurément de signaler l'énorme défectuosité d'une atténuation de la population réelle du royaume, qu'on suppose sans preuve maintenant, et qui suffisait pour renverser tout l'édifice des chiffres de son rival. On ne trouve aucune trace d'une telle accusation dans les attaques dirigées contre M. Necker ; et personne alors n'osa imaginer qu'il fût possible à un ministre des finances de se tromper de plusieurs millions en calculant quel était le nombre d'habitants de la France. Cette découverte était réservée, au bout de soixante ans, à la perspicacité de plusieurs de nos savants contemporains.

Il y avait déjà sans doute bien de la témérité à condamner comme frappée d'erreur l'œuvre statistique de l'un des plus savants ministres que nous ayons eus; mais cette imputation s'étend beaucoup plus loin que ne le croyaient leurs auteurs ; elle atteint avec M. Necker tous les Statisticiens de la fin du dix-huitième siècle, qui, d'après leurs travaux spéciaux et séparés, ont, d'un avis unanime, attribué à la France de cette époque la même population. Parmi ces auteurs se trouvent des hommes illustres dont le témoignage est irrécusable. Voici les nombres qu'ils donnent à la population du royaume dans les années du règne de Louis XVI qui précédèrent la révolution. Les différences

qu'on y remarque tiennent d'abord à la diversité des époques, et puis à celle des moyens employés pour parvenir à cette évaluation difficile. Ces différences montrent que des supputations basées sur des opérations dissemblables, conduisirent néanmoins à des résultats concordants.

1772	Buffon	22,672,077	habitants.
1773	Messance	23,109,000	
1774	Voltaire	20,000,000	
1774	Le duc de Choiseul	20,000,000	
1777	Monthyon	23,687,409	
1771-1775	Necker	23,655,598	
1776-1780	—	24,802,580	
1789	Arnould	24,777,000	sans la Corse.
1789	Pommelles	25,189,883	
1790	Lavoisier	25,000,998	
1791	Condorcet	25,500,000	
1791	Prony	25,564,166	

On voit que ces savants publicistes s'accordaient dans leurs calculs avec ceux de M. Necker, et qu'aucun d'eux n'a soupçonné que la France eût alors, comme on l'assure aujourd'hui, une population plus considérable de plusieurs millions d'habitants. Ainsi les erreurs dont on a accusé la Statistique de ce temps sont tout à fait fabuleuses ; et nul raisonnement, quelque spécieux qu'il puisse être, ne saurait prévaloir contre les hautes autorités dont nous venons de rapporter les chiffres.

Ce fait est d'une grande importance historique ; car il nous enseigne que la population de la France étant à peine, en 1789, de 25 millions, et s'étant élevée, lors du

recensement général de 1801, à 27,349,000, elle s'accrut en 12 ans, sous l'influence du nouvel ordre de choses établi par la Révolution, de 2,349,000 habitants, ou presque de 200,000 chaque année, tandis qu'antérieurement elle était stationnaire ou rétrograde pendant la moitié du temps. Les tableaux des naissances et des décès de cette époque, recueillis par l'administration, et communiqués à l'Académie des sciences, montrent que, de 1778 à 1784, la mortalité générale l'emporta sur la reproduction pendant trois années sur sept.

Ainsi s'évanouissent, devant la puissance des chiffres, les assertions d'une si grande consommation d'hommes par les événements de la Révolution, qu'il dut en résulter, suivant quelques écrivains aveuglés par des préventions politiques, une immense diminution de la population de la France. Loin de là, malgré les fléaux des discordes civiles et de la guerre étrangère, cette population, délivrée de la dîme et des servitudes féodales, favorisée par la division de la propriété, par l'égale répartition des impôts et par la liberté du travail, s'agrandit à ce point qu'elle s'augmenta en 12 ans autant qu'elle le pouvait faire en 50 années sous le vicieux régime de la vieille monarchie.

Dans le cas que nous venons d'exposer, on n'imputait à la Statistique que des erreurs; mais, en voici un autre bien plus grave, car on l'accuse de falsifications.

Tout le monde sait que la Statistique impériale rencontra, même dans les temps de la prospérité de Napoléon, une grande défiance et de sourdes oppositions. Ce fut bien pis encore quand la victoire longtemps fidèle eut trahi l'Empereur. Alors la science qu'il avait favorisée,

fut déclarée vaine et frivole, fausse et impossible. Elle fut proscrite par la Restauration, qui, dès le mois de décembre 1814, supprima jusqu'aux tableaux statistiques de l'agriculture, parce que, disait la circulaire ministérielle, ils étaient d'une confection minutieuse et trop difficile. On pouvait tout aussi bien, pour pareille cause, stigmatiser toutes les opérations arithmétiques, et en rejeter l'usage. Il fut ordonné de remplacer ce travail numérique, par un simple rapport, qu'on désigna fort singulièrement par le nom de *Compte moral des récoltes*. On conçoit parfaitement que rien n'était plus inutile qu'une Statistique agricole, à des hommes d'État, dont les connaissances économiques étaient si profondes, qu'ils prétendaient que la France produisait beaucoup trop.

Pour justifier le procédé sauvage de l'abolition de la Statistique, qui avait été placée par Napoléon, au rang des attributions ministérielles et dotée au budget de l'État, on n'hésita pas à la flétrir par une accusation de corruption. On prétendit que l'Empereur la falsifiait au gré des intérêts de sa politique, et l'on interpréta jusqu'à son silence comme un témoignage de sa servitude. On publia que les mouvements de la population avaient été supprimés, pendant les dernières années de l'Empire, afin de cacher au pays les immenses pertes que la guerre lui faisait éprouver; et l'on affirma que les tableaux de ces mouvements étaient falsifiés par un ordre du cabinet impérial, pour mieux tromper l'opinion publique sur cet objet important. Un écrivain recommandable alors par la violence de sa haine contre Napoléon, sir Francis d'Ivernois, soutint cette assertion, et la répandit en Europe, par

le moyen de la Bibliothèque de Genève, Revue qui obtenait à cette époque un grand succès. Cette fable fut accréditée dans les pamphlets de Peltier, Lewis Goldsmith, Martinville, et autres écrivains de même sorte, et dans ces derniers temps, elle a été reproduite malheureusement par des auteurs qui, sans doute, en ignoraient la fausseté et l'origine impure. C'est une insigne calomnie qui n'a pas le moindre fondement. Les tableaux des mouvements de la population, par départements et par arrondissements, existent en originaux, aux archives de l'Empire, et s'étendent de 1800 à 1815, sans aucune lacune. Chacun peut les consulter et se convaincre qu'ils n'ont subi, dans leur exécution ou postérieurement, aucune altération. Le devoir de compulser, vérifier et décomposer ces documents, nous ayant été imposé, pour faire le second volume de la Statistique générale de la France, nous n'avons pas découvert, dans cette vaste collection, le plus léger indice de fraude. Les erreurs de calcul qui s'y trouvent, sont de la nature de celles que commettent ordinairement des employés peu expérimentés, et l'on ne saurait rien en induire contre la véracité des chiffres, attendu qu'elles agissent tantôt dans un sens et tantôt dans un autre.

Ces tableaux ne sont, d'ailleurs, que les relevés numériques des actes civils auxquels chacun pouvait à son gré, les comparer dans les registres des mairies. Il aurait donc fallu que les falsifications eussent été faites dans les écritures de ces registres ; or, on ne pouvait les y opérer qu'en mettant dans la confidence de cette iniquité les Maires et leurs adjoints, au nombre de 80,000. Si l'on prétend que les faux étaient commis, dans les relevés des Préfets, il

faut supposer que ces magistrats, les premiers de l'ordre administratif, se rendirent coupables de ce crime, pendant plusieurs années consécutives, en confiant son exécution à une multitude de complices, qui transformèrent les bureaux des Préfectures en ateliers de contrefacteurs, sans que le secret en ait transpiré.

Et quel était l'objet de ces colossales falsifications de papiers d'État? Celui, a-t-on dit, de tromper le public, en faisant paraître les naissances toujours plus nombreuses que les décès. On ne peut s'expliquer comment on a pu méconnaître que, pour établir ce résultat, il n'y avait aucun besoin d'altérer les chiffres de la Statistique. C'est un fait indubitable et manifeste que dans une population de 30 millions d'habitants, quel que soit le fléau meurtrier qui sévit sur eux, les naissances sont naturellement et constamment plus nombreuses que les décès. Cela est ainsi, chez toutes les nations de l'Europe, depuis soixante ans; et c'est un progrès si important de notre siècle, un témoignage si éclatant des bienfaits de la civilisation, qu'il n'est permis à personne de l'ignorer.

La guerre, qui, à la vérité, énerve les populations par sa longue durée, ne diminue pas sensiblement le nombre des habitants d'un grand pays. Elle agit comme les irruptions des maladies contagieuses, dont la mortalité, bien autrement considérable, est néanmoins réparée par le rapide accroissement du nombre des naissances, qui bientôt n'en laissent aucune trace. Ce serait nier la lumière de l'histoire que de vouloir contester ce fait.

L'augmentation de la population de la France ne fut, de 1821 à 1831, que de 2,108,000 personnes. Dans les dix

années suivantes, elle fut de 3,770,000 ou moitié plus grande et au delà ; et pourtant, dans cette seconde période, le Choléra asiatique régna pendant deux ans, et tua plus de 150,000 habitants ; mais l'année qui suivit son apparition, vit le singulier phénomène d'un accroissement de 40,000, dans le nombre des mariages.

De 1811 à 1815, pendant les plus sanglantes campagnes dont l'histoire moderne garde le souvenir, la population de la France, bornée à ses anciennes provinces, s'augmenta par le seul excédant des naissances sur les décès de 707,000 individus ; et, de 1806 à 1810, période des grandes batailles de l'Empire, elle s'accrut de 781,000. Ainsi, elle gagna 142,000 personnes, chaque année, pendant la première de ces deux périodes meurtrières ; et 156, 000, pendant la seconde. Les faits expliquent aisément les chiffres, et montrent que les vides produits dans la société, par une mortalité extraordinaire, permettent aux héritages, aux promotions, aux mariages, aux naissances, de se multiplier encore plus, et de fournir une génération nouvelle plus nombreuse que celle moissonnée par les combats ou les épidémies.

Puisque ce fait de l'excédant des naissances sur les décès, et de l'accroissement de la population, quelle que soit la mortalité causée par la guerre ou les maladies, est un phénomène naturel, qui est constant dans notre siècle, la politique impériale n'avait point à s'embarrasser de le produire, par des manœuvres coupables ; et personne ne refusera de croire que l'Empereur fût assez bon statisticien pour savoir que c'était un résultat acquis sans qu'il fût nécessaire d'y faire intervenir aucune fraude.

CHAPITRE IX.

PROGRÈS CONTEMPORAINS DE LA STATISTIQUE.

S'il est une preuve décisive de l'éminente utilité de la Statistique, c'est son institution dans tous les pays policés de l'Europe et de l'Amérique, aussitôt que la paix a permis à leurs gouvernements de rechercher et d'adopter des moyens d'administration rationnels et bienfaisants.

Si l'on s'étonnait qu'un succès aussi désirable se fût fait attendre si longtemps, nous remarquerions que, malgré leurs prétentions à une antiquité de 1000 à 1500 ans, nos sociétés modernes sont en réalité si nouvelles que c'est à grand'peine qu'elles ont eu le temps de s'occuper à devenir meilleures et plus heureuses. En effet, qu'était la France avant Louis XIV ; — l'Angleterre avant sa révolution de 1688 ; — la Prusse avant le grand Frédéric ; — l'Autriche avant Joseph II ; — la Russie avant Catherine ou même Alexandre ? Et, depuis ces règnes mémorables, qui seuls ont fait plus, qu'ensemble tous les règnes dont ils ont été précédés, quelles longues périodes n'ont pas été enlevées au travail de l'amélioration des peuples, par la guerre, par les révolutions, par l'impuissance ou l'apathie des souverains ou de leurs ministres ! Rien n'est

malheureusement plus certain : dès qu'un État emploie ses forces à des conquêtes ou à sa propre défense, il cesse de pouvoir agrandir ou perfectionner sa civilisation. Cette fatale impuissance est indiquée par l'anéantissement de la Statistique, dont on se hâte d'étouffer les révélations, quand elle ne peut plus enregistrer que des signes de décadence. Ainsi, celle de la France, instituée par Louis XIV, après le traité de Riswick, fut abandonnée pendant la guerre de la succession d'Espagne, suivie des désastres de Hochstedt, Ramillies et Malplaquet. Un siècle plus tard, les mêmes événements historiques produisirent les mêmes résultats ; la Statistique, rétablie en 1802, après la paix d'Amiens, par le premier Consul, fut détruite en 1813, après la catastrophe de Leipsick, qui ouvrit l'abîme où devait se perdre l'Empire.

Une paix profonde, dont la durée est sans exemple, fit naître, il y a vingt-cinq ans, une admirable émulation entre toutes les nations de l'Europe, pour réparer les maux de toutes ces guerres, et pour arriver enfin à une grande prospérité. La Statistique, qui enregistre les besoins des peuples, est l'âme des entreprises, conçues dans un objet d'utilité publique; et partout, aujourd'hui, on s'en occupe avec ardeur, pour obtenir de ses travaux les enseignements les plus essentiels aux affaires de l'État. Nous indiquerons succinctement ceux de ces travaux qui manifestent les progrès les plus récents de la science, dans les principaux pays des deux hémisphères.

I. — L'Angleterre est la première puissance de l'Europe qui, depuis la paix, ait entrepris une Statistique générale, officielle. Elle était bien préparée à ce travail par les

explorations partielles qu'exécutent chaque année les comités des deux Chambres du Parlement, pour élucider des questions d'intérêt social; usage qui lui donne l'avantage de posséder, sur beaucoup de sujets, des chiffres remontant à d'anciennes époques, et, de plus, celui d'avoir des hommes d'État capables d'apprécier les opérations statistiques, et même aptes à les exécuter eux-mêmes (1). Mais plusieurs influences locales atténuent l'effet de ces circonstances favorables. Il en est deux fort puissantes : l'une est le défaut de centralisation administrative ; l'autre est l'autorité que conservent des corporations, des juridictions exceptionnelles, des établissements religieux, et une haute aristocratie, héritière des barons féodaux, tous mal disposés à confier au gouvernement ou au public les détails numériques de leur immense fortune territoriale. Ces causes, qui restreignent en Angleterre les matières accessibles à la Statistique, empêchent entièrement de les atteindre, en Écosse et en Irlande, par aucune investigation ; en sorte qu'on est obligé de tenir ces deux pays en dehors de toutes les recherches d'économie sociale, faites officiellement, et que les chiffres qu'on leur attribue n'ont pas d'autre valeur que celle qu'on peut accorder à des conjectures. Il s'ensuit que le territoire du Royaume-Uni, qui est de 31 millions d'hectares, se trouve réduit à 15 par cette défalcation ; ce qui renferme la Statistique anglaise dans les limites où la France serait circonscrite, si ses travaux n'embrassaient que 43 départements au lieu de 86. On ne

(1) Notamment lord John Russel, sir Robert Peel, lord Normanby, Joseph Hume, lord Auckland, lord Brougham, M. Baring, etc.

doit pas laisser échapper que la moitié du Royaume-Uni, qui est la seule explorée, étant incomparablement la plus prospère, les chiffres de ses moyennes seraient abaissés de beaucoup, s'ils comprenaient les parties du territoire qui en sont exclues. On aurait un exemple de cette inégalité de valeur entre des divisions d'un même pays, si l'on séparait la France en deux grandes régions d'une étendue pareille. Il se trouverait, entre les départements du Nord et ceux du Midi, une différence, dans la valeur des produits agricoles, de plus de 26 pour 100. Pour le Royaume-Uni, cette différence serait au moins de 60.

Ce fut lord Auckland, alors président du Bureau du commerce, qui établit en 1831 la Statistique officielle de l'Angleterre : il en confia la direction à M. G.-R. Porter, qui en poursuivit l'exécution pendant seize ans avec une rare persévérance, et qui a publié presque autant de volumes qu'il s'est écoulé d'années. Ce travail forme la collection de Faits numériques la plus grande et la plus variée qui ait jamais été publiée par aucun gouvernement ; il réunit diverses matières traitées séparément en France : les tableaux de commerce de nos douanes, ceux de la justice criminelle, des caisses d'épargne, des mines, etc. Comme il n'en fait point un objet spécial, il ne les développe pas avec la même étendue que leur donnent nos documents. On reproche à cette Statistique de manquer de division méthodique, ce qui rend difficile de la consulter, et l'on s'étonne que son exécution typographique soit tellement défectueuse qu'elle ajoute beaucoup à cette difficulté. C'est une particularité extraordinaire, dans un

pays où l'on a inventé un mot spécial pour exprimer l'art de bien faire les livres (1).

En France, la Statistique officielle est exécutée sous l'autorité du Ministre des travaux publics, de l'agriculture et du commerce. En Angleterre, elle est dressée au Bureau du commerce, sous l'autorité du Président, et présentée aux Chambres au nom de la Reine. D'après une décision de lord Auckland, le chef qui l'a faite, doit la signer, « parce qu'en ayant eu la peine il doit, disait le Ministre, en avoir le mérite. » En France, d'après des antécédents qui remontent à M. de Peyronnet, la Statistique est un document ministériel, signé par le Ministre compétent qui en est supposé responsable, ce qui attirait autrefois à une œuvre de chiffres, des attaques systématiques soit au Parlement, soit dans la presse, tandis qu'en Angleterre on ne songe pas plus à en faire un sujet de polémique, que si c'était un recueil d'actes notariés. Il est remarquable et singulier que le même objet ait été compris si différemment dans deux pays voisins qui se proposent le même but.

Les recensements sont décennaux en Angleterre, au lieu d'être quinquennaux comme chez nous ; ils remontent seulement, ainsi qu'en France, à l'année 1801, quoiqu'on ait quelques chiffres peu certains pour des époques antérieures ; ils ne comprennent point, comme les nôtres, l'état civil des personnes ; mais ils donnent de plus qu'eux les âges par séries, donnée intéressante qu'il est plus facile de recueillir pour une population de 17 millions d'ha-

(1) Book-making.

bitants que pour une de 36. Jusqu'en 1836, ils furent dirigés dans leur exécution par M. Rickmann, qui avait consacré sa vie à ce travail. C'est maintenant l'administration de l'Enregistrement des naissances et des décès qui en est chargée, et il est résulté de son activité et de ses lumières des opérations améliorées.

Cette administration fut établie, en 1836, par un acte du Parlement, dans l'objet de dresser et enregistrer tous les actes civils : naissances, mariages et décès. Elle est formée de 3,700 officiers publics de différentes attributions. Elle publie, chaque année, un rapport sur les mouvements de la population en Angleterre. Ce document, dont il est fait deux éditions afin de le rendre aussi correct que possible, est présenté aux deux Chambres pendant leur session. Son intérêt est augmenté de beaucoup par la comparaison des résultats obtenus par les mêmes sortes d'investigations, dans une grande partie des États de l'Europe. Un officier de l'armée anglaise, le major Georges Graham, dirige ce beau et difficile travail; il est parfaitement secondé par M. William Farr, que cette œuvre a placé au rang des premiers Statisticiens de l'Europe.

Dans un cadre moins étendu, M. Redgrave résume chaque année, au ministère de l'intérieur, les documents de la Statistique judiciaire de l'Angleterre, ouvrage consciencieux qui exige beaucoup de courage et de résignation; car les progrès du crime en font une triste tâche, et les vieilles traditions de la magistrature anglaise rendent cette tâche très-difficile. C'est pis encore en Écosse et en Irlande où elle devient presque impossible. Sans les obstacles qu'élève son organisation civile, l'Angleterre serait le

pays le plus favorable aux recherches statistiques. Les habitudes du commerce et de l'industrie y familiarisent, avec le calcul, une grande partie de la population, et les débats parlementaires en font continuellement l'application aux intérêts publics. C'est pourquoi la Société de Statistique de Londres rassemble un plus grand nombre d'hommes distingués par leur savoir et par d'utiles travaux, qu'on ne pourrait en réunir dans aucun autre pays de l'Europe.

II. — La Prusse cultivait la Statistique avec succès, il y a déjà plus d'un siècle. Le grand Frédéric découvrit avec la pénétration d'un esprit supérieur que cette science, où Sussmich ne voyait que des spéculations sur les harmonies du monde, pouvait lui donner des notions précieuses, pour le gouvernement de son royaume; il s'en servit habilement pour la levée des impôts et des troupes; et il lui pardonna ses révélations quelquefois indiscrètes, en faveur de son éminente utilité. Les successeurs de ce prince n'en prirent pas plus d'ombrage que de l'arithmétique; et le roi Frédéric-Guillaume III l'éleva, en 1806, au rang de science officielle, en créant, à l'imitation de Napoléon, un Bureau de Statistique à Berlin, et en l'attachant, avec de larges attributions, à la Secrétairerie d'État. Cette institution n'a point souffert, en Prusse, des vicissitudes de la politique, tandis qu'en France, il a fallu la restaurer trois fois en l'espace de quarante ans. Sa longue durée lui a donné de grands avantages, dont elle a profité pour recenser la population chaque troisième année; — pour relever, par sexe et par état civil, les naissances annuelles, et constater les mariages et les décès; — pour

dénombrer les animaux domestiques ; — pour dresser le tableau des écoles ; — et pour rechercher le nombre des manufactures, mines, distilleries, brasseries, moulins et autres établissements industriels soumis au fisc par une taxe. Dans ces dernières années, le Zollverein, c'est-à-dire l'union des États principaux de l'Allemagne en un seul corps commercial, achetant et vendant, d'après une législation de douanes, commune à tous, a exigé des travaux statistiques spéciaux, très-détaillés. Un homme de conscience et de talent, M. Diétérici, directeur de la Statistique Prussienne, a été chargé de cette entreprise, et l'a parfaitement exécutée, avec le concours des 39 États alliés. C'est la première fois, en Europe, que des pays différents se fédéralisent sous la bannière de la science, pour produire une œuvre d'économie sociale, exprimée par des termes numériques, et à laquelle chacun participe fraternellement. Puisse cet exemple inspirer à d'autres peuples la pensée de faire ainsi en commun une foule de choses utiles, qui ne réussissent qu'imparfaitement quand l'entreprise en est isolée !

Le Bureau de Statistique de Prusse a été compris, en 1844, dans le ministère des finances ; et ses attributions ont été agrandies par des investigations sur les États étrangers. Il faut reconnaître que les progrès de la Statistique, en Prusse, sont dus au bon esprit du gouvernement et des populations ; mais on ne peut nier qu'ils ne doivent beaucoup au choix que fit le roi Frédéric-Guillaume, de M. Hoffmann, pour les fonctions de directeur, qu'il a dignement remplies pendant quarante ans, et qu'une extrême vieillesse put seule lui faire abandonner.

III. — La Suède. L'institution de la Statistique de Suède date de 1749, cinquante ans après celle de la Statistique de France, sous Louis XIV; mais celle-ci fut anéantie au bout de quelques années, tandis que la première a duré jusqu'à ce jour, sans interruption, dans le long espace d'un siècle. Elle prit son origine au milieu de l'Académie des sciences de Stockholm, et compta l'illustre Linnée au nombre de ses premiers collaborateurs. Il ne faut pas croire toutefois qu'elle s'établit sans obstacles; il lui arriva plus d'une fois d'être réduite à clore un recensement qui avait encore des lacunes de deux ou trois provinces à commencer par celle où la capitale est située. Néanmoins, il n'est point d'autre Statistique qui ait fourni une aussi longue carrière, et qui se soit étendue à autant d'objets différents. La population n'étant que de 2 à 3 millions, on pouvait, sans beaucoup de peine, l'explorer sous tous les rapports, et le savoir des Statisticiens suédois n'était pas au-dessous de leur tâche. Ce furent eux qui dressèrent, d'après leurs documents, les premières tables de mortalité qui aient été faites. Il est remarquable qu'ils ne se proposèrent, dans ce travail, aucun autre objet que celui de rechercher scientifiquement la longévité humaine.

La Statistique de Suède a été longtemps marquée au caractère de son origine académique; elle était plus savante qu'utile; elle s'est modifiée avantageusement pendant ces dernières années, et elle s'est appliquée à devenir économique. Le colonel Forsell, qui est un Statisticien distingué, a beaucoup contribué à ses progrès récents.

Dans un pays, où les hommes d'État et les savants parlent le français avec la pureté des écrivains du siècle de Louis XIV, il serait très-facile de faire, dans notre langue, un résumé de la Statistique suédoise, qui serait ainsi porté à la connaissance de l'Europe. Les résultats qu'on y trouverait seraient d'un grand intérêt, car aucun autre pays ne possède une si longue suite de faits numériques constatés. Nous engageons nos anciens amis de Stockholm, à presser M. Forsell de remplir cette tâche; elle ne peut être en de meilleures mains.

IV. — La Russie. On croit assez communément que le peuple entré le dernier dans les voies de la civilisation, doit être à tous égards en arrière de ceux qui l'ont devancé; et l'on suppose surtout qu'il leur est inférieur dans les connaissances nécessaires pour bien gouverner et administrer la société. Il faut pourtant convenir qu'il n'en est pas tout à fait ainsi de la Russie, et qu'elle peut le disputer, par plusieurs de ses institutions civiles, à quelques-unes des nations qui s'enorgueillissent d'être les héritières directes de la sagesse des Romains. La Statistique en porte un témoignage remarquable. Ses opérations datent, pour ainsi dire, de la fondation de l'Empire ou du moins de son organisation. Ce fut Pierre le Grand qui établit, en 1722, l'enregistrement des naissances, des mariages et des décès, et qui, l'année suivante, fit faire le premier recensement de la population, prescrivant qu'il fût renouvelé tous les vingt ans. En France, la première de ces pratiques était alors fort mal suivie, et la seconde était tombée en désuétude. Catherine II compléta la législation relative à l'enregistrement des actes civils; elle

ordonna qu'il en serait fait un relevé annuel dont une copie serait déposée au Sénat et l'autre au Saint-Synode. Ces mesures ont toujours été exécutées depuis cette époque, en sorte que la Russie possède la Statistique des mouvements de sa population pendant un siècle révolu, période double de la France, et qui est quatorze fois celle de l'Angleterre. Il est fait deux copies de ce document : l'une comprend tous les mouvements, sans distinction de la communion des individus ; l'autre n'admet que ceux des habitants de la religion grecque. Celle-ci fut longtemps la seule rendue publique. Mais, dans ces derniers temps, la première a été communiquée à plusieurs savants. On apprend, par elle, qu'en 1842 il y eut en Russie :

2,205,422 naissances,
1,856,183 décès,
1,002,700 mariages.

Au total, plus de cinq millions d'actes civils, ou les trois cinquièmes de plus qu'en France ; et encore manquait-il ceux de plusieurs provinces d'Asie. Le travail du recensement a vingt fois cette étendue, puisqu'il embrasse 60 millions d'habitants, dont plus de 50 ont été énumérés dans la dernière révision. Sans doute cette vaste opération est presque incompatible avec l'exactitude qu'on exige maintenant de la Statistique ; mais il y a tant de courage à exécuter une si grande entreprise, et il faut pour l'achever un si merveilleux concours de volonté, de persévérance et de capacité, qu'on ne doit trouver que des éloges pour une telle œuvre, et désirer qu'on fasse aussi bien dans des pays

où les bornes de la population la rendraient vingt fois plus facile.

V. — L'Autriche. Il y a certainement des races d'hommes qui ont une aptitude spéciale pour les chiffres. Voyez la race allemande ! aussitôt qu'elle paraît sur la scène du monde, ses lois, qui sont les premiers documents statistiques du moyen âge, se remplissent de nombres et de proportions numériques dont les combinaisons forment un code pénal approprié à son état social (1). Plus tard, son génie se développe dans la race normande, qui cadastre et recense l'Angleterre, comme si le secours des sciences exactes lui avait été accordé. La Féodalité suspend l'exercice de ce don naturel, en morcelant, par fiefs, les territoires et les populations ; mais, aussitôt que la puissance monarchique est parvenue à former, de tous ces lambeaux, des unités politiques, les Allemands recouvrent leurs anciennes inspirations et recommencent à chercher l'expression arithmétique des faits sociaux. Au milieu du dix-huitième siècle, ils font une science usuelle et populaire de la Statistique de Louis XIV ; et ils croient l'avoir inventée, en la rendant utile et pour ainsi dire d'une pratique domestique. On sait que, sans examiner si l'antiquité n'avait pas fait de la Statistique pendant trois à quatre mille ans, un professeur de Gottingue s'imagina avoir découvert cette science parce qu'il lui avait assigné un nom. Non-seulement l'Allemagne le crut avec lui, mais la France ajouta foi à cette invention prétendue ; et Bachaumont l'annonça, en 1748, dans ses mémoires historiques. Il ra-

(1) Lois Salique, Ripuaire, Bourguignonne, Wisigothe.

conta même qu'elle possédait un secret merveilleux pour connaître jusqu'au nombre d'œufs produits annuellement dans un pays : froide plaisanterie qui ne fut pas perdue, et qui, soixante ans après, fut reproduite pour ridiculiser la Statistique impériale.

Que cette science nouvelle fût accueillie par un roi philosophe, comme Frédéric le Grand, qui ne reculait devant aucune innovation, on doit peu s'en étonner; mais le souverain de l'Autriche, dont la domination continuait le Saint-Empire Romain, devait regarder, comme médiocrement orthodoxe, une science de libre examen. Cependant l'influence de l'origine nationale l'emporta; et, dès 1754, l'empereur François Ier prescrivit, par un décret, l'exécution de plusieurs opérations statistiques propres à faire connaître les populations des États héréditaires. Joseph II les étendit, en 1785 et 1787, à la Hongrie, où l'esprit de race et celui d'opposition arrêtèrent leurs applications. En 1804, des dispositions mieux concertées furent adoptées par la diète; et plus tard le prince de Metternich les a complétées comme l'expérience le faisait désirer. Sous l'autorité de ces actes du gouvernement, il est fait, chaque troisième année, un recensement général de la population des domaines de l'Autriche, par sexes, par classes, et par catégories d'âges. Les mouvements annuels sont relevés par le clergé, qui est chargé des fonctions de nos officiers civils; et des tables sont dressées par communes, par districts, par provinces, sous la surintendance des fonctionnaires publics. La surface du territoire a été déterminée savamment par les opérations géodésiques du corps des ingénieurs ; mais la Statistique agricole

reste entièrement à faire, et celle de l'industrie est à peine ébauchée.

VI. — La France est, de toutes les grandes puissances, celle dont la Statistique est la plus étendue, la plus avancée et la plus régulière; mais elle possède sur le passé moins de chiffres que la plupart d'entre elles, ce qui s'explique par les vicissitudes que cette institution a subies.

Avant qu'aucun autre pays eût entrepris rien de semblable, la Statistique naquit, sous Louis XIV, de la pensée du grand roi, à l'époque où la France devint, par la gloire de ses armes, la supériorité de ses institutions et le génie de ses œuvres intellectuelles, le premier Empire du monde moderne. Les plus beaux noms de ce siècle immortel, ceux de Colbert et de Vauban, illustrèrent son berceau. Elle s'éclipsa pendant tout le siècle suivant et ne reparut que sous les auspices de l'Empereur, pour s'associer à ses victoires, en organisant ses conquêtes. Proscrite avec lui, elle ne trouva grâce, au bout de quatorze ans, que pendant le Ministère bien intentionné, mais éphémère (1), dont la chute fut le présage d'une grande catastrophe politique. Bientôt, en 1830, une nouvelle ère s'étant ouverte, il devint enfin possible à la Statistique de réaliser, sous un règne de paix et de prospérité, les projets conçus par Louis XIV, l'Assemblé nationale et Napoléon. L'institution de la Statistique générale du royaume fut rétablie, en 1831, par le Gouvernement, avec l'approbation des Chambres, et à la satisfaction de tous les esprits éclairés. Voici quelle fut l'occasion de cette résolution :

(1) Ministère Martignac.

La Statistique officielle de l'Angleterre venait de paraître, et son premier volume, qui avait été traduit au département du Commerce avait excité beaucoup d'intérêt. Le Conseil des ministres, sur la proposition de M. Thiers, reconnut la nécessité de faire pour la France une publication semblable, et le projet en fut adopté unanimement. Comme on ne pouvait douter des difficultés de son exécution, qui avait déjà échoué trois fois, chaque membre du cabinet s'engagea à y concourir de tout son pouvoir ; engagement qui a été tenu fidèlement pendant une période de dix-sept ans, malgré les changements opérés par le temps dans les hommes et dans les choses. Ce service public fut confié à M. Moreau de Jonnès, qui était déjà chargé depuis six ans de la Statistique commerciale. Les Chambres, appréciant l'utilité de cette entreprise pour leurs propres travaux comme pour ceux de l'administration, votèrent des fonds pour l'impression du premier volume ; et leur approbation se renouvela d'année en année, 18 fois. Jamais ouvrage de Statistique ne reçut une sanction légale aussi manifeste.

La décision du cabinet de 1831 porta non-seulement sur l'institution de la Statistique générale de la France, mais encore sur sa centralisation au Ministère du commerce, qui fut chargé de l'exécution de toutes ses parties. Cette disposition était conforme à ce qui a lieu en Angleterre, où le département de la Statistique est, depuis sa création en 1831, l'une des attributions du Bureau du commerce. Elle rétablissait ce qui avait été statué en France lorsque, en 1828, le Ministère du commerce fut réorganisé par le cabinet Martignac. La Statistique générale forma l'une de ses divisions. Le choix de ce dépar-

tement était justifié d'ailleurs par sa spécialité ; car il est chargé de l'examen des questions économiques que la Statistique seule permet de résoudre, et de plus il réunit dans ses attributions l'agriculture, l'industrie, le commerce intérieur et extérieur, c'est-à-dire les parties de la Statistique générale les plus étendues et les plus difficiles à explorer.

Quant à la centralisation de la Statistique dans un département unique, personne alors ne crut qu'on pût mettre en doute son utilité, qui fut reconnue par toute l'Europe. Il fut entendu implicitement que chacun des ministères continuerait à faire des travaux statistiques spéciaux pour le service de son administration ; et nul n'imagina qu'il fût nécessaire ou même qu'il fût possible d'instituer autant de Statistiques qu'il y avait de départements ministériels. Un tel projet aurait paru d'autant plus impraticable, qu'il était fort incertain qu'on pût, au lieu d'une dizaine de Statistiques, en exécuter seulement une seule ; et il était bien permis d'en douter, puisque déjà trois fois cette entreprise avait avorté, malgré la puissance énergique des souverains qui l'avaient prescrite.

Cette fois la Statistique générale eut plus de bonheur ; et, protégée par la tranquillité publique, par la diffusion des connaissances nécessaires à ses cent mille collaborateurs, par la centralisation administrative, par l'opinion générale de son éminente utilité, par l'heureuse rencontre de quelques esprits supérieurs et bienveillants qui lui accordèrent leur assistance, elle poursuivit le cours de ses travaux pendant vingt ans, malgré les nombreuses difficultés des choses et les obstacles que quelques hommes malfai-

sants jetèrent sur sa route. Voici ses publications par ordre de dates.

1° *Documents statistiques sur la France,* contenant le programme de la collection et un spécimen. 1835. Un volume grand in-4° de 236 pages. Il s'y trouve une série de tableaux sur les finances, ayant un grand intérêt historique.

2° *Territoire et Population.* 1837. Un volume de 544 pages, contenant une description de l'état physique du territoire, la collection des dénombrements de la France et celle des mouvements de la population des départements et des villes. Aucun autre pays ne possède sur cette matière une série de documents aussi étendus et aussi riches en détails d'une authenticité parfaite.

3° *Commerce extérieur.* 1838. Un volume de 560 pages. Il expose en deux parties le tableau du Commerce de la France avec chacune des puissances des deux hémisphères, et l'histoire commerciale, en chiffres, de chacune des marchandises importées ou exportées. Ce travail remonte à 1815, et contient des données inédites sur les époques antérieures à la Révolution.

4° *Statistique de l'Agriculture de la France.* 1840, 1841 et 1842. 4 volumes de 1500 pages. C'est le plus grand travail de Statistique, agricole et économique, qui ait été entrepris et achevé. Il fut examiné, en Angleterre, par le conseil des ministres, qui en adoptèrent le type, avec la résolution de faire exécuter un travail semblable pour la Grande-Bretagne. Il a exigé six années et le concours de tous les administrateurs des départements au nombre de plus de cent mille.

5° *Administration publique.* 1843 et 1844. 2 volumes de 480 et 470 pages, contenant la Statistique des établissements de bienfaisance et celle des établissements de répression ; savoir : 1° Les enfants-trouvés, les hôpitaux et hospices, les aliénés, les bureaux de bienfaisance et les Monts-de-Piété; — 2° Les prisons départementales, les maisons de correction, les dépôts de mendicité, les maisons centrales de détention et les bagnes.

6° *Statistique de l'Industrie.* 1846 à 1850. 4 volumes de 1500 pages, contenant : La Statistique des Manufactures et Exploitations. Ce travail qui fut projeté en 1788, 1810 et 1828, mais qui faillit chaque fois dans son exécution, expose, *par Établissements,* quelle est la production industrielle de la France, en quantités et en valeurs, par localités et par nature de produits.

VII. — Les États-Unis présentent dans leur histoire un phénomène qui n'a pas d'autre exemple ; c'est celui d'un peuple qui institue la Statistique de son pays, le jour même où il fonde son état social, et qui règle, dans le même acte, le recensement de ses citoyens, leurs droits civils et politiques et les futures destinées de la Patrie. La Charte constitutionnelle du 17 septembre 1787 prescrit, article 1er, section 2, qu'un dénombrement général des habitants sera fait trois ans après la première réunion du Congrès, et ensuite de dix ans en dix ans. Une loi spéciale prononce une amende de cent francs contre celui qui ne remettrait pas à l'époque fixée la liste des personnes composant sa famille, avec l'indication de leurs sexe, couleur âge et condition. Copie de cette liste doit être affichée pour recevoir toute publicité. Les inexactitudes, ou seu-

lement l'exécution tardive des relevés, constituent, de la part des agents du recensement, des délits punis de 1,000 fr. d'amende. On voit que la Statistique était prise au sérieux, il y a déjà soixante-dix ans, chez un peuple qui, tout jaloux qu'il est de ses libertés, n'hésite pas à punir, comme une infraction coupable, ce qu'on regarde ailleurs comme des actes sans conséquence, ou même comme de futiles contraventions. C'est aux États-Unis un devoir civique dont l'importance parut si grande au Congrès présidé par Washington, et où siégeaient Madison, Livingston et Franklin, qu'il prononça des peines contre l'habitant ou le magistrat qui le négligerait.

Les recensements généraux des États-Unis ont été exécutés, quelles que fussent les occurrences publiques, en 1790, 1800, 1820, 1830, 1840 et 1850. Ils sont faits maintenant par sexes, par catégories d'âges, par conditions civiles; et l'on y tient compte des aveugles, des sourds et muets et des aliénés. La Statistique des grandes villes reçoit des développements considérables. Si l'on en excepte la France, l'Angleterre, l'Autriche et la Russie, aucun État de l'Europe ne possède une population aussi grande que celle de l'Union américaine, qui s'élève maintenant à plus de 23 millions. Ce nombre considérable ajoute d'autant plus aux difficultés des opérations statistiques, que les habitants sont répandus sur une surface immense, presque sans bornes, et que dans beaucoup d'endroits le pays est encore à l'état sauvage.

VIII. — Les pays que nous venons d'énumérer ayant un vaste territoire et une population qui varie de 15 millions jusqu'au quadruple, cette double extension oppose aux

opérations de leur Statistique de nombreux et puissants obstacles. Et cependant, c'est là précisément que ces opérations sont faites avec habileté et persévérance, tandis que, dans une grande partie des États secondaires, elles sont réduites à de faibles ébauches quoiqu'elles n'exigent guère plus d'étendue que la tâche remplie par chacun de nos quatre-vingt-six préfets. Quelques efforts fructueux ont pourtant été tentés pendant ces dernières années, et l'on doit espérer que la vieille tradition de cacher les chiffres comme des secrets d'État, ne prévaudra pas sur l'utilité qu'on retire déjà de ces premières investigations. La plupart des souverains de l'Allemagne font exécuter des recensements triennaux très-détaillés et dignes d'éloges. Ceux de la Bavière, du Hanovre et de la Saxe sont fort remarquables ; mais dans le Wurtemberg on déduit la population du calcul trompeur donné par l'excédant des naissances annuelles. Le Danemark et le Portugal sont moins avancés encore leur cadastre n'a point été entrepris, et même leur dénombrement n'a pas été fait depuis très-longtemps. Il en est encore un très-méritoire, puisqu'il comprend 4 millions d'habitants, c'est celui du Piémont ; il offre un bel exemple aux autres puissances de l'Italie.

IX. — L'Espagne, dont la population n'a point été recensée depuis un demi-siècle, ni les terres cadastrées depuis cent ans, s'est émue à l'aspect des progrès de l'Europe. En 1841, le Régent prescrivit que la Statistique de l'Espagne serait préparée immédiatement ; et il institua, à cet effet, une commission spéciale sous la présidence de M. Madoz, député aux Cortès, et l'un des publicistes les plus savants de son pays. Deux jeunes gens distingués fu-

rent envoyés en France par ordre du gouvernement; et sur la demande faite au Ministre de l'agriculture et du commerce, par M. Martinez de la Rosa, alors ambassadeur d'Espagne, ils furent attachés au Bureau de la Statistique générale de France, pour se former à la pratique du service auquel ils étaient destinés dans l'exploration de leur pays. Dans un rapport du Ministre de l'intérieur, adressé au Régent à ce sujet, il est déclaré que les connaissances statistiques sont la base de toute administration juste et paternelle, et que, sans elles, il est impossible de réaliser les améliorations nécessaires à la prospérité du pays. On ne peut assez regretter que des dispositions aussi favorables soient demeurées sans efficacité, et que les violentes agitations de l'Espagne aient toujours fait ajourner, depuis un demi-siècle, l'œuvre importante de la Statistique de ce beau pays.

X. — La Belgique est, de tous les pays de l'Europe, celui qui, depuis dix ans, a fait, en Statistique, les plus grands progrès. Ses recensements sont bien préparés et bien exécutés; les mouvements de la population paraissent tenus et relevés avec beaucoup de soin. Elle a publié un rapport officiel sur la situation du pays, et l'a composé de documents statistiques qui en font un monument digne de rester dans l'histoire économique de notre siècle. La commission qui a dirigé ces travaux est présidée par M. Quetelet; leur exécution a été confiée à M. Heuschling, statisticien infatigable et d'un grand mérite. Un savant ingénieur, M. Visschers, a fourni d'excellents mémoires sur la population; sujet important, qui, dans un pays voisin de la Belgique, est un thème de déraison.

En résumé, la Statistique, l'une des sciences qui, de nos jours se sont le plus étendues et perfectionnées, a fait, pendant ces vingt dernières années, de grands et utiles progrès. Elle est devenue populaire en Angleterre et en France, classique et officielle en Allemagne, administrative dans tous les pays policés. Tout permet d'augurer qu'elle continuera d'accroître et de féconder son riche domaine. Toutefois, il ne faut pas s'y tromper, son avenir est lié intimement aux destinées paisibles des peuples. Les troubles civils, la guerre avec ses terribles nécessités, les révolutions toujours prêtes à tout détruire, mettent un terme fatal à ses opérations ; et dès lors le faux système des inductions, le hasard, l'arbitraire, remplacent, comme ils l'ont fait pendant si longtemps, le gouvernement rationnel des nombres. En confessant cette triste vérité, il faut dire, cependant, que l'utilité de la Statistique peut se prolonger au delà de ses travaux, et que, longtemps encore après qu'elle aurait été détruite, on pourrait se servir de ses œuvres. L'expérience prouve, en effet, que, malgré leur mouvement perpétuel, les choses ne sont point altérées par le temps, dans leurs nombres élémentaires, aussi profondément, du moins, qu'on l'imagine, en observant les vicissitudes de chaque jour ; et la plupart des travaux statistiques donnent encore plusieurs années après leur exécution, des approximations suffisantes, pour la pratique des affaires. Ces travaux auraient, de plus, l'avantage qu'au retour de la paix, ils fourniraient des types, des points de départ, des termes de comparaison, des enseignements clairs et précis sur le passé de chaque sujet économique, tandis que nous avons été privés de tous ces secours, quand,

il y a vingt-cinq ans, nous avons commencé nos investigations.

Mais combien ne vaudrait-il pas mieux que la Statistique continuât ses opérations dans les deux hémisphères, sous la protection tutélaire de la paix! Alors elle se naturaliserait dans les pays, qui lui sont restés étrangers, malgré les sympathies que lui témoignent leurs plus grands citoyens et leurs savants les plus illustres; elle étendrait et multiplierait ses travaux, dans les contrées, qui n'ont encore osé entreprendre qu'un petit nombre des plus faciles. Enfin, dans les États, où elle a fait le plus de progrès, elle compléterait ses opérations et les améliorerait en les réitérant; car, il faut bien se le persuader, lorsqu'on doit exécuter des investigations, qui n'ont jamais été faites, et lorsque cette tâche doit embrasser, comme en France, un grand territoire et une immense population, on ne peut se flatter raisonnablement d'atteindre, dans un premier essai, le degré de perfection, auquel il est permis de s'arrêter.

L'Institution générale de la Statistique officielle assurerait d'importants avantages à la Société européenne et aux États qui la composent. En faisant connaître la production naturelle et manufacturière de chaque pays, elle préparerait les transactions commerciales, elle les dirigerait et les agrandirait. En montrant par des nombres les heureux effets de telle et telle mesure d'économie politique, elle enseignerait aux Pouvoirs publics, quelle supériorité il est possible d'acquérir, par la prompte imitation des peuples les plus avancés en agriculture, en industrie et même dans la pratique perfectionnée des arts et métiers. En recueillant des termes numériques qui permet-

tent de comparer entre elles, dans les moindres détails, les diverses contrées de l'Europe, elle dissiperait une multitude de préjugés et de préventions ; et l'exemple des succès, qu'obtiennent à force de persévérance quelques peuples assez peu favorisés, convaincrait peut-être les autres, de l'inanité des vanités nationales qui persuadent à chacun qu'il est le prototype de l'intelligence humaine.

L'usage constant, régulier et général de la Statistique, dans les affaires intérieures de chaque pays, serait, s'il se peut, encore plus fructueux que dans les relations internationales. Le cadastre, exécuté partout, rectifierait l'impôt, et le rendrait strictement proportionnel au revenu ; il n'y aurait nulle part de propriétaire qui en paierait le cinquième, tandis que d'autres sont seulement taxés au douzième. Le recensement distrairait exactement la population flottante de la population sédentaire ; et les contributions ne seraient partagées, en aucun lieu, entre des habitants réels et des habitants fictifs. D'autres opérations variées établiraient par des nombres certains une juste proportionnalité : — entre les levées militaires et les jeunes gens de chaque localité, ayant atteint l'âge légal, — entre les charges de la société et la richesse, entre le travail et les salaires, — entre les services et les récompenses, etc.

Pour régler, en chaque chose, cette proportionnalité, qui est la base de toute société moderne bien organisée, et quelle que soit, d'ailleurs, la forme de son gouvernement, il faut évidemment mesurer, par le calcul, ce qui doit être partagé, rechercher ensuite le nombre des copartageants, et enfin déterminer la quote-part revenant à la charge ou au profit de chacun d'eux. La Statistique

prépare et exécute ces opérations ; elle en met les résultats en lumière, et fait briller leur vérité aux yeux de tous. Supprimez-la, et aussitôt l'ignorance des éléments de l'Économie sociale fera rétrograder la civilisation vers les confins de la barbarie. Le recrutement cessera d'être soumis à la loi des âges et à la proportionnalité des tirages ; il se fera au hasard et avec violence comme la presse des matelots anglais, ou bien en masse, comme au temps de la république, ou par subornation et à prix d'argent, comme dans l'ancienne monarchie. — Les impôts délivrés des règles du cadastre et des recensements frapperont à l'aveugle ; mais ils n'atteindront, comme les avanies des Pachas turcs, que les riches qui seront à leur portée, et qui paieront pour les autres. — Les fonctions publiques, au lieu d'émaner de l'urne électorale, deviendront, comme autrefois, un apanage de la naissance ou de la faveur.

Dans le silence des chiffres statistiques, l'autorité ignorera qu'il y a :

Des villes où les hospices d'orphelins perdent aujourd'hui, comme pendant le dix-huitième siècle, deux nouveaux-nés sur cinq ;

Des prisons où la moitié des décès se forme des détenus entrés dans l'année ;

Des communes rurales où la mortalité est comme dans les Marais Pontins, d'un habitant sur seize ;

Des droits de douanes, qui prélèvent, comme au temps des Valois, 100 pour 100 de la valeur des objets de consommation importés ;

Des octrois, qui, comme les péages féodaux, font

payer 30 francs d'entrée pour un bœuf qui en vaut 200, ce qui enchérit la viande d'un 6e ;

Un département où l'on compte, comme dans la Calabre, 47 homicides sur 220,000 habitants, ou 13 fois la proportion commune à toute la France.

Dans chacune de ces éventualités, la Statistique, dont le ministère est d'en révéler la perpétration, fournit à l'administration publique l'occasion de manifester ses talents et sa bienfaisance. Mais parfois il lui appartient de faire plus et mieux encore, en dirigeant, par ses chiffres, les graves résolutions qui changent, pour les rendre meilleurs, les destins des nations. C'est elle qui a convaincu l'Angleterre que son Parlement, dont beaucoup de membres étaient nommés par une douzaine d'électeurs, au lieu de plusieurs milliers, devait être complétement réformé. C'est elle encore qui, montrant au même pays que, par l'effet de ses lois sur les céréales, il payait le blé 72 pour 100 plus cher qu'en France, et 133 de plus qu'en Allemagne, l'a déterminé à abolir le monopole dont l'aristocratie anglaise tirait un revenu annuel d'un milliard.

La Statistique, qui prend une part importante à ces grands événements, descend volontiers de leur hauteur, pour exercer son utile influence dans les plus basses régions de la société, celles où le bien ne peut être fait que par les soins vigilants d'une police sévère. L'exemple que nous allons rapporter, en terminant ces aperçus, prouvera quels avantages on peut obtenir des recherches statistiques, même en les appliquant aux objets les plus immondes.

La ville de Liverpool, parvenue, en 1838, à la plus

éminente prospérité, comme place de commerce, port maritime et cité manufacturière, reconnut qu'avec sa richesse et la population exubérante qu'elle attirait, il s'était introduit une terrible démoralisation. Ses magistrats résolurent d'en constater toute l'étendue, au moyen d'une exploration statistique, conduite avec habileté et qui fit pénétrer la lumière jusque dans les recès du vice les plus profonds. Il fut établi officiellement que, sur 286,000 habitants, il y avait eu, dans le cours de l'année, 17,404 crimes ou délits de toute espèce, c'est-à-dire un sur 16. Le nombre des maisons de débauche était de 949; elles étaient habitées par 1,902 prostituées, dont 1,176 avaient été arrêtées dans l'année, sous la prévention de vol. Il y avait 105 maisons de recéleurs notoires, servant à 2,611 voleurs, dont 1,480 vivaient entièrement de ce métier, 916 y joignaient une autre profession, et 216 leur étaient seulement associés. Cette effrayante Statistique, que nous abrégeons, quoiqu'on puisse en tirer un curieux chapitre sur la dégradation de l'homme dans quelques sociétés civilisées, devint la base des mesures répressives des magistrats. Il y eut dans l'année deux condamnations à mort, 72 à la déportation, 200 à l'emprisonnement. Par suite des dispositions prises pour déraciner cette perversité, 69 voleurs reconnus s'amendèrent, et 1,553 disparurent, abandonnant une ville dont la police était désormais trop bien faite, pour leur laisser aucune sécurité.

Un travail analogue est entrepris maintenant, en Angleterre, par la Statistique, non plus pour épurer les populations des villes, mais bien pour assainir les villes elles-mêmes, en éloignant les causes d'insalubrité, au moyen

du concours de toutes les puissances de la civilisation.

En scrutant ainsi l'organisation sociale des peuples, la Statistique parvient de nos jours à en découvrir les vices secrets. Elle les révèle à la Science et au Pouvoir, qui, de concert, y remédient, en prenant pour guide ses salutaires indications.

On racontait jadis, dans l'ingénieuse Italie, que la lance d'or d'Argail avait le pouvoir bienfaisant de guérir les blessures qu'elle avait faites. Dans le monde des réalités, la Statistique est plus merveilleuse encore ; car il lui suffit de quelques caractères arabes pour instruire un bon gouvernement, des maux publics, et pour en faire opérer soudainement la guérison.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

STATISTIQUE APPLIQUÉE

A LA

CONSTATATION NUMÉRIQUE DES FAITS NATURELS ET SOCIAUX, HISTORIQUES ET CONTEMPORAINS.

La Statistique exige des travaux difficiles, mais surtout étendus, multipliés et persévérants.

Une expérience séculaire prouve incontestablement que ces travaux sont indispensables à l'administration et au gouvernement des pays civilisés. C'est beaucoup sans doute qu'ils puissent servir utilement de si grands intérêts; mais s'ils ne s'appliquaient pas à d'autres objets, les préventions du vulgaire, qui les regarde comme des calculs d'arithmétique politique à l'usage exclusif du Pouvoir, seraient en partie justifiées; et la science se réduirait aux opérations nécessaires pour établir les impôts, lever les contingents militaires, tarifer les marchandises importées et exportées, énumérer les cas de répression judiciaire et supputer au budget les besoins des services publics.

L'horizon de la Statistique est beaucoup plus vaste; il embrasse une foule d'autres objets importants et variés;

et son exploration peut conduire à l'acquisition des connaissances les plus essentielles aux progrès de la société. Il faut, il est vrai, pour y parvenir, rechercher, recueillir, agrouper et interroger une immense multitude de chiffres, enfouis et comme perdus dans les papiers d'État, les mémoires académiques, les annales et les lois des pays étrangers, les relations des voyageurs anciens et modernes, les œuvres des historiens, enfin des documents sans nombre, écrits en différentes langues et dont beaucoup sont rares ou d'un difficile accès. Il faut, de plus, après avoir rassemblé ces matériaux, les classer, les choisir, les vérifier les uns par les autres ; les traduire, et transformer en mesures métriques et en monnaies décimales toutes ces mesures et ces valeurs dont l'expression varie à l'infini. Les tableaux réguliers des nombres obtenus par ces moyens permettent d'arriver à des résultats intéressants, curieux, authentiques et la plupart inédits ; on peut, avec leur secours, traiter les plus grandes questions de l'Économie politique et sociale.

Ces questions posées comme des problèmes de mathématiques, sont résolues par la logique des chiffres, avec une certitude propre à satisfaire les esprits les plus rigoureux. Leur ensemble, quelque complexe qu'il soit, se divise naturellement en deux grands sujets d'étude, dignes d'occuper les hommes, qui, pour servir leur pays et l'humanité, veulent pénétrer les mystères de la science.

Le premier a pour objet : l'Homme. C'est la Statistique de la Vie humaine.

Le second : les Hommes. C'est la Statistique de la Société.

On ne saurait trouver assurément aucune investigation dont le sujet mérite mieux les méditations des esprits sérieux dont s'honore notre siècle. Pendant de bien longues années, nous avons travaillé à rassembler et élaborer les éléments numériques, qui doivent servir de base à ces études. Mais la fortune a mal favorisé nos efforts; et nous devons nous borner à tracer seulement ici l'Épitome d'une œuvre, qu'exécuteront sous de meilleurs auspices, des publicistes plus heureux que nous. Ceci n'est donc rien qu'un exemple des enseignements qu'on pourrait puiser dans la Statistique, traitée au point de vue élevé de la philosophie des sciences.

I

STATISTIQUE DES FAITS NATURELS DE LA VIE HUMAINE.

La vie humaine se compose de deux époques et d'une période, qui les sépare par un intervalle de temps plus ou moins long. Les époques sont la Naissance et la Mort. La période est la Durée de notre existence. Ces choses nous regardent d'assez près, pour que nous les sachions quelque peu. Nous en dirons ce que nos longs travaux nous en ont appris, en faisant ou en compulsant les Statistiques officielles.

CHAPITRE PREMIER.

LES NAISSANCES.

La naissance des hommes est accompagnée de tant de chances malheureuses, les unes naturelles, les autres sociales, qu'on doit s'étonner de l'accroissement des populations.

L'enfant, qui surgit en ce monde, naît souvent mort ou mourant; il vient fréquemment avant terme, chétif et malingre; bien plus encore, il arrive parfois que c'est un monstre. Il n'est pas rare qu'il coûte la vie à sa mère et qu'il soit enseveli avec elle. Dans ce cas, au lieu d'une augmentation, ce sont deux pertes qu'éprouve la population. La moitié du temps, l'enfant est privé du lait maternel, abandonné à des soins mercenaires, ou nourri par des animaux. D'autres maux dont l'action est plus étendue, sont produits par l'État de la Société, malgré les efforts généreux faits pour les atténuer ou les guérir. L'enfant doit la vie au vice ou à la misère ; alors, il doit naître à l'hôpital et aller mourir aux Enfants trouvés. Il est presque toujours destiné à grossir ce nombre effrayant de petites réatures qui succombent avant d'avoir atteint la fin du troisième mois de leur existence. Ce n'est pas tout;

une foule d'enfants naissent hors du mariage, et n'obtiennent, la plupart, ni les soins, ni le nom, ni l'héritage de leurs parents.

Toute cette jeune génération, quelle que soit son origine, le bonheur ou la fatalité de sa naissance, est soumise longtemps à payer à de terribles maladies, le tribut de la mort. En France, ce sont la rougeole et la variole, ce fléau toujours bravé ou imprévu ; en Angleterre, ce sont les convulsions; aux Indes, c'est le tétanos. L'âge diminue ces dangers, qui deviennent d'autant plus grands que l'enfant est plus proche de ses premiers jours.

Depuis soixante ans, des hommes bienfaisants se sont préoccupés de ces maux et n'ont rien oublié de ce qui peut les conjurer. Lois, institutions, établissements charitables, opérations de la science, soins administratifs, dotations de l'État, beaucoup a été fait; mais il y avait tant à faire, qu'il reste encore une grande tâche à remplir. Quelques données Statistiques, énumérées dans les pages suivantes, permettront d'apprécier l'étendue des mesures que réclament les enfants, pour rendre plus complétement efficaces les bienfaits qu'on leur a déjà prodigués.

Nous examinerons successivement dans ce but utile :

1° Quel est le nombre des naissances totales, en France et dans les autres pays de l'Europe, soit à des époques récentes, soit à des époques éloignées;

2° Quel est le nombre des enfants légitimes;

3° Quel est celui des enfants naturels;

4° Quel est celui des enfants trouvés;

5° Et enfin, à combien s'élèvent annuellement les en-

fants mort-nés, les naissances multiples et multipares, les décès par la variole et autres maladies de l'enfance.

SECTION I.

LES NAISSANCES TOTALES.

1° Naissances totales dans les principaux pays de l'Europe, comparées à la population.

On croyait, au milieu du dernier siècle, que le rapport des naissances à la population était invariable, et qu'il était le même dans tous les pays de l'Europe.

Sussmilch supposait, d'après des données partielles, recueillies en Allemagne, que partout il naissait annuellement un enfant sur 28 individus.

Paucton reconnut plus tard que ce rapport était modifié, selon les temps et selon les lieux ; mais, il crut que les limites de ses variations étaient très-circonscrites, et qu'il y avait toujours une naissance sur 26, 27 ou 28 habitants.

Ce fut dans l'idée que le terme qui exprime la fécondité d'une population est à très-peu près général et stationnaire, que d'Expilly d'abord et ensuite Necker crurent pouvoir en déduire, à défaut de recensement, le nombre des habitants de la France. Pour arriver à ce résultat, le premier multiplia par 25, et le second par $25\frac{3}{4}$, le nombre des naissances annuelles.

Mais, depuis cinquante ans, des recensements par per-

sonnes, ayant été substitués aux recensements par feux, dans la plupart des contrées de l'Europe, et les actes civils tenus avec plus de soin, ayant constaté beaucoup plus exactement les mouvements de la population, on a pu comparer, dans un grand nombre de pays, les naissances annuelles et le nombre des habitants ; et il a été facile de reconnaître que les rapports entre ces deux termes sont bien plus étendus et plus variables qu'on ne l'avait imaginé.

Le maximum de ces rapports, pour une population considérable, est maintenant d'une naissance sur 22 à 23 habitants ; terme qu'offrent une partie des contrées de l'Italie.

Le minimum est d'une naissance annuelle sur 35 ou même jusqu'à 44 habitants, comme en Écosse, en Norwége, et dans les États-Danois.

Ainsi, dans ses termes extrêmes, la fécondité humaine varie de moitié dans les différentes contrées de l'Europe. Elle peut être une fois plus grande ou moitié moindre, selon les divers pays ; ce qui implique que la stérilité des femmes, l'étendue moyenne des familles, la juvénilité des générations peuvent différer dans cette proportion énorme.

Voici quels étaient à des époques peu éloignées, les différents termes de la fécondité des peuples de l'Europe. Nous pourrions choisir des chiffres plus récents, mais nous croyons devoir leur préférer ceux-ci, qui ne sont altérés ni par la famine ou la contagion, ni par les révolutions dont les dernières années ont vu tant d'exemples.

NAISSANCES TOTALES DES PRINCIPAUX PAYS DE L'EUROPE, COMPARÉES A LA POPULATION DE CHACUN D'EUX.

	Époques.	Populations.	Naissances.	Leur rapp. à la populat.
Suède.....	1825.....	2,771,000	100,315	1 sur 28
Norwége.....	1832.....	1,139,800	32,100	1 — 35
Royaumes-Unis de Suède et Norw.	1828.....	3,910,800	132,400	1 — 30
États-Danois.....	1833.....	1,232,150	41,105	1 — 30
Russie. Pop. grecq.	1835.....	47,037,155	1,869,259	1 — 25
Pologne.....	1830.....	3,075,665	114,000	1 — 27
Autriche hérédit..	1828-1830	25,031,000	758,530	1 — 32
Empire d'Autriche.	1829.....	29,699,000	1,060,000	1 — 28
Angleterre.....	1821-1831	12,936,000	375,000	1 — 35
Écosse.....	1821-1831	2,230,000	65,000	1 — 34
Irlande.....	1821-1831	7,284,000	270,000	1 — 27
Royaume-Uni...	1821-1831	22,450,000	710,300	1 — 32
Hollande.....	1832.....	2,454,176	83,070	1 — 29
Belgique.....	1836.....	4,242,600	144,214	1 — 28
Bavière.....	1825.....	3,982,000	142,200	1 — 28
Hanovre.....	1835.....	1,705,000	55,000	1 — 31
Mecklemb. Schv..	1826.....	430,927	16,201	1 — 26
Wurtemberg.....	1821-1827	1,593,750	63,750	1 — 25
Allemagne p. dite.	1828.....	13,736,000	509,000	1 — 27
Prusse.....	1836.....	13,837,233	550,622	1 — 25
Suisse.....	1828.....	2,035,000	75,000	1 — 27
Portugal.....	1815-1819	3,392,000	138,437	1 — 27.5
Espagne.....	1826.....	13,712,000	508,000	1 — 27
États-Sardes.....	1820.....	4,160,000	160,000	1 — 26
Lombardie.....	1828.....	2,353,346	96,898	1 — 24
Prov. vénitiennes.	1827.....	1,957,200	85,500	1 — 23
Toscane.....	1834.....	1,401,000	55,676	1 — 23
États-Romains...	1836.....	2,745,000	91,000	1 — 30
Roy. de Naples..	1830.....	5,754,010	219,261	1 — 26

	Époques.	Populations.	Naissances.	Leur rapp.t à la populat.
Sicile.....	1832.....	1,943,366	62,084	1 — 31
Deux-Siciles.....	1831.....	7,697,376	281,345	1 — 28
Grèce.....	1828.....	569,000	22,000	1 — 26
Turquie d'Eur. (1).	1835.....	9,500,000	317,000	1 — 30
France.....	1771.....	23,130,000	913,214	1 — 25.50
	1781.....	24,802,000	970,406	1 — 25
	1801.....	27,349,000	918,703	1 — 29.77
	1811.....	29,092,000	926,904	1 — 31.40
	1821.....	30,461,000	965,364	1 — 31.55
	1831.....	32,569,000	986,443	1 — 33
	1841 (2)..	34,213,000	1,005,203	1 — 34
	1851.....	35,783,000	1,037,040	1 — 35
Totaux des États principaux.		232,673,000	8,733,000	1 sur 26.6

On comptait alors une naissance annuelle :

Sur 22.5 habitants, dans les provinces Vénitiennes en 1827 ;
— 23.5 — dans le royaume de Naples, de 1822 à 1824 ;
— 24 — en Lombardie, en 1827 et 1828, en Toscane, en 1818, en Sicile, en 1824, dans la Russie d'Europe, en 1831 ;
— 24.5 — en Prusse, en 1825 et 1826 ;
— 25 — dans les États héréditaires d'Autriche, en 1827 ;
— 26 — dans le Hanovre, le Wurtemberg, le Mecklembourg, en 1826 ;
— 27 — en Pologne, en 1829, dans l'Allemagne proprement dite, en 1826, en Suisse, en 1828, dans les États-Sardes, en 1820, en Espagne, en 1826, en Portugal, en 1820 ;
— 28 — en Bavière, en 1825, dans les Pays-Bas, de 1813 à 1824, en Suède, en 1825 ;

(1) Par déduction.
(2) Y compris les enfants mort-nés.

Sur 29	habitants,	en Hollande, en 1832, dans le canton de Lucerne, en 1810;
— 30	—	en Danemark, en 1828, en Belgique, en 1832;
— 31	—	en France, de 1804 à 1811, et de 1820 à 1824;
— 32	—	dans les Iles Britanniques, en 1831, et dans plusieurs cantons de la Suisse;
— 33	—	en France, de 1828 à 1831;
— 34	—	en Norwége, en 1826, dans le Holstein et le Sleswic, en 1826, en France, en 1834;
— 35	—	en Angleterre, en 1831, en Danemark, en 1810;
— 36	—	en Écosse, en 1831, et même 44, en 1801, selon Malthus, et dans le canton de Vaud, de 1743 à 1749.

Il n'est pas facile d'assigner, avec certitude, à ces variations, les causes, qui les produisent, et qui semblent être complexes ou du moins appartenir à des ordres différents. Les unes dépendent des agents physiques et se rapportent principalement à l'influence du climat. Les autres tiennent au degré de civilisation des peuples et résultent de leurs institutions, de leurs mœurs et de leurs habitudes sociales.

La douce température des pays méridionaux favorise la fécondité ou plutôt développe les circonstances, qui l'accroissent. Dans les contrées boréales, telles que la Norwége, la Suède, l'Écosse, les États-Danois, le nombre des enfants, qui naissent annuellement, est moindre d'un tiers, comparativement à la population, que dans les pays situés comme la Lombardie, la Toscane, le royaume de Naples, la Sicile, sous l'empire d'un beau climat.

Il est vrai que la Prusse et la Russie d'Europe, qui sont privées de cet avantage, ont une population aussi féconde

que celle des pays méridionaux. Mais on peut croire qu'elles le doivent à d'autres causes. Leur territoire encore faiblement peuplé, et leur industrie, qui est encore dans l'enfance, offrent à leur population, des moyens de s'étendre et de s'augmenter. Au contraire, malgré la protection de leur climat, la France et les Iles-Britanniques, où une civilisation avancée ne laisse à remplir aucune lacune, trouvent dans cet obstacle, une digue, qui restreint dans les limites les plus étroites la fécondité de leur population. Une centaine de leurs habitants ne donnent annuellement naissance qu'à trois enfants, tandis qu'en Russie et en Prusse, le même nombre en produit quatre.

Il semble toutefois, en agroupant les États de l'Europe, selon leur position géographique, que l'influence du climat agit sur le nombre des naissances, avec une puissance non moins grande que celle de la civilisation. — Si, pour l'apprécier nous réunissons ensemble les pays les plus septentrionaux : la Suède, la Norwége, le Danemark et l'Écosse, nous trouvons que, par un terme moyen, le nombre des enfants qui y naissent, chaque année, n'est que d'un trente-deuxième de leur population, tandis qu'il s'élève au vingt-sixième dans les régions, qui forment le midi de l'Europe. C'est presque une différence de quatre enfants au lieu de trois sur chaque centaine de personnes de la population totale.

Lorsque, pour mesurer les effets produits par l'État de la société, on choisit les quatre pays dont la civilisation est la plus avancée : la France, les Iles-Britanniques, les Pays-Bas et la Belgique avec l'Allemagne, on reconnaît qu'ils ont, par un terme moyen et général, une naissance par

31 habitants, tandis que, si l'on examine les pays dont l'État social est le moins perfectionné, tels que la Russie, la Pologne, l'Empire d'Autriche et la vieille Prusse, on acquiert la preuve qu'ils n'ont pas moins d'une naissance annuelle pour 25 personnes. Ainsi, 40 enfants naissent dans les dernières de ces contrées, tandis que dans les premières, il n'en est produit que 32. La différence est, par million de la population, d'environ 8,000 naissances annuelles.

Il est donc établi par ces données numériques, que la reproduction annuelle de l'espèce humaine peut, en Europe, sous l'influence des effets du climat ou de la civilisation, s'augmenter d'un tiers en sus de son terme le plus bas, ou diminuer d'une quantité égale au quart de son terme le plus élevé.

Mais quels sont, dans le vaste assemblage des causes appartenant à l'État social ou à l'action du climat, les occurrences ou les agents physiques, qui accroissent ainsi ou atténuent le nombre moyen des naissances?

Le concours simultané de plusieurs de ces causes ne permet que rarement de déterminer séparément leur puissance, et de l'exprimer par des chiffres. Toutefois leur participation n'en est pas moins évidente.

Si l'on recherche d'abord comment le climat peut exercer une certaine influence sur la reproduction, l'observation ne tarde pas à montrer que ce n'est point par une action directe, qui rendrait les populations plus ou moins prolifiques. Toutes choses égales d'ailleurs, sous l'empire d'une température élevée, les hommes ne sont pas plus aptes à la génération et les femmes ne sont pas plus fé-

condes. Sous la zone torride, dans nos colonies des Antilles et de la Guyane, le nombre des naissances, comparé à celui des habitants, est, parmi la population libre, d'une sur 34, comme en Norwége, dans le voisinage de la zone glaciale.

Mais, si le climat des pays chauds ne détermine point, par une action immédiate, une procréation plus grande, il favorise néanmoins par des effets indirects la multiplication des hommes. Sous son influence, la terre devient plus féconde et peut nourrir plus d'habitants ; les forêts cessent de couvrir la moitié du sol et de restreindre le domaine de l'agriculture ; la population étant plus condensée, le rapprochement des deux sexes est plus facile et plus fréquent ; l'hiver ne confine point les familles dans leurs demeures pendant la moitié de l'année ; et la disette n'est pas toujours à leurs portes comme dans les contrées boréales, où toutes les facultés humaines sont absorbées par le soin de subsister.

En Norwége par exemple, le blé ne produit que 4 pour 1 de sa semence ; mais aussi la province la plus peuplée ne compte-t-elle que 108 habitants par lieue carrée, et le rapport des naissances à la population est d'une sur 34 individus.

Dans une partie du royaume de Naples, la terre d'Otrante et celle de Labour, le froment donne 20 pour un ; et la condensation de la population est si grande qu'il y a, par un terme moyen, 2,400 personnes par lieue carrée ; mais aussi, les naissances annuelles sont-elles dans le rapport d'une à 21, avec le nombre total des habitants.

Le climat, qui est l'origine de ces phénomènes si divers,

manifeste par l'inégalité des températures moyennes, la différence de l'action qu'il exerce sur l'un et sur l'autre de ces pays de l'Europe. En Norwége, la somme totale des températures journalières de toute l'année, divisée par le nombre des jours, ne donne pour chacun de ceux-ci qu'un terme moyen de 5° 60, tandis que dans le royaume de Naples, une pareille opération a pour résultat 19° centigrade; c'est-à-dire un nombre de degrés thermométriques représentant une chaleur trois fois et demie aussi grande.

Ainsi les effets du climat produisent de telles différences, entre ces deux extrémités de l'Europe, que, dans la Péninsule Italique les récoltes sont quintuples de celles, que donne la même quantité de semence dans la Péninsule Scandinave; la population y est 25 fois plus condensée, et par suite de l'abondance des subsistances et du rapprochement des habitants, les naissances y sont bien plus multipliées. Sur chaque centaine de personnes, il naît annuellement 5 enfants dans une grande partie du royaume de Naples, tandis qu'il en naît à peine 3 en Norwége.

L'influence de l'état de la société sur la fécondité humaine, est aussi certaine et aussi grande que celle du climat.

Les causes, qui, dans les pays où la civilisation est très-avancée, tendent à restreindre le nombre des naissances, sont les mêmes, qui, dans ces pays, diminuent la quantité des mariages, malgré l'accroissement de la population. Ce sont :

La difficulté de soutenir une famille au milieu des exigences sociales ;

Les calculs de l'ambition et de l'égoïsme, ainsi que ceux d'une sage prévoyance ;

La nécessité des convenances, qui domine d'autant plus les alliances que la société est plus raffinée ;

La concentration de la population dans les grandes villes, où les moyens de subsister sont plus difficiles et plus précaires, et les obstacles aux mariages plus nombreux et plus puissants;

La permanence et l'accroissement des armées, qui entraînent à leur suite le célibat de l'élite des nations ;

Les vœux monastiques, qui, dans plusieurs pays de l'Europe, font encore de la vie claustrale, un mérite religieux ;

La polygamie, qui, dans les provinces européennes de l'Empire Ottoman, condamne toutes les femmes du Harem d'un vieillard, à une union stérile;

La multitude des courtisanes, qui, dans toutes les capitales de l'Europe, enlèvent au mariage, la puissance du besoin ;

Enfin, et surtout, la diminution gradative de la mortalité, par l'effet des progrès des sciences, de l'industrie et de la civilisation ; ce qui met obstacle à l'établissement des générations nouvelles en maintenant les plus anciennes dans la possession des propriétés et dans celle de tous les postes avantageux de la société.

Les causes, qui, dans les pays, où la civilisation est arriérée, contribuent à augmenter le nombre des naissances, sont :

Le territoire vaste et à demi sauvage de ces pays, qui permet à des générations plus nombreuses d'y trouver place.

L'abrutissement de la masse du peuple qu'aucune prévoyance, aucune retenue sociale n'empêche de se livrer au penchant de la nature;

L'égalité de conditions, qu'impriment, dans l'Europe orientale aux classes inférieures, le despotisme et la servitude féodale, et dont l'effet est de rendre les mariages plus faciles;

Surtout l'immense mortalité, qui a lieu dans les contrées, où la vie humaine n'est pas défendue, par une organisation sociale perfectionnée ; ce qui laisse perpétuellement, dans la population, des vides, que de nouvelles générations viennent remplir.

C'est par des causes semblables ou analogues que le nombre des naissances, comparé à la population, varie dans les grandes villes de l'Europe, et s'élève d'un quarante-sixième à un vingtième. Ce phénomène curieux est détaillé dans le tableau suivant.

NAISSANCES ANNUELLES DANS LES PRINCIPALES VILLES DE L'EUROPE, COMPARÉES A LA POPULATION.

No d'ordre.		Époques.	Populat.	Naiss.	Leur rapport à la population.
15	Amsterdam...	1831	200,800	7,342	1 sur 27
15	Bruxelles.....	1826	102,300	3,763	1 — 27
15	Stockholm....	1823	73,210	2,697	1 — 27
8	Copenhague..	1829	111,700	3,457	1 — 32
1	Pétersbourg...	1834	445,135	9,661	1 — 46
4	Moscou	1829	300,000	8,824	1 — 36
11	Vienne.....	1834	161,400	5,620	1 — 30
23	Prague.....	1820	117,059	5,799	1 — 20
20	Stuttgard.....	1829	25,240	985	1 — 25
14	Mayence.....	1839	28,439	989	1 — 29

No d'ordre.		Époques.	Populat.	Naiss.	Leur rapport à la population.
19	Hambourg....	1831	103,965	4,159	1 sur 25
12	Berlin.....	1824	226,000	7,531	1 — 30
10	Londres.....	1834	870,000	27,216	1 — 30
		1834		26,255	1 — 33
22	Liverpool.....	1831	165,221	7,867	1 — 21
17	Manchester....	1831	142,026	5,318	1 — 26
9	Paris.....	1833	926,000	28,942	1 — 32
		1837	931,174	29,192	1 — 32
2	Genève.....	1833	27,000	630	1 — 43
3	Lisbonne.....	1819	220,000	5,309	1 — 41
7	Madrid.....	1797	157,152	4,911	1 — 32
16	Barcelone	1822	102,260	3,843	1 — 27
21	Milan	1828	128,822	5,759	1 — 23
13	Venise	1804	137,740	4,554	1 — 31
6	Rome.....	1831	150,666	4,725	1 — 32
18	Naples.....	1829	358,555	14,493	1 — 25
5	Palerme.....	1833	172,825	5,125	1 — 33

2° Diminution progressive du nombre des naissances, proportionnellement au degré de civilisation des époques et des contrées.

Les variations du rapport des naissances à la population n'existent pas seulement entre des pays différents; elles ont encore lieu dans la même contrée, dans la même ville, à des époques diverses, selon les changements qu'éprouve l'économie civile et domestique des populations.

Le nombre des naissances, comparé, dans chaque pays, à celui des habitants était, ainsi qu'il suit, à des époques anciennes et récentes, d'après les documents publics.

	Naiss.	Habit.		Naiss.	Habit.	
En Allemagne.....	1 sur 26	en 1810,	—	1 sur 28	en 1827.	
Suède.....	1 — 27	en 1768,	—	1 — 30	en 1829.	
Russie.....	1 — 23	en 1800,	—	1 — 26	en 1828.	
Espagne.....	1 — 29.50	en 1803,	—	1 — 34.50	en 1832.	
Danemark.....	1 — 26	en 1742,	—	1 — 32	en 1827.	
Prusse.....	1 — 20	en 1700,	—	1 — 27	en 1832.	
France.....	1 — 25	en 1757,	—	1 — 33	en 1828.	
Angleterre.....	1 — 28	de 1688 à 1726,	—	1 — 36	de 1811 à 1821.	

Ainsi la fécondité de la population a diminué :

En Allemagne, d'un treizième en 17 ans;
En Suède, d'un neuvième en 61 ans;
En Russie, d'un huitième en 28 ans;
En Espagne, d'un sixième en 30 ans;
En Danemark, de près d'un quart en 82 ans;
En Prusse, d'un tiers en 132 ans;
En France, d'un tiers en 71 ans;
Et en Angleterre, de deux septièmes en un siècle.

La progression qu'offrent ces variations, manifeste que la civilisation tend à restreindre la fécondité naturelle des peuples; car, en les observant avec soin, on acquiert la preuve que généralement le nombre des naissances s'amoindrit, et qu'il diminue d'autant plus que le perfectionnement de l'État social devient plus grand.

C'est là peut-être l'origine de l'ascendant des peuples nouveaux et barbares, sur les vieilles sociétés civilisées; et la destruction de l'Empire romain s'explique peut-être mieux, par la diminution progressive des populations ita-

liennes, et par la pullulation des hommes, dans les pays sauvages du nord de l'Europe et de l'Asie, que par l'amollissement des mœurs et les causes morales auxquelles on l'attribue communément.

Ce qui se passe, de nos jours et sous nos yeux, donne à cette conjecture, le caractère de la probabilité. Dans l'Empire russe 57 millions d'habitants produisent annuellement, au moins, 2,280,000 enfants, tandis qu'une population égale n'en donne que 1,630,000 en France et dans les Iles Britanniques réunies.

La différence monte à 650,000 enfants, chaque année, ou 21 millions et demi par génération d'hommes.

Sans doute, la cause même qui provoque, parmi les populations Slaves, cette fécondité tellement prodigieuse qu'un douzième des femmes sont perpétuellement à l'état de grossesse, cette cause, disons-nous, détruit une partie de ses propres effets; et un nombre immense d'enfants, qui, dans des pays, où la civilisation les eût entourés de plus de soins fructueux, fussent parvenus à la virilité, périssent presque en naissant, ou du moins ne peuvent atteindre la fin de leur première année. Mais, ceux qui échappent forment encore une si grande multitude que la différence entre les naissances et les décès ajoute annuellement 980,000 individus à la population, tandis qu'en France et dans les Iles Britanniques cet excédant n'est dans les deux pays réunis, que de 448,000, ou considérablement moins de moitié. D'où il suit, que dans l'hypothèse où cet état de choses se prolongerait, il ne faut pas quatre ans et demi, aux populations russes, pour obtenir de leur seul accroissement annuel un million de soldats, en

sus du nombre qu'elles pouvaient fournir, pour égaler les forces militaires de la Grande-Bretagne et de la France.

Cette grande et rapide multiplication des hommes, dans les régions du globe, qui n'appartiennent point à l'Empire de la civilisation, nous révèle la cause première de ces irruptions des barbares du Nord, qu'on voit périodiquement dans l'histoire ancienne et moderne, abandonner leur pays natal, pour envahir les plus belles et les plus riches contrées de l'Europe et de l'Asie.

Pour enfanter ces événements désastreux, qui plongent les peuples policés dans des siècles d'ignorance et d'abrutissement, il a suffi que les Scythes, les Huns, les Tartares aient eu, comme les Slaves aujourd'hui, 40,000 naissances et 25,000 décès par million d'individus, tandis que les peuples subjugués n'avaient sur le même nombre d'habitants qu'une reproduction annuelle de 29,400 enfants, et une mortalité de 20,840 personnes. En sorte que, pour eux, l'accroissement de la population n'était, comme maintenant pour la France et l'Angleterre réunies, que d'environ 8,560 individus par million d'habitants, au lieu de s'élever à 15,000, comme chez les peuples, où la fécondité n'est point limitée par les exigences d'une haute civilisation.

L'immensité des effets, qui résultent de cette différence peut être appréciée, quand on constate par le calcul, que dans les pays de l'Europe parvenus à un État social perfectionné comme la France et les Iles Britanniques, l'accroissement de la population est tout au plus d'un individu sur 118, ce qui nécessiterait, pour doubler le nombre actuel des habitants, une longue période de 83 ans, tandis que dans l'Empire russe, l'accroissement annuel étant

d'un individu sur 66, ce terme suppose que la population peut doubler en 45 ans.

Mais ces périodes de doublement sont purement hypothétiques; car elles impliquent que les rapports des naissances et des décès à la population demeurent stationnaires, tandis qu'en réalité, ils varient perpétuellement et changent plus ou moins vite selon que les progrès de la société sont plus ou moins rapides.

L'effet et la cause sont tellement liés l'un à l'autre, qu'on peut admettre comme très-probable, que ces rapports sont à peu près invariables, chez les peuples de la Zone torride et de la Zone glaciale, qui semblent condamnés par leur climat ou plutôt par leur origine à vivre dans une éternelle enfance. On croit trouver la preuve de ce fait, lorsqu'en parcourant les annales du globe, on ne voit, dans aucun temps, certaines races polaires ou équatoriales, par exemple : les Esquimaux, les Nègres, les Australiens s'accroître progressivement et déborder en torrent impétueux sur les autres peuples du monde, comme les populations exubérantes de l'Asie et de l'Europe, habitant les régions septentrionales de la zone tempérée.

C'est uniquement à ces populations barbares, que s'applique avec justesse le système de Malthus; car leurs transmigrations immenses ont bien réellement pour cause primitive l'accroissement de leur masse dans une proportion qui dépasse celle de l'augmentation de leurs moyens de subsistance. Mais, ce système manque de vérité, quand on en fait l'application aux peuples civilisés; puisque chez eux la fécondité diminue en raison des progrès de l'État

social, tandis que les ressources alimentaires sont étendues et multipliées par tous les moyens que donne l'intelligence publique et qu'agrandissent chaque jour les sciences et les arts.

Une exploration des naissances de la France, pendant une longue période, complétera les recherches que nous venons d'exposer. Elle embrasse quatre-vingts ans et s'appuie sur deux séries de documents officiels les plus authentiques que possède la science, sur ce sujet important.

3° Statistique des naissances en France, à la fin du dix-huitième siècle et depuis le commencement du dix-neuvième.

Cette partie importante des mouvements de la population est mieux connue en France qu'ailleurs, parce que les actes civils comprennent les enfants nés dans toutes les communions, sans distinction de cultes, et que l'agroupement de notre population est si considérable que chaque année voit près d'un million de nouveaux nés.

Dans le midi de l'Europe, la constatation des naissances étant abandonnée aux sacristies, les enfants des dissidents ne peuvent être enregistrés avec ceux qui appartiennent au culte dominant, et ils sont tenus en dehors de la population, comme des fruits de l'hérésie. C'est seulement depuis quelques années que l'Angleterre, tranchant dans le vif des prétentions de l'Église anglicane, lui a retiré la constatation des naissances, des décès et des mariages, et a constitué pour leur enregistrement, une administration civile générale, fort bien organisée.

Nous exposerons dans les pages suivantes :

1° Quel était le nombre annuel des naissances en France avant la révolution, et quels étaient leurs rapports avec la population ;

2° Combien de naissances ont eu lieu depuis le commencement du siècle.

NOMBRE DES NAISSANCES AVANT LA RÉVOLUTION.

Années.	Naissances.	Rapp. à la population.
1770....	950,528	1 sur 25 habitants.
1771....	913,214	1 — 26 —
1772....	905,580	1 — 26 —
1773....	900,438	1 — 26 —
1774....	939,608	1 — 25 —
1775....	934,480	1 — 25 —
1776....	939,074	1 — 26 —
1777....	998,191	1 — 24 —
1778....	932,800	1 — 26 —
1779....	956,667	1 — 26 —
1780....	989,306	1 — 25 —
1781....	970,406	1 — 25 —
1782....	975,703	1 — 25 —
1783....	947,941	1 — 26 —
1784....	965,648	1 — 25.75 —

Ces rapports généraux des naissances totales à la population de la France, avant la Révolution, justifient complétement les supputations des publicistes contemporains, qui leur attribuaient les termes suivants :

1762.....	D'Expilly...	1 naiss. sur 25 habitants.
1766.....	Messance...	1 — 25 —
1783.....	Monthyon...	1 — 26 —
1784.....	Necker.....	1 — 25.75 —
1784 à 1787	Pommelles..	1 — 25 —

Un fait général ressort de ce chiffre, c'est que la société dont ils représentent le mouvement, ne ressemblait point à la société actuelle. On pourra s'en convaincre, lorsque nous produirons pour les 50 années du commencement de notre siècle, les nombres qu'expriment les mêmes mutations. Nous nous bornerons ici à remarquer qu'en France à la fin du règne de Louis XV et pendant les onze premières années de celui de Louis XVI, le nombre annuel des naissances était énorme ; il était alors aussi grand ou plus grand pour une population de 23 à 24 millions que maintenant pour une de 33 à 35. Par exemple, en 1778, il naquit 998,191 enfants, terme qui n'a jamais été atteint depuis 1801. Le maximum des naissances de cette période ne dépassa pas, en 1826, 992,266 ; et cependant, à cette dernière époque, il y avait 31 millions et demi d'habitants, tandis qu'à la première on n'en comptait que 24,600,000.

En 1777, le rapport des naissances à la population fut d'une sur 24, comme dans les provinces du royaume de Naples. Dans son minimum, il était alors d'un sur 26, comme en Russie et dans la monarchie Autrichienne. Il y avait généralement 4 naissances sur 100 personnes ; il n'y en a plus aujourd'hui que 3 ; et conséquemment la fécondité était il y a 70 à 80 ans plus grande d'un tiers qu'aujourd'hui.

Une deuxième série des mouvements de la population de la France s'étend depuis le commencement du siècle jusqu'à une époque récente. Ses éléments primitifs sont les relevés des actes inscrits sur les registres de l'état civil de chaque commune. Malgré les imperfections, qu'on

lui reproche, cette collection est encore la première, de toutes celles existant en Europe.

Pour diminuer l'étendue de l'énumération des naissances, nous n'en rapporterons ici que les moyennes décennales.

NAISSANCES TOTALES DE LA FRANCE, RÉSUMÉES PAR MOYENNES QUINQUENNALES, AVEC LEUR PROPORTION A LA POPULATION MOYENNE DE CHAQUE PÉRIODE.

Ire Période. Louis XV. Monarchie ancienne.
1771 à 1775. — 23,655,000 habit., 918,664 naiss., 1 sur 25.

IIe Période. Louis XVI.
1776 à 1780. — 24,802,000 habit., 963,207 naiss., 1 sur 25.75.

IIIe Période. Louis XVI. Continuation de son règne.
1781 à 1785. — 24,850,000 habit., 964,924 naiss., 1 sur 25.75.

IVe Période. La Révolution.
1789 à 1801. — 26,263,000 habitants.

Ve Période. Consulat.
1801 à 1805. — 27,351,000 habit., 912,260 naiss., 1 sur 30.

VIe Période. Empire. Napoléon.
1806 à 1810. — 28,000,000 habit., 922,000 naiss., 1 sur 30.

VIIe Période. Empire. Continuation de son règne.
1811 à 1815. — 29,446,000 habit., 930,700 naiss., 1 sur 32.

VIIIe Période. Restauration. Louis XVIII.
1816 à 1820. — 30,125,000 habit., 955,107 naiss., 1 sur 32.

IXe Période. Continuation du même règne.
1821 à 1825. — 30,967,000 habit., 971,560 naiss., 1 sur 32.

Xe Période. Charles X.
1826 à 1830. — 32,026,000 habit., 976,700 naiss., 1 sur 33.

XIe Période. Révolution. Louis-Philippe.
1831 à 1835. — 32,055,000 habit., 974,956 naiss., 1 sur 33.

XIIe Période. Louis-Philippe. Continuation de son règne.
1836 à 1840. — 33,885,000 habit., 958,800 naiss., 1 sur 34.

XIIIe Période. Louis-Philippe. Continuation de son règne.
1841 à 1845. — 34,865,000 habit., 980,478 naiss., 1 sur 35.
XIVe Période. Louis-Philippe. Révolution.
1846 à 1850. — 35,591,000 habit., 960,101 naiss., 1 sur 37.

Le fait capital établi par ce tableau, c'est la diminution progressive du nombre des naissances, proportionnellement à la population. De 1771 à 1850, en l'espace de 80 ans, ce nombre a décru de la moitié de sa quantité primitive; il était en moyenne d'une naissance sur 25 habitants, il a descendu, de 1846 à 1850, à une sur 37 personnes. Il faut remarquer que dans ce dernier calcul, les enfants mort-nés ne sont pas compris, mais il y a toute raison de croire que dans le premier ils ne l'étaient pas non plus, puisque l'on comptait le nombre des naissances par celui des baptêmes.

Ainsi l'on ne saurait douter que la fécondité des populations ne décroisse en raison des progrès de leur richesse, de leur bien-être et de leur civilisation. Par cet effet, la valeur individuelle de l'homme, s'accroît énormément; et les publicistes anglais, qui naguère affirmaient, que, dans les pertes de la guerre, le dommage à nombre égal, était bien plus grand pour les alliés que pour la Russie, avaient parfaitement raison. Nos chiffres le prouvent complétement.

En résumé, la civilisation, dans sa marche ascendante, multiplie les besoins des hommes, et rend leurs intérêts plus puissants que leurs passions.

Il est rare maintenant que les filles sans dot trouvent des maris, et que la famille, dans son excès de fécondité, rassemble à table, comme jadis, douze enfants. Les res-

sources manquent pour établir une si grande progéniture. On n'a plus, comme jadis, dans les classes supérieures le pouvoir de faire les garçons cadets, pages, séminaristes sans bourse délier, car il en coûte beaucoup pour Saint-Cyr, Saint-Acheul, et mieux encore l'École polytechnique ; et il faut, en outre de l'argent, une intelligence distinguée qui soutienne la concurrence des étudiants pauvres et savants.

C'est bien pis encore pour les filles bien nées et sans fortune. Les talents et la beauté ne peuvent les empêcher de déroger ; et l'on voit des Piccolomini, devenir des cantatrices, elles dont les pères ont sauvé la couronne d'Autriche, près d'être la proie du redoutable Gustave-Adolphe et du dangereux Wallenstein. Il faut convenir qu'elles n'en sont ni moins estimées, ni moins heureuses ; mais combien de parents n'aimeraient pas cent fois mieux pour l'orgueil de leur sang que leur fille mourût au fond d'un monastère plutôt que d'obtenir le triomphe de Corinne au Capitole !

SECTION II.

LES ENFANTS LÉGITIMES.

Les enfants nés sous la protection du mariage, forment la grande masse de ceux, qui renouvellent, chaque année, la population. Il y en a maintenant 927 sur 1,000 naissances ; ce qui en laisse 73 seulement pour celles des autres enfants.

Cet ordre de choses constitue la famille, et c'est le plus favorable possible à l'État social. Cependant il n'en faut pas conclure qu'un autre très-différent ne peut pas exister. Nous avons habité des pays où le mariage est étranger aux neuf dixièmes de la population, ce qui n'empêche pas la fidélité conjugale d'être aussi commune qu'en Europe, et la tendresse maternelle d'être tout au moins aussi dévouée. Il n'y a jamais d'infanticides ni d'enfants abandonnés dans ces pays, où le mariage est une rareté.

Si l'on recherche quel est le rapport du nombre des naissances annuelles des enfants légitimes et de celui des femmes mariées, constaté par les recensements, on est conduit aux résultats suivants.

	Femmes mariées.	Naissances d'enf. légitimes.	Leur rapport aux femmes mariées.		
1801...	6,372,057	875,995	1 naiss.	sur	7.2
1806...	5,229,764	868,970	1	—	6.1
1821...	5,598,030	897,117	1	—	5.8
1831...	6,053,011	915,504	1	—	6.6
1836...	6,195,097	906,318	1	—	6.7
1841...	6,460,736	906,091	1	—	7.1
1851...	6,948,830	908,957	1	—	7.6

Ainsi la fécondité des mariages, diminuée lors des grandes guerres du Consulat et de l'Empire, s'augmenta lors de la paix ; mais, depuis 1821, elle a décru progressivement, et, au lieu d'une naissance sur 5.8 femmes mariées, il faut maintenant deux femmes de plus pour produire autant. Il suffisait, il y a 30 ans, de 11 ou 12 époux, pour donner un nouveau né, il en faut 15 à présent tout au moins. Malgré l'accroissement de la po-

pulation, il ne naissait que le même nombre d'enfants légitimes en 1840 qu'en 1809; — en 1847 qu'en 1818, — et en 1850 qu'en 1815. Il en résulte qu'au milieu d'une masse d'habitants, qui s'augmente par degrés, le nombre des enfants légitimes devient de moins en moins grand comparativement à cette masse. C'est ce que témoignent les chiffres ci-après :

	Population recensée.	Naissances d'enf. légitimes.	Leur rapport à la pop. totale.
1801...	27,349,000 habit.	862,053	1 sur 31.70
1811...	29,092,000 —	870,371	1 — 33.40
1821...	30,461,000 —	897,117	1 — 33.90
1831...	32,569,000 —	915,504	1 — 35.50
1841...	34,230,000 —	906,091	1 — 37.80
1851...	35,781,000 —	908,957	1 — 39.35

On voit qu'en l'espace d'un demi-siècle le nombre des enfants légitimes comparé à la population, a diminué de près d'un quart. Il faut à présent personnes 8 de plus qu'en 1801, pour obtenir annuellement un nouveau-né.

Ce décroissement considérable est attribué :

1° A l'atténuation de la fécondité des femmes mariées;

2° A la diminution du nombre des mariages, eu égard à la population;

3° A l'accroissement du nombre des enfants naturels.

Le tableau suivant exposera ces résultats sous un autre point de vue, et énumérera les enfants légitimes nés pendant un demi-siècle, avec leur proportion au nombre moyen des habitants par chaque période quinquennale.

NAISSANCES DES ENFANTS LÉGITIMES, PENDANT UN DEMI-SIÈCLE.

1801 à 1805...	4,344,686	enf. légit.	159	par 1,000 habit.
1806 à 1810...	4,367,404	—	156	—
1811 à 1815...	4,372,606	—	149	—
1816 à 1820...	4,459,704	—	144	—
1821 à 1825...	4,511,056	—	146	—
1826 à 1830...	4,530,990	—	142	—
1831 à 1835...	4,516,136	—	142	—
1836 à 1840...	4,441,137	—	131	—
1841 à 1845...	4,553,443	—	130	—
1846 à 1850...	4,466,193	—	125	—
1801 à 1825...	22,055,456	—	151	—
1826 à 1850...	22,507,899	—	134	—
Tot. en un 1/2 siècle.	44,563,355	enf. légit.	143	par 1,000 habit.

On voit que le déficit est considérable et va toujours en s'augmentant ; il naissait, il y a 50 ans, 16 enfants légitimes, par chaque centaine d'habitants ; maintenant, il n'en naît plus qu'une douzaine.

SECTION III.

LES ENFANTS NATURELS.

Suivant les moralistes, le nombre des enfants naturels serait l'expression mathématique de la corruption des sociétés, et rien, à leur avis, ne prouverait mieux la démoralisation du temps et du pays, où nous vivons.

Ces assertions, qu'on admet assez généralement, comme

des vérités incontestables, sont en contradiction flagrante avec les faits.

Si l'on mesure, par la proportion des naissances, la place que les enfants naturels tiennent dans chaque population, on trouve qu'il y en a :

En France	2,600,000
En Prusse	900,000
En Bohême	475,000
Dans les Pays-Bas	450,000
Dans l'Autriche proprement dite	400,000
En Bavière	265,000
En Suède	200,000
En Danemark	160,000
Dans le Wurtemberg	20,000

En réunissant ces nombres, on trouve qu'il y a 5,670,000 habitants, sur 68 millions, qui sont nés en dehors du mariage. Les proportions d'un 12e résultant de ces chiffres, laissent présumer que parmi les populations de l'Europe, il n'y a pas moins de 20 millions d'individus dont les pères et mères n'étaient point unis légalement.

On ne saurait raisonnablement attribuer au libertinage, l'origine d'une telle masse d'hommes ; car l'expérience de tous les temps et de tous les pays nous enseigne que la débauche est frappée de stérilité. Ce sont précisément les filles les plus innocentes, qui deviennent mères ; et l'histoire d'Annette et Lubin n'est pas un conte fait à plaisir.

Des notions positives n'ayant jamais été dans la possession des auteurs, qui ont parlé des enfants naturels, il n'y a guère de sujet falsifié par autant d'erreurs. On en a fait un thème de morale satirique, pour accuser notre temps

et notre pays. On a supposé que ces enfants sont produits par le vice, et forment un fléau dont nos ancêtres et l'antiquité étaient préservés par la pureté de leurs mœurs. On a jugé de leur nombre, par ceux nés dans les grandes villes, et l'on a prétendu qu'ils se multiplient d'année en année. Ces faits controuvés sont cités chaque jour et attribués à la démoralisation propagée dans toutes les classes, par l'esprit philosophique du dix-huitième siècle et par la Révolution.

Ces assertions n'ont aucun fondement. Dans les pays où régnait jadis l'esclavage, comme dans ceux où il subsiste encore maintenant, le mariage n'était pas de droit commun ; il était réservé aux maîtres, et les populations serviles se reproduisaient sans son intervention. Ce n'est pas à dire qu'il n'y eût point d'unions conjugales, mais c'était seulement un fait naturel, sans action légale. L'esclave était séparé de sa femme et de ses enfants, et chacun d'eux était vendu ou troqué, comme étrangers les uns aux autres. Il y avait dans l'Empire romain 40 millions d'êtres humains, qui vivaient dans cette condition. La féodalité continua pendant treize cents ans ce déplorable régime ; et l'on possède un contrat de vente d'une famille de serfs appartenant à l'évêque de Paris, qui les échangea contre un cheval blanc à son propre usage. On imagine bien que sous ce régime, il n'importait guère qu'un enfant fût né de parents mariés ou non.

C'était une occurrence d'autant plus indifférente que rien ne la constatait, puisqu'il n'y avait point alors d'actes civils, et que d'ailleurs elle n'assurait aucun héritage, l'esclave ou le serf ne possédant rien en propre, et le peu qu'il avait, étant dévolu à son maître. Ainsi les familles patri-

ciennes, nobles ou bourgeoises, avaient exclusivement le privilége des naissances légitimes, et la grande masse des prolétaires et des manants, qui formaient les neuf dixièmes des populations, se perpétuait, par une progéniture privée de droits civils, d'héritages et de protection paternelle. On voit que le passé mérite mal l'éloge qu'on en a fait pour dénigrer le présent.

Si, comme on le prétend, les mauvaises mœurs contemporaines sont la cause de la multiplication des enfants naturels, c'est par transmission que cette cause et ses effets sont parvenus jusqu'à nous. Sans remonter à l'Olympe des Grecs, où presque toutes les divinités étaient nées en dehors du mariage, nous avons assez d'exemples historiques, pour montrer que ce n'est pas un mal nouveau. Charles IX, tout valétudinaire qu'il était, et presque imberbe, eut deux enfants de sa garde-malade. Son père Henri II en eut deux de ses maîtresses, quoiqu'il les prît vieilles. Henri IV en eut neuf et Louis XIV, dix. Le Harem du Parc-aux-Cerfs rend incertain le nombre de ceux attribués à Louis XV. Si les princes que nous n'avons pas nommés, n'en eurent point, ce ne fut nullement parce qu'ils avaient des mœurs plus rigides. Il y en eut d'autres motifs que l'histoire révélera. Mais ce sont là des nombres bien chétifs comparés aux 22 enfants naturels d'un roi de Portugal et aux 40 dont se vantaient plusieurs seigneurs féodaux. Les foudres ecclésiastiques n'avaient aucun pouvoir sur ce désordre; vingt conciles défendirent sous des peines graves, aux clercs de tous les rangs, d'entretenir chez eux de jeunes chambrières. La réitération de ces défenses prouve leur inutilité. Assurément les presbytères sont

maintenant bien plus irréprochables, et aucun archevêque ne court risque d'être lapidé comme celui de Rouen, qui avait tenté d'arrêter ce scandale dans son diocèse.

Quant au nombre des enfants naissant hors du mariage, les chiffres officiels, que nous allons produire, prouvent complétement l'erreur de deux assertions avancées perpétuellement. Ce nombre n'a point augmenté depuis un demi-siècle eu égard à la population, et de plus il n'excède pas celui qu'offrent plusieurs pays de l'Europe. Voici le tableau comparatif de la population moyenne et du nombre annuel des enfants naturels.

Périodes.	Population moyenne quinquennale.	Nombre annuel des enf. naturels.	Leur proportion à la pop. moyenne.
1800 à 1804...	27,351,000 habit.	43,300	1 sur 751 habit.
1805 à 1810...	28,000,000 —	50,300	1 — 559 —
1811 à 1815...	29,446,000 —	56,200	1 — 524 —
1816 à 1820...	30,125,000 —	63,186	1 — 480 —
1821 à 1825...	30,967,000 —	89,570	1 — 445 —
1826 à 1830...	32,026,000 —	70,330	1 — 455 —
1831 à 1835...	32,055,000 —	71,700	1 — 447 —
1836 à 1840...	33,885,000 —	70,700	1 — 489 —
1841 à 1845...	34,865,000 —	69,760	1 — 500 —
1846 à 1850...	35,591,000 —	67,980	1 — 523 —

Proportionnellement à la population, le nombre annuel de naissances d'enfants naturels n'est pas à présent plus grand pour 36 millions d'habitants qu'il y a 45 ans pour 28 millions. Son maximum a commencé en 1816, précisément au moment où la Restauration projetait le rétablissement des mœurs rigides et religieuses, et y employait son autorité.

Les naissances d'enfants naturels, résumées en moyennes

par périodes quinquennales, offrent les proportions suivantes avec les naissances totales résumées pareillement.

	Moy. annuelles des naissances totales.	Moy. annuelles des naissances d'enf. naturels.	Leur proportion aux naissances totales.
1801 à 1805...	912,260	43,300	1 sur 21.07
1806 à 1810...	922,000	50,300	1 — 18.34
1811 à 1815...	930,700	56,200	1 — 16.50
1816 à 1820...	955,107	63,186	1 — 15.02
1821 à 1825...	971,560	69,570	1 — 14.01
1826 à 1830...	976,700	70,330	1 — 13.89
1831 à 1835...	974,956	71,700	1 — 13.60
1836 à 1840...	958,800	70,700	1 — 13.55
1841 à 1845...	980,478	69,760	1 — 14.05
1846 à 1850...	960,101	67,980	1 — 14.13

Des résultats fort inattendus sortent de ces données statistiques.

En opposition avec les idées reçues, il n'y a jamais eu moins d'enfants naturels qu'au temps de la République. Il y en avait 67 pour 100 de moins que sous la monarchie. Ce n'était probablement pas parce que la société s'était améliorée dans cette énorme proportion; mais seulement parce que la population virile était aux armées.

Le plus grand nombre des enfants naturels a eu lieu, de 1816 à 1835, sous le dévot régime de la Restauration. Sans attribuer cette recrudescence au nouvel état de choses, il faut bien remarquer que, du moins, il ne put l'empêcher.

Depuis 1841, le nombre des enfants naturels est le même qu'au temps de l'Empire, proportionnellement à la population.

Quand on prend pour base de comparaison, les nais-

sances totales, annuelles, les moyennes des naissances d'enfants naturels s'égalisent davantage, attendu que les uns et les autres éprouvent pareillement l'influence des vicissitudes physiques et sociales.

La proportion quinquennale la plus forte a duré 15 ans, de 1826 à 1840; elle était de 1 enfant naturel sur 13 naissances.

La proportion de 1 sur 14 se prolonge depuis 10 ans, de 1841 à 1850. Elle avait eu déjà un exemple, de 1821 à 1825. Le moindre nombre — 1 sur 21 naissances, remonte au Consulat : 1801 à 1805; il devint plus grand pendant les années suivantes, et s'augmenta progressivement. Au reste, il y a eu constamment moins d'enfants naturels proportionnellement aux enfants légitimes, sous l'Empire, que pendant la Restauration et depuis. La guerre occupait alors les hommes autrement. On voit qu'en tout ceci, la corruption des mœurs n'a rien de commun avec les variations des nombres des enfants naturels, et que les moralistes se sont étrangement trompés.

Quant à la quantité absolue de ces enfants suivant les progrès de la population, le chiffre qui l'exprime, s'enfle ou diminue annuellement, mais la proportion est presque invariable. Il y a eu les nombres ci-après d'enfants naturels, dans chaque période décennale :

	Nomb. absolus.		Accroiss. décennal.
1801 à 1810....	467,665		»
1811 à 1820....	596,876		129,211
1821 à 1830....	699,667		102,791
1831 à 1840....	712,175		112,508
1841 à 1850....	688,814	Dim.	23,363
Totaux...	3,165,197		321,144

Considéré d'une manière absolue, le nombre des naissances d'enfants naturels s'est accrû, de la première à la dernière année du demi-siècle, de 28,319 ou 68 pour 100. De 41,635, il a monté à 69,954. Mais la population s'est élevée de 27,346,000 habitants à 37,783,000 ou 10,437,000 habitants, qui font 37 pour 100.

On a compté, en 50 ans :

44,563,355	naissances d'enfants légitimes,	14 sur 15	naiss.
3,165,197	— d'enfants naturels,	1 — 15	—
TOTAL. 47,728,552	naissances totales.		

Les recensements ne séparant pas les filles dans l'enfance, des filles nubiles, on ne sait pas combien, parmi ces dernières, peuvent céder à la séduction ou aux excitations de la misère et du luxe. Mais nous apprenons qu'en 1851, il fallait 13 femmes mariées pour en fournir dans l'année, 2 qui fussent fécondes. S'il en est ainsi des filles, les 70,000, qui sont devenues mères, supposent que 455,000 avaient la faculté de l'être pareillement. C'est 1 fille sur 20 de tout âge, qui font seulement le quart de la population. Ceux qui fulminent contre les mœurs de notre temps, parce que la bénédiction nuptiale n'est pas donnée à toutes les unions fécondes, ne savent pas sans doute que cette irrégularité fâcheuse est moins fréquente qu'autrefois, et n'égale pas par ses effets un 510me des habitants du pays.

Les causes qui font naître hors du mariage, une catégorie nombreuse d'enfants, sont tellement inhérentes à l'état des sociétés, qu'elles agissent sur toutes les contrées

de l'Europe, et reproduisent les mêmes nombres, à la distance de plusieurs années et d'une extrémité du continent à l'autre. En voici quelques exemples :

Angleterre.....	1842.....	34,796	enf. nat.	1 sur 15 naiss. tot.
France.....	1842.....	69,920	—	1 — 14.10
Suède.....	1820.....	»	—	1 — 20
Danemark.....	1828.....	3,350	—	1 — 12
Fionie.....	1819.....	»	—	1 — 8
Jutland....	1819.....	»	—	1 — 17
Islande.....	1835.....	278	—	1 — 6.8
Norwége.....	1829.....	2,100	—	1 — 14.3
Wurtemberg.....	1827.....	7,475	—	1 — 7.5
Bavière.....	1820.....	8,500	—	1 — 14
Hanovre.....	1823.....	4,500	—	1 — 13
Saxe.....	1821.....	»	—	1 — 8
Bade.....	1818.....	»	—	1 — 9
Allemagne en gén.	1818 à 1827	»	—	1 — 10.6
Arch. d'Autriche..	1828.....	4,153	—	1 — 5
Bohême.....	1823.....	»	—	1 — 8
Prusse.....	1816 à 1836	38,162	—	1 — 14
Pays-Bas.....	1824.....	20,027	—	1 — 14
Lombardie.....	1828.....	3,073	—	1 — 31
Toscane.....	1824 à 1835	3,073	—	1 — 17
Roy. de Naples...	1830.....	11,080	—	1 — 20
Hollande.....	1848.....	4,428	—	1 — 21

Voici les résultats de ce tableau :

Le nombre des naissances annuelles d'enfants naturels est identique ou à très-peu près le même : en France, en Angleterre, dans les Pays-Bas, en Norwége, en Bavière, en Hanovre et en Prusse.

Il est plus grand en Danemark, en Saxe, en Bohême, dans le Wurtemberg, dans le grand-duché de Bade, dans

l'archiduché d'Autriche, et même en Islande sous le cercle polaire.

Il est moindre en Italie malgré la facilité des mœurs. Ce fait s'explique par le jeune âge auquel les filles sont mariées.

Il sort de ces témoignages la preuve que le nombre des enfants naturels, qui naissent en France, n'a rien d'extraordinaire, comme on l'a supposé, et qu'au contraire, il est semblable à celui qu'offrent la plupart des autres pays de l'Europe, notamment la Norwége, dont la population possède une moralité supérieure. Il faut donc renoncer à l'idée que la multiplication des enfants nés hors du mariage, est un effet de la corruption des mœurs et de la licence produite par nos révolutions. Il y a autant et plus d'enfants de cette catégorie, dans des pays fort orthodoxes, et qui ont gardé précieusement leur régime féodal et autocratique.

Quant aux villes très-peuplées, comme les grandes capitales, elles sont un monde à part ; et l'on aurait une idée plus juste de la France, en visitant l'un de ses villages qu'en la jugeant d'après sa métropole. Ici sont réunies toutes les causes, qui font faillir les jeunes filles : l'occasion, la misère et l'amour du luxe. Le mariage est devenu si dispendieux dans les capitales, que les hommes s'en abstiennent par économie. C'est là l'origine de l'extrême élévation des chiffres ci-après.

Paris, qui est, après Londres, la capitale la plus peuplée de l'Europe, a eu à chaque époque quinquennale, le nombre suivant d'enfants naturels :

1806...	18,667	naiss. tot.	6,282	enf. nat.	1 sur 2.9	naiss.
1810...	19,037	—	7,272	—	1 — 2.6	—
1815...	22,612	—	8,982	—	1 — 2.5	—
1820...	24,858	—	8,870	—	1 — 2.8	—
1825...	29,253	—	10,039	—	1 — 2.9	—
1830...	28,587	—	10,007	—	1 — 2.8	—
1835...	29,320	—	9,959	—	1 — 3	—
1840...	30,213	—	9,650	—	1 — 3.5	—
1845...	32,905	—	10,626	—	1 — 3	—
1850...	29,618	—	9,979	—	1 — 3	—

Ainsi le nombre des enfants naturels est à présent, à Paris, proportionnellement aux naissances totales, le même qu'en 1806, il y a 45 ans, et depuis 20 ans, il est inférieur à celui qui avait lieu sous la Restauration.

Depuis 45 ans, un tiers des enfants nés à Paris n'appartiennent pas à des pères et mères unis légalement. C'est beaucoup sans doute ; mais ce qui prouve bien que ce fait n'est pas produit par la corruption, ni même par un affaiblissement des sentiments du cœur humain, c'est qu'une partie de ces enfants sont reconnus et légitimés par leurs parents aussitôt leur naissance. Il y en a constamment chaque année 2,400, qui retrouvent leur famille ; et en 1854, ce nombre s'est élevé à 3,083 ou 36 sur 100.

Dans les autres villes considérables de la France, le nombre des enfants naturels nés annuellement, se rapproche des termes suivants :

1 sur 2 naissances totales à Grenoble.
1 — 3 à Orléans, Nancy, Lyon, Angers.
1 — 4 à Toulouse, Limoges, Bordeaux, Lille, Rouen, Strasbourg, Nantes, Reims.
1 — 5 à Metz, Rennes, Amiens, Marseille.

1 sur 6 à Besançon, Montpellier.
1 — 7 à Saint-Étienne.
1 — 8 à Toulon.
1 — 9 à Nîmes, à Brest, etc.

Dans les capitales de l'Europe, ces proportions sont ainsi qu'il suit :

1 sur 2 naissances totales à Stockholm, Mayence, Prague, Porto, Lisbonne.
1 — 3 à Berlin, Vienne, Naples, Prague.
1 — 4 à Milan, Copenhague.
1 — 5 à Florence, Pétersbourg, Genève.
1 — 7 à Munich, Stuttgard.
1 — 10 à Palerme, Plaisance, Hambourg, Amsterdam.
1 — 30 à Londres?

En prenant le nombre des enfants naturels pour un témoignage d'immoralité, on formulait autrefois de singuliers jugements dont nos chiffres montrent l'erreur et l'injustice, car il s'ensuivrait qu'à Londres, les mœurs sont dix fois meilleures qu'à Paris, à Berlin, à Vienne et même à Naples ; et qu'à Palerme, Hambourg et Amsterdam, leur pureté est encore trois fois aussi grande.

Et voilà cependant comme on écrit l'histoire !

SECTION IV.

LES ENFANTS TROUVÉS.

A côté d'un malheur qui souvent se réduit à une infraction de l'ordre social, se trouve un fléau dont s'afflige

l'humanité. L'abandon des enfants nouveau-nés est pour eux un arrêt de mort presque aussi certain que d'être jetés dans un précipice, comme jadis on faisait à Sparte, pour se débarrasser des enfants malportants. En Laconie, le droit de vivre n'appartenait qu'aux enfants robustes; en Europe, ce droit est refusé à ceux que leurs parents ne peuvent nourrir. L'hôpital est pour eux la caverne du mont Taygète. Et cependant tel est, dès sa naissance, le triste sort du prolétaire, que jamais assurément il n'avait été l'objet de tant de soins. Au commencement du dix-septième siècle les enfants étaient exposés à la porte des églises, et fréquemment dévorés par les pourceaux, qui étaient alors libres de vaguer dans les rues de Paris. Leur premier asile leur fut ouvert par une veuve charitable, qui les reçut dans sa propre maison, en 1638, par charité chrétienne. Vincent de Paul, touché de leurs misères, rassembla des dames bienfaisantes, et par leur secours, réussit à former le premier établissement qui ait recueilli ces malheureux enfants.

De 1670 à 1786, il en fut reçu en l'espace de 117 ans, 250,304 ou 2,140 par année. En voici le tableau, avec la comparaison de leur nombre à celui des naissances totales à Paris, depuis 1700 jusqu'en 1790.

NOMBRE DES ENFANTS TROUVÉS REÇUS DANS LES HÔPITAUX DE PARIS, DE 1700 A 1790, AVEC LEUR COMPARAISON AUX NAISSANCES ANNUELLES.

	Naissances annuelles.	Nombre d'enf. reçus.	Prop. des enf. trouvés aux naissances.
1700 à 1709...	»	1,786	1 sur »
1710 à 1729...	17,948	1,895	1 — 9.6
1730 à 1749...	18,692	2,982	1 — 6.3

	Naissances annuelles.	Nombre d'enf. reçus.	Prop. des enf. trouvés aux naissances.
1750 à 1769...	19,061	5,033	1 — 3.8
1770 à 1773...	19,012	6,431	1 — 2.7
1774 à 1777...	20,047	6,491	1 — 3.1
1778 à 1781...	20,537	6,125	1 — 3.3
1782 à 1785...	19,621	5,671	1 — 3.4
1786 à 1789...	20,318	5,519	1 — 3.5

Ainsi dans les 80 ans qui précédèrent la Révolution, il y eut à Paris, sur 155,236 naissances, 40,147 enfants trouvés ou 1 sur 3.7. Pendant les 40 premières années la proportion fut de 1 sur 5.5 ; mais pendant la seconde période elle s'éleva à 1 sur 3 naissances et demie.

Voici l'état des choses depuis le commencement du siècle.

NOMBRE DES ENFANTS TROUVÉS REÇUS ANNUELLEMENT DANS LES HÔPITAUX DE PARIS, DE 1801 A 1845, COMPARÉS AUX NAISSANCES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

	Naissances totales.	Enf. trouvés reçus.	Prop. des enf. trouvés aux naissances.
1801.....	23,464	3,346	1 sur 6.4 naiss.
1806.....	21,360	3,029	1 — 5.3 —
1821.....	28,961	4,963	1 — 5.8 —
1826.....	35,685	5,392	1 — 6.6 —
1831.....	35,435	5,667	1 — 6.3 —
1836.....	35,255	4,792	1 — 7.4 —
1841 à 1845...	40,260	4,466	1 — 9 —

On a pris pour terme de comparaison les naissances du département de la Seine au lieu de celles de Paris, attendu que les enfants trouvés des environs de cette ville et même des départements voisins sont envoyés constamment aux hôpitaux de Paris.

On voit par ce tableau que proportionnellement à la population le nombre de ces enfants a diminué de moitié en 45 ans. C'est un heureux témoignage des mesures efficaces prises depuis dix ans. Sans elles il y aurait eu 6,600 enfants chaque année; il n'y en a pas eu 4,500.

Un intérêt encore plus grand s'attache au tableau suivant qui fait connaître le nombre des enfants trouvés, nés en France depuis le commencement du siècle.

NOMBRES DES ENFANTS TROUVÉS REÇUS DANS LES HÔPITAUX DE LA FRANCE, DEPUIS 1805, COMPARÉS AUX NAISSANCES TOTALES.

	Enfants reçus pend. chaque période quinquennale.	Moyenne annuelle.	Rapport aux naissances totales.
1806 à 1810...	120,213	24,442	1 sur 37.6
1811 à 1815...	188,328	37,670	1 — 24.5
1816 à 1820...	215,926	43,000	1 — 22.3
1821 à 1825...	213,981	42,800	1 — 22.7
1826 à 1830...	165,706	33,140	1 — 28.9
1831 à 1835...	167,922	33,600	1 — 28.5
1836 à 1840...	142,489	28,400	1 — 33.1
1841 à 1845...	127,355	25,800	1 — 38
De 1806 à 1825...	147,912		1 sur 21.40
1826 à 1845...	120,940		1 — 25.70
En 40 ans.....	268,852 enf. trouvés.		1 sur 23.55

Pendant les grandes guerres de l'Empire, la jeunesse oisive ou passionnée étant tout entière aux armées, les enfants trouvés étaient à leur plus bas nombre. Ils se multiplièrent dès 1814 et 1815, au retour des militaires dans leurs foyers.

Leur nombre augmenta progressivement pendant dix ans ; et la Restauration ne put y opposer aucun obstacle par son influence religieuse et administrative. A compter de 1828, a commencé une période de décroissement. De 1841 à 1845, le nombre des abandons, comparé aux naissances totales, n'était plus que de 3 sur 100, au lieu de 5. L'aisance des classes inférieures, les mesures de l'autorité, la bienfaisance des riches ont contribué à ces heureux effets. Les opinions populaires, qui se sont modifiées dans une partie de nos campagnes, concourent au même but. La législation insensée et barbare de Henri III (1) avait fait un crime capital de la grossesse d'une pauvre villageoise, qui devait la déclarer sous peine du gibet. Pour échapper à la honte et au déshonneur par la publicité de leur faute, les malheureuses filles s'exposaient au supplice et, quand elles ne le méritaient pas pour un infanticide, elles exposaient leurs enfants et les abandonnaient. Le point d'honneur des familles est devenu moins rigoureux dans nos campagnes ; et, quoiqu'une fille qui s'est laissé séduire, doive s'attendre à être battue à outrance par ses parents, pour preuve de leur moralité, elle obtient maintenant, presque partout son pardon, et son enfant prend place au foyer paternel. C'est pour lui le plus grand bonheur du monde : la tendresse d'une mère. Vingt cinq ans après, si le Champi revient au hameau, avec un ruban rouge ou bleu à sa boutonnière, il peut s'élever au rang des notables citoyens, car un bon soldat peut, de nos jours, devenir le premier de son village, et même, Dieu aidant, le premier à Rome.

(1) Ordonnance de 1557.

Il faut bien se garder de croire que la multiplication des enfants trouvés soit un fléau dévolu à la France. L'Europe entière éprouve ce malheur. Voici quelques chiffres qui le prouvent :

		Naissances d'enf. trouvés.	Naissances totales.	Rapport aux naiss.
Angleterre.....	1835.....	64,475 (1)	375,000	1 sur 6
	1837.....	39,375	376,000	1 — 9.5
Affiliated ou adoptés	1835.....	11,241	»	»
	1839.....	9,860	»	»
Portugal.....	1819.....	15,590	139,500	1 — 9
Pays-Bas.....	1824.....	19,850	220,027	1 — 10
Belgique.....	1836.....	8,207	144,214	1 — 17
Toscane.....	1834.....	2,617	54,779	1 — 21
Lombardie.....	1828.....	3,073	96,898	1 — 30
France.....	1841 à 1845	25,800	918,700	1 — 38
Canaries.....	1829 à 1833	522	9,037	1 — 41
Prov. Vénitiennes..	1819 à 1823	1,821	85,587	1 — 47

On voit que la France ne tient pas un rang élevé dans cette énumération. On concevrait qu'il y eût autant d'enfants trouvés en Portugal, si ce pays était encore, comme au seizième siècle, le centre du commerce et de la navigation des deux Indes. Peut-être est-ce une habitude invétérée depuis ce temps.

Les villes capitales vont nous offrir des faits analogues et féconds en enseignements sur le prix auquel il faut acheter les biens de la civilisation.

(1) Enfants mis à la charge des paroisses. La deuxième époque montre les effets d'une réforme.

NOMBRES D'ENFANTS TROUVÉS DANS LES GRANDES VILLES DE L'EUROPE, COMPARÉS AUX NAISSANCES TOTALES.

			Rapp. aux naiss.
Londres.....	1741 à 1771...	16,694 enf.	»
	1798 à 1829...	12,400 —	1 sur 2.2
Porto.....	1815 à 1819...	1,847 —	1 — 2
Lisbonne.....	1815 à 1819...	2,095 —	1 — 3.6
Milan.....	1785 à 1827...	3,000 —	1 — 3
Madrid.....	1789 à 1827...	1,071 —	1 — 5
Florence.....	1786.....	645 —	1 — 5
Barcelone.....	1821 à 1822...	648 —	1 — 6
Naples.....	1785 à 1828...	1,893 —	1 — 7.5
Paris (1).....	1841 à 1846...	4,466 —	1 — 9
Pétersbourg....	1830.....	908 —	1 — 11
Palerme.....	1824.....	597 —	1 — 11
Livourne.....	1818 à 1824...	180 —	1 — 13
Cork.....	1828.....	200 —	1 — 16
Genève.....	1814 à 1834...	6 —	1 — 91
Édimbourg....	1828.....	4 —	1 — 1,162

Si les enfants abandonnés étaient uniquement un déclassement social et une grande dépense publique, on se résignerait à ces inconvénients; mais ils sont de plus un malheur pour l'humanité et une perte considérable pour la population. Ces pauvres créatures, nées souvent de l'alliance du vice et de la misère, apportent, en arrivant à la vie, le germe de leur mort. Privées du lait et des soins de leurs mères, elles périssent bientôt; et ni la science, ni l'in-

		Naiss. totales.	Enf. trouvés.	
(1)	1770....	19,549	6,918	1 sur 2.7
	1780....	19,617	5,568	1 — 3.5
	1790....	20,005	5,842	1 — 3.4
	1845....	30,616	4,628	1 — 8.4

génuité de leurs bienfaiteurs, ne peut réussir à leur donner les mêmes chances de vivre, qu'obtiennent les autres enfants. Cependant, l'amélioration de leur sort a fait, depuis 40 ans, des progrès, qu'on doit estimer comme l'un des beaux titres de notre siècle aux éloges de la postérité. Les chiffres suivants vont préciser ces progrès :

MORTALITÉ DES ENFANTS TROUVÉS.

	Existant et admis.	Décès.	Prop. des décès.
1773 à 1778...	31,951	27,240	1 sur 1.2
1806 à 1811...	56,215	14,900	1 — 3.8
1828.....	149,330	21,533	1 — 7
1836.....	141,451	17,111	1 — 8.2
1846.....	123,499	14,845	1 — 8.3
1848.....	127,041	14,269	1 — 9

Ainsi la mortalité est moindre de moitié qu'au temps de l'Empire ; et sous les institutions de la vieille monarchie, elle était neuf fois aussi grande que maintenant.

Il importe de comparer au présent le passé, tant vanté par quelques publicistes.

MORTALITÉ DES ENFANTS TROUVÉS REÇUS DANS LES HÔPITAUX DE PARIS, DE 1773 A 1778 (Tenon, page 280).

Époques.	Enfants reçus de Paris.	Enfants reçus des prov.	Totaux.	Décès.	Rapport aux admissions.
1773...	4,236	1,753	5,989	5,107	1 sur 1.17
1774...	4,345	1,684	6,333	5,462	1 — 1.16
1775...	4,006	2,499	6,505	5,516	1 — 1.18
1776...	4,378	2,041	6,419	5,562	1 — 1.15
1777...	4,572	2,133	6,705	5,593	1 — 1.20
TOTAUX..	21,537	10,414	31,951	27,240	1 sur 1.17

	Paris.	Prov.	Totaux.	Proportion des décès.	Sur 51,951 enf. restent :
Morts le 1er mois.	16,058	5,927	21,985	2 sur 3	9,966
Dans le surplus de la 1re année.....	2,066	1,425	3,491	1 — 3	6,475
Dans la 1re année.	18,124	7,352	25,476	5 sur 6	6,475
— 2e —	769	556	1,325	1 — 5	5,150
— 3e —	193	139	332	1 — 15	4,818
— 4e et la suiv.	52	55	107	1 — 45	4,711
Restent, en 1778, des enfants admis dans les 5 dern. années.....	2,399	2,312	4,711	ou 1 sur 6.7	

Perte proportionnelle : Le 1er mois..... 68 sur 100
La 1re année..... 81 —
La 2e — 19 —
La 3e — 7 —
La 4e et la 5e 2 —

Ces détails sont fort tristes. En voici de plus récents qui ne le sont guère moins. Il faut avoir le courage de ne reculer devant aucune vérité.

Pendant une période de 20 ans, comprise entre 1816 et 1835 sur 57,407 femmes entrées dans la maison d'accouchement de Paris dite la Bourbe, il y a eu :

7,472 femmes se disant mariées....		57,407
49,935 — non mariées.....		
45,960 — domiciliées à Paris..		57,407
11,447 — — hors Paris.		

La mortalité de ces femmes a été de

53 enceintes ;
2,536 en couche, ou 1 sur 20 accouchées.

Sur 52,938 enfants nés à l'hôpital :

49,914 sont nés vivants ;
2,624 — morts, ou 1 sur 20.

Les enfants vivants ont reçu la destination suivante :

10,711 ont été conservés ou nourris par leurs mères ;
37,509 abandonnés ont été envoyés aux Enfants trouvés;
1,677 sont morts dans la maison ;
1 sur 5 rendus à leurs parents ;
1 — 30 décédés ;
3 — 4 abandonnés.

Sur 281,582 enfants existant au 1er janvier, de 1816 à 1835,

74,946 ont été envoyés en nourrice ;
140 ont été réintégrés à l'hospice.

TOTAL 75,086

2,647 ont été ramenés à Paris ;
16,210 sortis de pension à 12 ans ;
209 évadés ou disparus ;
51,102 décédés, ou 2 sur 3.

Dépenses : 27,352,000 fr., ou 17,000,000 fr. par an.
97 fr. par enfant.

Le nombre des enfants trouvés est devenu si grand par l'effet de leur conservation, qu'ils ont coûté en 15 ans plus de 133 millions. Cependant, il n'en est survenu que 794,831 en 25 ans ; et les naissances totales ayant été de 24,186,818, ils n'ont été que de 1 sur 30 ; mais, maintenant que la mort n'enlève plus la moitié de cette malheu-

reuse population, il faut payer les bienfaits dont elle est l'objet.

Le tableau suivant montrera comment autrefois on était dispensé de cette nécessité.

MORTALITÉ DES ENFANTS TROUVÉS.

		Enf. existants et admis.	Enfants décédés.	Rapport de la mortalité.
Turin.....	1827.....	3,449	595	1 sur 5.5
Dublin (1)...	1797.....	1,922	1,457	5 — 7
Mantoue....	1830.....	1,109	213	1 — 5
Bergame....	1831.....	538	109	1 — 5
Brescia.....	1833.....	594	388	1 — 3
Naples.....	1828.....	9,460	1,503	1 — 5
Paris	1773-1778...	31,951	27,240	10 — 11
	1806-1811...	56,215	14,900	10 — 37
	1833-1838...	105,622	17,803	10 — 60
Lisbonne....	1798.....	1,595	741	1 — 2.1
Pétersbourg.	1830.....	4,825	573	1 — 8.4

A la fin de 1815, il existait dans les hôpitaux de la France 85,808 enfants trouvés. De 1816 à 1841 inclusivement, il en survint 794,831; en tout 880,639. Sur ce nombre il en mourut 475,127 ou 54 sur 100, c'est-à-dire plus de la moitié.

En 1843, il y avait 97,717 enfants, qui furent augmentés de 25,492 par ceux de l'année, au total 123,472. Sur ce nombre il en mourut 15,138 ou 12 et demi par 100, faisant 1 sur 8. C'était 42 enfants par chaque centaine, qu'on sauvait déjà de la mort, à laquelle ils étaient condamnés, il y a peu d'années; et maintenant ces heureux

(1) 1775-1796... 10,272 10,227 45 survivants.

progrès sont devenus bien plus grands. L'institution des crèches, des salles d'asile, des ouvroirs, fera bien mieux encore en prévenant ce fléau. Les secours accordés aux filles qui gardent et élèvent leurs enfants, sont une économie bien entendue; et 100 francs ainsi placés, au lieu d'être dépensés aux hôpitaux, donnent un intérêt beaucoup plus élevé, puisqu'ils assurent la conservation d'une vie humaine et la pratique de la première vertu que le ciel ait donnée aux femmes : l'amour maternel.

Ainsi se trouvent rectifiées par des chiffres tirés des documents officiels, les idées fausses accréditées sur les enfants trouvés : le nombre de leurs naissances comparées à celles de la population entière, diminue notablement, dans toute la France et même à Paris, quoique cette capitale soit devenue une ville de commerce et d'industrie. Leur mortalité est réduite de moitié, et c'est pourquoi leur nombre total s'accroît considérablement, celui des survivants étant double de ce qu'il était autrefois. Ces progrès mettent le pays, à ce double égard, dans une position fort supérieure à celle de la plupart des contrées de l'Europe. Mais néanmoins il reste beaucoup à faire; et la tâche de la science et de l'autorité n'est pas encore remplie. C'est surtout à prévenir l'abandon des enfants que doit s'appliquer l'esprit de bienfaisance et de charité si puissant dans ce siècle calomnié.

Ajoutons pour le disculper, que, du reste, ce n'est pas là une maladie nouvelle, fruit des événements de nos jours et des opinions qu'ils ont propagées. L'histoire est remplie de récits d'enfants trouvés et pourtant elle ne parle que de ceux échappés à la mort et devenus célèbres. Ainsi Moïse

fut abandonné sur les eaux du Nil et sauvé par la fille d'un Pharaon; OEdipe, attaché par les pieds à un arbre, fut délivré par des bergers. — Sémiramis, Romulus, Orphée, Télèphe, exposés lors de leur naissance dans des lieux déserts, où ils devaient périr, furent nourris : la future reine de Babylone par des colombes, le fondateur de Rome par une louve, le poëte lyrique par des abeilles et le héros du siége de Troie par une biche. Ces moyens merveilleux d'élever les enfants trouvés, ne sont plus en usage; et d'Alembert, le fils d'une grande dame dénaturée, ayant été exposé sur les marches d'une église, fut recueilli et nourri par une honnête vitrière de la rue de Beaune.

Si les enfants naturels n'ont point fourni, comme les enfants trouvés, des chefs illustres aux anciens peuples, ils ont donné de grands capitaines aux nations modernes; tels furent don Juan d'Autriche, le maréchal de Saxe, le duc de Berwick, le prince Eugène, et le brave Dunois, qui fut le compagnon de Jeanne d'Arc, dans l'entreprise héroïque de chasser l'ennemi de nos provinces et de rendre au pays son indépendance nationale.

SECTION V.

ENFANTS MORT-NÉS ET AUTRES.

1° *Enfants mort-nés.* — Pour s'expliquer comment, avec la fécondité naturelle aux hommes, les populations sont restées stationnaires, la moitié du temps, jusqu'au com-

mencement de notre siècle, il faut savoir quels prélèvements étaient faits sur elle, d'abord par la famine, la guerre et l'oppression féodale ; ensuite quels déchets, — s'il est permis de parler ainsi, — avaient lieu : par les enfants trouvés, et par les enfants mort-nés ; les uns, produits par la misère, la perversité ou une mauvaise honte qu'entretenait un faux sentiment de l'honneur ; les autres, multipliés par le travail exclusif des mères, attachées à la glèbe, ou bien détruits par des pratiques criminelles. L'action de ces causes paraissait si naturelle qu'on n'en tenait pas compte au temps des Valois, et l'on peut voir dans Brantôme, comment les demoiselles de la cour, qui devenaient notoirement enceintes, n'avaient jamais d'enfants. C'était le temps où les poisons s'appelaient : poudre d'héritage et eau virginale pour conserver l'honneur des familles. Grâce à Dieu, rien de pareil ne souille la société contemporaine ; et les enfants mort-nés ont pour origine des causes physiques, naturelles ou accidentelles, indépendantes d'aucune volonté.

Voici quelques données statistiques, qui feront connaître les effets de ces causes. De 1816 à 1835, en vingt ans il y eut à l'hospice de la Maternité, à Paris, 52,538 naissances d'enfants. Sur ce nombre, il y en eut 49,914 qui naquirent vivants et 2,624 mort-nés. Ceux-ci étaient dans la proportion de 1 sur 20, et les autres de 19 sur le même nombre. Les mort-nés varièrent annuellement de 102 environ à 168, en 1832, époque de l'invasion du choléra. Il y en eut alors 1 sur 15 naissances. Il est remarquable que la proportion des mort-nés aux naissances des vivants fût moindre à l'hospice, que dans la ville de Paris, quoiqu'on

soit disposé à croire le contraire en considérant les épreuves que la pauvreté fait souffrir aux femmes forcées d'aller accoucher à l'hôpital.

On a compté à Paris :

De 1836 à 1844...	2,080 mort-nés,	ou 1 sur 14.3 naiss.		
1845 à 1853...	2,349	—	1 — 13.8	—

Et dans les 363 villes chefs-lieux :

De 1836 à 1840...	8,404 mort-nés,	ou 1 sur 19.5 naiss.		
1841 à 1845...	8,819	—	1 — 19.6	—
1846 à 1850...	8,841	—	1 — 18.8	—

On voit qu'il n'y a pas de variations dans ces nombres, ce qui annonce une action purement physique, indépendante des fluctuations des volontés humaines et des éventualités.

Les villes offrent un maximum plus élevé d'un tiers que la moyenne générale, qui comprend les populations rurales. Il y a eu :

De 1841 à 1845...	33,048 mort-nés,	ou 1 sur 29 naiss.		
1846 à 1850...	35,219	—	1 — 27	—

Une constatation plus exacte augmente probablement les derniers chiffres. C'est sans doute aussi la cause de l'accroissement des nombres ci après ;

En 1853 :

Dans toute la France.....	1 mort-né sur 24 naissances.			
Dans le départ. de la Seine..	1	—	15	—

Conséquemment le nombre des mort-nés est moitié en sus plus grand à Paris que dans le reste de la France, et

il est bien plus considérable dans les campagnes, quoique les rudes travaux des champs semblent devoir y multiplier ce résultat.

Une perte annuelle de près de 40,000 enfants mérite assurément une attention sérieuse et une recherche attentive de ses causes. On a bien sû arrêter la variole, ne peut-on découvrir pourquoi tant d'enfants périssent avant d'avoir vu le jour ?

La Statistique des mort-nés est encore fort imparfaite. Voici les seuls chiffres qu'on ait pu recueillir.

		Rapp. aux naiss.
Paris. Hôtel-Dieu....	1776 à 1786...	1 sur 13.2
Berlin. Hôpital.....	1758 à 1774...	1 — 18
Londres. Id.....	1749 à 1781...	1 — 31
Prague.....	1820.....	1 — 30
Vienne.....	1823.....	1 — 32
Genève.....	1824 à 1833...	1 — 17
En Suède.....	1821 à 1825...	1 sur 23.5
Danemark.....	1825 à 1834...	1 — 24
Islande.....	1817 à 1828...	1 — 30
Arch. d'Autriche....	1828.....	1 — 49
Belgique.....	1841 à 1850...	1 — 22

2° *Les enfants nés avant terme* forment une autre catégorie ; ils subissent le plus souvent le même sort, leur constitution délicate ne pouvant résister à la moindre perturbation. D'après un calcul de cinq années on en a compté à Paris 5,215 ou 1 sur 30 naissances. En résumé, sur 30,000 enfants qui naissent à Paris, il y en a 1,850 mort-nés, 1,042 avant terme, et 2 à 3 monstres — 12 en 5 ans — qui ne sont pas viables. Ajoutez à cette

défalcation du premier jour de la vie, celle qui a lieu, à 20 ans, lors de la visite pour le service militaire, et vous arriverez à vous féliciter des dons de la nature, si vous atteignez seulement à l'âge de raison.

3° *Les naissances multiples* sont une surabondance nuisible. Les fœtus conçus simultanément sont viables quand ils ne dépassent pas le nombre deux, et encore souvent l'un vit aux dépens de l'autre. La Belgique a constaté qu'en 10 ans, sur 1,299,681 naissances, il y a eu :

12,409	accouchements doubles,	1 sur 114;
130	—	triples;
5	—	quadruples.
TOTAUX. 12,544	accouchements multiples,	1 sur 103.

La supériorité du nombre des enfants mâles se retrouve parmi les conceptions multipares, comme parmi les autres. Sur 25,228 jumeaux, il y a eu en Belgique, 12,804 garçons et 12,424 filles.

A l'hôpital de Londres, on a compté :

1 couche double sur 96 simples.

A l'Hôtel-Dieu, suivant Tenon :

1 couche double sur 104.75.

Récemment, Baillarger a donné les nombres suivants : Sur 512 jumeaux, 298 garçons et 215 filles,

Ou autrement :	2 garçons.....	sur 100	naissances.
	2 filles.....	— 58	—
	1 garç. et 1 fille.	— 98	—

Les mort-nés ont offert : 17 garçons pour 12 filles.

4° *Accouchements mortels.* — La reproduction des hommes est accompagnée de nombreux sacrifices. L'un des plus tristes est celui des femmes qui périssent en donnant la vie à leurs enfants. Le nombre en est bien plus considérable qu'on ne l'imagine communément, trop rassuré qu'on est, en songeant qu'il s'agit seulement d'un fait naturel qui s'accomplit journellement depuis l'origine de la race humaine.

A Paris, sous l'empire de la civilisation la plus avancée, il y a eu de 1840 à 1844, en cinq ans, sur 153,961 naissances d'enfants vivants, 263 femmes mortes en couche. C'est 1 sur 585. Ce nombre n'a rien d'exorbitant, mais sa répartition est déplorable. Sur 127,912 naissances à domicile, il ne meurt que 111 femmes en couche, tandis que sur 26,049 naissances aux hôpitaux, il a péri 132 mères.

Dans le premier cas c'est 1 sur 1,152, et dans le second, 1 sur 172 ou près de sept fois autant. Il faut laisser aux hommes de l'art, la tâche de déterminer la cause de cette grande et funeste inégalité, qui fait courir six à sept chances de mort pour une à la femme forcée de recourir à la charité publique. En considérant les soins qui l'entourent, et le savoir éprouvé des chirurgiens des hôpitaux de Paris, les premiers de l'Europe, on croirait bien plutôt que la mortalité devrait être plus considérable à domicile où ces avantages se rencontrent moins constamment.

Le tableau ci-après, dressé d'après les registres de la maison d'accouchement de Londres, et rapporté par Friedlander, montre les chances favorables acquises en un demi-siècle, par les mères et les enfants, dans la capitale des Iles-Britanniques.

Périodes.	Décès des femmes en couche.	Décès des enfants.
1749 à 1758...	1 sur 42	1 sur 15
1759 à 1766...	1 — 50	1 — 20
1769 à 1778...	1 — 53	1 — 42
1779 à 1780...	1 — 60	1 — 44
1789 à 1798...	1 — 288	1 — 77
1799 à 1800...	1 — 913	1 — 118

5° *Mortalité des enfants par la variole.* — Un fléau meurtrier, qui sévit particulièrement sur l'enfance, la variole, a été désarmé par l'admirable découverte de la vaccine, mais les préjugés, l'esprit de système et surtout la négligence coupable des parents ont paralysé, en partie, du moins, les heureux effets de ce préservatif.

En France, pendant six années, 1839 à 1844, 20,290 personnes sur une population de 34,000,000 ont été enlevées par cette maladie. C'est 1 sur 1,690. Mais si l'on considère que la contagion frappe spécialement les enfants, on peut estimer qu'elle en a tué 1 sur 291 nés pendant la période quinquennale. Ses ravages ont été répartis ainsi qu'il suit :

	Villes.	Campagnes.	Totaux.
Hommes.....	4,289	7,082	11,371
Femmes.....	2,930	5,989	8,919
TOTAUX.....	7,219	13,071	20,290
Année moyenne.	1,203	2,178	3,381

C'est une perte de 1 sur 660, dans les villes, et de 1 sur 2,227 dans les campagnes. Ainsi cette mortalité est

triple et au delà dans la population agglomérée des cités, que dans les communes rurales. Elle est presque moitié en sus plus grande pour les hommes que pour les femmes, soit parce qu'elles résistent mieux à la maladie, soit parce qu'elles y sont moins exposées.

A Paris, pendant la même période de six ans, il y a eu sur une population d'environ 935,000 habitants, 1,803 décès par la variole ou 1 sur 520 personnes, savoir 1,098 hommes et 705 femmes. — C'est le triple de la proportion générale pour la France, d'où il résulte que la maladie est, dans la métropole, trois fois plus transmissible ou plus meurtrière que dans les départements, ou bien qu'on n'y prend pour s'en préserver que des précautions infiniment moindres.

En 1854, la variole a enlevé à Paris 802 habitants — 465 d'un sexe et 337 de l'autre. — Les trois cinquièmes de ces décès ont eu lieu dans 4 arrondissements : les huitième, neuvième, dixième et douzième. Le quatrième n'en a eu que 9 : le onzième en a compté 152 ou 17 fois autant. C'est au total 1 décès sur 1,300 personnes.

En Angleterre cette mortalité a été ainsi qu'il suit :

1838...	16,268	1 sur	925 habitants.
1839...	9,131	1 —	1,660 —
1840...	10,434	1 —	1,500 —
1841...	6,368	1 —	2,400 —
1842...	3,368	1 —	5,000 —

En Belgique on en a compté en 1849, 8,000 cas dont 700 ont été mortels. C'est 1 sur 50 naissances. Les vaccinations s'élèvent annuellement à 78,000 sur 133,000 nouveaux nés, au moins de deux tiers. Le gouvernement y

met beaucoup de soins; mais rien n'est plus difficile à faire que le bien de ceux qui ne s'en soucient guère.

Cependant l'Angleterre a obtenu une immense diminution de cette mortalité, par l'effet des dispositions du bill de 1840, pour propager généralement la vaccine, qui, dans le pays de cette bienfaisante découverte, avait été presque entièrement abandonnée. On voit, par les chiffres ci-dessus, que cette loi préserve de la mort jusqu'à 7,000 personnes dans une seule année.

6° *Autres maladies de l'enfance.* — Nous pourrions énumérer les pertes, que renouvellent sans cesse parmi les eufants, deux autres maladies meurtrières, surtout à Londres : la rougeole et les convulsions; mais ces détails seraient trop étendus et, sans insister davantage, sur les phénomènes naturels, qui rendent si difficile le passage du premier âge de la vie, nous énoncerons rapidement les causes sociales, par lesquelles leur influence dangereuse est augmentée.

La première est l'extrême indigence, fléau, qui poursuit tant d'hommes pendant toute leur carrière, et qui pour beaucoup d'entre eux, commence au moment où ils voient le jour. Sur 153,961 enfants surgis dans ce monde à Paris, en l'espace de cinq ans, 26,049, sont nés à l'hôpital. C'est 1 sur 6, terme qui indique la détresse existant dans une riche et luxueuse métropole, parmi les femmes de la dernière classe. Pendant la période quinquennale précédente, le terme n'avait point été différent.

Tous ces chiffres représentant des catégories de malheurs publics, se tiennent intimement les uns aux autres par leurs

effets et par leurs causes. Ainsi l'ignorance, dans laquelle végètent les femmes du peuple, par la privation de toute éducation raisonnable, perpétue les préjugés contre la vaccine, et protége la variole avec ses terribles ravages. Non-seulement cette contagion enlève chaque année, trois à quatre mille enfants, mais elle en défigure dix fois davantage, laissant une partie d'entre eux aveugles ou estropiés. Ainsi encore, l'indigence, le vice, des passions désordonnées donnent le jour à une foule d'enfants, qui n'ont pour mère que la charité publique. Un hôpital est leur patrie ; ils y naissent, et presque aussi souvent ils y meurent; génération stérile, onéreuse, qui languit, et s'éteint sans avoir vécu, et qui n'appartient au pays, que pour lui faire regretter son existence.

Et ce n'est pas ici, de quelques centaines d'enfants, dont l'État est le tuteur. Il y avait en 1841 :

	83,060	enfants trouvés à sa charge;		1 sur 65
	24,039	— abandonnés	—	1 — 19
	19,942	— orphelins	—	1 — 16
TOTAL....	127,041			100

Chaque année, il en survient 25,000 environ ou 1 sur 39 naissances. Il y a dix ans, c'était pis encore; et sans remonter au delà de 1838, il y en avait alors 27,000 ou 1 sur 36 naissances.

CHAPITRE II.

LA VIE HUMAINE.

Les deux grands peuples de l'antiquité, qui sont nos maîtres, croyaient fermement, comme un dogme, que l'homme a été inventé et fabriqué, de toutes pièces, par un habile mécanicien nommé Prométhéus. Il faut en convenir, ce fut une œuvre fort chétive manquant d'une multitude de qualités essentielles prodiguées aux autres êtres naturels. Ne devait-on pas nous donner comme aux chênes et aux corbeaux, une vie de deux à trois siècles, au lieu d'une brève existence de 20 à 30 ans? Pourquoi nous avoir fait si petits, qu'il nous faut mille pas pour franchir l'espace d'une lieue, et si faibles que nous pouvons à peine porter sur nos épaules la moitié de notre famille? On sait que le pieux Enée perdit en chemin l'autre moitié, mésaventure qu'éprouva pareillement un patriarche. Un odorat perfectionné fait retrouver au chien fidèle, le maître qu'il a perdu. Le ramier traverse à tire-d'aile des pays, qui lui sont inconnus, et se dirige, sans erreur, sur le colombier où il a pris naissance. Le chat domestique

voit clair dans les ténèbres, et l'aigle à travers l'immensité de l'océan des airs. Et si nous examinions l'homme moral, nous retrouverions la même impuissance, la même inanité.

Cette vie imparfaite, qui nous a été départie, nous l'achetons cependant bien cher. Elle commence par les cris de douleur du nouveau né, et finit par les gémissements de l'agonie du vieillard. Entre ces deux termes est toute notre existence, qui ne vaut guère mieux. Pour ne parler que des heureux de ce monde, ceux qui ont du pain tout gagné, combien de chagrins, de tribulations, de vicissitudes n'éprouvent-ils pas dans leur carrière ! Ce sont successivement : une nourrice mercenaire, un père indifférent, une mère dissipée, un collége avec des maîtres égoïstes et un enseignement absurde, une profession pleine d'exigences et de dégoûts, des liaisons trompeuses et corruptives. Puis le monde avec ses espérances décevantes, ses occupations futiles, ses ambitions et sa vénalité. Trop heureux encore ses élèves quand l'honneur et la santé survivent à la perte de la jeunesse et de ses folles illusions.

Que serait-ce donc si nous tracions la vie misérable de l'enfant du peuple des villes? C'est pour lui que la raison, la sagesse, la vertu ont été faites, si, dans la pauvreté, il parvient à se garantir des tentations, des vices, des méfaits, dont l'exemple l'obsède jour et nuit. Le plus grand de ses malheurs c'est de n'inspirer d'intérêt à personne, de n'avoir aucun guide, ni aucun but, sinon celui d'arriver à la fin de la journée, pour reposer son corps endolori par la fatigue du travail.

L'existence du villageois est bien meilleure; elle est souvent plus dure, mais elle se passe en famille, et laisse une place aux affections du cœur. D'ailleurs, elle n'est point, comme celle de l'ouvrier des villes, un labyrinthe sans issue; elle conduit au bonheur domestique que donnent une bonne ménagère et de joyeux enfants. Il n'y manque rien, s'il se rencontre un bon pasteur et un maire riche, bienfaisant et de bon conseil. Le ciel fait le reste en accordant une année féconde.

Pour montrer quelle condition misérable est faite à l'homme par la nature, en l'assujettissant à mille besoins sans cesse renaissant, nous emprunterons au célèbre chimiste anglais Dalton, les données suivantes.

Les expériences réitérées de ce savant lui ont fait trouver que de :

91 onces d'aliments solides et fluides pris dans un jour,
48 1/2 onces sont expulsées sous la forme de fluide.

Ainsi, sur 100 parties alimentaires :

53 sont évacuées par les urines.
37 1/2 onces sont exhalées en vapeur des poumons et de la peau, par la respiration et la transpiration. C'est 41 p. 100.
5 onces seulement sont éjectées sous forme solide.

De cette quantité :

3 3/4 onces sont de l'eau ;
1 — des matières solubles dans l'eau ;
1 — seulement est insoluble.

C'est là, avec la nutrition d'un homme adulte, le dernier résultat de la consommation de deux livres de pain, d'une

demi-livre de viande et d'une quantité indéterminée de légumes et de boisson, vin, bière et eau.

L'effet final est à Paris, pour une population de 1,053,000 d'habitants de tout âge, de 354,000 mètres cubes de vidanges recueillies en 1853, évalués à 2 francs chacun, plus de 700,000 francs.

Quant à la déperdition cutanée, on peut l'apprécier par les expériences de Leuwenhoeck. Ce savant physicien a calculé qu'un homme de taille moyenne, ayant une surface d'environ 14 pieds carrés et chaque pied carré ayant 144 millions de pores, qui criblent la peau, chacun de nous n'a pas moins de 2,016,000,000 de ces pores. Ceci explique l'atmosphère qui environne les personnes infectées d'une maladie contagieuse, et la rapidité de la transmission de cette maladie. Les miasmes odorants manifestent cette exhalation.

C'est une étude curieuse que celle du développement progressif de l'enfant, depuis sa naissance, jusqu'à l'âge où l'on voit déjà poindre l'homme avec son intelligence et ses passions — bien plus : celui qui deviendra peut-être un grand génie, un héros cher à l'humanité, le sauveur de sa patrie. Il faut dire qu'on ne discerne guère de si hautes destinées, dans cet être faible, dont la vie est un souffle, une lueur, un esprit fugitif. Voici ses progrès déterminés expérimentalement par un habile physicien : Quetelet.

	Garçons.	Filles.
En naissant..	20 pouces.	19 pouces.
A 1 an.....	26 1/2 —	26 1/3 —
A 2 ans....	30 1/4 —	29 3/4 —

	Garçons.	Filles.
A 3 ans....	33 pouces.	32 1/2 pouces.
A 4 —	35 1/2 —	35 —
A 5 —	37 3/4 —	37 1/4 —
A 6 —	39 —	39 1/2 —
A 7 —	42 1/4 —	41 1/2 —
A 8 —	44 1/2 —	43 1/2 —
A 9 —	46 1/2 —	45 1/2 —
A 10 —	48 3/4 —	47 3/4 —
A 11 —	50 3/4 —	49 1/2 —
A 12 —	52 3/4 —	51 3/4 —
A 13 —	55 —	53 1/2 —
A 14 —	57 —	55 1/2 —
A 15 —	59 —	57 1/4 —
A 16 —	60 3/4 —	58 1/2 —

Ainsi, il faut 6 années au nouveau né pour doubler la grandeur de sa taille, et il lui en faut 16 pour la tripler, et arriver jusqu'à 5 pieds ou 1 mètre 61 centimètres.

Jusqu'à 6 ans, les filles ne diffèrent guère des garçons par leur développement, mais alors la différence s'accroît et devient en moyenne de 2 pouces.

Le poids n'est, lors de la naissance, que de 6 à 7 livres. Il a sextuplé à 6 ans; à 16, il dépasse 106 livres chez les garçons et 93 chez les filles; il s'est accru 15 à 16 fois. C'est une augmentation cinq fois aussi grande que celle de la taille.

On voit que la nature est fort lente, dans la création d'un homme, puisqu'il lui faut, pour lui donner la taille chétive d'un mètre 64 centimètres, un espace de 16 ans qui dépasse de beaucoup le tiers de la vie moyenne dans les pays les plus favorisés de l'Europe.

La vie humaine est entretenue par la respiration et la

nutrition, mais elle est faite avec du temps. Sous ce nouveau rapport, nous n'avons guère plus sujet de nous en enorgueillir.

Autrefois la vie durait un peu plus de 20 ans. Grâce aux progrès de la société, elle a doublé de durée en 70 ans, et n'est pas au-dessous de 40, qui font 350,400 heures. En voici la distribution :

A 8 heures de sommeil par nuit, c'est par an 2,920, — et pour la vie moyenne 116,800. Ainsi le repos nécessaire réduit notre existence de 13 ans et 4 mois, et la limite à 26 ans 8 mois.

Les repas et les autres besoins personnels absorbent bien 4 heures, par jour, faisant 6 ans et 8 mois.

Le travail, les études, le temps utile occupent 8 heures par jour ou 131,400 heures, qui font 15 ans.

Il reste à perdre, pour le jeu, l'amour, la promenade, le café, les spectacles, les causeries 3 heures sur 24 ou un huitième, équivalant à 43,800 heures ou 5 ans.

En résumé :

	Par jour.	Par an.	Pour la vie.
Sommeil.....	8 heures.	2,920 heures.	13 ans 4 mois.
Repas et besoins.	4 —	1,460 —	6 — 8 —
Travail.....	8 —	2,920 —	13 — 4 —
Perte.....	4 —	1,460 —	6 — 8 —
TOTAUX....	24 heures.	8,760 heures.	40 ans.

Sans doute l'ouvrier travaille bien davantage, mais sur les 12 heures de sa journée, il faut ôter le dimanche qu'il fête, le lundi qu'il chôme, et quelque fête religieuse ou politique, qui lui enlèvent 3 jours par semaine. C'est pres-

que la moitié du temps ou 156 jours de salaires. L'année de 300 jours est réduite à 144, et les 600 francs, qu'il devait gagner n'atteignent pas à 300. L'employé, qui n'est occupé que six heures, pendant 300 jours, donne uniquement 1,800 heures de travail ; il lui en reste 2,580, ou sept mois dont il fait d'ordinaire un assez mauvais usage. L'homme de loisirs, qui passe six heures improductives de son temps, en visites, au spectacle, en promenade, dissipe pareillement un tiers de sa vie active. Les événements publics, les maladies, les malheurs de famille prélèvent en outre, dans une foule d'existences, une énorme part.

Trop souvent, au lieu d'être accidentelles et momentanées, les maladies sont chroniques, incurables et privent un homme, dans la force de l'âge, de la plénitude de ses facultés.

Les réformes opérées annuellement dans les contingents militaires, nous montrent quel déchet considérable diminue les levées des jeunes gens destinés à l'armée, et prélève sur la société un impôt exorbitant de gens inutiles ou à charge, ou tout au moins d'une nature fort défectueuse.

Sur 174,607 hommes de 20 ans, il faut en défalquer :

13,244	pour	défaut de taille ;
14,054	—	perte de doigts ou de dents ;
562	—	surdité et mutisme ;
1,486	—	perte d'autres organes ;
1,360	—	goîtreux ;
772	—	boiteux ;
9,885	—	autres difformités ;
684	—	maladies des os ;
670	—	myopie ;
1,664	—	autres maladies des yeux ;

2,003	pour maladies de peau ;	
1,788	— scrofuleux ;	
161	— maladies de poitrine ;	
3,300	— hernies ;	
296	— épilepsie ;	
9,282	— autres maladies ;	
14,634	— faiblesse de constitution.	
51,839	exemptés pour infirmités...	1 sur 29.5
13,144	autres exemptions en 1838.	1 — 8
64,983		1 sur 38

Ainsi sur 100 hommes, 40 ou 2 sur 5 sont dans des conditions vitales qui les rendent impropres au service militaire et à une partie des travaux de la vie civile. Remarquons toutefois que tant d'intérêts militent à augmenter les réformes qu'il faut vraisemblablement les restreindre fort au-dessous des termes que nous venons d'exposer d'après les documents officiels.

Une autre catégorie d'infirmités bien plus graves est énumérée pour la première fois, par le recensement de 1851. En voici les nombres, qui ne sont vraisemblablement qu'au minimun.

Aveugles.....	37,662	105 sur 100,000 habitants.
Borgnes.....	75,063	210 —
Sourds et muets...	29,512	82 —
Goîtreux.....	42,382	118 —
Bossus.....	44,619	125 —
Perte de bras.....	9,077	25 —
Perte de jambes...	22,547	62 —
Aliénés.....	44,970	125 —
Total....	305,832	1 sur 107 habitants.

L'énumération des réformes militaires parmi les hommes de 20 ans, s'élève à un trentième de leur nombre. En étendant cette proportion à la population entière, on peut croire qu'il y a près de 1,200,000 individus de tout sexe et de tout âge, qui sont atteints de quelque vice ou défectuosité notoire. Cette population est portée à plus de 1,500,000 par les cas plus graves encore que nous venons d'énoncer. En tenant compte des omissions qui sont inévitablement très-multipliées, on doit s'attendre à ce que dans un avenir prochain, lors du nouveau recensement, on trouvera, en réunissant les deux catégories, qu'il n'y a guère moins de deux millions de personnes mutilées, aveuglées à moitié ou tout à fait, sourds, muets, bossus, aliénés, épileptiques, scrofuleux ou débilités. C'est une défalcation d'un dix-huitième à faire sur la population de l'un des plus beaux pays de l'Europe, de celui dont le climat et l'état social sont également favorables à la vie humaine. Qu'est-ce donc ailleurs ?

Il y a bien d'autres plaies que celles du corps de l'homme, d'abord l'ignorance, l'improbité, le vice, la misère, fléaux qui s'engendrent mutuellement et souillent une foule d'existences.

Malgré tant d'écoles et de dépenses pour les soutenir, une moitié de la population adulte ne sait ni lire ni écrire. 42 pour 100 des jeunes militaires de 20 ans, n'ont chaque année, aucune instruction.

C'est bien pis dans le rebut de la société : sur 7,000 forçats, 4,000 sont dans la plus profonde ignorance ; 3,000 ne savent lire et écrire que très-imparfaitement ; 700, savent l'un et l'autre, et 91 seulement ont reçu une

instruction supérieure à l'enseignement primaire. Il est impossible de produire une preuve plus convaincante de l'alliance qui existe entre l'ignorance et la perversité.

Voici une brève indication des effets produits par les autres maladies sociales.

Mendiants, vagabonds.....	1851...	217,000	1 sur	165
Détenus.....	»	45,712	1 —	750
Prisons départem. 20,014				
Maisons centrales. 18,329				
Bagnes..... 7,369				
Hôpitaux et hospices.....	1842...	106,000	1 —	350
Enfants trouvés.....	1841...	98,297	1 —	345
Filles publiques reconnues...	1851...	16,239	1 —	2,200
TOTAL.....		483,188	1 sur	74

Ces maux étaient encore plus grands autrefois, puisque la durée moyenne de la vie était beaucoup moindre. La mort restreignait le nombre des criminels, des malheureux, des détenus, des malades aux hôpitaux et des enfants trouvés. L'échafaud, le typhus, la variole et la famine faisaient sans cesse des prélèvements, qui diminuaient d'autant les journées de présence. D'ailleurs, l'existence étant plus courte, il y avait moins d'années à donner aux habitudes du vice et aux effets de leur répression.

La différence de durée de la vie de nos pères et de la nôtre est considérable ; voici les termes de son accroissement pendant les deux dernières générations.

1772...	24 ans 6 mois.	1836...	43 ans.
1784...	25 — 8 —	1841...	42 — 6 mois.
1801...	29 — 9 —	1846...	43 — » —
1806...	31 — » —	1844...	44 — » —

Ainsi, en l'espace de 79 ans, la vie a obtenu une prolongation de près de 20 ans ou de 100 ans au lieu de 54. Cet accroissement extraordinaire est le plus grand et le plus magnifique résultat de la restauration sociale, commencée en 1789. En 1757 la durée moyenne de la vie n'était que de 23 ans, dans les généralités de Tours et de Limoges; elle n'était même que de 20 ans dans l'île de Rhé et dans celle d'Oléron.

De tous les pays de l'Europe, l'Angleterre est le seul qui soit aussi favorisé. La Russie, la Lombardie, la Toscane, sont à cet égard dans la situation où était la France il y a 80 ans. A Paris comme dans toutes les grandes capitales, la vie est beaucoup plus limitée ; mais on ne saurait guères en fixer le terme, attendu les mouvements perpétuels de la population.

Un statisticien distingué, Gasper, a recherché les différences apportées par la diversité des professions, dans la durée de la vie. Il a trouvé les termes suivants :

Théologiens.....	65 ans	1 mois.	
Négociants.....	62 —	4 —	
Fonctionnaires.....	61 —	7 —	
Agriculteurs.....	61 —	5 —	
Militaires.....	59 —	6 —	
Avocats.....	58 —	9 —	
Artistes.....	57 —	3 —	
Instituteurs.....	56 —	9 —	
Médecins.....	56 —	8 —	
Tous les hommes...	29 —	6 —	en Allemagne.

On voit que, dans la plupart de ces professions, la vie est deux fois aussi longue que celle du commun des hom-

mes. C'est qu'il s'agit ici de personnages, qui ont échappé aux maux de l'enfance et aux orages de la jeunesse, et qui de plus appartiennent aux classes riches ou aisées, pour lesquelles l'existence a bien moins de dangers.

L'opinion publique apprécie, parfois fort mal les chances de la mort, qu'on encourt dans certaines professions. Par exemple, on suppose que les marins n'échappent guère aux périls déchaînés contre eux. C'est une erreur. Nous avons vu, en 1812, à Portsmouth, un conseil d'amiraux anglais, qui réunissaient entre douze, une somme d'âges faisant au delà de 1,000 ans ; et, cependant, ils avaient figuré dans toutes les guerres maritimes de notre siècle et d'une grande partie du siècle précédent. Ce fait prouve qu'on aurait tort de ranger la navigation parmi les métiers insalubres.

Parmi les maux, qui atteignent l'homme et abrégent sa vie, il faut placer surtout les habitations dangereuses. Une mauvaise nourriture nuit bien moins que les aspirations d'un air vicié, qui apportent à chaque instant une nouvelle dose de poison. Demeurer près de la bouche d'un égout, — passer six heures dans une salle de spectacle mal ventilée, où l'on ne respire que l'air déjà respiré par la foule, — coucher en famille dans une chambre basse, étroite, étouffée, — fréquenter par devoir et non sans mérite, les hôpitaux, les prisons d'où s'exhalent des miasmes délétères, — habiter seulement un rez-de-chaussée ouvert sur une rue boueuse ou sur une cour en puisard, comme celles des grandes villes, — sont des causes efficientes de maladies tôt ou tard mortelles. Et cependant, tel est l'aveuglement produit par la force de l'habitude, que

ceux qu'effraye la tempête ou la bataille, bravent tous les jours ces occurrences pleines de périls.

C'était autrefois bien pis que de nos jours. La cour des Miracles, dit Sauval, était en 1724, un cul-de-sac voisin de la rue Montorgueil, contenant, dans ses vieilles maisons à demi enterrées dans un sol boueux et empuanté, plus de 500 familles ou 3,000 individus de tout sexe et de tout âge, entassés les uns sur les autres. Une seule masure, en ruine, et de quatre toises carrées, servait à loger plus de 50 ménages, chargés d'une infinité d'enfants. Lorsqu'en 1630, on résolut de faire traverser ce lieu, par une rue, qui en mettait à découvert les infamies, la tourbe de ses habitants attaqua de vive force les ouvriers, pour les obliger à abandonner cette entreprise utile (1).

Dès 1775, il fut interdit en France, d'enterrer dans les églises, et les cimetières de Paris furent éloignés, en dehors de l'enceinte de la ville. Mais à Londres, ils ont été conservés, au milieu des habitations d'une immense population resserrée, dans le moindre espace possible. C'est à ce point qu'il fut constaté, il y a quelques années, que la salle d'une école publique, qui réunissait une multitude d'enfants, couvrait par les ais de son plancher fissuré, les fosses, où l'on continuait d'enfouir journellement les morts de la paroisse. On peut se faire une idée de l'infection que doivent répandre les cimetières de Londres, en relevant, sur les documents officiels, le nombre des cadavres, qu'ils ont reçus de 1741 à 1837, en 96 ans. Il y en a eu 2,105,112. Un travail de M. Farr fait connaître les

(1) Sauval, t. I, p. 512.

progrès obtenus, en l'espace de 245 ans, par les mesures prises pour assainir cette grande métropole. Voici la proportion, par mois, de ses décès.

	1593 à 1665. Ann. de peste.	1686 à 1610.	1838.
Janvier, Février, Mars.....	1.7	1.4	0.85
Avril, Mai, Juin.....	2.0	1.5	0.70
Juillet, Août, Septembre.....	16.3	2.1	0.60
Octobre, Novembre, Décembre..	5.0	2.0	0.66
TOTAL annuel.....	25.0	7.0	2.8

Ainsi la peste avait les mois les plus chauds, pour la période de ses ravages, qui décuplaient presque la mortalité d'aujourd'hui. Au commencement du dix-septième siècle, l'été et l'automne étaient les saisons insalubres; maintenant, c'est l'hiver et le printemps. A présent, la salubrité de Londres est deux fois et demie aussi grande qu'en 1610. Dieu bénisse les hommes généreux qui ont opéré ces bienfaits !

C'est surtout l'indigence qui agit fatalement sur la durée de la vie humaine. On peut apprécier la puissance qu'exerçait jadis cette cause, en apprenant par Sauval, qu'en 1757, Paris, qui n'avait que 30,000 imposables, faisant 150,000 personnes, comptait 40,000 mendiants ou 27 sur chaque centaine d'habitants. En 1829, il y en avait 2,400 dont la moitié étaient aux dépôts de mendicité ; mais les bureaux de bienfaisance secouraient 62,000 indigents ou un sur 13 habitants sédentaires.

Un exemple frappant des effets de l'indigence ressort de a comparaison de la mortalité dans deux arrondissements,

l'un le plus riche et l'autre le plus pauvre de la ville de Paris. Le premier comprend la Chaussée d'Antin, le faubourg Montmartre et le Palais Royal, et le second les faubourgs Saint-Jacques et Saint-Marceau.

POPULATION RECENSÉE.

	2e arrondissement.	12e arrondissement.
1817.....	65,523 habit.	80,079 habit.
1831.....	74,773 —	78,086 —
1836.....	85,223 —	83,952 —
TOTAUX...	225,670 habit.	242,117 habit.
Moyenne...	75,223 —	80,706 —

MORTALITÉ.

1817.....	1,018 décès.	4,873 décès.
1831.....	1,231 —	6,255 —
1836.....	1,221 —	5,311 —
TOTAUX...	3,470 —	16,311 —
Moyenne...	1,157 —	5,437 —

Résultat : Dans l'arrondissement riche.... 1 décès sur 65 habit.
Dans l'arrondissement pauvre... 1 — 15 —

Ainsi pendant une période de 20 ans, dans la capitale de l'un des premiers pays civilisés, et au milieu des améliorations sans nombre, introduites dans la vie domestique, l'indigence, plus puissante que la bienfaisance de l'autorité et des hommes opulents et généreux, a quadruplé et fort au delà, la mortalité dans l'arrondissement le plus pauvre, comparé au plus riche de Paris, et, par conséquent, elle

a abrégé, dans cette terrible proportion, la durée de l'existence des habitants de cette partie populeuse de la métropole. La vie moyenne de la population indigente n'atteint pas à 15 ans, attendu la multitude d'enfants morts en bas âge. Celle de la population opulente arrive à 65 ans, ou un tiers de plus que la moyenne de la France entière.

Cette différence plus ou moins grande, se trouve partout; et à tout âge, la mortalité est toujours moindre pour les riches que pour les pauvres.

La vie moyenne des femmes est plus longue que celle des hommes.

Celle des célibataires est plus courte que celle des gens mariés.

Celle des agriculteurs est bien plus durable que celle des industriels. La différence est d'un sur 57.4 à un sur 53.7, en Angleterre.

Les campagnes ont un grand avantage sur les villes, et chaque pays a un terme différent, qui varie suivant la salubrité du climat et le degré de perfection de l'état social.

Hâtons-nous de dire pour la consolation des pauvres gens, qu'il y a une cause plus puissante encore que leur misère, qui abrége la vie de tous ceux qui y sont exposés : c'est l'action d'un climat nouveau, différent de celui qui nous a vus naître. Grands ou petits, personne ne peut lui échapper.

Sans aller très-loin, on peut en trouver des exemples. Les marais de la Charente et les rizières du Piémont doublaient, il y a quelques années, la mortalité ordinaire, et produisaient un décès sur 24 habitants.

Mais les phénomènes, qui caractérisent la puissance du

climat ne se déploient avec toute leur puissance meurtrière, qu'au delà des mers, sous le ciel ardent des tropiques. Là, l'union de l'humidité et d'une chaleur brûlante agit sur les Européens, comme un poison atmosphérique et les fait bientôt périr.

Les savants d'autrefois, qui ne connaissaient guère du monde que ce qu'ils pouvaient en apercevoir par la fenêtre de leur cabinet, ont proclamé la domination de l'homme et son ubiquité. C'est une illusion pleine d'orgueil. Combien souvent n'avons-nous pas vu dans des pays lointains, des proconsuls désespérer de leur vie, sous l'étreinte d'un climat inexorable, et appeler de tous leurs vœux, leur retour dans leur heureuse patrie, même au prix de leur haute fortune et de leur grandeur ?

Des données statistiques, que nous donnerons ailleurs avec leurs développements, font connaître les immenses sacrifices d'hommes que les nations maritimes de l'Europe moderne ont faits pour peupler leurs colonies.

Sur un millier de Français, conduits à Saint-Christophe, à la Guadeloupe, à la Martinique, à la Tortue, à Saint-Domingue, il en mourait, la première année de leur arrivée, 600 d'entre eux, et la seconde, 350. Il ne restait que les nouveaux colons parvenus pendant ces terribles épreuves. Sur ceux-ci, il en périssait dans les deux années suivantes, 7 à 800 sur 1000, en sorte que les quatre premières transmigrations étaient comme non avenues. La cinquième année seulement, la mortalité diminuait et se bornait à un dixième.

A ce compte, et sans y comprendre ce que coûtait de vies humaines le premier établissement, Saint-Domingue

qui avait en 1789, 66,000 blancs, ayant exigé de la France et de l'Espagne 6,600 hommes chaque année, pendant près de deux siècles, une population de 1,320,000 personnes avait été dévorée par l'action du climat de cette île.

Les recensements que nous avons recueillis prouvent qu'à la même époque, il y avait 331,700 habitants blancs dans les colonies françaises, anglaises, espagnoles, hollandaises et danoises. En ne faisant remonter qu'à 150 ans l'établissement de ces colonies, on trouve qu'à raison d'une mortalité d'un dixième chaque année, il a fallu que leurs métropoles leur fournissent tout près de 50 millions d'individus, pris dans leurs propres populations. Voilà pourquoi l'Espagne n'est qu'à demi peuplée, — et pourquoi les landes et les bruyères sont si vastes en Angleterre et en France qu'elles forment 4,140 lieues carrées, dans le premier de ces pays, et 4,652 dans le second, c'est-à-dire le quart de la surface de l'un et le cinquième de l'autre.

Ces aperçus ne comprennent point les immenses transmigrations d'Européens, au Mexique, au Pérou, au Brésil, ni celles dans les colonies orientales, en Afrique et en Asie. Ils s'arrêtent à 1789, il y a 67 ans; et cependant, ils élèvent à près de 53 millions d'hommes, la mortalité de la race blanche dans les colonies tropicales du Nouveau-Monde. C'est le tiers de la population de l'Europe entière en 1789, et une fois et demie le nombre actuel des habitants de la France.

Il meurt année moyenne, victimes du climat :

Au cap Coast, côte occid. d'Afrique.	67 milit. angl.	sur 100
A Sierra-Leone, —	48	—
A la Gambie, —	25	—
A Batavia, île de Java.....	10 Européens	sur 100
A Bombay. Inde anglaise.....	7	—

Il faut bien l'avouer, l'homme achète si cher son ubiquité prétendue, qu'elle semble une déception; et quant à sa puissance sur la nature, elle ne s'étend pas jusqu'au climat, dont les perturbations violentes le précipitent au tombeau.

En résumé :

La vie humaine est un bien, un bonheur, une félicité pour celui à qui la fortune, cette reine du monde, a départi la santé, l'intelligence, l'aisance domestique, une place distinguée au soleil et dans la société d'élite de son pays, et de plus nécessairement l'estime publique et les affections de la famille. Mais elle est un malheur pour celui qui est privé de tous ces biens ; rarement il est vrai, tous lui manquent à la fois; quelques consolations lui sont données par l'amour, le vin, le jeu, le tabac et les vers.

D'ailleurs, au milieu de ses revers, il lui reste toujours, même quand il a tout perdu, ce que Pandore laissa au fond de sa boîte fatale : l'Espérance, cette dernière compagne, qui ne l'abandonne qu'à son dernier soupir.

CHAPITRE III.

LES MARIAGES.

Un grand événement de l'existence humaine, est celui qu'on est convenu d'appeler : le plus beau jour de la vie. Il est inutile de dire que c'est le mariage.

Sans agir directement sur la population, comme les naissances et les décès, il a pourtant une grande influence sur elle, puisqu'il constitue la famille, donne aux femmes un protecteur, et aux enfants le soutien de leur faiblesse. Toutefois, et malgré le sceau de la religion et de la société, c'est un acte qu'on a toujours traité fort légèrement. Les rois Mérowingiens et Karlowingiens avaient, sans faute, une demi-douzaine de femmes légitimes, contemporaines, non compris les autres. Les princes de la troisième dynastie étaient plus réservés; au lieu de les prendre ensemble, ils divorçaient pour les avoir successivement; mais alors le Saint-Siége intervenait, fulminait contre les unions nouvelles, maudissait les époux, les séparait et mettait le royaume en interdit, c'est-à-dire, sans sacrements, sans sépulture, et hors la loi de l'Église et de Dieu. Les mariages de nos rois attirèrent les foudres papales sur la France sept ou huit fois.

Quand la révolution survint, ce fut autre chose. On introduisit la liberté dans le mariage, et comme de raison, la licence se mit en son lieu et place. L'abus du divorce devint si grand, qu'il fallut de nouveau river les fers des époux; et depuis un demi-siècle rien, si ce n'est beaucoup d'argent et de scandale, ne peut les désunir.

On ne saurait méconnaître que jadis la foi conjugale n'était pas mieux gardée, si, du moins, nous en jugeons par les rois. Il n'en est guère, excepté saint Louis et Louis-Philippe, qui n'aient vécu dans l'adultère; et il y en a, comme François Ier et Louis XV, dont on ne peut compter les méfaits conjugaux, tant ils ont été nombreux. On conçoit bien que la cour suivait l'exemple du prince, et la ville l'exemple de la cour.

Il est intéressant de savoir, par des chiffres certains, si les mariages ont diminué de nombre pendant les grandes vicissitudes de notre temps, et s'il y a quelque fondement à l'opinion qui attribue à la corruption du siècle, le décroissement des unions conjugales. Le tableau suivant donnera la solution de ces questions.

NOMBRE DES MARIAGES EN FRANCE, ET LEUR PROPORTION A LA POPULATION MOYENNE, DE 1770 A 1850.

Périodes.	Population moyenne.	Moy. des mariages annuels.	Proportion à la population.
1770 à 1774...	23,738,000	192,300	1 sur 123 habit.
1775 à 1779...	24,279,000	221,000	1 — 110 —
1778 à 1784...	24,545,000	230,000	1 — 107 —
1800 à 1804...	27,355,000	206,000	1 — 150 —
1805 à 1810...	28,000,000	229,000	1 — 123 —
1811 à 1815...	29,446,000	230,400	1 — 128 —
1816 à 1820...	30,125,000	210,000	1 — 148 —

Périodes.	Population moyenne.	Moy. des mariages annuels.	Proportion à la population.
1821 à 1825...	30,967,000	242,200	1 sur 128 habit.
1828 à 1830...	32,026,000	362,400	1 — 122 —
1831 à 1835...	32,056,000	260,000	1 — 123 —
1836 à 1840...	33,885,000	272,000	1 — 124 —
1841 à 1845...	34,965,000	383,000	1 — 123 —
1846 à 1850...	35,591,000	278,000	1 — 128 —

Avant la révolution de 1770 à 1784, les mariages et les naissances s'élevaient à des nombres très-grands proportionnément à la population, mais les décès les surpassaient encore, et laissaient vacantes des places d'époux et de pères. Il y avait en moyenne un mariage sur 107 habitants. C'est un terme extrême.

De 1800 à 1815, presque tous les hommes d'âge viril étant à l'armée, il n'y eut qu'un mariage sur 134 personnes.

La paix établit une proportion d'un sur 128 à 122.

En 50 ans il s'est fait 12,400,000 mariages, sur une population moyenne de 31,473,000 habitants. A raison de 250,000 par an, c'en est un sur 126,000 personnes.

De 1800 à 1826, il y a eu : 5,620,840 mariages ;
Et de 1826 à 1850, — 6,778,771 —

Pendant la première période, la population moyenne était de 29,161,000 habitants, et pendant la seconde de 33,823,000. Pendant l'une, il y eut un mariage sur 135 personnes et pendant l'autre un sur 124; différence d'un douzième attribuable aux effets de la guerre et à ceux de la paix. C'est évidemment une influence éventuelle et temporaire.

Une décadence morale eût agi durablement.

Le nombre des divorces, prononcés légalement, pendant les 15 premières années de ce siècle, fut ainsi qu'il suit, d'après les tableaux de dénombrement, par département, déposés aux archives de l'État.

1802.....	133	divorces.	1809.....	196	divorces.
1803.....	2,504	—	1810.....	250	—
1804.....	871	—	1811.....	223	—
1805.....	301	—	1812.....	209	—
An XIV, 100 j.	46	—	1813.....	183	—
1806.....	176	—	1814.....	160	—
1807.....	190	—	1815.....	114	—
1808.....	186	—	1816.....	52	—

En 15 ans et trois mois, il y eut 5,794 divorces, ce qui fait année moyenne 386; mais si l'on écartait l'an XI, ce nombre serait réduit à moins de 220. En effet, par des causes qui nous échappent, il y eut, de 1802 à 1803, un nombre extraordinaire de divorces. Le seul département de la Loire en compta 815, celui de Seine-et-Oise 129, et la Seine-Inférieure 104. Les autres années n'offrirent rien de semblable.

Les départements où les divorces étaient les plus multipliés, sont ceux ci-après. En 15 ans, il y en eut :

Dans la Seine.....	1,719
Dans la Seine-Inférieure.....	249
Dans le Bas-Rhin.....	204
Dans le Rhône.....	178

La proportion des divorces au nombre des gens mariés

nous fournit un résultat inédit, et contradictoire aux idées qu'on a communément sur ce sujet.

Il y avait, en 1801, 10 millions de personnes mariées, et en 1821, 11,207,000; ce qui fait pour la première époque, 5 millions de mariages alors existants, et pour la seconde 5,600,000. La moyenne des 15 années ne faisant monter qu'à 377, le nombre des divorces, il s'ensuit qu'il y en avait un seulement sur environ 14,000 mariages, ou plutôt un sur 26,000, si l'on élimine l'année 1803, dont le chiffre est suspect, et si l'on réduit à 200, la moyenne annuelle.

Il est évident qu'un acte aussi exceptionnel ne peut avoir aucune influence sur les mœurs publiques d'un pays.

NOMBRE ANNUEL DES MARIAGES DANS CHAQUE PAYS DE L'EUROPE.

Nos d'ordre.		Époques.	Mariages.	Leur rapport à la population.
11	Suède	1825...	23,640	1 sur 118
12	Norwége	1832...	9,450	1 — 120
15	États-Danois	1828...	9,188	1 — 121
8	Russie. Pop. grecque.	1835...	427,281	1 — 110
3	Pologne	1830...	30,600	1 — 100
14	Empire d'Autriche	1829...	230,000	1 — 120
27	Angleterre	1830...	107,719	1 — 137
2	Écosse	1831...	24,000	1 — 98
1	Irlande	1831...	85,000	1 — 90
9	Roy. Uni (Gr. Bretag.)	1831...	216,000	1 — 110
17	Hollande	1832...	20,000	1 — 124
25	Belgique	1836...	31,441	1 — 135
21	Hanovre	1835...	13,088	1 — 130
13	Mecklembourg-Schv.	1826...	3,584	1 — 120
4	Allemagne prop. dite.	1828...	137,000	1 — 100
7	Prusse	1836...	125,391	1 — 110

		Époques.	Mariages.	Leur rapport à la population.
16	France.....	1836...	274,145	1 sur 122
22	Suisse.....	1828...	15,500	1 — 130
27	Portugal.....	1820...	25,000	1 — 136
26	Espagne.....	1826...	104,000	1 — 135
5	États-Sardes	1828...	41,800	1 — 100
16	Lombardie.....	1828...	19,399	1 — 121
23	Prov. Vénitiennes....	1827...	15,200	1 — 130
28	Toscane.....	1835...	9,987	1 — 143
6	États-Romains.....	1836...	25,000	1 — 110
18	Sicile.....	1832...	18,600	1 — 125
19	Naples et Sicile.....	1825...	58,415	1 — 126
20	Grèce.....	1828...	4,410	1 — 127
20	Royaume de Naples..	1824...	42,805	1 — 121

On peut admettre avec une approximation suffisante que sur 225 millions d'habitants des contrées civilisées de l'Europe, il se fait annuellement environ 1,855,000 mariages, — ou un sur 121 personnes. Ainsi un soixantième de chaque sexe se marie chaque année.

La proportion des mariages à la population, varie selon les temps et les lieux. La différence est d'un tiers — un sur 100 à un sur 136.

Il y en a en Allemagne, 33 pour 100 de plus qu'en Espagne et en Portugal.

Le rapport des naissances légitimes, à la population, étant d'un sur 27 personnes, 225 millions d'habitants donnent naissance chaque année à 8,333 enfants. Les mariages annuels sont dans le rapport d'un à 4 et demi, avec ce nombre d'enfants.

La guerre, qui appelle aux armées, une multitude de jeunes gens, diminue considérablement les mariages. La

corruption des cours qui s'étend aux villes et se propage dans les campagnes, exerce un pareil effet. Il en est encore ainsi des vœux monastiques, dans le midi de l'Europe.

Dans les grandes villes, la cherté des subsistances, l'amour du luxe, le relâchement des mœurs rendent les mariages moins nombreux. Toutefois la différence n'est pas aussi grande qu'on l'imagine; et elle serait très-minime, si l'on défalquait de la population sédentaire : les étudiants, les troupes, les invalides, les migrations d'ouvriers, les couvents et autres agroupements de célibataires obligés de l'un et de l'autre sexe.

NOMBRE DES MARIAGES DANS LES CAPITALES DE L'EUROPE.

Nos d'ordre.		Époques.	Mariages.	Leur rapport à la population.
4	Stockholm	1824...	689	1 sur 105
7	Copenhague.....	1829...	930	1 — 120
16	Pétersbourg.....	1826...	1,712	1 — 248
3	Vienne.....	1823...	2,468	1 — 100
12	Prague.....	1820...	736	1 — 140
8	Stuttgard.....	1829...	208	1 — 121
10	Mayence.....	1830...	197	1 — 130
5	Hambourg	1825...	1,035	1 — 120
5	Madrid	1797...	1,400	1 — 112
2	Berlin.....	1810...	1,947	1 — 80
6	Amsterdam.....	1831...	1,195	1 — 161
11	Genève.....	1833...	198	1 — 131
13	Lisbonne	1819...	1,333	1 — 150
1	Barcelone.....	1822...	1,587	1 — 71
9	Milan.....	1828...	1,026	1 — 128
14	Rome.....	1831...	964	1 — 155
5	Naples.....	1826...	3,210	1 — 110
15	Palerme.....	1825...	1,500	1 — 163

	Époques.	Mariages.	Leur rapport à la population.
Paris	1790...	5,866	1 sur 110
	1804...	3,667	1 — 150
	1817...	6,382	1 — 111
	1836...	8,308	1 — 110
	1837...	8,356	1 — 111
	1854...	11,329	1 — 93

Voici le nombre des mariages, dans différentes parties de l'Europe, à des époques plus ou moins distantes, pour essayer de résoudre la question : les mariages diminuent-t-ils ?

	Époques anciennes.			Époques postérieures.	
Suède.....	1775 à 1795	1 sur 110 hab.	—	1825	1 sur 118 hab.
Russie.....	1799	1 — 110	—	1829	1 — 124
Angleterre.....	1750	1 — 115	—	1830	1 — 137
Prusse.....	1700	1 — 94	—	1836	1 — 110
Hollande.....	1800	1 — 94	—	1832	1 — 124
Portugal.....	1789	1 — 127	—	1819	1 — 136
Roy. de Naples...	1822	1 — 116	—	1824	1 — 127
Lombardie.....	1774	1 — 115	—	1828	1 — 121
Vénétie.....	1823	1 — 107	—	1827	1 — 130
Norwège.....	1791	1 — 110	—	1832	1 — 120
		1 sur 110			1 sur 125

Un douzième et demi de variations dans une soixantaine d'années, n'autorise nullement à prétendre que les mariages diminuent dans toute l'Europe, et que la foi conjugale se perd.

En résumé, le mariage étant un fait naturel, une nécessité sociale, une institution traditionnelle de tous les

temps et de tous les pays, il ne peut être modifié que passagèrement, dans son rapport numérique avec la population, et il revient à son terme ordinaire dès que les occurrences, qui lui portaient obstacle, n'existent plus.

CHAPITRE IV.

LA MORTALITÉ.

Voici venir la dernière scène du drame de la vie humaine. L'imagination des poètes ne saurait atteindre à la réalité des péripéties de ce triste dénoûment. C'est un effroyable spectacle que d'assister, comme nous l'avons fait, à tous les genres de morts qui ont englouti, dans un sépulcre commun, les dernières générations du dix-huitième siècle et les premières du siècle présent. Nous avons vu les uns périr sur l'échafaud confessant, par un dernier cri, la foi politique du martyr; — les autres tomber sur le champ de bataille, en ne s'occupant, dans leur agonie, que du succès de nos armes; — d'autres encore, moins heureux, sentir, sur un lit de douleur, la mort retrancher une à une les facultés de leur vie, et ne leur laisser que le pouvoir de faire des vœux ardents, pour leur Patrie.

Mais ce sont encore les heureux de ce monde, qui meurent sur la place publique, victimes de la fureur des factions, ou dont les derniers regards voient fuir l'ennemi. Ils vivront, comme le disait un formidable tribun, en allant au supplice, ils vivront éternellement dans le Panthéon de l'histoire.

Tant de bonheur n'est pas réservé à celui qui succombe obscurément dans un hôpital infecté, dans un buisson, qui dérobe du moins, son cadavre à l'insulte. — dans un navire, où la planche du cook sert à lancer son corps au milieu des flots, pour servir de pâture aux requins. C'est par milliers que disparaissent ainsi de leur famille, de leur village, de jeunes soldats dont personne, depuis soixante ans, ne peut dire quel fut le sort.

Au-dessous de cette population d'élite, qui marche à la mort en chantant, végète une multitude de créatures qui semblent naître seulement pour mourir. Ce sont de pauvres enfants, privés des soins qui les feraient vivre. Comme si ce n'était assez de la misère qui trop souvent tarit le lait maternel, il y a, pour hâter leur fin, des inventions sauvages, dignes du roi Hérode. Ici, c'est une mesure d'économie qui change de nourrices les enfants trouvés, et qui, les arrachant au sein et à l'affection de leur seconde mère, les dépayse, comme on dit, pour les confier à des étrangères. Là, c'est un breuvage somnifère, qu'on leur donne pour se débarrasser, d'eux, en les faisant dormir par force. Il n'est pas sans exemple, en Angleterre, qu'ils ne se réveillent plus, ou bien que comme les mangeurs d'opium, ils tombent dans l'imbécillité. Il n'y a pas jusqu'à la mode, qui ne contribue à les faire périr. En France, à la fin du dernier siècle, on les plongeait dans l'eau glacée pour les élever à la Jean-Jacques, et les rendre robustes. La plupart en mouraient. A Londres, on imagina, en 1688, qu'il était nuisible aux enfants d'être allaités ; et tous ceux des grandes familles, à commencer par le prince de Galles, étaient élevés, sans nourrices, avec du lait, du

pain et de la bouillie. On évitait ainsi la transfusion d'un fluide plébéien dans les nobles veines des enfants d'une race supérieure. En vérité, quand Érasme fit un livre sur la folie humaine, il ne pouvait choisir un sujet plus fécond.

Au milieu de ces tristes erreurs, nos chiffres nous révèlent au moins une vérité consolante : c'est le décroissement de la mortalité en Europe, dans les pays civilisés et particulièrement en France.

Nous rechercherons dans les sections suivantes, d'après les documents officiels :

1° Quelle était la mortalité dans l'ancienne Monarchie, à l'époque de sa plus grande prospérité ;

2° Quel était son terme décennal, pendant la République, le Consulat, l'Empire et la Monarchie constitutionnelle ;

3° Quel est le nombre des décès, dans les principaux États de l'Europe ;

4° Quelle est la mortalité des grandes villes ;

5° Quel est son terme à chaque âge de la vie ;

6° Enfin, quelles pertes causent à la population, les principales maladies dont elle est affligée.

1° Ancienne mortalité de la France.

Les documents officiels dressés dans chaque généralité, par les Intendants depuis la fin du règne de Louis XV jusqu'en 1784, nous ont fourni les chiffres ci-après :

	Décès.	Rapp. à la populat.	
1770...	709,786 (1)	1 sur 33	habitants.
1771...	770,101	1 — 31	—
1772...	864,656	1 — 27.30	—
1773...	840,639	1 — 28	—
1774...	774,988	1 — 31	—
1775...	817,480	1 — 30	—
1776...	740,699	1 — 33	—
1777...	751,711	1 — 33	—
1778...	944,160	1 — 26	—
1779...	966,467	1 — 25.50	—
1780...	914,017	1 — 27	—
1781...	881,138	1 — 28	—
1782...	948,502	1 — 26	—
1783...	952,205	1 — 24.66	—
1784...	887,155	1 — 38	—

RÉSUMÉ.

	Population moyenne.	Nombre de décès.	Proportion.
1770 à 1774...	23,738,940	792,000	1 sur 29.97
1775 à 1779...	24,279,614	844,000	1 — 28.76
1780 à 1784...	24,545,602	916,000	1 — 26.80

Ainsi la mortalité était si grande qu'elle égalait presque les naissances et laissait la population stationnaire. Dans l'espace de 15 ans, elle ne cessa de s'accroître malgré la prospérité apparente du pays sous le règne de Louis XVI. Elle atteignait au terme de 4 sur 100, tandis qu'elle se rapproche aujourd'hui de 2 seulement ou moitié moins. Cependant aucune grande maladie contagieuse n'existait alors.

On ne peut douter de la rectitude de ces termes, car ils

(1) Suspect d'être incomplet.

sont tirés des documents officiels communiqués à l'Académie des sciences et consignés dans ses mémoires. D'ailleurs, les publicistes contemporains les confirment pleinement. La mortalité est portée :

Par d'Expilly...	en 1762, à...	1 sur 25	habit.
Messance...	en 1766, à...	1 — 25.50	—
Monthyon ..	en 1783, à...	1 — 25.50	—
Pommelles..	en 1788, à...	1 — 26	—

C'était la mortalité de Batavia, sous la zone torride, avec l'influence des marais et d'une immense population agglomérée. Il fallait, pour produire de tels effets, dans le pays de l'Europe le plus salubre et le plus favorable à la vie humaine, qu'il y eût d'affreuses misères cachées sous le luxe de la ville et de la cour. En mettant un terme au régime de servage légué à la monarchie, par la féodalité, la révolution a produit un phénomène inattendu ; elle a prolongé la vie humaine presque de moitié. C'est ce que prouvent les chiffres ci-après :

2° Mortalité de la France, depuis le commencement du dix-neuvième siècle.

1801 à 1805...	4,561,329 décès.	1 sur 33.3	habit.
1806 — 1810...	3,837,711 —	1 — 36.5	—
1811 — 1815...	3,949,661 —	1 — 37.3	—
1816 — 1820...	3,785,175 —	1 — 39.6	—
1821 — 1825...	3,826,018 —	1 — 40.7	—
1826 — 1830...	4,077,715 —	1 — 39	—
1831 — 1835...	4,281,149 —	1 — 38.4	—
1836 — 1840...	4,093,686 —	1 — 41.3	—
1841 — 1845...	3,983,579 —	1 — 43.4	—
1846 — 1850...	4,241,740 —	1 — 41.6	—

La mortalité a diminué progressivement pendant 30 ans. Une terrible éventualité : le Choléra importé d'Asie, a interrompu le cours de son décroissement, et l'a rendue semblable à l'époque de la guerre acharnée de 1811 à 1815.

Elle était au commencement du siècle, de 3 sur 100 habitants; elle se rapproche maintenant de 2, et par conséquent elle touche au moment d'avoir diminué d'un tiers.

La plus grande mortalité a eu lieu en 1832, 1834 et 1849. Elle a été d'un sur 35 à 36 personnes. La moindre a pour époques : 1846 et 1850. Elle n'a été que d'un sur 46 à 47 habitants.

De 1801 à 1850, on compte, par le relevé des actes civils des 40,000 communes, qu'il y a eu, en 50 ans, 4,241,670 décès. C'est, année moyenne, 848,348 ou un sur 41.6. Il a fallu que les naissances pourvussent à remplacer tous ces morts, et, de plus, à fournir un excédant, qui a porté la population de 27,347,995 à 35,568,050 habitants, ce qui donne un accroissement de 8,220,000. Les naissances ont entretenu cette population, par 12,461,000 enfants, nombre diminué de fort peu par les immigrations des étrangers.

3° Nombre des décès dans les principaux États de l'Europe.

En considérant combien sont limitées et peu nombreuses les dissemblances qui existent entre les peuples de l'Europe, soit dans l'ordre physique, soit dans l'ordre mo-

ral, il semble que les lois auxquelles est soumise la durée de la vie, ne puissent éprouver de très-grandes variations. Cependant ce serait une erreur que de croire qu'il en est ainsi, car, dans cette société de nations européennes, qui vivent sous une même zone, et dont les types primitifs sont presque effacés, par la puissance de la civilisation, la mortalité parcourt une aussi longue série de termes divers que si notre continent était habité par des races d'hommes différentes, et comprenait les climats les plus opposés.

Les causes qui agissent, en Europe, surles mouvements de la population ont même une influence bien plus puissante sur la mortalité que sur la reproduction. La fécondité la plus grande est à peine double de celle qui est la moins étendue, tandis que dans plusieurs pays, le nombre annuel des décès est ordinairement triple de celui auquel il est borné, dans quelques autres, proportionnellement à la population totale. En effet, des termes statistiques très-exacts prouvent que la mortalité est réduite dans diverses contrées, au point de ne pas excéder un décès sur 59 habitants, pendant que dans d'autres, elle s'élève annuellement à un 22ème de la population, et s'accroît encore dans les temps malheureux.

En recherchant avec soin, dans les documents officiels, le nombre des décès dans les différents États de l'Europe, à des époques assez récentes, étrangères pourtant aux désastres causés par le choléra oriental, on trouve que la mortalité comparée à la population varie ainsi qu'il suit, dans les principales parties du continent.

Nos d'ordre.		Époques.	Décès.	Leur rapport à la population.
48	Suède.....	1825.....	56,465	1 sur 49
49	Norwège.....	1826.....	21,000	1 — 50
6	États-Danois.....	1833.....	30,135	1 — 30
31	Russie. Pop. grecq..	1835.....	1,482,583	2 — 31.7
46	Pologne.....	1830.....	69,500	1 — 44
33	Emp. Russe d'Eur.	1833.....	1,552,000	1 — 33
39	Autriche. Dom. hér.	1828.....	474,060	1 — 40
40	Empire d'Autriche.	1829.....	750,000	1 — 40
51	Angleterre.....	1821-1831	246,300	1 — 52
52	Écosse.....	1821-1831	38,800	1 — 59
45	Irlande.....	1821-1831	167,000	1 — 44
50	Royaume-Uni.....	1821-1831	451,300	1 — 51
34	Hollande.....	1831.....	72,877	1 — 33
34	Toscane.....	1835.....	41,489	1 — 33.5
43	Belgique.....	1836.....	101,234	1 — 42
46	Bavière.....	1825.....	88,000	1 — 45
46	Allemagne prop. d.	1828.....	308,000	1 — 45
37	Hanovre.....	1826.....	38,277	1 — 37
47	Mecklemb. Schv....	1826.....	9,107	1 — 48
43	Wurtemberg.....	1826.....	34,538	1 — 43
36	Prusse.....	1836.....	375,588	1 — 36
42	Suisse.....	1828.....	50,000	1 — 40
41	Portugal.....	1820.....	92,000	1 — 40
35	Espagne.....	1826.....	401,000	1 — 34
9	États-Sardes.....	1820.....	140,000	1 — 30
32	Lombardie.....	1828.....	74,172	1 — 31
38	États-Romains.....	1836.....	75,000	1 — 37
4	Roy. de Naples....	1831.....	192,036	1 — 29
4	Prov. Vénitiennes..	1827.....	67,500	1 — 30
4	Grèce (1).....	1828.....	19,000	1 — 30
1	Sicile.....	1831.....	78,387	1 — 25
2	Naples et Sicile....	1831.....	270,425	1 — 28
3	Turquie d'Europe..	1835.....	340,000	1 — 28

(1) Par déduction.

D'après ce tableau et plusieurs autres beaucoup plus détaillés, il meurt annuellement :

1	habitant sur	28,	dans les États-Romains et les anciennes provinces Vénitiennes ;
1	—	30,	dans l'Italie en général, en Grèce, en Turquie ;
1	—	39,	dans les Pays-Bas et en Prusse ;
1	—	40,	en Suisse, dans l'empire d'Autriche, en Portugal et en Espagne ;
1	—	44,	dans la Russie d'Europe, en Pologne et en France ;
1	—	45,	en Allemagne, en Danemark et en Suède ;
1	—	48,	en Norwège ;
1	—	53,	en Irlande ;
1	—	55,	en Angleterre ;
1	—	59,	en Écosse et en Islande.

Ces nombres présentent les résultats suivants :

Les moindres chances de la vie et sa plus courte durée, en Europe, ne sont point, comme on pourrait le croire, au nombre des effets du climat rigoureux de la Norwège, ou du sol marécageux de l'Irlande. C'est sous le beau ciel de l'Italie que l'existence est réduite au minimum de son étendue. C'est au contraire, sur les rochers glacés de l'Islande, au milieu des éternels brouillards de l'Ecosse, que l'homme parvient à la plus longue vieillesse.

De tous les États de l'Europe, les Iles Britanniques sont à cet égard les plus favorisées ; elles ne perdent annuellement, par million d'habitants, que 18,200 personnes, tandis que cette mortalité est presque double dans les pays que baignent les eaux de la Méditerranée.

La Suède et la Norwège sont ensuite les contrées où la

vie est le plus assurée. Lorsque, toutes choses égales d'ailleurs, il meurt dans le midi de l'Europe, trois personnes, deux seulement et à peine succombent dans l'ancienne Scandinavie. Le Danemark et l'Allemagne jouissent pour ainsi dire des mêmes avantages.

La Russie et la Pologne, où la nature et la fortune n'ont point prodigué les biens nécessaires à la vie, possèdent cependant une étonnante longévité. Leur population, qui forme une masse de 60 millions d'hommes, prolonge la durée de son existence presque moitié en sus de celle qui appartient aux habitants de l'Italie, et précisément le double du temps qu'on peut espérer vivre à Vienne en Autriche.

La vie moyenne, celle qui ne laisse chaque année à la mort, qu'une victime sur 40 personnes, se trouve dans les cantons de la Suisse, dans les provinces de l'empire d'Autriche, et dans la Péninsule espagnole, sous l'influence de la sécheresse de l'air et du sol.

La France, les Pays-Bas et l'Allemagne dépassent ce terme, et lui seront bientôt supérieurs de beaucoup, si la guerre ou quelque autre fléau n'arrête les progrès de leurs améliorations sociales.

Dans le reste de l'Europe, la mortalité est d'un trentième de la population et souvent s'augmente encore, par les causes éventuelles qui font péricliter, depuis longtemps, la prospérité des États du littoral de la Méditerranée.

Au total, on compte année moyenne, dans l'Europe civilisée, sur plus de 110 millions d'habitants, 5,256,000 décès; ce qui fait une mortalité d'un quarantième, qui est répartie inégalement entre les États du Nord et ceux du

Midi. Les premiers n'ont qu'un décès sur 44 personnes, tandis que les seconds en ont un sur 36. Sur un million d'habitants, la part de la mort est tous les ans de 22,700 individus, dans les pays situés au nord de la France; elle est de 27,800, dans ceux qui gisent au midi. C'est une différence de plus de 5,000 décès, équivalant à un deux centièmes de la population.

Si l'on examine attentivement ces résultats et ceux des tableaux de détail d'où ils sont tirés, on reconnaît que deux grandes causes, qui dominent toutes les autres, déterminent le rapport de la mortalité à la population, ou, en d'autres termes, fixent le nombre des chances de la vie humaine.

Ce sont l'influence du climat et celle de la civilisation.

Le climat favorise éminemment la prolongation de la vie lorsqu'il est froid, et même lorsqu'il est rigoureux, ou lorsque l'humidité du voisinage de la mer se joint à une basse température.

La moindre mortalité de l'Europe a lieu dans des pays maritimes et voisins du cercle polaire, tels que la Suède, la Norwège, l'Islande. Elle se retrouve dans des contrées, où, comme en Russie, l'influence du climat n'est point secondée par celle de la civilisation, et suffit seule pour assurer aux hommes une longue existence.

Les pays où la chaleur est tempérée, ne sont point, comme on pourrait le croire, au nombre de ceux qui possèdent l'avantage d'une faible mortalité; il leur faut, pour l'obtenir, les bienfaits d'un ordre social perfectionné.

Les contrées méridionales dont le doux climat semble si favorable à l'espèce hnmaine sont, au contraire, les régions

où la vie court le plus de hasards. Il y a dans la riante Italie moitié plus de chances de mourir, que dans la brumeuse et froidureuse Écosse; et sous le beau ciel de la Grèce, la vie est moitié moins assurée qu'au milieu des glaces de l'Islande.

Les lieux de la zone torride, dont on a calculé la mortalité, montrent quelle influence pernicieuse est exercée sur l'existence des hommes, par l'action d'une haute température.

Latitudes.							
6° 10′	Batavia. . . .	1	décès sur	26 1/2	habit.	Barrow.
10° 10′	Trinitad. . . .	1	—	27	—	Docum. offic.
13° 54′	Sainte-Lucie.	1	—	27	—	Pugnet.
14° 44′	Martinique. .	1	—	28	—	Moreau de J.
15° 59′	Guadeloupe.	1	—	27	—	Id.
18° 56′	Bombay	1	—	20	—	Transact. acad.

On peut constater avec précision, l'influence exercée sur la mortalité, par les progrès de la civilisation, en comparant, à des époques différentes le rapport des décès à la population, dans un même pays. Le tableau suivant montre quelle est, en Europe, la puissance de cet agent.

Le nombre des décès, comparé à celui des habitants était :

En Suède	de 1754 à 1763,	1	sur 34,	et de 1821 à 1825,	1	sur 47
En Danemark.	de 1751 à 1756,	1	— 32,	et en 1819.	1	— 45
En Angleterre.	en 1690.	1	— 33,	et en 1821.	1	— 55
En Hollande. .	en 1800.	1	— 26,	et en 1825.	1	— 40
En Allemagne.	en 1788.	1	— 32,	et en 1825.	1	— 45

Dans le Wurtemberg....	de 1749 à 1754,	1 sur 32,	et en 1826	1 sur 46
En Prusse....	en 1717.....	1 — 30,	et de 1821 à 1826,	1 — 39
En France....	de 1778 à 1784,	1 — 26,	et de 1821 à 1850,	1 — 44
En Lombardie.	de 1769 à 1774,	1 — 27.50,	et de 1827 à 1829,	1 — 31
États-Rom....	en 1767.....	1 — 21.50,	et en 1829.....	1 — 28
Cant. de Vaud.	de 1756 à 1766,	1 — 35,	et en 1824.....	1 — 47
Dans l'empire d'Autriche..	en 1822.....	1 — 40,	et de 1828 à 1830,	1 — 43
En Écosse....	en 1801.....	1 — 44,	et en 1821.	1 — 58

Ainsi la mortalité a diminué :

D'un sixième en Lombardie, en l'espace de 55 ans;
De deux septièmes dans les États-Romains en 60 ans;
De deux cinquièmes en Allemagne, en 37 ans;
D'un tiers en France, en un demi-siècle;
D'un tiers en Prusse, en 110 ans;
D'un tiers en Danemark, en 65 ans;
D'un tiers en Suède, en 61 ans;
Près de moitié en Hollande, en 25 ans;
Et de plus des deux tiers en Angleterre, en 130 ans.

En Russie et en Norwège, la mortalité est restée la même depuis plus de 30 ans; et dans le royaume de Naples, elle s'est augmentée. En France, au contraire, elle s'élevait, en 1683, à 8 décès annuels sur 200 habitants, elle n'est maintenant que de 5 sur le même nombre de personnes. Au total, elle était, d'après Sussmilch, vers 1750, d'un individu sur 36, dans l'ensemble de toutes les contrées de l'Europe; nos calculs ne la portent qu'à un sur 40, terme moyen des dernières années, dégagées de l'influence du choléra oriental. Elle a donc diminué d'un neuvième en

80 ans, dans la masse entière des peuples de notre continent.

Ainsi, la vie humaine n'est pas seulement embellie, dans son cours, par les progrès de la civilisation; elle est encore protégée par eux et rendue moins incertaine. L'amélioration de l'état social a pour effet de restreindre et de diminuer proportionnellement à la population, le nombre annuel des naissances et beaucoup plus encore celui des décès; et c'est, au contraire, un signe caractéristique de l'état de barbarie qu'une grande multitude de naissances égalées, ou même surpassées, par l'étendue de la mortalité. Dans le premier cas, les hommes, arrivant en foule à la plénitude de leur développement physique et moral, la population est forte, intelligente, virile, tandis qu'elle demeure dans une enfance perpétuelle, lorsque les générations sont emportées rapidement sans pouvoir mettre à profit l'expérience des générations précédentes, pour perfectionner et consolider l'ordre social.

Nous compléterons ces données statistiques, par un tableau de la mortalité des villes principales de l'Europe, à différentes époques.

4° Nombre des décès dans les principales villes de l'Europe.

Nos d'ordre.		Époques.	Décès.	Leur rapport à la population.
4	Stockholm.....	1758 à 1763	»	1 sur 19
		1824.....	2,942	1 — 25
4	Stuttgard	1829.....	898	1 — 27
9	Copenhague.....	1829.....	3,890	1 — 29
22	Pétersbourg.....	1833.....	10,894	1 — 44

Nos d'ordre.		Époques.	Décès.	Leur rapport à la population.
5	Moscou.....	1829.....	10,300	1 sur 28
5	Venise.....	1804.....	4,869	1 — 28
2	Vienne.....	1822.....	13,829	1 — 22
14	Prague.....	1820.....	3,683	1 — 32
21	Mayence.....	1830.....	665	1 — 42
10	Hambourg.....	1830.....	4,160	1 — 30
17	Berlin.....	1824.....	6,386	1 — 35
6	Amsterdam.....	1831.....	7,138	1 — 28
11	Bruxelles.....	1826.....	3,146	1 — 31
19	Londres.....	1834.....	21,680	1 — 40
		1737 et suiv.	»	1 — 21
		1836.....	18,229	1 — 48
12	Liverpool.....	1831.....	5,050	1 — 32
18	Paris.....	1836.....	23,768	1 — 39
		1837.....	28,134	1 — 33
23	Genève.....	1833.....	581	1 — 47
20	Lisbonne.....	1819.....	5,440	1 — 40
15	Madrid.....	1797.....	4,441	1 — 34
16	Barcelone.....	1822.....	2,875	1 — 35
13	Milan.....	1828.....	4,078	1 — 32
9	Rome.....	1831.....	5,102	1 — 30
7	Naples.....	1829.....	13,211	1 — 28
8	Palerme.....	1833.....	5,865	1 — 29
3	Dublin.....	1715 à 1728	»	1 — 22
1	Édimbourg.....	1741 à 1748	1,875	1 — 20

La diminution gradative de la mortalité est opérée par les mêmes causes dans les principales villes de l'Europe. Le nombre des décès comparé à celui des habitants, à des époques distantes, donne les proportions indiquées ci-après :

Villes.	Époques.	Décès. Habit.		Époques.	Décès. Habit.
Paris.....	en 1650.....	1 sur 25	—	en 1829...	1 sur 32
Londres.....	1690.....	1 — 24	—	1828...	1 — 55
Berlin.....	1755.....	1 — 28	—	1827...	1 — 34
Genève.....	1560.....	1 — 18	—	1821...	1 — 43
Vienne.....	1750.....	1 — 20	—	1829...	1 — 25
Rome.....	de 1762 à 1771	1 — 21	—	1828...	1 — 31
Amsterdam..	1761 à 1770	1 — 25	—	1828...	1 — 29
Cambridge...	en 1811.....	1 — 41	—	1821...	1 — 58
Norfolk.....	1811.....	1 — 50	—	1821...	1 — 59
Manchester..	1757.....	1 — 25	—	1821...	1 — 58
Birmingham.	1811.....	1 — 30 1/2	—	1821...	1 — 43
Liverpool....	1773.....	1 — 27	—	1821...	1 — 41
Portsmouth..	1800.....	1 — 28	—	1811...	1 — 38
Pétersbourg..	1768.....	1 — 28	—	1828...	1 — 48
Stockholm...	de 1758 à 1763	1 — 19	—	1827...	1 — 26

Ainsi la mortalité annuelle a diminué :

A Paris, de près d'un tiers, en l'espace de 80 ans;

A Londres, de beaucoup plus de moitié, en 178 ans;

A Berlin, d'un cinquième ou même presque d'un quart, en 72 ans;

A Genève, de trois cinquièmes, en 261 ans;

A Vienne, d'un quart, en 80 ans;

A Rome, de moitié, en 63 ans;

A Amsterdam, d'un sixième, en 64 ans;

A Cambridge, de deux cinquièmes, en 10 ans;

A Norfolk, d'un cinquième, en 10 ans;

A Manchester, de trois cinquièmes, en 64 ans;

A Birmingham, presque de deux cinquièmes, en 10 ans;

A Liverpool, de moitié, en 38 ans;

A Portsmouth, de plus d'un tiers en 11 ans;

A Pétersbourg, presque de deux tiers, en 40 ans;

A Stockholm, de plus d'un tiers, en 67 ans.

CHAPITRE V.

INFLUENCE DES VICISSITUDES SOCIALES SUR LA MORTALITÉ DES POPULATIONS DE LA FRANCE.

Combien de conditions sont impérieusement nécessaires, pour rendre un pays prospère et florissant, et pour lui faire prendre un rang supérieur parmi les belles contrées de l'Europe, qu'illustre leur haute civilisation?

Il lui faut d'abord, un territoire étendu, favorablement situé, fertilisé par la nature et le travail, arrosé par de grands fleuves navigables, bordé par des mers qui mettent son commerce en communication avec les régions les plus lointaines, et, de plus, qui soit ceint de frontières faciles à défendre contre l'ennemi.

La population exige des éléments de succès bien plus nombreux et qu'il est encore plus rare de pouvoir réunir. Elle doit être considérable, car l'avenir d'aucun peuple n'est maintenant assuré qu'à la condition de pouvoir mettre 500,000 hommes sous les armes, ce qui suppose 35 à 40 millions d'habitants. Elle doit appartenir à une même race d'hommes ou du moins à des races unies les unes aux autres depuis longtemps, sans quoi le défaut

d'unité dans les intérêts sociaux, le caractère national et les opinions religieuses, prive l'État de sa base la plus solide. En Russie, pour promulguer une loi, il faut en faire quatre-vingts traductions différentes, dans des langues dont un grand nombre n'ont ni dictionnaire ni grammaire.

Il faut que la population soit douée par les qualités spéciales de sa race, par son état social et par les effets de ses institutions, d'une grande activité de corps et d'esprit, qui la rende propre à tous les progrès et l'empêche de tomber dans la somnolence d'où ne peuvent sortir, malgré leurs efforts, les peuples du midi de l'Europe.

Cette activité doit être appliquée sans relâche à effacer les vestiges des temps de barbarie, à enfanter tout ce qui est utile aux hommes, pour faire de la vie un bienfait, et par conséquent à multiplier et améliorer les produits de l'Agriculture, de l'industrie et des arts, qui par leurs prix médiocres doivent devenir accessibles à tous les besoins populaires.

Il est superflu d'ajouter qu'au premier rang des nécessités de la population sont : la religion avec ses consolations aux malheureux, ses préceptes divins, ses heureuses inspirations,— la morale, qui facilite le bonheur des hommes, — la justice, qui réprime leurs mauvaises passions, — et un gouvernement fort et bienfaisant, qui dirige la société, et sache éviter avec sagesse, deux écueils également funestes : l'anarchie et le despotisme.

Chaque omission de ces conditions vitales de la population, chaque infraction qui en altère, atténue ou détruit la salutaire influence, devient une cause de perturbations sociales, de troubles, de malheurs et même de subversion.

Une multitude d'exemples en sont donnés par l'histoire.

Une population est-elle faible et surtout désunie? d'ambitieux voisins se liguent pour la démembrer. Voyez la Pologne et l'Italie. Nous ne sommes plus dans ces temps héroïques, où 300 Spartiates arrêtaient l'innombrable armée des Perses. Il faut la France et l'Angleterre réunies, pour dire à la Russie : Tu n'iras pas plus loin.

Dans un pays très-fertile, la population est-elle décimée, chaque troisième année, par la famine, pendant treize à quatorze siècles, c'est que la servitude de l'homme, de la terre et du travail frappe de stérilité tous les dons du ciel. C'est pourquoi des Mérowingiens aux Valois (1) et jusqu'à Louis XIV, la population de la France n'a doublé que deux fois, en 1,200 ans, ce qui donne seulement un accroissement moyen annuel d'un sur 1,000 habitants,— ou le sixième de l'augmentation, qui, de nos jours, a eu lieu pendant le dernier règne, sous un régime de liberté civile et d'égalité politique.

Les populations se soulèvent, s'insurgent contre l'injustice, la violence, la cruauté. Charles Stuart impose arbitrairement ses sujets; il fait fustiger, essoriller, ruiner les citoyens qui résistent à sa tyrannie. On sait quel sort il se

(1) Gaule romaine.....	5,000,000	habit.,	l'an 510
France de Louis XIV.....	20,000,000	—	1700
Population moyenne.....	12,500,000	—	
Accroissement total.....	15,000,000	—	
— annuel pend. 1200 ans.	12,500	—	

1 sur 1,000 habitants.

prépara, et ce que devint son successeur Jacques II, pour avoir suivi son exemple.

L'Espagne a perdu ses magnifiques domaines, en opprimant leurs populations. Philippe II et son général, le féroce duc d'Albe, poussèrent au désespoir les habitants des Pays-Bas, qui par leur courage héroïque méritèrent leurs succès et établirent leur indépendance nationale. — Philippe III expulsa les Maures des provinces espagnoles et fit périr les industries qu'ils faisaient fleurir. — Philippe IV fit se révolter les Catalans et les Napolitains, et qui pis est, les Portugais, séparés pour toujours du reste de la Péninsule ibérique.

On ne sait point combien d'habitants l'Espagne perdit par la première expulsion des Maures, en 1498; mais les historiens s'accordent à porter à 800,000 les Juifs qui furent chassés en 1482, et qui allèrent porter en Orient et dans les Pays-Bas, leur richesse et leur habileté commerciale. Quant aux Moresques bannis en 1609 par Philippe III, 150,000 qui cultivaient le royaume de Valence, furent embarqués sur les galères espagnoles et jetés sur la côte d'Afrique, où les Kabyles en massacrèrent une multitude pour s'emparer de leurs dépouilles. Cette première déportation fut suivie de trois autres semblables; en sorte que plus de 600,000 personnes furent arrachées du pays, qu'elles fertilisaient depuis huit siècles, et livrées aux hordes inhospitalières de la Barbarie. On estime que les Maures formaient un septième de la population espagnole.

A ces pertes inouïes, nos jours ont ajouté celles des immenses régions formant un hémisphère presque entier. Il

faudrait une page, pour énumérer seulement les pays séparés de l'Espagne depuis un demi-siècle. La monarchie de Charles-Quint subsisterait peut-être encore, si ce prince avait eu des successeurs dignes de lui.

La raison est confondue quand on voit les rois d'Espagne, de France, d'Angleterre, dont les États avaient tout au plus 4 à 500 habitants par lieue carrée, c'est-à-dire le quart de leur population normale, en expulser la meilleure partie, la plus industrieuse, la plus active de corps et d'esprit, parce que cet acte impolitique et barbare devait, croyaient-ils, racheter leurs péchés et faire leur salut. Des dissidences de dogmes firent ainsi bannir cruellement de leur terre natale : les descendants des Maures et des Hébreux, les protestants de nos provinces, les presbytériens, les quakers et tant d'autres religionnaires qui, dans leurs émigrations forcées, portèrent à l'étranger les belles industries dont ils auraient enrichi leur patrie. Mais comment dans ces siècles d'intolérance n'aurait-on pas persécuté les sectaires qu'on appelait hérétiques, quand les pieux et savants solitaires de Port-Royal étaient traités, malgré leur orthodoxie, avec la rigueur inouïe, usitée jadis en Orient, contre les malheureux mis hors la loi, par une malédiction prononcée audacieusement au nom de Dieu?

On croit, sans pouvoir l'assurer, que l'expulsion des Protestants coûta à la France, un vingtième de sa population, équivalant à ce que serait aujourd'hui une émigration de 1,800,000 personnes, ou la totalité des habitants de quatre à cinq départements. L'accroissement donné à la population par l'annexion de toutes les conquêtes de Louis XIV, n'avait pas été plus grand; et l'ascendant

d'une favorite sur un vieux roi, fit perdre d'un trait de plume à la France, tout autant que lui avaient fait acquérir le génie de Turenne, l'héroïsme de Condé et la science de Vauban.

Mais ce ne sont là que des éventualités dépendant des volontés humaines; il y a bien d'autres causes puissantes qui leur échappent, et qui, agissant sur les sociétés, réduisent énormément leur fécondité naturelle. Celles de ces causes qui sont les plus meurtrières ne peuvent être rappelées ici que sommairement et leurs effets sont énumérés ailleurs avec détails. Ce sont principalement la famine et les contagions. Nous nous bornerons à des appréciations de faits contemporains.

La mortalité générale fut, en 1846, de 820,000 décès ; elle fut élevée à 849,000 par la famine de l'année suivante. En d'autres termes, la mauvaise nourriture ou le manque de pain firent périr près de 30,000 personnes. — 24 sur 1,000 au lieu de 22. Par un phénomène fort remarquable, la disette agit beaucoup plus puissamment sur les naissances que sur les décès. Il y eut, en 1847, un déficit de 64,000 enfants ou double et au delà de l'accroissement du nombre des décès. En sorte que la mauvaise administration qui avait causé ce fléau, causa une perte de près de 100,000 personnes, ou bien davantage qu'une demi-douzaine de batailles sanglantes. Si l'on se refusait à comparer avec l'année de la disette, celle qui la précéda, et qui participa à ses effets, on trouverait une mortalité bien plus grande. En 1845, l'excédant des naissances sur les décès fut de 237,000 individus ; en 1847, il ne fut que de 52,800. La différence est de 185,000.

Sans vouloir faire l'éloge de la famine, il faut dire pourtant que ce fléau fut bien moins funeste à la population que la révolution, qui le suivit et qu'il avait préparée. La mortalité fut de 973,000 décès au lieu de 836,000, comme pendant la disette. Son accroissement fut de 137,000; et l'excédant des naissances ne dépassa pas 12,000 individus ou 20 fois moins qu'en 1846. On éprouve un grand étonnement, en voyant que les redoutables effets de la famine causent incomparablement moins de calamités que la révolution la plus paisible, même celle à qui l'on ne peut reprocher, comme à tant d'autres, d'avoir été sanguinaire.

Les contagions sont beaucoup plus meurtrières que la famine, la guerre et les troubles civils. De nos jours, malgré les efforts réunis de la science et du pouvoir, elles enlèvent encore, comme au moyen âge, d'énormes quantités d'humains, de tout âge et de tout rang. Pendant les deux irruptions du choléra asiatique, la mortalité générale fut, en France, ainsi qu'il suit :

En 1832, il y eut 933,880 décès, au lieu de 800,430, comme l'année précédente. L'accroissement fut de 133,000.

En 1849, il y en eut 973,471, au lieu de 820,000, comme en 1846. L'accroissement fut de 153,000. Ces deux irruptions enlevèrent 300,000 habitants. Elles réduisirent l'accroissement de la population : l'une à 3,634 individus et l'autre à 12,377. On va voir que la guerre la plus acharnée est beaucoup plus bénigne.

On chercherait vainement à connaître la mortalité des Belligérants en additionnant les pertes qu'ils avouent dans leurs bulletins. D'abord, les décès des hôpitaux n'y sont

point compris, et ensuite il est rarement possible de dire la vérité tout entière. Mais on peut atteindre des nombres approximatifs, quand on compare les décès généraux pendant des années de guerre et pendant des années de paix.

Ainsi, pendant une période quinquennale fort paisible, de 1841 à 1845, la mortalité fut en France de 23.1 sur 1,000 habitants; tandis que de 1801 à 1805, pendant les grandes campagnes de l'Empire, elle fut de 30.1 sur le même nombre. Si l'on considère les omissions inévitables dans les décès d'armées en campagne dans des pays lointains, on peut admettre que l'état de guerre, qui par le calcul augmentait la mortalité de 70,000 par million d'habitants, la portait en réalité à la moitié en sus de celle du temps de paix.

En effet, malgré les calamités de 1815, aussitôt que la guerre eut cessé, le nombre des décès, qui était d'un sur 33 habitants, ne fut plus que d'un sur 39 à 40.

Sans attacher à ces nombres aucune idée d'exactitude rigoureuse, il en ressort toutefois d'une manière générale que les combats ne sont pas aussi meurtriers qu'on l'imagine communément. Pour s'en convaincre, il suffit de remarquer que, de 1801 à 1815, la population n'a pas cessé de s'augmenter et que de 27,347,000 habitants, elle s'est élevée, malgré la guerre la plus acharnée, à 29,609,000, ce qui fait un accroissement de 2,262,000 ou le douzième de la population moyenne.

On a dit, depuis longtemps, que la mortalité se proportionne à l'abondance et à la disette des céréales; mais il y a bien d'autres occurrences, qui agissent sur elle, et la diminuent ou l'accroissent. Leur influence apparaît jusque

dans les moyennes quinquennales, qui cependant répartissent les différences sur des termes multiples. Voici un tableau de cette influence pendant un demi-siècle ; les bases sont formées par des chiffres *officiels*. Il est intéressant de retrouver les événements de notre histoire dans les chiffres de la mortalité de notre population.

Proportion du nombre des décès à la population de chaque période quinquennale.

Ire Période. Consulat. Grandes guerres. Victoires.
1801 à 1805. — 829,180 décès annuels, 30.1 sur 1,000 habit.
IIe Période. Empire. Prospérité. Conquêtes.
1806 à 1810. — 818,730 décès annuels, 27.3 sur 1,000 habit.
IIIe Période. Empire. Déclin. Moscou. Leipzig. Paris. Waterloo.
1811 à 1815. — 789,330 décès annuels, 26.9 sur 1,000 habit.
IVe Période. Restauration. Louis XVIII. Paix. Progrès.
1816 à 1820. — 757,035 décès annuels, 25.1 sur 1,000 habit.
Ve Période. Prospérité. Commerce. Industrie.
1821 à 1825. — 760,520 décès annuels, 24.6 sur 1,000 habit.
VIe Période. Déclin. Charles X. Révolution.
1826 à 1830. — 815,540 décès annuels, 25.6 sur 1,000 habit.
VIIe Période. Louis-Philippe. Troubles civils. Choléra.
1831 à 1835. — 856,230 décès annuels, 26.1 sur 1,000 habit.
VIIIe Période. Paix. Prospérité.
1836 à 1840. — 818,730 décès annuels, 24.2 sur 1,000 habit.
IXe Période. Grande prospérité.
1841 à 1845. — 796,715 décès annuels, 23.1 sur 1,000 habit.
Xe Période. Déclin. Famine. Révolution.
1846 à 1850. — 848,348 décès annuels, 23.7 sur 1,000 habit.

Il y a dans ces chiffres curieux et inédits, qui méritent l'épithète d'historiques, une corrélation importante et

d'accord avec la raison. C'est la coïncidence d'un bon gouvernement avec la prospérité publique et le décroissement de la mortalité. Tout au contraire, quand des erreurs, des fautes ou la fatalité font tomber en déclin le gouvernement, la prospérité diminue et la mortalité s'augmente proportionnellement à la population. Sans doute, les accidents physiques, la disette ou la contagion dérangent, en survenant, cet ordre naturel du monde social. Mais si le pouvoir suprême est habile et bienfaisant, il ne tarde pas à effacer les malheurs publics. Il n'est pas jusqu'aux pertes d'une guerre longue et sanglante qu'il ne puisse réparer. C'est pour n'avoir pas trouvé ce secours tutélaire, après les grandes luttes de Louis XIV, contre l'Europe, que les populations de la France restèrent, dans l'état de langueur et de souffrance qui empêcha leur développement pendant un siècle entier.

Les grandes mortalités qui ont lieu en France, depuis le commencement du siècle, sont indiquées ci-après avec leur rapport à la population par année.

1° Grandes guerres du Consulat et de l'Empire.

1803...	881,892	décès,	31.3	par 1,000 habitants.
1804...	897,724	—	30.8	—
1814...	872,980	—	33.7	—

2° Choléra, famine, révolution.

1832...	933,800	décès.	34.8	par 1,000 habitants.
1834...	918,000	—	35.6	—
1849...	973,471	—	36.7	—

La famine de 1847 influa beaucoup plus sur les naissances que sur les décès.

Ces nombres, relevés sur les documents officiels, quant à leurs bases, prouvent ce fait inattendu, que déjà nous avons signalé, c'est que les guerres les plus sanglantes sont moins meurtrières que les événements sociaux, pour ainsi dire domestiques : la contagion, la disette et les troubles de la paix publique.

En résumé :

Les populations sont entravées dans leur accroissement naturel, par des causes, qui doublent ou tout au moins augmentent considérablement leur mortalité ordinaire.

Au premier rang de ces causes l'opinion commune place la guerre. Ce jugement n'est point confirmé par l'examen des Faits statistiques. A moins d'événements désastreux extraordinaires, la mortalité causée par les batailles est inférieure à celle produite par des occurrences, qui ne tiennent qu'un rang subalterne dans l'histoire.

Les contagions exercent un pouvoir de dépopulation beaucoup plus grand.

Il en est ainsi des colonies fondées et entretenues outre mer, par les puissances maritimes, principalement celles situées entre les tropiques en Afrique et dans le Nouveau-Monde.

La famine, qui semble devoir être un fléau sans pareil, n'a que des effets partiels et bornés, sous l'empire d'une civilisation protectrice des populations. Elle diminue plutôt les naissances qu'elle n'augmente les décès.

Les révolutions, qui brisent une foule d'existences, produisent des suites funestes, lors même qu'elles ne sont pas

sanglantes. La mortalité est manifestement atténuée tant que la prospérité publique se prolonge par l'action d'un bon gouvernement; mais elle s'accroît dès que des fautes ou des erreurs politiques ou seulement administratives et économiques viennent troubler le cours favorable des transactions sociales.

Trois fois, en un demi-siècle, la France a vu se renouveler ce terrible exemple de l'influence qu'exercent sur la population les vicissitudes humaines. La première fois, au déclin de la glorieuse domination de l'Empereur; — la seconde, lors de la décadence de la Restauration; — la troisième, quand la monarchie de Juillet succomba.

Puisse l'avenir être meilleur, et laisser les populations s'accroître paisiblement par la puissance bienfaisante des heureux progrès de la civilisation!

FIN DE LA PREMIÈRE SECTION.

II.

STATISTIQUE DE LA SOCIÉTÉ.

FAITS

SOCIAUX ET POLITIQUES, HISTORIQUES ET CONTEMPORAINS.

Après avoir constaté les Faits propres à chaque individu, pendant le cours de sa vie, la Statistique peut s'élever bien plus haut que cette œuvre de biographie et décrire, à l'exemple de l'Histoire, les grandes vicissitudes éprouvées par la société.

Elle peut, à l'aide de ces investigations numériques, déterminer les éléments nombreux des immenses agglomérations d'hommes, qui forment dans les annales du monde, les peuples illustrés par leur puissance, leur caractère et leur génie. Elle explique, par la différence de ces éléments : comment, entre deux puissances belligérantes, la plus grande peut être la plus faible ; — comment, dans un pays où la population était stationnaire, elle s'est accrue de moitié, sans aucune augmentation du nombre des naissances ; — comment les progrès de la civilisation donnent à un Peuple des forces bien plus grandes que ne peuvent le

faire des conquêtes, qui doublent cependant l'étendue de son territoire et celle de sa population ; — comment la richesse et le bien-être, qui semblent devoir protéger l'accroissement du nombre des naissances, les diminuent au contraire dans une proportion considérable ; — comment la prospérité d'un pays est produite et signalée par la prolongation qu'obtient la durée de la vie humaine ; — et cent autres solutions de problèmes qui intéressent la science économique, l'avenir de l'Europe et celui de l'humanité.

Pour jeter quelques lumières sur ces objets, autant du moins qu'il est en notre pouvoir, nous examinerons successivement :

1° Les Populations des États modernes et particulièrement de la France, divisées selon l'un et l'autre sexe ;

2° Les populations divisées par âges ;

3° — suivant l'État civil ;

4° — selon les cultes ;

5° — selon les races ;

6° — selon les différences des conditions sociales ;

7° — suivant leur accroissement gradatif ;

8° — suivant cet accroissement dans tous les États de l'Europe, depuis la fin du dix-huitième siècle jusqu'à nos jours.

CHAPITRE PREMIER.

POPULATION DIVISÉE PAR SEXES.

Le genre humain est partagé en deux fractions qui ont évidemment une origine commune, et qui néanmoins ne se ressemblent guère. Dans leur plus grande perfection physique, l'une a pour type l'Apollon du Belvédère, et l'autre la Vénus de Médicis. Mais, de gradation en gradation, toutes deux descendent de cette parfaite beauté à une laideur repoussante : l'homme devient le Thersite d'Homère, et la femme le modèle des Gorgones de l'antiquité ou des sorcières de Macbeth.

La forme n'est toutefois qu'un jeu de la nature ; le but de la création des sexes, c'est la perpétuation des races, et pour y parvenir, l'espèce humaine a été douée d'une si grande fécondité qu'un seul couple, quelle que soit sa laideur ou sa beauté, pourrait en l'espace de mille ans avoir trois milliards de descendants, si la fortune n'y mettait bon ordre par ses adversités.

Si nous étions tenté d'imiter ce personnage de la fable, qui voulait corriger la nature et faire croître les citrouilles sur les arbres, nous trouverions que cette faculté pèche par excès, tandis que la fécondité réelle pèche par défaut,

puisqu'en dix-neuf cents ans, la population de la Gaule ou autrement de la France n'a doublé que trois fois ; mais la sagesse nous enseigne qu'il faut prendre le monde comme il est.

Toutefois nous devons remarquer un fait assez singulier concordant fort mal avec la croyance fort commune, qui veut que la plus belle partie de l'espèce humaine ait été faite pour servir de compagne à l'autre et lui donner le bonheur sur la terre. Il faudrait, pour qu'il en fût ainsi, que les deux sexes naquissent égaux en nombre, et qu'ils vécussent autant l'un que l'autre. Or, il en est tout différemment. Il naît toujours et partout plus de garçons que de filles, mais, comme la mortalité des premiers est bien plus grande que celle des autres, il s'ensuit qu'il reste constamment beaucoup de filles à marier et de veuves à pourvoir. C'est un fait social très-fâcheux, qui doit arrêter notre attention.

Recherchons d'abord les différences du nombre des naissances de l'un et de l'autre sexe.

Le nombre proportionnel des enfants de chaque sexe, dans les naissances d'une année ou d'une série d'années, varie selon les pays et les temps, et probablement selon l'influence de plusieurs autres causes, dont la puissance n'est pas pleinement reconnue.

Paucton admettait jadis, comme un terme général, qu'il naissait annuellement 26 garçons pour 25 filles.

En 1787 et pendant les années précédentes, Pommelle trouva qu'il y avait un dix-septième de mâles en plus, dans les naissances annuelles de la France. L'examen des relevés des actes de baptême le conduisit à croire que, du 43e au

47e degré de latitude, il naissait 15 mâles pour 14 femelles, et que, du 47e au 52e, il ne naissait que 19 mâles pour 18 femelles.

Peuchet croyait pouvoir conclure des mouvements de 10 années, que l'excédant des garçons était d'un seizième dans les campagnes, tandis qu'il n'était que d'un dix-neuvième dans les villes.

Toutefois, M. Matthieu ayant calculé sur les tableaux de 1817 à 1826, la différence des deux sexes, elle se trouva, par la comparaison de 9 millions de naissances, telle que les garçons étaient aux filles comme 16 à 15.

Les variations les plus grandes sont 15 garçons contre 14 filles et 17 garçons contre 16 filles.

La supputation des naissances, dans une trentaine de départements méridionaux, n'a pas donné un résultat essentiellement différent de celui pour la France entière.

Mais, ce qui prouve que des causes spéciales agissent sur le rapport de l'un et de l'autre sexe, c'est que, pour les enfants naturels, ce rapport diffère essentiellement. Dans cette classe, les garçons sont aux filles, comme 21 à 20; ce qui rapproche beaucoup plus les naissances des filles de celles de l'autre sexe, que dans le rapport général commun à toutes les naissances. Vingt années finissant en 1795, ont donné, en Suède, pour les naissances des enfants naturels, 101 garçons contre 100 filles.

Voici d'autres données, qui montrent que, si la supériorité du nombre de garçons est une loi sans exception, dans nos climats, les nombres qui l'expriment sont singulièrement variables.

En Angleterre sur 6,154,000 naissances, qui ont eu lieu

de 1801 à 1820, il n'y a eu que 31 garçons pour 30 filles.

A Londres, pendant la même période, le nombre de filles a égalé à très-peu près celui des mâles. Sur 284,897 naissances, on a compté 143,343 garçons et 141,554 filles. D'après Price, de 1664 à 1773, il y avait 20 naissances mâles pour 19 femelles.

Le même auteur nous fournit une partie des données suivantes :

Suède, 9 ans, finissant en 1763.....	20 garç.	pour	19 filles.
— 20 ans, finissant en 1795.....	25 —		24 —
Nombre de villes d'Angleterre.....	20 —		19 —
Berlin, 40 ans, finissant en 1761.....	20 —		19 —
Toutes les autres villes de Prusse.....	21 —		20 —
Duché de Magdebourg, 40 ans, fin. en 1759.	21 —		20 —
Leyde, 50 ans.....	26 —		25 —
Vienne, Autriche, 25 ans, finissant en 1746.	31 —		30 —
— — 29 ans, finissant en 1829.	18 —		17 —
Florence, 3 siècles, finissant en 1750.....	25 —		24 —
Royaume de Naples, 8 ans, finiss. en 1782.	22 —		21 —
— — 5 ans, finiss. en 1818.	25 —		25 —
Stuttgard. Wurtemberg.....	22 —		21 —
Écosse, 29 ans, finissant en 1800.....	27 —		25 —
Montpellier, 21 ans, finissant en 1792.....	26 1/2 —		25 —
Stockholm, 9 ans.....	26 —		25 —
Pays-Bas.....	25 —		24 —
France.....	25 —		23 —
Livonie, en 1827, d'après Granville.....	25 —		24 —

Voici les résultats de nos recherches sur la différence du nombre d'individus de chaque sexe existant simultanément dans les populations de l'Europe.

L'inégalité de nombre, qui existe dans les populations, entre les deux sexes, est constante et générale. Partout et en tous temps, les femmes sont en quantité supérieures aux hommes; seulement l'excédant qu'offre leur quantité comparée à celle des mâles, est plus ou moins considérable.

Les causes principales de cet excédant sont : la guerre, les émigrations, les effets des professions insalubres, les périls de la grande pêche, de la navigation, de l'exploitation des mines, et tout ce qui contribue à produire parmi les hommes, une mortalité plus grande que celle qui a lieu parmi les femmes. Il faut que l'influence de ces causes soit très-puissante, puisqu'elle détruit l'effet du phénomène naturel, qui donne aux naissances annuelles des mâles, une supériorité d'un seizième sur celles des individus de l'autre sexe, et que de plus elle diminue le nombre des hommes de manière à le rendre souvent très-inférieur à celui des femmes.

On peut apprécier l'étendue de cette influence, en voyant, qu'en 1810, le nombre des femmes excédait d'un cinquième celui des hommes, dans l'archiduché d'Autriche, et qu'en 1819, il était à Vienne presque du double. Le minimum de la différence entre les deux sexes semble exister en Russie et en Espagne. Son terme moyen paraît être d'un vingtième, et, dans les temps ordinaires, on peut admettre, comme rapprochée de la vérité que dans les États de l'Europe, il y a 21 femmes pour 20 hommes de tout âge. Dans les grandes villes, l'excédant du sexe féminin est plus considérable; il est à Paris d'un septième, à Prague d'un neuvième, à Londres d'un

quatorzième, etc. Ces nombres sont des corrections importantes à introduire dans le calcul des levées des capitales; car, en supposant, comme on le fait communément, les deux sexes égaux, on commettrait une grande erreur, puisqu'à Paris sur 7 habitants, il y a 4 femmes, et qu'à Vienne sur 3 personnes, il y en avait 2 du sexe féminin, il y a quelques années.

Mais l'application de ces corrections est une opération complexe, parce que l'excédant du nombre des femmes varie selon les âges. Jusqu'à quinze ans les deux sexes sont égaux en nombre ; mais après ce terme, la supériorité des femmes s'étend jusque vers le déclin de la vie. Cette supériorité est à Paris :

De 15 à 20 ans.....	d'un 54e.
20 à 30 ans.....	de près d'un tiers.
30 à 40 ans.....	d'un 5e.
40 à 50 ans.....	d'un 4e.

L'inégalité de nombre cesse entre les deux sexes, de cinquante ans jusqu'à soixante-dix. De ce dernier âge jusqu'à quatre-vingts, l'excédant des femmes est d'un huitième ; de quatre-vingts à quatre-vingt-dix, il est de moitié et au delà.

Il est essentiel de remarquer que les mouvements de la population, qui, pour les capitales, donnent de tels résultats, appartiennent à deux ordres de choses très-distincts. Les uns sont opérés naturellement par la filiation des individus et la progression des temps ; les autres ont pour cause les immigrations, qui tantôt accroissent et tantôt diminuent les différentes séries de la population.

Les tableaux suivants expriment :

1° La proportion des deux sexes dans les naissances de chaque pays de l'Europe ;

2° Le même pour les capitales ;

3° La proportion des deux sexes dans la population des principaux États de l'Europe ;

4° Le même pour la population de la France ;

5° Le même pour la population des capitales ;

6° La proportion des deux sexes dans les décès des pays de l'Europe ;

7° Le même pour la population des capitales.

PROPORTION DES DEUX SEXES, DANS LES NAISSANCES DE CHAQUE PAYS.

	Époques.	Garçons.	Filles.	Excédant des garç.	Proportion de l'excéd.
Suède et Finlande.....	1755-1775	1,006,420	965,200	41,220	un 25me
Danemark...	1801-1833	588,994	556,655	32,339	un 18
Islande.....	1825.....	1,044	938	106	un 10
Prusse.....	1836.....	283,500	267,122	16,378	un 17
Royaume des Pays-Bas...	1827.....	106,481	100,907	5,574	un 19
Belgique.....	1836.....	74,278	69,936	4,342	un 17
Angleterre....	1801-1810	1,468,677	1,410,229	58,441	un 26
	1811-1820	1,664,557	1,590,510	74,047	un 22
	1821-1830	1,917,444	1,836,049	80,995	un 23
	1801-1830	5,050,678	4,836,788	213,890	un 23
France.....	1801-1810	4,735,124	4,445,531	289,593	un 16
	1811-1820	4,867,521	4,561,665	305,856	un 15
	1821-1830	5,018,185	4,723,618	294,567	un 17
	1831-1835	2,514,614	2,360,164	154,450	un 16
	1801-1835	17,135,444	16,090,978	1,044,466	un 16.4
	1839-1844	2,994,007	2,826,122	167,885	un 18.8

	Époques.	Garçons.	Filles.	Excédant des garç.	Proportion de l'excéd.
Ancien Limousin.....	1774.....	12,950	11,864	1,086	un 12me
Ancienne Bourgogne.....	1783.....	14,104	13,319	785	un 18
Anc. Flandre.	1785.....	15,987	15,070	917	un 16
Toscane.....	1834.....	28,492	27,184	1,308	un 22
Sicile.....	1832.....	31,750	30,334	1,416	un 23
Canaries.....	1834.....	4,674	4,363	311	un 14

PROPORTION DES DEUX SEXES, DANS LES NAISSANCES DES VILLES.

	Époques.	Garçons.	Filles.	Excédant.	Proportion de l'excéd.
Archangel.....	1830.....	432	411	21	un 21e
Pétersbourg.....	1821.....	4,369	4,136	233	un 19
Copenhague	1828.....	2,702	1,973	729	un 4
Amsterdam	1828.....	3,462	3,588	126	un 28
Leipzig.....	1836.....	724	623	71	un 10
Trieste.....	1835.....	1,526	1,418	108	un 15
Londres.....	1828.....	13,360	13,185	175	un 75
	1831.....	14,217	14,046	171	un 84
	1834.....	13,601	13,615	14	un 100
	1835.....	13,024	13,231	207	un 64
Paris.....	1818.....	11,752	11,067	685	un 17
	1820.....	12,652	12,205	448	un 29
	1825.....	14,989	14,264	725	un 20
	1830.....	14,488	14,099	489	un 30
	1835.....	15,003	14,317	686	un 22
Lyon.....	1825.....	2,674	2,645	29	un 9
	1835.....	3,606	3,579	27	un 13
Genève.....	1814-1833	5,128	5,247	119	un 43
	1833.....	316	314	2	un 158
Lisbonne.....	1819.....	2,812	2,497	315	un 9

PROPORTION DES DEUX SEXES, DANS LA POPULATION DES PRINCIPAUX ÉTATS DE L'EUROPE.

	Époques.	Hommes.	Femmes.	Excédant des femmes.	Proportion de l'excéd.
Suède et Finlande.....	1760	1,127,938	1,255,175	127,237	un 9e
	1802	1,599,487	1,721,160	121,673	un 13
Suède seule...	1825	1,332,989	1,438,270	105,281	un 13
Russie d'Eur..	1811	18,228,229	18,401,733	173,503	un 100
Empire Russe.	1836	28,896,223	30,237,343	1,341,120	un 21
Pologne.....	1833	1,934,390	1,981,275	47,885	un 40
Archid. d'Autriche.....	1810	599,010	753,489	154,479	un 4
Danemark proprement dit.	1785	510,000	660,000	150,000	un 4
	1834	605,278	618,529	13,251	un 46
Sleswick-Holstein.....	1835	385,635	388,153	1,518	un 258
Angleterre....	1801	3,987,935	4,343,490	355,555	un 11
	1811	4,575,763	4,963,064	387,301	un 12
	1821	5,483,659	5,944,419	460,760	un 12
	1831	6,771,190	7,125,997	354,807	un 19
Écosse.....	1801	734,581	864,487	129,906	un 6
	1811	826,191	979,497	153,306	un 6
	1821	983,552	1,109,904	126,352	un 7
	1831	1,114,816	1,250,298	135,482	un 8
Irlande.....	1821	3,341,926	2,459,901	117,975	un 29
	1831	3,794,880	3,972,521	177,641	un 32
Royaume-Uni.	1821	10,159,644	10,714,314	554,870	un 19
	1831	11,680,886	12,348,816	667,930	un 17
Espagne.....	1801	5,109,188	5,162,978	53,790	un 97
Toscane.....	1835	722,601	699,326	23,275	un 31
États-Romains.	1829	1,464,000	1,220,000	244,000	un 6
Roy. de Naples.	1782	2,342,508	2,330,888	11,628	un 210
	1820	2,478,909	2,618,434	139,525	un 18
	1822	2,595,872	2,727,017	131,145	un 20
	1830	2,830,851	2,950,185	129,334	un 22
Sicile.....	1832	959,632	983,734	24,102	un 40

PROPORTION DES DEUX SEXES, DANS LA POPULATION DES PRINCIPALES VILLES DE L'EUROPE.

	Époques.	Hommes.	Femmes.	Excédant.	
Pétersbourg ...	1831...	328,717	140,054	188,663	moitié.
Moscou	1817...	197,482	114,518	82,964	id.
Varsovie	1824...	62,301	61,757	544	»
Vienne.....	1829...	142,653	147,131	4,478	un 35me
Prague.....	1822...	58,530	74,500	15,970	un 5
Londres.....	1821...	660,578	760,007	99,429	un 7
Paris.....	1817...	305,247	351,925	46,678	un 7
Madrid.....	1788...	74,601	72,579	2,022	un 37
Livourne	1835...	39,397	36,980	2,417	un 20
Trieste.....	1836...	34,387	35,135	748	»
Naples.....	1823...	165,015	184,175	19,160	un 9
Rome.....	1709...	80,437	58,095	22,342	un 4
	1836...	81,488	72,190	9,298	un 8
Pétersbourg ...	1833...	301,870	141,026	160,844	moitié.
Archangel	1830...	10,678	10,019	669	un 10e

TABLEAU COMPARATIF DES DEUX SEXES, DANS LA POPULATION DE LA FRANCE, DEPUIS LE COMMENCEMENT DE CE SIÈCLE.

	Hommes.	Femmes.	Excédant des femmes.	Proportion.
1801...	13,309,881	14,037,114	727,233	un 37.5
1821...	14,786,102	15,665,100	878,998	un 35e
1831...	16,042,550	10,619,128	576,578	un 56.5
1836...	16,460,701	17,080,209	619,508	un 54.5
1846...	17,542,077	17,853,409	316,332	un 112e
1851...	17,794,969	17,988,211	183,652	un 190

Ainsi, d'après six recensements généraux, il est établi que les femmes excèdent constamment les hommes dans la po-

pulation de la France. Leur surabondance est considérable, elle surpassait avant ces derniers temps le nombre des habitants d'un département ; elle varie d'année en année, et diminue progressivement ; elle était à son maximum en 1801, par les effets de la guerre, et elle égalait alors un trente-septième de la population ; elle est maintenant à son minimum et n'atteint pas au quart de son ancien terme. Comparativement à la population totale, elle n'est que d'un sur cent quatre-vingt-dix.

Néanmoins les hommes perdent d'abord l'excédant du nombre de leurs naissances qui est de 300,000, et puis un nombre égal à celui dont les femmes leur sont supérieures, et qui s'élève à environ 500,000. En sorte que leur déficit annuel dépasse 800,000. Cette mortalité a pour cause : les chances du premier âge, qui paraissent plus dangereuses pour les garçons que pour l'autre sexe, et celles qui leur sont si souvent funestes, dans la vie aventureuse, à laquelle le sort les a condamnés.

L'exubérance des femmes laisse dans le célibat ou dans le veuvage, un demi-million d'entre elles qui ne peuvent trouver dans la société que des places déjà remplies. L'invasion qu'ont faite récemment les hommes, des occupations féminines, dans les magasins et autres humbles positions de la vie, réduit à la détresse une foule de jeunes filles qui ne peuvent, par défaut d'hommes disponibles, trouver à se marier.

Nous venons de constater que, dans les populations de l'Europe moderne, il existe un nombre de femmes plus grand que celui des hommes, et que la proportion entre les deux sexes varie selon les événements, qui étendent la

mortalité des derniers. C'est une calamité de plus, à ajouter à celles de la guerre ; car, des femmes qui ont perdu, les unes leur père, les autres leur mari, restent plongées, la plupart, dans le malheur et la misère, et sont à charge à la société, au lieu de lui être profitables.

Il nous faudrait encore décrire avec de pareils détails un autre phénomène du même ordre : d'abord, le nombre bien plus grand des décès masculins que des décès féminins. Cette différence s'explique par le danger de beaucoup de professions qu'exercent les hommes, et peut-être autant par les habitudes désordonnées, qui abrégent les jours d'une foule d'ouvriers des villes et des campagnes. Ensuite la quantité plus considérable des naissances masculines ; c'est un mystère physiologique encore fort obscur. On a voulu en rendre raison par la force prédominante du père ou de la mère ; mais c'est seulement reculer la difficulté du problème.

Voici des tableaux, qui fourniront des données sur ces deux questions.

PROPORTION DES DEUX SEXES, DANS LES DÉCÈS DES ÉTATS DE L'EUROPE.

	Époques.	Hommes.	Femmes.	Excédant des mâles.	Proportion de l'excéd.
Russie.....	1817.....	423,092	405,469	17,623	un 24me
	1821.....	482,071	463,017	19,054	un 25
Suède et Finlande.....	1755-1775	772,060	755,580	16,480	un 47
Suède seule..	1821.....	33,466	32,950	516	un 65
	1825.....	29,180	27,285	1,895	un 15
Danemark. .	1801-1833	430,213	398,350	31,863	un 13

	Époques.	Hommes.	Femmes.	Excédant des mâles.	Proportion de l'excéd.
Islande.....	1833.....	756	755	1	»
Royaume des Pays-Bas..	1827.....	81,742	77,058	4,684	un 18me
Belgique.....	1836.....	51,087	50,147	940	un 55
Angleterre...	1801-1810	981,639	968,550	13,089	un 66
	1811-1820	1,011,417	998,581	12,836	un 80
	1821-1830	1,231,105	1,211,802	39,303	un 31
	1801-1830	3,244,161	3,178,933	65,228	un 50
France.....	an 9-1810	4,106,342	3,878,302	228,040	un 18
	1811-1820	3,982,147	3,749,689	232,458	un 17
	1821-1830	3,983,943	3,920,390	62,958	un 63
	1831-1835	2,156,507	2,124,642	31,865	un 67
	an 9-1835	14,228,339	13,673,023	555,316	un 25
Ancien Limousin.....	1773.....	8,720	8,620	100	un 87
Anc. Flandre.	1785.....	15,051	14,231	1,820	un 8
Toscane.....	1834.....	20,927	20,318	609	un 33
Sicile.....	1832.....	40,655	37,732	2,923	un 13
Canaries.....	1834.....	2,392	2,724	332	un 8

PROPORTION DES DEUX SEXES DANS LES DÉCÈS DES VILLES.

	Époques.	Hommes.	Femmes.	Excédant.	Proportion de l'excéd.
Archangel.....	1830.....	321	296	25	un 12e
Pétersbourg.....	1821.....	6,330	3,376	2,954	moitié.
Copenhague.....	1828.....	1,899	1,659	240	un 8e
Leipzig.....	1836.....	700	573	127	un 6
Trieste.....	1835.....	1,355	1,204	151	un 9
Londres.....	1828.....	11,112	10,597	515	un 20
	1831.....	14,280	14,326	Choléra 46	un 310
	1834.....	10,811	10,868	57	un 20
	1836.....	10,605	10,458	147	un 70
Paris.....	1818.....	10,770	11,651	881	un 12
	1820.....	10,464	11,684	1,220	un 9

	Époques.	Hommes.	Femmes.	Excédant.	Proportion de l'excéd.
Paris.....	1825.....	13,415	13,478	63	un 215e
	1830.....	13,557	13,901	350	un 39
	1835.....	12,328	12,196	132	un 99
	1837.....	15,287	14,656	631	un 24
Lyon.....	1825.....	2,195	2,314	119	un 17
	1835.....	3,148	2,861	287	un 11
Genève.....	1814-1833	5,222	5,690	460	un 11
	1833.....	317	302	15	un 20

CHAPITRE II.

POPULATION DIVISÉE PAR AGES.

Lorsqu'on partage plusieurs populations en différentes séries, selon les âges des individus qui les composent, on trouve qu'il existe de grandes et singulières diversités dans les séries correspondantes, et que des peuples contemporains dont les pays sont limitrophes, diffèrent essentiellement dans les éléments dont ils sont formés.

Nous avons déjà vu que, par la différence des sexes et la supériorité du nombre des femmes sur celui des hommes, une population peut être affaiblie d'un septième, comme le Danemark, en 1785, ou même d'un huitième, comme l'archiduché d'Autriche, en 1810. Un effet analogue et non moins décisif peut être produit par l'exubérance d'une classe de la population, que son âge trop ou trop peu avancé prive des facultés nécessaires pour être utile à la société. Si, par exemple, dans deux populations égales en nombre, il en est une où l'enfance et la vieillesse occupent une place plus grande que dans l'autre, celle-ci, conséquemment supérieure en classes viriles, sera d'autant plus puissante sous les rapports physiques et moraux,

quoiqu'elle ne soit formée que d'une pareille quantité d'individus.

Cette différence importante, qui existe entre deux populations analogues par leur civilisation, s'oppose à ce qu'il soit possible de déterminer par le seul nombre des habitants d'un pays, quelles peuvent être ses levées militaires, ou quelle force humaine il peut appliquer aux travaux de l'agriculture et de l'industrie. Il faudrait pouvoir en connaître avec précision, les termes numériques, non pas seulement un recensement général, borné, comme on le fait le plus souvent, à la constatation du nombre des habitants, mais bien un relevé détaillé, exprimant les différences de sexes et d'âges. En attendant que les besoins et les perfectionnements de l'administration multiplient cette opération dans les diverses parties de l'Europe, nous avons dû recueillir les données déjà obtenues dans plusieurs pays et tâcher, en les rapprochant les unes des autres, d'en faire sortir quelque lumière.

Les tableaux détaillés que nous avons dressés au moyen de matériaux que nous aurions insérés ici, s'ils n'eussent été trop étendus, établissent positivement les résultats suivants :

Les enfants, depuis le premier âge jusqu'à celui de cinq ans accomplis, forment une classe de la population, qui en constitue généralement du septième au huitième. On en compte :

En Angleterre et en Irlande.....	1 sur 6.50 habit.
Dans les Iles-Britanniques, en général..	1 — 6.70 —
Dans la Grande-Bretagne.....	1 — 6.80 —
En Écosse.....	1 — 7.30 —

En Suède et Finlande.....	1 sur 7.50 habit.
En France.....	1 — 8.11 —

Les enfants de cinq à dix ans varient en nombre, dans ces différents pays, selon les proportions suivantes. Il y en a :

En Irlande.....	1 sur 7.35 habit.
En Angleterre et dans les Iles-Britann.	1 — 7.60 —
Dans la Grande-Bretagne.....	1 — 7.62 —
En Écosse.....	1 — 7.90 —
En Suède.....	1 — 10.16 —
En France.....	1 — 10.23 —

Les enfants, de dix à quinze ans, sont répartis ainsi qu'il suit :

En Irlande.....	1 sur 8.20 habit.
Dans les Iles-Britanniques en général..	1 — 8.70 —
En Écosse, en Angleterre.....	1 — 8.95 —
En Suède.....	1 — 10.17 —
En France.....	1 — 10.67 —

Au total, l'enfance, jusqu'à quinze ans accomplis, offre les rapports suivants avec la population. On compte :

En Irlande	2,789,327	enf. ou	1 sur 2.41 habit.
En Angleterre.....	4,986,225	—	1 — 2.50 —
En Écosse	762,600	—	1 — 2.63 —
Dans les Iles-Britann.	8,538,152	—	1 — 2.52 —
En France	9,987,852	—	1 — 3.20 —
En Suède.....	943,417	—	1 — 3.05 —

Les jeunes gens des deux sexes, âgés de quinze à vingt ans, sont distribués comme il suit :

En Irlande	1 sur	8.20	habit.
Dans les Iles-Britanniques	1 —	9.37	—
En Angleterre	1 —	10.10	—
En Écosse	1 —	10.40	—
En France	1 —	11.20	—
En Suède	1 —	11.16	—

Les individus de vingt à trente ans forment presque partout, avec de très-faibles variations, la sixième partie de la population, excepté dans les capitales, où ils excèdent cette proportion. Il y en a :

En Irlande	1 sur	5.65	habit.
En Suède	1 —	5.90	—
En Écosse	1 —	6.10	—
Dans les Iles-Britanniques	1 —	6.15	—
En France	1 —	6.18	—
En Angleterre	1 —	6.37	—

De trente à quarante ans, les proportions deviennent plus variables. Il y a de cet âge :

En France	1	indiv. sur	7.25	habit.
En Suède	1	—	7.30	—
En Angleterre	1	—	8.50	—
En Irlande	1	—	8.70	—
Dans les Iles-Britanniques	1	—	8.55	—
En Écosse	1	—	10.15	—

Les rapports sont ainsi qu'il suit, entre quarante et cinquante ans :

En France	1	indiv. sur	8.65	habit.
En Suède	1	—	9.25	—
En Angleterre	1	—	10.62	—
En Écosse	1	—	11.15	—
En Irlande	1	—	12.80	—
Dans les Iles-Britanniques	1	—	11.25	—

La classe des individus de cinquante à soixante ans, est ainsi formée :

En France	1 sur 11.40 habit.
En Suède	1 — 12.10 —
En Écosse	1 — 15.00 —
En Angleterre	1 — 15.12 —
En Irlande	1 — 16.60 —

En masse, la population active, comprise entre l'âge de quinze ans et celui de soixante, est formée des nombres ci-après, qui sont à la totalité des habitants dans les rapports indiqués à la suite.

France	19,171,686	indiv. ou	1 sur 1.66 habit.
Suède	1,676,283	—	1 — 1.70 —
Angleterre	6,806,550	—	1 — 1.88 —
Irlande	3,737,329	—	1 — 1.96 —
Écosse	1,084,000	—	1 — 2.00 —
Iles-Britanniques	11,627,879	—	1 — 1.87 —

Il est digne d'intérêt de déterminer dans quels pays l'espèce humaine obtient l'existence la plus prolongée. On compte, dans la classe des individus de soixante à soixante-dix ans :

En France	1	indiv. sur	18.20 habit.
En Suède	1	—	18.90 —
En Écosse	1	—	20.90 —
En Grande-Bretagne	1	—	21.80 —
En Angleterre	1	—	21.92 —
Dans les Iles-Britanniques	1	—	25.00 —
En Irlande	1	—	36.50 —

De soixante-dix à quatre-vingts ans, les rapports sont ainsi qu'il suit. Il y a de cet âge :

En France.....	1 indiv.	sur	39.91	habit.
En Angleterre.....	1	—	44	—
En Suède et en Écosse.....	1	—	46	—
Dans les Iles-Britanniques.....	1	—	54	—
En Irlande.....	1	—	104	—

Enfin, la vieillesse, en masse, depuis l'âge de soixante ans jusqu'à cent et au-dessus, forme les nombres suivants, qui entrent dans la population totale, pour les proportions indiquées à la suite :

France.....	2,840,462	indiv.	ou	1	sur 11.44	habit.
Suède.....	231,247	—		1	— 12,35	—
Écosse.....	154,200	—		1	— 13.00	—
Angleterre.....	957,035	—		1	— 13.40	—
Iles-Britanniques..	1,377,618	—		1	— 15.64	—
Irlande.....	266,576	—		1	— 25.50	—

L'examen de ces différentes séries des données numériques conduit aux résultats suivants :

1° Les enfants âgés de cinq ans et au-dessous, constituent, en général, du septième au huitième de la population totale. En Angleterre et en Irlande, ils sont plus nombreux, et on en compte deux sur treize habitants ; en France, au contraire, ils sont moins multipliés, et il faut plus de seize personnes des deux sexes, pour un couple d'enfants. A Paris, l'usage d'envoyer les enfants à la campagne, pour y être nourris et élevés, diminue tellement leur nombre, qu'ils ne forment que le quinzième de la population. C'est presque moitié moins qu'à Londres.

2° De cinq à dix ans, les variations s'étendent davantage, mais elles continuent d'être analogues. L'Irlande est le pays où il y a le plus d'enfants de cet âge, la France est celui où il y en a le moins. Proportionnellement à sa population, Paris en renferme un nombre moins grand qu'à Londres de plus d'un tiers. La Suède, qui possède beaucoup plus d'enfants du premier âge que la France, n'en a pas plus qu'elle du second ; ce qui manifeste une mortalité extraordinaire parmi les nouveaux nés et témoigne l'influence funeste d'un climat froid, sur les premiers temps de la vie.

3° De dix à quinze ans, le nombre des enfants diminue dans les Iles Britanniques ; il reste presque stationnaire en Suède et en France, ce qui restreint les différences existant jusqu'alors entre ces divers pays.

4° L'enfance jusqu'à quinze ans accomplis, forme le tiers seulement des habitants dans les pays où la population est presque sans accroissement ; dans les autres, elle en constitue pour ainsi dire la moitié. L'Irlande est, de toutes les contrées que nous connaissons, celle qui possède l'enfance la plus nombreuse. A Londres, sur 3 personnes, il y a un enfant ; à Paris, on n'en compte qu'un seul pour 5 habitants.

5° Les jeunes gens des deux sexes, entre quinze et vingt ans, varient en quantité, du huitième au onzième de la population. C'est toujours l'Irlande, qui en présente le maximum, et la France avec la Suède, le minimum. La proportion qu'offrent l'Angleterre et l'Écosse, continue de s'affaiblir, et de se rapprocher de celle des pays, où la population s'accroît moins rapidement.

6° La classe la moins variable de toutes est celle des personnes de vingt à trente ans; elle est partout d'environ le sixième de la population, excepté dans les grandes villes, où elle s'augmente de manière à en composer le cinquième. Il paraît que dans cette période de la vie, l'espèce humaine oppose aux perturbations, qui lui sont funestes, une résistance également heureuse en tous pays. Quant à l'exubérance de cette partie de la population dans les capitales, elle résulte des immigrations vers ces centres d'activité sociale.

7° De trente à quarante ans, cette résistance efficace semble déjà diminuer, puisque les variations recommencent de nouveau. La France et la Suède semblent à cet égard plus favorisées que les Iles Britanniques; elles comptent un individu de cette classe sur 7 habitants, tandis qu'il n'y en a qu'un sur 8 habitants et demi, en Angleterre et en Irlande, et un sur 10 en Écosse. Les villes attirant principalement les personnes de cet âge, on en trouve à Paris une sur 6 habitants, et à Londres 2 sur 13.

8° Les individus de quarante à cinquante ans, sont encore plus multipliés en France que partout ailleurs: ils y sont d'un tiers plus nombreux qu'en Irlande, où l'état de la société permet difficilement de conserver la vie, dès qu'elle exige des soins. Les personnes de cet âge forment, en France et à Paris, environ le huitième de la population, à Londres le neuvième, et en Angleterre, comme en Écosse, à peu près le onzième.

9° De cinquante à soixante ans, les variations locales s'augmentent encore. La France conserve sa supériorité,

car le onzième de sa population appartient à cette série qui ne forme que le quinzième de celle de l'Angleterre et de l'Écosse, et le dix-septième de celle de l'Irlande. A Paris, cette classe est plus nombreuse d'un tiers qu'à Londres, relativement à la population de ces deux métropoles.

10° Au total, la population active, celle comprise entre quinze et soixante ans, forme presque les deux tiers des habitants de la France, quatre septièmes de celle de l Suède, et environ la moitié de celle de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande. Les Iles Britanniques ont une quantité d'enfants bien supérieure à celle qui existe en France ; mais leur population virile est bien moins nombreuse, proportionnellement au nombre total des habitants. Il ne s'en faut pas considérablement qu'il n'y ait, en France, sur 3 personnes, 2 individus de quinze à soixante ans; tandis que dans la Grande-Bretagne et en Irlande, il n'y a guère plus de la moitié de la population, qui appartienne à cette grande classe. Une telle différence doit sans doute être attribuée aux effets meurtriers, qu'exercent sur cette partie des habitants, l'insalubrité d'un grand nombre de professions industrielles, les périls de la navigation, et surtout la misère de la classe des prolétaires, si nombreuse dans les Iles Britanniques.

11° Les proportions pour lesquelles les vieillards entrent dans les éléments de la population, offrent divers sujets de considérations importantes. Ces proportions varient singulièrement, ce qui manifeste que la vie est soumise vers son déclin, comme dans ses premiers temps, à l'action des influences locales, qui sont impuissantes, quand elle est dans sa force.

12° C'est la France qui possède le plus d'individus de soixante à soixante-dix ans. Toutes proportions gardées, les Iles Britanniques en ont un tiers de moins; et en particulier, l'Irlande n'en a que la moitié de ce qu'on trouve en France. Il y a la même différence entre Paris et Londres.

13° De soixante-dix à quatre-vingts ans, les vieillards sont toujours, en France et à Paris, en nombre supérieur : leur quantité est trois fois aussi grande qu'en Irlande.

14° Enfin, si l'on considère, en général, la vieillesse, depuis soixante ans jusqu'à cent et au-dessus, on reconnaît qu'elle constitue, en France le onzième de la population, en Suède le douzième, en Écosse et en Angleterre le treizième, dans les Iles Britanniques ensemble, le treizième ou le seizième, et en Irlande séparément, presque la vingt-sixième partie seulement du nombre total des habitants. A Paris, la vieillesse forme plus d'un dixième de la population; elle est moitié plus multipliée qu'à Londres, et presque trois fois autant qu'en Irlande.

En considérant dans chaque pays séparément, ces différences singulières et qui sont déterminées par des quantités positives, on est conduit aux conséquences suivantes :

En France le nombre des enfants est moins grand, comparativement à la population, que dans aucun des pays, sur lesquels nous possédons des données. Il en est encore ainsi des adultes, jusqu'à vingt ans. Passé cet âge et jusqu'à celui de trente, les jeunes gens des deux sexes forment, comme partout ailleurs, le sixième de la population; mais, dans les deux périodes suivantes, savoir : de trente

à quarante et de quarante à cinquante, la France a un avantage considérable sur les autres parties de l'Europe, qu'on peut soumettre au calcul ; et le nombre de ses habitants, qui atteignent ensemble le maximum des facultés de la vie, s'élève beaucoup plus haut que dans les Iles Britanniques ou en Suède. Cette supériorité fait qu'en prenant en masse, toute la population active, depuis quinze ans jusqu'à soixante, cette classe constitue, en France, presque les deux tiers du nombre total des habitants, tandis qu'elle en forme ailleurs seulement la moitié ou qu'elle demeure au-dessous de ce terme. On conçoit que cette disparité fait différer essentiellement deux populations, qui, cependant, semblent égales entre elles, puisque l'une ne compte qu'un enfant ou un vieillard pour deux hommes, dans toute la puissance de la vie, tandis que l'autre est à moitié envahie, par la vieillesse et par l'enfance.

La faveur dont l'âge mûr jouit en France, s'étend jusqu'à quatre-vingts ans ; mais, alors elle cesse tout à coup ; et les octogénaires, les centenaires deviennent plus rares que partout ailleurs, dans ce même pays, qui accorde cependant une protection si efficace au milieu de la vie humaine.

Pourquoi cette protection est-elle refusée aux derniers jours de l'existence comme aux premiers ? pourquoi l'enfance est-elle peu nombreuse et les vieillards moins nombreux encore ? est-ce donc que le commencement et la fin de la vie sont, en France, moins bien défendus contre la misère, les maladies et la mort, que dans d'autres contrées, où pourtant la certitude de vivre est bien moins grande, pendant l'âge viril ? Nous n'abandonnons point

ces questions difficiles, mais leur importance et leur étendue ne nous permettent pas de les aborder ici.

Dans les Iles Britanniques, les rapports du nombre d'habitants de chaque âge à la masse totale de la population ne diffèrent pas seulement avec ceux qui existent en France, mais encore ils varient dans chacun des trois royaumes. C'est en Irlande, le pays le plus pauvre, le plus malheureux, le moins civilisé de l'Empire Britannique, que se fait la plus grande reproduction d'enfants; il y en a 2 de cinq ans et au-dessous sur 13 habitants, au lieu de 15, comme en Écosse et de 17, comme en France; mais, dans les années suivantes, cette multitude, frappée par les causes qui l'ont produite, commence à diminuer; et il faut bien que ses pertes excèdent celles qu'on éprouve ailleurs, puisque la classe des individus de vingt à trente ans, n'est guère en Irlande que du sixième de la population, comme dans les contrées où le nombre des enfants est bien plus borné. Jusqu'à cette époque de la vie, chaque série d'âges présente en Angleterre et en Écosse, un nombre d'individus moins grand, que dans la population irlandaise; et tout au contraire, au delà de quarante ans, le nombre des habitants de ces deux pays prend une supériorité qui s'accroît gradativement jusqu'au terme de la vie. Ainsi, en Irlande, les personnes de quarante à cinquante ans ne forment qu'un treizième de la population, tandis qu'ils en constituent le onzième ou davantage, en Angleterre et en Écosse. Dans ces dernières contrées, sous l'influence d'une richesse et d'une civilisation supérieures, on compte le double de vieillards, de soixante-dix à quatre-vingts ans; et le triple de quatre-vingts

à quatre-vingt-dix; mais, au delà de cet âge, l'Irlande commence à reprendre ses avantages; et il s'y trouve autant de centenaires qu'en Écosse et beaucoup plus qu'en Angleterre. La France nous a déjà offert un phénomène analogue. Il paraît que les causes qui prolongent la vie jusqu'à un âge avancé, sont impuissantes pour la conduire jusqu'à une grande vieillesse, et qu'il y a plus de chances d'atteindre à la caducité dans un pays à demi barbare qu'au milieu des bienfaits d'un ordre social perfectionné.

CHAPITRE III.

POPULATION DIVISÉE D'APRÈS L'ÉTAT CIVIL.

L'État civil des personnes est de trois sortes dans les sociétés modernes de l'Europe : le célibat, le mariage et le veuvage. Il est, de plus, modifié dans les contrées orientales de notre continent, comme dans les temps féodaux et chez les peuples de l'antiquité, par la servitude et par l'affranchissement; mais ces derniers vestiges des siècles de barbarie ne tarderont pas à disparaître; et notre génération verra sans doute cesser l'esclavage des paysans russes et polonais et des raïas de l'Empire ottoman.

L'état des personnes faisant varier les droits civils, les devoirs militaires, l'existence sociale, le bien-être individuel, agit puissamment sur les destinées des peuples; et l'on peut arriver à des données importantes, fécondes en résultats utiles, en divisant les populations, d'après les diverses modifications de cet état, et en recherchant quelles sont les expressions numériques de leurs éléments. Toutefois, ce n'est pas sans difficulté qu'on peut obtenir ces notions statistiques. La plupart des recensements omettent les nombres qui permettent de considérer sous ces rapports les générations contemporaines. Nous n'avons pu

réunir des données immédiates et complètes que sur la Suède, l'Espagne et la France; et il a fallu établir les autres sur les calculs partiels de Monthyon, Pommelles et Heysham. Voici les résultats qu'il est possible d'en faire sortir :

1° Par un aperçu général, on peut admettre que dans les principaux États de l'Europe, il y a, sur 5 habitants, un couple d'époux.

2° Les enfants, les célibataires, les veufs et les veuves forment trois cinquièmes de la population.

3° Il y a beaucoup plus de femmes que d'hommes dans le veuvage. La différence est comme 5 à 2; mais, la quantité des garçons enfants ou adultes est un peu plus grande que celle des filles de tout âge. La différence est comme 179 à 187.

4° La France, avant la révolution, était le pays, qui avait le plus d'individus mariés; leur nombre égalait presque la moitié de la population. En Angleterre, d'après Heysham, il n'y avait qu'un homme marié sur 3, tandis qu'il y avait 2 femmes sur 5. Cette disparité entre les deux sexes est produite par la vie errante des navigateurs anglais.

5° L'Espagne et la Suède présentent des termes moyens entre ces extrêmes. Dans ce dernier pays, il semblait y avoir, proportionnellement à la quantité d'individus de chaque sexe, plus d'hommes que de femmes mariés; mais c'était une apparence contraire à la vérité, et provenant de la surabondance du nombre des femmes, qui en 1809 excédait d'un seizième celui des hommes.

6° Paris offrait en 1817, le même phénomène. Toutefois

la proportion des hommes mariés y était plus grande qu'en Espagne, en Suède et en Angleterre, ce qui est contraire à l'idée que l'on se fait de la prédomination du célibat, dans cette métropole. Sur 303,000 hommes, il y en avait plus de 128,000 mariés, ou 100 sur 238.

7° Les individus non mariés et de tout sexe constituent, en France et à Paris particulièrement, près de la moitié de la population. En Angleterre, en Suède, en Espagne, il y en a cent sur cent soixante, cent soixante-quinze ou cent quatre-vingt personnes.

8° Partout, les veufs sont en bien moins grand nombre que les veuves, comparativement à leur sexe. Il y a un homme veuf en France sur 18 mâles, un en Espagne sur 21; un à Paris sur 22; un en Angleterre et en Suède sur 33. On compte au moins moitié plus de veuves : il y en a en France et en Angleterre une sur 8 à 9 femmes; une sur 11 à 12 en Suède et en Espagne; et 2 sur 15 à Paris. On voit que les chances de sortir du veuvage sont moindres de moitié pour les femmes que pour les hommes.

9° L'État civil des personnes varie non-seulement d'un pays à l'autre, mais encore il offre des proportions diverses, selon les différentes classes de la société. Les belles recherches de Nicander sur la Suède, nous ont fourni les éléments d'un tableau, où l'on voit que c'est dans la bourgeoisie de ce pays que se fait le plus grand nombre de mariages, et parmi les nobles qu'il y en a le moins.

10° Plus les classes sont élevées, plus est considérable le nombre de personnes demeurant dans le veuvage. On

compte un veuf sur 20 nobles, au lieu d'un sur 34 paysans. Il y a une veuve sur 7 femmes nobles, tandis qu'on n'en trouve pas plus de 2 sur 25 paysannes.

11° Lorsqu'on recherche les effets de l'État civil des personnes sur les levées militaires, on trouve que le mariage, considéré comme exemption, enlève à la force armée active, soit la moitié de la population mâle, comme en France, ou presque seulement un tiers, comme en Angleterre ou en Suède. Les enfants mâles, au-dessous de quinze ans, forment un autre tiers; les veufs se rapprochent d'un trentième. Les célibataires de tout âge constituent environ le quart du nombre total des hommes. Dans une levée en masse, quand l'exemption n'est accordée qu'à la faiblesse de l'enfance, on peut armer les hommes mariés et les célibataires, c'est-à-dire les trois quarts de la population mâle. A ce compte la France peut trouver, au besoin, pour sa défense, contre l'invasion étrangère, plus de treize millions d'hommes.

12° La population sédentaire de Paris qui s'élevait, en 1817, à 657,000 habitants, étant considérée sous les rapports de l'influence, qu'exercent l'âge et l'état civil, sur la capacité au service militaire, présentait les résultats suivants :

Sur 305,247 hommes de tout âge, on en comptait alors 207,649, ou les deux tiers ayant plus de 15 ans et moins de 60. Cette masse était divisée, par l'état civil des individus, en trois séries :

108,014	hommes mariés, ou....	1 sur	2.02
92,435	— célibataires...	1 —	2.26
7,200	— veufs.....	1 —	28.75
Total... 207,649	hommes de 15 à 60 ans.		

1° Individus des deux sexes non mariés.

Cette classe, qui comprend les enfants et les célibataires, est ainsi qu'il suit, dans différents pays, comparés à la France.

Danemark.....	1834...	745,570	indiv.	62 sur 100
Angleterre.... ...	1821...	6,906,000	—	60 — 100
Espagne.....	1803...	5,679,459	—	55 — 100
Suède et Finlande.	1809...	1,938,226	—	50 — 100
Suisse.....	1827...	338,033	—	56 — 100
France.....	1789...	12,152,060	—	48 — 100
	1801...	14,474,829	—	53 — 100
	1806...	16,137,858	—	54 — 100
	1821...	16,944,392	—	55 — 100
	1831...	17,936,958	—	56 — 100
	1836...	18,774,696	—	56 — 100
	1841...	18,930,314	—	55 — 100
	1851...	19,324,027	—	54 — 100

Ainsi, les enfants et les célibataires des deux sexes forment une classe qui comprend, en général, plus de la moitié de la population. En Angleterre, où elle est le plus nombreuse, elle en constituait en 1821 trois cinquièmes.

En Suède, elle ne dépassait pas la moitié en 1809, et en France, au moment de la révolution, elle était au-dessous de ce terme. Dans ce dernier pays elle augmente gradativement depuis le commencement du siècle.

2° Individus des deux sexes, mariés.

Cette classe était ainsi qu'il suit, dans les pays déjà mentionnés :

Danemark.....	1834...	405,839	indiv.	33 sur 100	habit.
Angleterre.....	1821...	3,733,000	—	33 — 100	—
Espagne.....	1803...	3,890,661	—	38 — 100	—
Suède et Finlande..	1809...	1,117,911	—	34 — 100	—
Suisse.....	1827...	708,300	—	35 — 100	—
France.....	1790...	11,547,000	—	46 — 100	—
	1806...	10,457,344	—	38 — 100	—
	1821...	11,207,149	—	38 — 100	—
	1831...	12,104,806	—	40 — 100	—
	1836...	12,408,344	—	36 — 100	—
	1841...	12,940,961	—	36 — 100	—
	1851...	13,935,051	—	38 — 100	—

Les gens mariés, exclusivement aux veufs et aux veuves, font en général beaucoup plus d'un tiers de la population; et c'est le terme de leur proportion, en Angleterre et en Suède, en 1821 et 1829; mais en France ils sont plus nombreux, et constituaient, en 1831, deux cinquièmes des habitants. Il paraît même qu'avant la révolution il y en avait 46 sur 100, ce qui est la plus grande multiplication des mariages dont on ait l'exemple.

3° Veufs et veuves.

Le nombre des individus de cette classe était ainsi qu'il suit, dans les pays que nous comparons à la France :

Danemark.....	1834...	72,398	indiv.	6 sur 100	mariés.
Angleterre.....	1821...	876,000	—	7.6 — 100	—

Espagne.....	1803...	702,016 indiv.	6.9 sur 100 mariés.	
Suède et Finlande..	1809...	202,510 —	6.1 — 100	—
Suisse.....	1827...	158,418 —	7.8 — 100	—
France.....	1789...	1,900,740 —	7.5 — 100	—
	1806...	1,932,404 —	6.7 — 100	—
	1821...	2,096,586 —	6.8 — 100	—
	1831...	2,224,053 —	6.8 — 100	—
	1836...	2,357,870 —	6.8 — 100	—
	1841...	2,358,895 —	6.9 — 100	—
	1851...	2,524,092 —	5.5 — 100	—

Ainsi, le nombre des veufs et des veuves réunis se rapproche, partout et en tout temps, de la proportion de 6 à 7 pour 100, ou du quatorzième au quinzième de la population. Mais il est essentiel de remarquer que les deux éléments qui forment ces nombres, sont singulièrement inégaux. Les veuves sont en bien plus grand nombre que les veufs, sans doute à cause de la difficulté beaucoup plus grande qu'elles trouvent à se remarier.

		Veufs.	Veuves.	Excédant des veuves.	
Angleterre.....		162,000	714,000	552,000	4 1/2 p. un.
Espagne.....		235,788	466,258	230,470	2 —
Suède.....		48,501	154,009	105,508	3 —
France.....	1790...	630,200	1,270,540	640,340	2 —
	1806...	659,385	1,273,019	613,634	2 —
	1821...	679,351	1,417,235	737,884	2 —
	1831...	722,913	1,501,140	778,227	2 —
	1851...	836,509	1,687,583	851,074	2 —

Ces nombres nous enseignent que la différence des temps n'en produit aucune sur le nombre des veuves, en France, et qu'il est toujours double de celui des veufs. En Suède et en Angleterre, il est moitié en sus ou deux fois

aussi grand; ce qu'il faut probablement attribuer aux dangers de la vie maritime.

Nous croyons intéressant de résumer la division de la population dans les principaux États de l'Europe, d'après l'État civil des personnes.

Par un aperçu général, on peut admettre qu'il y a un couple d'époux sur 5 habitants.

Les enfants, les célibataires, les veufs et veuves forment trois cinquièmes de la population.

Il y a beaucoup plus de femmes que d'hommes dans le veuvage. La différence est comme 4, 3 ou 2 à 1.

Les veufs et veuves constituent généralement un quatorzième ou un quinzième de chaque société.

L'État civil des personnes varie non-seulement d'une époque et d'un pays à l'autre, mais encore il offre des proportions diverses selon les différentes classes de la population. On apprend par les recherches de Nicander sur la Suède, que c'est dans la bourgeoisie de ce royaume que se fait le plus grand nombre de mariages, et parmi les nobles qu'il y en a le moins. Plus les classes sont élevées, plus est considérable le nombre de personnes demeurant dans le veuvage.

Population divisée d'après l'état civil des personnes, par sexes et par classes.

HOMMES.

		Mariés.	Non mariés.	Veufs.	Totaux.
Suède et Finlande.....	1802	588,047	962,939	48,501	1,599,487
Angleterre....	1821	1,810,000	3,264,000	162,000	5,236,000

		Mariés.	Non mariés.	Veufs.	Totaux.
France.....	1789	5,679,030	6,013,400	630,800	12,322,970
	1821	5,609,119	8,294,557	679,351	14,583,027
	1831	6,051,795	8,871,981	722,913	15,646,689
	1836	6,213,247	9,507,285	740,169	16,460,701
	1851	6,986,217	9,972,233	836,509	17,794,959
Espagne.....	1801	1,947,165	2,926,235	235,788	5,109,188
Toscane.....	1836	247,140	467,450	»	614,590
Danemark....	1834	203,721	382,623	18,934	605,278
		FEMMES.			
Suède et Finlande.....	1802	591,864	975,287	154,009	1,721,160
Angleterre....	1821	1,923,000	3,642,000	714,000	6,279,000
France.....	1789	5,867,630	6,138,660	1,270,540	13,276,830
	1821	5,598,030	8,649,835	1,417,235	15,665,100
	1831	6,053,011	9,064,977	1,501,140	16,042,550
	1836	6,195,097	9,267,411	1,617,701	17,080,209
	1851	6,948,830	9,351,794	1,687,587	17,988,211
Espagne.....	1801	1,943,496	2,753,224	466,258	5,162,978
Toscane.....	1836	250,385	442,244	»	692,629
Danemark....	1834	202,118	362,947	53,464	618,529

Proportion de chaque classe de l'état civil, à chacun des deux sexes et à la population totale.

1° HOMMES.

		Mariés.	Non mariés.	Veufs.
Suède et Finlande.	1802...	1 sur 2.72	1 sur 1.66	1 sur 33.00
Angleterre.....	1821...	1 — 2.90	1 — 1.61	1 — 32.50
France.....	1789...	1 — 2.34	1 — 2.04	1 — 19.60
	1821...	1 — 2.60	1 — 1.76	1 — 22.00
	1831...	1 — 2.60	1 — 2.78	1 — 21.60
	1836...	1 — 2.66	1 — 1.72	1 — 22.20
	1851...	1 — 2.59	1 — 1.80	1 — 21.10
Espagne.....	1801...	1 — 2.62	1 — 1.75	1 — 21.60
Toscane.....	1836...	1 — 2.48	1 — 2.40	1 »
Danemark.....	1834...	1 — 3.00	1 — 1.60	1 — 32.00

2° FEMMES.

		Mariées.	Non mariées.	Veuves.
Suède et Finlande.	1802...	1 sur 2.90	1 sur 1.77	1 sur 11.10
Angleterre.....	1821...	1 — 3.30	1 — 1.72	1 — 8.80
France	1789...	1 — 2.30	1 — 2.40	1 — 10.45
	1821...	1 — 2.76	1 — 1.77	1 — 11.00
	1831...	1 — 2.61	1 — 1.78	1 — 10.70
	1836...	1 — 2.65	1 — 1.78	1 — 10.20
	1851...	1 — 2.60	1 — 1.90	1 — 10.65
Espagne.....	1801...	1 — 2.65	1 — 1.88	1 — 11.86
Toscane	1836...	1 — 2.78	1 — 1.58	1 »
Danemark.....	1834...	1 — 3.00	1 — 1.70	1 — 11.60

CHAPITRE IV.

POPULATION DIVISÉE D'APRÈS LES CULTES.

Quoique la division des populations de l'Europe, selon les religions qu'elles professent, se trouve dans beaucoup d'ouvrages de statistique, on ne sait point en France, ni probablement dans la plupart des autres États de notre continent, quel nombre de personnes suivent tel ou tel culte. Il aurait fallu, pour l'apprendre, un recensement qui eût cet objet, et jamais, sinon en 1851, il n'en a été fait un semblable, tantôt parce qu'on n'y attachait aucune importance, tantôt parce qu'on supposait que les sectaires en mettraient trop à leur dénombrement, qu'ils considéraient comme une inquisition des consciences. C'est pourquoi, les chiffres publiés en 1829 et récemment, ne sont que des estimations peut-être fort éloignées de la réalité des faits. Ils attribuaient à chaque culte, les nombres ci-après :

1829.

Catholiques.....	30,855,428	154 sur 159 habit.
Calvinistes.....	659,000	1 — 48 —
Luthériens.....	280,000	1 — 114 —
Juifs.....	51,000	1 — 620 —
Total...	31,845,000	

1851.

Catholiques.....	34,931,032
Calvinistes.....	480,507
Luthériens.....	267,825
Juifs.....	73,973
Autres cultes.....	29,831
TOTAL.....	35,783,170

Ces nombres, à commencer par celui des juifs, nous semblent fort douteux. Quand l'Empereur voulut faire entrer, dans la société française, les juifs tant de fois repoussés, bannis, persécutés, il fit faire un relevé de leur population, qui se trouva composée ainsi qu'il suit, en 1809 :

Juifs propriétaires d'immeubles.....	1,232 indiv.
— militaires.....	797 —
— ouvriers.....	2,368 —
— fabricants.....	250 —
Autres de tout sexe et de toute profession..	75,353 —
TOTAL de la population israélite..	80,000 indiv.

Il y avait alors 29 millions d'habitants. C'était un juif sur 362 personnes ou presque le double de la proportion indiquée en 1829. Nous ne sommes pas éloigné de croire qu'il y aurait un accroissement analogue à opérer, dans les nombres des calvinistes et luthériens, exprimés officiellement à cette même époque.

Mais, ce qui surtout atténue la quantité de chaque communion, c'est l'indifférence, qui fait s'abstenir beaucoup d'individus de presque toute participation au culte dans

lequel ils sont nés. On peut mesurer, par les chiffres suivants, les progrès de cette indifférence.

D'après Froumenteau, en 1581, on comptait en France, sous Charles IX, 132,000 paroisses et 30,000 couvents; au total 162,000 églises. La population ne montait alors qu'à 16 millions d'habitants. C'était environ 100 fidèles par église.

En 1789, Siéyès, dans un rapport à l'Assemblée constituante, énumérait 64,000 paroisses, tant dans les villes que dans les campagnes du royaume. Il y avait de plus 15,000 couvents des deux sexes; en tout 79,000 églises où devait se réunir toute la population catholique du pays, qui s'élevait à 25 millions. C'était pour chacune 320 habitués, ou le triple du nombre, qui les fréquentait deux siècles auparavant.

En 1836, les documents officiels comptaient, en France, 41,132 églises ou chapelles, pour 33 millions d'habitants. C'étaient au moins 800 personnes pour chacune.

Ainsi, les églises actuelles doivent par impossible servir à deux fois et demie autant de croyants qu'en 1789, il y a 47 ans, et à huit fois le nombre de ceux qui les fréquentaient ans auparavant. Si l'on suppose avec quelque vraisemblance qu'à la première de ces trois époques, elles étaient d'une grandeur suffisante pour les fidèles qui devaient s'y rassembler, on en conclura que les abstentions et la fréquentation rare et occasionnelle se sont multipliées prodigieusement, puisque les sanctuaires ne se sont nullement agrandis proportionnellement à la population, et qu'au contraire ils ont diminué de nombre de moitié depuis 1789 et des trois quarts depuis 1581.

Ainsi on peut admettre que l'indifférence en matière de religion s'est augmentée progressivement, depuis Charles IX jusqu'à nos jours, dans le rapport de 1 à 8. Elle s'est accrue presque autant dans les cinquante dernières années, que pendant les deux siècles et demi écoulés entre le dernier des Valois et le règne de Louis XVI.

Tableau de la population de l'Europe, divisée d'après la différence des cultes.

1° CATHOLIQUES.

Russie.....	6,000,000	habit.	1 sur 9
Pologne.....	3,300,000	—	presque tous.
Iles-Britanniques.....	5,370,000	—	1 sur 4
Pays-Bas et Belgique.	3,500,000	—	plus de moitié.
Allemagne.....	4,760,000	—	1 sur 3
Prusse.....	4,023,000	—	1 — 3
Empire d'Autriche....	19,750,000	—	3 — 4
France.....	30,855,000	—	154 — 159
Suisse.....	1,218,000	—	1 — 4
Italie.....	19,200,000	—	presque tous.
Espagne.....	13,000,000	—	id.
Portugal.....	3,400,000	—	id.
Turquie.....	350,000	—	1 sur 28
TOTAL...	114,726,000	catholiques.	

2° CALVINISTES, LUTHÉRIENS ET AUTRES DISSIDENTS CHRÉTIENS.

Suède et Norwége....	3,263,000	habit.	presque tous.
Danemark.....	1,492,000	—	id.
Russie.....	2,482,000	—	1 sur 60
Iles-Britanniques.....	15,500,000	—	3 — 4
Pays-Bas et Belgique.	2,420,000	—	1 — 3
Allemagne.....	7,714,000	—	2 — 3

Prusse.....	7,900,000	habit.	2 sur 3
Empire d'Autriche...	3,000,000	—	1 — 9
France.....	939,000	—	1 — 30
Suisse.....	817,000	—	2 — 5
TOTAL....	45,507,000	calvinistes et protestants.	

3° CHRÉTIENS GRECS.

Russie d'Eur. et d'Asie.	46,000,000	habit.	4 sur 5
Empire d'Autriche. ...	3,000,000	—	1 — 13
Grèce.....	750,000	—	presque tous.
Turquie d'Europe.. ..	5,880,000	—	plus de moitié.
TOTAL.....	56,630,000	chrétiens grecs.	

4° MUSULMANS.

Russie d'Eur. et d'Asie.	3,100,000	habit.	1 sur 17
Turquie d'Europe.....	2,890,000	—	1 — 3
TOTAL.....	5,000,000	musulmans.	

5° JUIFS ET ISRAÉLITES.

Suède et Norwége.....	450	habit.	1 sur 7,500
Danemark.....	6,000	—	1 — 330
Russie et Pologne.....	658,809	—	1 — 58
Iles-Britanniques	12,000	—	1 — 1,750
Pays-Bas et Belgique...	80,000	—	1 — 72
Allemagne	150,000	—	1 — 90
Prusse	135,000	—	1 — 800
Empire d'Autriche.....	453,524	—	1 — 60
France.....	60,000	—	1 — 600
Suisse.....	1,970	—	1 — 1,100
Portugal.....	»	—	»
Espagne.....	»	—	»
Italie	38,000	—	1 — 500
Grèce. Iles-Ioniennes...	7,000	—	1 — 140
Turquie d'Europe.....	380,000	—	1 — 26
TOTAL.....	1,982,000	juifs.	1 sur 107

RÉCAPITULATION.

Catholiques.....	114,726,000	habit.	plus de moitié.
Calvinistes et Luthériens.	45,507,000	—	beauc. m. d'un 4e
Chrétiens grecs, moins ceux d'Asie.....	44,000,000	—	id.
Musulmans.....	5,000,000	—	1 sur 42
Juifs.....	2,000,000	—	1 — 105
TOTAL.....	211,000,000	habitants.	

Dans un rapport fait en 1827, à la société biblique de Londres, on suppose que la population totale du globe est divisée de la manière suivante, par la diversité des cultes :

Chrétiens catholiques...	90,000,000	1 sur 11	hab. du globe.
— grecs.....	35,000,000	1 — 30	—
— autres.....	75,000,000	1 — 13	—
Juifs ou Israélites.....	2,500,000	1 — 400	—
Mahométans.....	140,000,000	1 — 7	—
Idolâtres.....	657,500,000	plus de moitié.	
TOTAL.....	1,000,000,000		

A ce compte, le christianisme n'aurait guère fait de prosélytes en l'espace de 2,000 ans, et les croisades, les missions, la puissance papale auraient faiblement réussi à tirer le genre humain de l'Idolâtrie.

CHAPITRE V.

POPULATION DIVISÉE SUIVANT LES RACES.

Toutes les populations de l'Europe tirent leur origine de l'Asie, cette vaste partie du globe d'où proviennent aussi nos animaux domestiques, nos céréales, la vigne et nos arbres fruitiers.

Elles appartiennent, sauf les peuplades polaires, à l'espèce appelée caucasique, quoique leur pays natal soit reculé au delà de l'Oxus, à l'orient de la mer Caspienne.

Le genre humain n'a point d'autres espèces qui leur soient supérieures par la beauté, la force et l'intelligence. Ce sont les qualités physiques et morales, qui font régner l'Europe sur le reste du monde.

Leurs familles sont très-distinctes à tous égards. Nous allons essayer de les caractériser :

1° *La race celtique*. Ce fut la première des nations asiatiques qui, partant de la Bactriane, au centre de l'Asie, 2000 ans avant notre ère, vint peupler l'Europe encore déserte, et se fixer entre le Rhin et les Pyrénées, les Alpes et l'Océan. Ce pays reçut d'elle le nom de *Celtica*, changé en celui de *Gallia* par les Romains, d'où les peuples qui l'habitaient furent appelés Gaulois. Une autre famille de la

même race, les Cimmériens, Cimbres ou Kymrys, suivirent les premières transmigrations celtiques, et se réunirent à leurs tribus sur les bords de la Seine et de la Loire. Ce sont là nos ancêtres et les seuls véritables.

Les Gaulois ont peuplé la France, la Belgique, les Iles Britanniques, l'Espagne, l'Italie, la Suisse, et plusieurs parties de l'Allemagne.

2° *La race scythique,* sortie de la même contrée, suivit les pas des Celtes et passa d'Asie en Europe. Elle changea plusieurs fois de nom, et fut appelée par les historiens grecs et latins : Gètes, Goths et Germains. Ce sont les peuples scandinaves, allemands et normands d'aujourd'hui.

3° *La race slave* marcha sur les traces des peuples précédents, et surgit en Europe par une ligne de marche passant sous des latitudes plus élevées. Ses descendants sont les Sarmates, les Russes et les Polonais.

4° *La race ibérienne* vint dans la péninsule espagnole par les côtes de la Méditerranée ; ses tribus se confondirent avec celles des Gaulois lors de leur invasion au delà des Pyrénées.

5° *La race latine* provint des Étrusques et des Pélasges, peuples de l'Orient venus par mer en Italie. Elle a formé la souche des Romains.

6° *La race grecque,* descendue des tribus du Caucase les plus favorisées par la nature, vint par mer dans les contrées des péninsules Hellénique et Italique.

7° *La race turque,* nomade autrefois dans les steppes de l'Asie centrale, fit irruption en Europe ; elle propagea

l'Islamisme, et, par la prise de Constantinople, elle devint la dominatrice de l'Empire d'Orient.

8° *La race juive* ou *israélite* est l'une des familles de l'espèce sémitique, et celle dont les annales remontent le plus haut. Elle vit partout à l'état de dispersion, fournissant au monde moderne les personnages les plus riches et les plus pauvres, les banquiers dont les rois et les peuples contemporains sont les débiteurs nécessiteux, et les habitants des *ghetti*, quartiers fangeux de Londres, et des villes d'Italie, où végètent des humains plus misérables que les Parias de l'Indoustan.

9° *La race finnoise ou tchoude*, sortie de l'Asie occidentale, s'est fixée après avoir erré longtemps, sur les rives les plus éloignées de la Baltique. Elle a donné son nom à la Finlande. On rattache aux Finnois, les Magyars de Hongrie, aristocratie vaillante, qui forme une population de quatre à cinq millions d'âmes.

Deux races conquérantes, venues de l'Orient, sont disparues de l'Europe :

1° Les Maures, qui asservirent la péninsule espagnole et même plusieurs provinces de France. Ils appartenaient originairement à ces transmigrations d'Arabes qui conquirent l'Égypte, la Syrie, l'Afrique jusqu'au tropique et l'Asie jusqu'au Gange ;

2° Les Huns, qui envahirent l'Europe, et dont la fortune trouva son dernier terme dans les plaines de la Champagne.

Les premiers étaient un peuple sémitique, le même que nous avons retrouvé maître de l'Algérie. Les seconds étaient

des Mongols, semblables aux Kalmouks et aux Tartares Nogaïs et Tongouses.

Nous avons esquissé, dans un ouvrage récent (1), les caractères physiologiques de la plupart de ces races, et recherché leur origine ainsi que leurs transmigrations. Nous ne redirons point ici ces faits, qui tiendraient trop de place; et nous passerons de suite à l'énumération :

1° Des populations descendues des anciennes races de l'Europe;

2° Des populations, par puissance, divisées d'après les races dont elles tirent leur origine.

Populations descendues des anciennes races de l'Europe.

1° TEUTONS, GERMAINS, SCANDINAVES, ANGLES, NORMANDS.

		Rapp. au total de chaque race.
Suède et Norwége.....	3,950,000 habit.	1 sur 17
Danemark.....	1,900,000 —	1 — 30
Russie.....	800,000 —	1 — 880
Iles Britanniques.....	16,500,000 —	1 — 4
Hollande.....	2,550,000 —	1 — 27
Allemagne proprement dite.	14,800,000 —	1 — 4
Prusse.....	12,800,000 —	1 — 6
Empire d'Autriche.....	6,800,000 —	1 — 10
France.....	8,000,000 —	1 — 9
Suisse.....	1,400,000 —	1 — 50
TOTAL.....	69,700,000 habit.	

(1) *La France avant ses premiers habitants, et origines nationales de ses populations.* 1856, 1 vol. in-18. Lib. Guillaumin.

2° SLAVES, SARMATES.

Russie	49,000,000	habit.	5 sur 7
Pologne	4,000,000	—	1 — 12
Empire d'Autriche	12,000,000	—	1 — 5
Turquie d'Europe	2,815,000	—	1 — 29
Prusse	1,800,000	—	1 — 35
TOTAL	69,615,000	habit.	

3° DESCENDANTS DES GRECS ET DES ROMAINS.

Espagne et Portugal (1)	19,400,000	habit.	1 sur 2
Italie	11,900,000	—	1 — 3
Turquie d'Europe	3,090,000	—	1 — 12
Grèce	400,000	—	1 — 100
Suisse	170,000	—	1 — 240
France	4,000,000	—	1 — 10
TOTAL	38,960,000	habit.	

4° CELTES, GAULOIS, CELTIBÈRES.

France	28,000,000	habit.	1 sur 2
Italie	11,000,000	—	1 — 5
Iles-Britanniques. Irlande	8,000,000	—	1 — 6
Suisse	580,000	—	1 — 90
Belgique	4,300,000	—	1 — 10
TOTAL	51,880,000	habit.	

5° KYMRIS, GALLOIS, BRETONS.

France	3,000,000	habit.	3 sur 4
Iles-Britanniques	1,200,000	—	1 — 4
TOTAL	4,200,000	habit.	

(1) Mélangés de Celtes et de Goths.

6° TURCS, TARTARES.

Russie.....	2,800,000 habit.	moitié.
Turquie.....	2,350,000 —	id.
TOTAL	5,150,000 habit.	

7° FINS, FINNOIS, FINLANDAIS.

Russie.....	3,000,000 habit.	presque tous.
Suède et Norwége.....	444,000 —	1 sur 12
TOTAL.....	3,444,000 habit.	

8° RACES DIVERSES.

			Rapp. au total général.
8	Magyars, en Hongrie.....	8,000,000 hab.	1 sur 25
9	Bohême, Tcherkess, en Bohême, Prusse	4,000,000 —	1 — 62
10	Basques proprem. dits, en France.	600,000 —	1 — 430
11	Albanais, en Grèce, en Turquie..	810,000 —	1 — 310
12	Caucasiens.....	3,000,000 —	1 — 85
13	Eskimaux ou race polaire.....	460,000 —	1 — 550
14	Asiatiques orientaux.....	1,000,000 —	1 — 255
15	Américains indig. des poss. russes.	30,000 —	»
16	Juifs ou Hébreux.....	2,300,000 —	1 — 110
	TOTAL.....	22,200,000 habit.	
	TOTAL GÉNÉRAL....	255,200,000	

Ce total comprend des populations asiatiques soumises à l'Empire russe.

RÉCAPITULATION.

	Habitants.	Rapp. à la pop. de l'Europe.
Teutons, Germains, Scandinaves, Anglo-Saxons, Normands.....	69,700,000	1 sur 4
Slaves, Sarmates.....	69,615,000	1 — 4
Descendants des Grecs et des Romains.	38,960,000	1 — 6
Celtes, Gaulois, Franks, Ibériens.....	51,880,000	1 — 6
Kymrys, Gallois, Bretons.....	4,200,000	1 — 60
Turcs, Tartares	5,150,000	1 — 55
Magyars ou Hongrois.....	8,000,000	1 — 25
Bohêmes ou Tcherkess.....	4,000,000	1 — 62
Autres races.....	3,695,000	1 — 33
TOTAL de la pop. de l'Europe...	255,200,000 habit.	

Populations par pays, divisées d'après les races dont elles tirent leur origine.

1° SUÈDE ET NORWÉGE.

		Rapp. à la pop. de chaque pays.
Scandinaves, Gètes ou Goths..	3,950,000 hab.	10 sur 11
Finnois ou Tchoudes.....	444,000 —	1 — 10
Lapons, race polaire.....	10,000 —	1 — 440
TOTAL.....	4,404,000 habit.	

2° DANEMARK.

Scandinaves	1,220,000 habit.	2 sur 3
Germains.....	680,000 —	1 — 3
TOTAL.....	1,900,000 habit.	

3° EMPIRE RUSSE.

Slaves et Sarmates.....	49,000,000 habit.	5 sur 6
Finnois ou Tchoudes.....	3,000,000 —	1 — 20

		Rapport à la popul. de chaque pays.
Caucasiens.....	3,000,000 habit.	1 sur 20
Tartares ou Mongols.....	2,800,000 —	1 — 21
Teutons et Scandinaves. Allemands.	800,000 —	1 — 75
Asiatiques orientaux.....	1,000,000 —	1 — 60
Eskimaux ou race polaire...	450,000 —	1 — 130
Américains indigènes.....	30,000 —	1 — 2,000
TOTAL.....	60,080,000 habit.	

4° POLOGNE.

Slaves ou Sarmates	4,000,000 habit.

5° GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Gaels ou Highlanders. Celtes.	400,000 habit.	1 sur 60
Kymrys ou Gallois. Cimbres..	800,000 —	1 — 30
Pictes, Scots ou Écossais.....	1,780,000 —	1 — 13
Celtes ou Irlandais.....	8,000,000 —	1 — 3
Anglo-Saxons, Normands et Anglais	14,800,000 —	plus de moit.
TOTAL	25,780,000 habit.	

6° HOLLANDE.

Bataves. Celtes.....	2,100,000 habit.	5 sur 6
Vallons.....	200,000 —	1 — 12
Germains ou Allemands.....	250,000 —	1 — 10
TOTAL.....	2,550,000 habit.	

7° BELGIQUE.

Belges, Celtes, Flamands....	4,300,000 habit.	presque tous.

8° Allemagne proprement dite.		Rapport à la popul. de chaque pays.
Germains.....	14,800,000 habit.	presque tous.

9° Prusse.

Germains.....	12,200,000 habit.	6 sur 7
Slaves.....	1,800,000 —	1 — 7
Total.....	14,000,000 habit.	

10° Empire d'Autriche.

Germains.....	10,800,000 habit.	1 sur 3
Magyars ou Hongrois.....	8,000,000 —	1 — 3
Bohêmes ou Tchèkes.....	4,000,000 —	1 — 8
Slaves ou Sarmates.....	12,000,000 —	1 — 3
Total.....	34,800,000 habit.	

11° France.

1° Gaulois, Gaels, Galls, établis entre la Seine et la Garonne, dans l'Orléanais, le Limousin, le Berry, le Poitou et la Saintonge.....	6,000,000 hab.	1 sur 6
2° Kymrys, Cimbres, Armoricains, Bretons, habitant la Péninsule de l'Armorique ou Petite-Bretagne.....	4,000,000 —	1 — 11
3° Belges, grande famille de Gaulois ou Celtes, d'où sont sortis les Flamands, les Picards.....	6,000,000 —	1 — 5
4° Ibériens, familles Grecques-Ioniennes, Romains établis en Provence, en Languedoc.....	4,000,000 —	1 — 8
5° Basques, Basks, Vasks, Gasks, Gascons, Aquitains, habitant entre les Pyrénées et la Garonne.....	3,000,000 —	1 — 11

		Rapport à la popul. de chaque pays.
6° Basques proprement dits, Ibériens indigènes, Autochthones des Pyrénées ou descendus des Phéniciens et des Carthaginois.....	600,000	— 1 — 55
7° Teutons, Germains, Allemands habitant l'Alsace et une partie de l'ancienne Lorraine et de la Franche-Comté.	3,000,000	— 1 — 11
8° Normands, provenant originairement de la Scandinavie, du Jutland, du Sleswick.....	2,700,000	— 1 — 12
9° Bourguignons, famille de Franks, unis aux Gaulois en Bourgogne et en Franche-Comté.....	2,000,000	— 1 — 16
10° Arvernes, famille de Gaulois ou Celtes, habitant l'Auvergne, le Vivarais, etc.....	2,000,000	— 1 — 16
TOTAL.....	36,000,000 habit.	

12° SUISSE.

Franks, Français.....	580,000 habit.	1 sur 4
Latins, Italiens.....	270,000 —	1 — 12
Germains, Allemands.....	1,400,000 —	3 — 5
TOTAL.....	2,250,000 habit.	

13° ESPAGNE ET PORTUGAL.

Bœticiens, Celtibères, Lusitaniens, Cantabres, Phéniciens, Grecs, Carthaginois, Romains, Vandales, Suèves, Alains, Goths, Arabes ou Maures, Normands. — TOTAL..... 19,400,000 habit.

14° ITALIE.

Étrusques ou Toscans, Pélasges ou Grecs, Liguriens ou Génois, Vénètes, Vénitiens, Galls ou Gaulois, Kymrys, Carthaginois en Sicile, Huns ou Tartares, Ostrogoths, Hérules ou Lombards,

Normands, Arabes ou Maures, Albanais, Aragonais, Français, Espagnols, Autrichiens. — TOTAL..... 24,000,000 habit.

15° GRÈCE.

		Rapport à la popul. de chaque pays.
Grecs.....	400,000 habit.	1 sur 2
Albanais.....	450,000 —	1 — 2
TOTAL.....	850,000 habit.	

16° TURQUIE D'EUROPE.

Turcs ou Ottomans.....	2,350,000 habit.	1 sur 4
Grecs.....	3,090,000 —	1 — 3
Slaves.....	1,440,000 —	1 — 7
Valaques et Moldaves.....	1,375,000 —	1 — 7
Albanais.....	460,000 —	1 — 20
TOTAL.....	9,420,000 habit.	

En tous les pays de l'Europe :

Juifs ou Israélites.....	2,300,000 —
TOTAL GÉNÉRAL.....	255,200,000 habit.

Ce total comprend des populations asiatiques, soumises à la Russie, et s'élevant à 4 ou 5 millions d'hommes.

Résumé des races qui forment la population de la France.

	Nombres de départem.	Nombres d'habitants.
Celtes ou Gaulois.....	21	7,747,000
Kymrys, Armoricains, Bretons.....	5	3,620,000
Belges de César.....	6	3,476,000
Arvernes ou Auvergnats.....	3	1,500,000
TOTAL.....	35	16,343,000

	Nombres de départem.	Nombres d'habitants.
Germains, Franks, Allemands.....	7	2,933.000
Burgondes ou Bourguignons.....	7	3,000,000
Northmen ou Normands.....	6	3,000,000
TOTAL.....	20	8,933,000
Descendants des Phocéens et des Romains.	12	3,226,000
— des Celtibères, Aquitains et Gascons.	9	3,560,000
— des Celto-Liguriens, Rhétiens, Helvétiens.....	6	2,314,000
Basques proprement dits.....	2	690,000
Corses.....	1	208,900
Juifs ou Israélites.....	»	100,000
Département de la Seine. Sans distinction possible.....	1	1,422,000
TOTAL.....	31	10,598,000
TOTAL GÉNÉRAL. ..	86	35,874,000

Races celtiques.....	16,343,000	45 p. 100
— germaniques...	7,933,000	25 —
— méridionales...	10,598,000	30 —

Ainsi, près de la moitié des populations de la France appartiennent par leur origine à la race celtique ou gauloise, — un quart descend des peuples germaniques qui au cinquième siècle envahirent la Gaule — et un autre quart provient des Grecs, des Romains, des Celtibères et autres peuples méridionaux, venus en Europe par la Méditerranée.

Il s'en faut de beaucoup qu'en recherchant l'origine des habitants de la France dans le nombre de ceux qui parlent la langue de leurs ancêtres, on arrivât aux mêmes résul-

tats ; car le français a fait oublier presque partout les vieux dialectes. Néanmoins, par un calcul très-vague, on compte :

32,400,000	habitants	parlant français ;
1,600,000	—	Celtes ou Bas-Bretons ;
1,200,000	—	Allemands ;
180,000	—	Basques ;
200,000	—	Italiens ;
250,000	—	Flamands.

CHAPITRE VI.

POPULATION DIVISÉE D'APRÈS LA DIFFÉRENCE DES CONDITIONS SOCIALES.

La prospérité des peuples, leur bien-être et leur supériorité politique et morale dépendent de la destinée, qui leur est faite par la condition sociale des différentes classes de leurs populations.

Enclavez, comme dans l'Indoustan, 300,000,000 d'âmes entre la caste des Brahmes, armés de l'omnipotence religieuse, et la caste militaire des Kchattryas, armée du droit sans limite de la force, et vous aurez, pendant quarante siècles, des peuples serviles, réduits à l'existence du bétail (1).

Reproduisez, sous d'autres noms, les mêmes castes, dans un autre hémisphère, et vous trouverez les Téoutli mexicains, nobles héréditaires au nombre de 3,000 qui possédaient souverainement un tiers du territoire, tandis qu'un autre tiers rétribuait les sacrificateurs qui, chaque année, pour rendre les dieux plus propices, immolaient dix mille esclaves sur leurs autels (2).

(1) Ward, Colebrook, etc.

(2) Gomara, c. LXXVII. Herrera, déc. 2, l. VII, c. XII.

Sans traverser l'Atlantique, voyez, dans l'histoire des temps féodaux, les peuples de l'Europe, courbés pendant 1300 ans, sous la double puissance des clercs et des nobles : les premiers maîtres du tiers ou de la moitié des biens fonciers de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne, et possédant le terrible pouvoir d'excommunier, maudire, mettre hors la religion et la société les rois, les princes et les peuples, tandis que les seconds, sous le titre de barons féodaux, exerçaient toute autorité civile, judiciaire, militaire et royale. En sorte, dit un légiste contemporain : « Que chaque seigneur peut tenir en prison ses vilains toutes les fois qu'il lui plaît, soit à tort soit à raison, sans être tenu d'en rendre compte qu'à Dieu (1). » Telle était la dégradation des serfs attachés à la glèbe seigneuriale ou ecclésiastique qu'un ancien jurisconsulte les appelle dans son vieux langage : « Beasts en parkes, pissons en servoir; ouseaux en cages (2). »

Ce serait une longue et triste histoire que celle de la tyrannie des castes, tour à tour astucieuse et sanglante. Nous ne voulons la rappeler ici que pour montrer les bienfaits de sa destruction. Les chiffres suivants en porteront témoignage, en faisant connaître quelles étaient autrefois les conditions sociales des peuples de l'Europe, avec les maux de l'extrême inégalité des hommes, les uns maîtres implacables et les autres végétant dans la servitude, sans aucun espoir d'une meilleure vie.

(1) Beaumanoir, c. v, p. 257.

(2) Littleton 's Institutions.

1° Angleterre féodale.

Un document statistique précieux, le premier qui fut fait lors de la Renaissance, au onzième siècle, le Domesday-Book nous apprend quelle était alors la division de la population, en Angleterre, sous la domination des premiers rois normands.

Voici les résultats de ce curieux cadastre et recensement. Il y avait :

Barons et autres grands propriétaires.	1,598	personnes.
Thanes ou comtes.....	306	—
Knights ou chevaliers.....	204	—
Nobles et serviteurs du roi.....	2,108	—
Ecclésiastiques et clercs.....	1,564	—
Clergé inférieur.....	6,732	—
Clergé.....	8,296	—
Total des classes supérieures.....	10,404	—
Tenants, Sochmani, Bourgeois.....	44,982	—
Vilains, Borderers, Serfs.....	209,508	—
Total des classes inférieures.....	254,490	—
Total de la population mâle.....	264,894	personnes.

Il y avait donc :

1 noble sur.....	125	hommes.
1 clerc.....	32	—
1 homme libre.....	6	—
4 serfs.....	5	—

La population totale, à raison de 5 personnes par famille, s'élevait à 1,324,470 habitants, faisant 200 par lieue carrée, non compris le pays de Galles, qui était encore indépendant.

En 1851, l'Angleterre avait 17,922,000 habitants ou 2,350 par lieue carrée. Elle avait décuplé sa population et au delà en substituant un régime de liberté à un régime de servitude.

Pendant ce dernier état de choses, 28,115 fiefs comprenant la moitié du territoire, étaient partagés entre 139 prélats ou établissements ecclésiastiques. Chacun en possédait à peu près 200. Quant aux seigneurs féodaux, ils étaient au nombre de 700, maîtres chacun d'un domaine d'environ 10 lieues carrées, en y comprenant les bois et les pâturages (1).

Dans le Devonshire, province grande comme le Nivernais ou la Touraine, 76 barons avaient chacun 9,000 hectares cultivés par 2,000 serfs ou esclaves; c'est-à-dire plus qu'il n'y a de nègres sur les habitations des Antilles (2). Il y avait donc une classe d'hommes encore au-dessous des serfs attachés à la glèbe : celle des esclaves.

2° France monarchique.

La distribution des conditions sociales et de la richesse ne différait pas en France, sous la domination féodale,

(1) Les premiers formaient une population de 16,690 personnes et les seconds s'élevaient à 12,840.

(2) Mémoire sur le Domes-day-Book, lu par l'auteur à l'Académie des Sciences morales et politiques.

prolongée jusqu'aux derniers temps de la monarchie. Il y avait sous Louis XIV, en 1667 :

260,000	ecclésiastiques séculiers ou réguliers.	1 sur 74 habit.
250,000	nobles.....	1 — 77 —
510,000	individus des deux ordres privilégiés.	1 sur 38 habit.

En déduisant l'étendue des terres, des revenus qu'on en obtenait un siècle plus tard, le pays était divisé ainsi qu'il suit :

Domaine royal.....	1,708,950 hect.	865 l. carr.	
— du clergé.....	3,034,000 —	1,536 —	
— de la noblesse.	7,366,000 —	3,728 —	
Étendue des terres privilégiées.	12,108,950 hect.	6,129 l. carr.	
— des terres imposables.	41,600,000 —	21,000 —	
SURFACE TOTALE....	53,708,000 hect.	27,129 l. carr.	

Ainsi les domaines du clergé avaient l'étendue de la Belgique ou de la Hollande, équivalant à 15 départements; ceux de la noblesse égalaient la surface de la Bavière ou du Portugal. Les revenus étaient approximativement comme les chiffres suivants les expriment :

	Revenu territ.	Autres revenus.	Totaux.	Nature des revenus.
Clergé.....	70,000,000	300,000,000	370,000,000	Dîmes. Casuel.
Noblesse...	170,000,000	116,000,000	286,000,000	Dr. féod. Pensions.
Communes.	960,000,000	105,000,000	1,065,000,000	Produits de l'ind.
TOTAUX..	1,200,000,000	521,000,000	1,721,000,000	

Les impôts étaient répartis ainsi qu'il suit, en 1784 :

	Impôts territoriaux.	Impôts de consommation.	Totaux.	
Clergé.....	10,000,000	17,500,000	27,500,000	7 p. 100
Noblesse....	18,600,000	42,500,000	61,100,000	10 —
Communes..	296,000,000	240,000,000	536,000,000	83 —
TOTAUX...	324,600,000	300,000,000	624,600,000	100

Ainsi les communes payaient 8 1/3, autant que la noblesse, d'impôt à l'État, et 14 à 15 fois autant que le clergé. Il restait annuellement :

343 millions au clergé.
225 — à la noblesse.
529 — aux communes.

Mais sur ce revenu, les communes devaient payer :

Au clergé.....	130	millions	de dîmes.
—	200	—	de casuel et autres prélèvements.
A la noblesse..	52	—	de dîmes seigneuriales.
—	50	—	pour dégâts des chasses, etc.
TOTAL....	432	millions.	

Il leur restait moins de 100,000,000 réduits à moitié par les logements militaires, les taxes municipales, les jurandes et autres impôts.

En défalquant 100,000 nobles sans titres et sans biens, chacun des 150,000 reconnus avait 1,900 francs de revenu ou environ 10,000 livres de rente par famille. — Chaque ecclésiastique, prélat, prêtre ou moine avait annuellement 1,200 francs ; mais la distribution des revenus

de l'Église était telle que des abbés commendataires étaient riches de 2 à 300,000 francs de revenus annuels, tandis que le tiers des religieux vivaient d'aumônes.

Le savant Lavoisier, dans le travail statistique qu'il donna en 1791, au comité de l'Assemblée nationale, traça ainsi qu'il suit la division de la population de la France, d'après des chiffres exprimant l'état des choses, pendant les dernières années de la vieille monarchie.

Population des villes et des bourgs...	8 millions.	32 p. 100
— des campagnes et villages.	17 —	68 —
POPULATION TOTALE....	25 millions.	

Cette population divisée par classes, était répartie de la manière ci-après :

Clergé	316,000 individus.	1 sur 80 habit.
Noblesse	150,000 —	1 — 160 —
Communes ...	24,000,000 —	48 — 49 —

En rassemblant les données que fournissent Messance, Pommelles, Monthyon et Lavoisier, on peut énumérer ainsi qu'il suit les différentes classes de la population de la France, la veille de la révolution :

Villes.		
Clergé et noblesse.....	416,200 indiv.	1 sur 60 habit.
Administrat. Fermes. Gabelles..	1,500,000 —	1 — 17 —
Armée de terre.....	250,000 —	1 — 100 —
Marine royale et du commerce..	150,000 —	1 — 177 —
Bourgeois. Légistes et autres...	4,050,000 —	1 — 6 —
Domestiques.....	1,634,000 —	1 — 15 —
TOTAL.....	8,000,000 indiv.	1 sur 3 habit.

Campagnes.			
851,500 fermiers avec leur famille.	4,257,500 indiv.	1 sur	6 habit.
Laboureurs. Valets de ferme et leur famille.....	1,742,500 —	1 —	14 —
Vignerons et leurs ouvriers.....	2,550,000 —	1 —	10 —
Journaliers des campagnes.....	4,000,000 —	1 —	6 —
Ouvriers des manufactures. Mineurs. Voituriers.....	1,950,000 —	1 —	13 —
Pêcheurs. Mariniers.....	250,000 —	1 —	100 —
Marchands. Artisans des campag.	1,800,000 —	1 —	14 —
Petits propr. vivant de leur bien.	450,000 —	1 —	55 —
TOTAL.....	17,000,000 indiv.	2 sur	3 habit.

Chaque individu des deux castes privilégiées avait en moyenne deux fermes ou métairies. Celles de ces fermes qui manquaient aux uns, étaient dévolues, en surcroît, aux autres. — L'administration, qui comprenait les employés des gabelles, des tabacs, des douanes et autres, était sextuple en nombre de l'armée. Il n'y avait que 250,000 hommes pour défendre le pays; il en fallait six fois autant pour prélever les impôts. — La classe moyenne n'était que d'un sixième de la population. — Il y avait 10 domestiques à raison de chaque noble. — On comptait 10,000,000 d'habitants occupés aux terres arables, et 2 à la vigne. — Les manufactures avec leurs accessoires n'exigeaient pas autant de travailleurs que les vignobles.

Le revenu foncier montait à 1,200,000,000; sur cette somme :

585 millions étaient levés au nom du roi, par les receveurs et les fermiers généraux.
41 — par les pays d'États, pour leurs dépenses locales.

350 millions par le clergé, pour dîmes et casuels.
196 — par la noblesse, pour droits seigneuriaux et autres.

1,172 millions d'impôts ou 49 fr. par personne.
28 — de revenu net restaient aux communes.

Ces chiffres justifient les assertions de Brissot, qui semblaient exagérées. « Il n'y a pas, en France, disait-il en 1788, dans ses Observations sur les différents systèmes d'administration, un million de propriétaires territoriaux, leurs familles comprises. Dans des villages où il y a cinq cents hommes, pas un seul d'entre eux n'a la terre suffisante pour donner dix setiers de blé ; et à peine en est-il, qui puissent en récolter deux à trois boisseaux. Toutes les terres sont en la possession de vingt-quatre fermiers ; et les cinq ou six propriétaires de ces terres résident à la ville. »

3° Rénovation sociale de 1789.

La société dont nous venons d'esquisser rapidement l'image, et dont les origines remontaient au règne sanglant et astucieux de Clovis, c'est-à-dire à quatorze cents ans, fut subvertie en dix-huit mois. Voici celle qui surgit, à sa place, et que nous allons faire connaître d'après des documents officiels.

Il fut prescrit en 1800, aux préfets de département, de dresser des tableaux de la distribution de la population suivant ses rapports avec la propriété foncière, telle que venait de la faire la révolution. Cet intéressant travail demeura imparfait, comme il arrive presque toujours, par l'effet des vicissitudes administratives. C'est seulement en

établissant des proportions entre les parties achevées et celles qui restèrent en lacune, qu'on peut arriver aux approximations suivantes :

	Individus.	
Propriétaires fonciers et leur famille.....	15,921,840	69 p. 100
Individus ajoutant un travail à leur revenu.	3,783,040	14 —
Industriels. Arts et métiers et manufactures.	4,326,240	16 —
Journaliers des deux sexes.....	1,542,920	5 —
Salariés.....	634,560	2 —
Rentiers.....	124,680	»
Domestiques.....	1,495,800	5 —
Mendiants.....	61,480	»
Armée et marine.....	920,134	3 —
POPULATION TOTALE.....	28,810,694	

Par l'effet de la rénovation sociale :

La classe des propriétaires, y compris ceux participant à la propriété, par leur filiation, surpassait la moitié de la population totale. — Un individu sur 7 à 8 ajoutait par un travail quelconque à son revenu foncier ou à son traitement. — Un sur 6 à 7 exerçait un métier ou une industrie. — Un sur 19 seulement était journalier. — Les salariés furent réduits à un sur 45 habitants, — et les domestiques à un sur 19. — L'armée et la marine comptèrent un individu sur 31. Enfin, il n'y avait plus qu'une personne sur 470, réduite à vivre de la charité publique.

C'est à ces termes satisfaisants qu'aboutissaient onze années d'une révolution, qui semblait avoir tout subverti. Les progrès de la fortune publique et du bien-être particulier furent incomparablement supérieurs à tout ce qu'avaient pu opérer les meilleurs temps de la

monarchie même lorsque Colbert et Turgot en étaient les ministres.

4° Division de la propriété foncière au temps de l'Empire.

Les recherches des préfets de l'Empire, faites de 1812 à 1813, donnent les aperçus suivants sur la répartition de la propriété foncière à cette époque, sur les revenus moyens, par classes de propriétaires, et sur leur quote-part d'impôt. Il y avait alors :

4,833,000 propriétaires fonciers, payant ensemble une contribution de 282,935,000 francs, ayant en moyenne un revenu de 58 fr. 50 c.

En admettant que par compensation aux célibataires, chacun des propriétaires fonciers n'eût, sans le compter, qu'une famille de deux personnes, la partie de la population, qui, à cette époque, participait à la propriété foncière, était composée de la manière suivante :

	Nombre de propriétaires.	Leur proportion à la populat.	Leur revenu de
Très-grande propriété.	24,648 indiv.	ou le 1,250e	162,446,000 fr.
Grande propriété.....	56,544	— 550e	138,344,000
Propriété moyenne...	637,908	— 50e	452,346,000
Petite propriété.....	2,784,000	— 12e	429,731,000
Très-petite propriété..	10,995,900	— 3e	234,580,000
TOTAUX.....	14,500,000 individus faisant près de la moitié de la population, et possédant en biens-fonds un revenu annuel de.....		1,420,000,000 fr.

Les travaux du cadastre prouvèrent un peu plus tard que ces évaluations étaient trop faibles d'un septième, et que le revenu foncier s'élevait au moins à 1,600 millions.

Voici les résultats de ces chiffres :

1° La classe de la très-grande propriété était formée d'un individu sur 1,250 habitants; elle possédait environ 185,652,000 francs de revenu, ou moins d'un neuvième du produit annuel de la richesse foncière de la France.

2° La classe de la grande propriété était formée d'un individu sur 550; son revenu montait à 158,120,000 francs, ou moins d'un dixième du revenu total.

3° La classe de la propriété moyenne se composait d'un individu sur 50; elle avait 516,980,000 francs de revenu, ce qui faisait près d'un tiers du produit de tous les biens fonciers.

4° La petite propriété constituait le douzième de la population de la France; elle possédait 491,291,000 francs de revenu, ou moins d'un tiers du revenu total.

5° Enfin la classe de la très-petite propriété formait le tiers des habitants de la France; elle n'avait que 268,100,000 francs de revenu, faisant le sixième du revenu foncier.

Si l'on joint ensemble les deux premières classes, considérant comme riches ceux qui avaient un revenu de 7,340 francs et au-dessus, on trouve qu'ils étaient au nombre de 81,192 individus ou un sur 375 habitants. Leur revenu s'élevait en masse à 343,772,000 francs,

faisant plus d'un cinquième du produit total des biens fonciers.

Si l'on réunit pareillement les deux dernières classes, considérant comme formant la petite propriété, ceux, qui ne possédaient qu'un revenu de 464 francs et au-dessus de cette somme, on trouve qu'ils étaient au nombre de 4,593,600 individus, ou un sur 7 habitants. Ils possédaient 759,391,000 francs de revenu ou près de la moitié du revenu total de la France.

Ainsi le produit annuel des biens-fonds du territoire était partagé de la manière suivante, il y a quarante ans :

Les grands propriétaires en possédaient le cinquième. C'était principalement l'ancienne noblesse.

La classe moyenne en avait le tiers. C'était la bourgeoisie.

Et la petite propriété en avait environ la moitié; elle appartenait surtout aux nouveaux propriétaires ruraux.

Chaque chef de famille ou célibataire jouissant de ses droits, dans la classe de la grande propriété, avait l'un pour l'autre, 12,700 francs de revenu foncier.

Chaque chef de famille ou célibataire jouissant de ses droits, dans la classe de la propriété moyenne, possédait un revenu annuel de 2,430 francs.

Enfin, chaque chef de famille ou célibataire jouissant de ses droits, dans la classe de la petite propriété, avait l'un pour l'autre, un peu plus de 165 francs de revenu.

Conséquemment chaque grand propriétaire avait cinq fois le revenu de la propriété moyenne, et soixante-dix-sept fois celui de la petite propriété. Chaque propriétaire

de la classe moyenne avait seulement vingt-quatre fois celui de la dernière classe des propriétaires.

Toutefois, la distance entre la propriété moyenne et la petite propriété était cinq fois aussi grande qu'entre la première classe des propriétaires et celle qui possédait la propriété moyenne; et pour s'élever à celle-ci, il fallait au petit propriétaire un accroissement de revenu quintuple de celui nécessaire au propriétaire de la classe moyenne pour entrer dans la classe de la grande propriété.

Essayons de rechercher quelle était la part qu'obtenait chacune de ces classes, dans la répartition des terres.

Nous avons fait voir ailleurs que la surface des eaux, des terres stériles et des propriétés communes, telles que les chemins, rues, places, etc., était de 9,947,000 hectares ou 5,036 lieues carrées. La surface utile et productive était réduite à 43,427,000 hectares ou 21,984 lieues carrées. La couronne possédait 1,385,000 hectares ou 701 lieues carrées. Il restait pour les propriétés, donnant un revenu net, 42,042,000 hectares ou 21,283 lieues carrées. Cette surface, en confondant ensemble les édifices, les terres arables, les pâturages, et les bois, produisait annuellement 1,600 millions, ou plus de 38 francs par hectare. Elle était partagée approximativement ainsi qu'il suit, entre les trois classes de propriétaires fonciers :

	Hectares.	Lieues carr.	Proport.
La grande propriété possédait..	9,040,000 ou	4,576	22 p. 100
La propriété moyenne..... ..	13,600,000	6,885	32 —
La petite propriété.....	19,402,000	9,822	46 —
TOTAUX.....	42,042,000 ou	21,283	100

Il n'est pas sans vraisemblance qu'une classe, par exemple celle de la grande propriété, possédait moins de maisons urbaines et plus de biens ruraux, tandis qu'une autre avait plus de propriétés dans les villes et moins dans les campagnes; ce qui peut être vrai surtout de la propriété moyenne; mais, ces variations sont renfermées dans des limites assez peu étendues, et l'on peut admettre, sans crainte d'erreur, en termes généraux : que près de la moitié de la surface productive de la France, appartenait à la petite propriété; qu'un tiers formait les biens territoriaux de la propriété moyenne et que les grands propriétaires n'en possédaient pas plus d'un cinquième.

L'étendue de la petite propriété se rapprochait de celle du royaume de Hongrie. Elle égalait trois à quatre fois celle des anciens Pays-Bas, comprenant la Hollande et la Belgique.

La propriété moyenne avait la même surface que la Grèce dans son intégrité; elle n'était pas moins vaste que la moitié de la Grande-Bretagne ou de l'Allemagne proprement dite.

La grande propriété avait deux fois l'étendue de la Lombardie et différait peu de celle que présente l'Écosse avec ses lacs.

On n'a compris dans toutes ces supputations, que les seuls terrains bâtis et non bâtis, productifs d'un revenu régulier, qui constitue la fortune des particuliers. Le domaine public et le domaine de la couronne n'en font point partie, et l'on en a même exclu les terres stériles, qui sont comprises, au moins partiellement, dans les propriétés, mais qui n'en augmentent la valeur que de fort peu de chose.

Ces résultats sont appuyés par ceux des travaux du cadastre, qui, en 1824, portèrent :

Le revenu des propriétés non bâties à.....	1,248,576,000 fr.
Et celui des propriétés bâties imposables à.	336,775,000
TOTAL.....	1,585,381,000 fr.

Mais tout le monde sait que les maisons étant taxées d'après les déclarations du revenu qu'elles attribuent aux propriétaires, la masse de ces déclarations est de deux cinquièmes au-dessous de la réalité, et que les propriétés bâties produisent un revenu annuel de 495 millions.

En adoptant cette estimation, on trouve que le produit net des biens fonciers était de plus de 1,740 millions de francs dix ans après l'Empire. Sa répartition entre les 4,833,000 propriétaires donnait à chacun, par un terme moyen, 361 francs de revenu.

Ainsi le produit de la propriété foncière s'était augmenté depuis 1788, en l'espace de 30 ans, de 5 à 600 millions, ou de près de la moitié en sus de l'évaluation qu'en avait faite Lavoisier.

Il n'y avait autrefois qu'environ 916,000 personnes participant à cette propriété ; on en comptait lors de l'Empire 14,500,000 ou 15 fois autant.

Le revenu moyen de chaque propriétaire n'était alors, il est vrai, que d'un quart seulement de celui qu'avait, il y a un demi-siècle, chaque ecclésiastique ou chaque gentilhomme ; il était même inférieur d'un tiers à celui d'un bourgeois, du temps qui a précédé la révolution. Mais, au lieu de 24 habitants sur 25, qui étaient jadis privés de

toute participation à la propriété foncière, il n'y en avait plus qu'un sur 2; et, en outre, l'industrie avait créé, en peu d'années, des ressources considérables et même déjà un grand nombre de fortunes, qui tenaient lieu à beaucoup de familles, de possessions territoriales.

Autrefois, sur 960 millions de revenu, les communes payaient 833 millions d'impôts et de dîmes, ou presque les cinq sixièmes. Sous l'Empire, la contribution foncière n'excédait pas le neuvième du revenu. Sur 360 francs, un propriétaire en payait 40. Autrefois il eût été taxé à plus de 120; mais, il est vrai que s'il eût été gentilhomme, cet impôt n'eût été pour lui que de 36 francs et que s'il avait été ecclésiastique, il n'aurait rien payé du tout.

En résumé, si l'on compare l'ancienne et la nouvelle France, on reconnaît: que le revenu foncier s'est augmenté de moitié en sus de la valeur qu'il avait autrefois, — que pour les communes l'impôt foncier fut réduit de deux tiers; — et que la propriété territoriale étant quatorze fois moins concentrée que jadis, le nombre des citoyens liés, par leur intérêt, à la prospérité de l'État, devint quatorze fois plus grand qu'en 1788.

5° Division de la population, en 1831, d'après la différence des conditions sociales.

Sous la monarchie de Juillet, en 1831, la population était divisée approximativement ainsi qu'il suit :

	Individus.	Habitants.
Clergé	108,000	1 sur 280
Juges, Hommes de loi.....	20,000	1 — 1,600

	Individus.	Habitants.
Administrateurs municipaux	40,000	1 sur 800
Agents des contributions directes et indir.	20,000	1 — 1,600
Douaniers	26,000	1 — 1,200
Médecins	3,530	1 — 9,000
Autres fonctionnaires et profess. libérales.	2,181,150	1 — 15
Armée active	236,000	1 — 135
Officiers en retraite et en demi-solde	10,320	1 — 3,100
Marine militaire	17,500	1 — 1,800
Marine du commerce	352,000	1 — 90
Propriétaires fonciers et leur famille	14,500,000	1 — 2
Industriels patentés idem	3,190,000	1 — 10
Cultivateurs, sans propriétés	5,300,000	1 — 6
Artisans, sans propriétés	4,579,000	1 — 8
Individus sans profession	209,000	1 — 150
Détenus des maisons de détention	20,000	1 — 1,600
Forçats	9,230	1 — 3,400
Hospices, hôpitaux, prisons, etc	799,000	1 — 40
POPULATION TOTALE	31,600,000 habit.	

Les détails suivants feront connaître les données élémentaires de chacune des masses indiquées ci-dessus.

En résumé, la population de la France, considérée sous les rapports de la propriété foncière, était distribuée approximativement ainsi qu'il suit, il y a vingt-cinq ans :

	Individus.	Habitants.
Grande propriété foncière	81,192 ou	1 sur 375
Moyenne propriété	637,908	1 — 50
Petite propriété	13,780,900	1 — 3
Patentés avec leur famille	3,262,000	1 — 10
Fonctionnaires et professions libérales	2,400,000	1 — 13
Cultivateurs sans propriétés	5,300,000	1 — 6
Artisans sans propriétés	4,580,000	1 — 8
Autres classes	1,600,000	1 — 18
POPULATION TOTALE	31,600,000	

	Individus.	Habitants.
Classe des propriétaires fonciers.....	14,500,000	ou 1 sur 2
— des industriels.....	3,262,000	1 — 10
— des propriétaires de tout genre.....	17,762,000	3 — 5
— des individus sans propriété.....	13,840,000	1 — 3
La classe agricole formée des propriétaires territoriaux joints aux cultivateurs sans propriétés.....	19,800,000	2 — 3
La classe industrielle formée des familles patentées, des professions libérales et des artisans sans propriété.....	10,242,000	1 — 3
La classe productive formée de la petite et de la moyenne propriété, des classes agricoles et industrielles.....	27,560,000	9 — 10
La classe improductive.....	4,081,000	1 — 10
Celle des prolétaires.....	1,600,000	1 — 18
Les habitants des villes.....	7,835,000	1 — 4
Ceux des campagnes.....	23,805,000	3 — 4

6° France contemporaine. — Division par approximation de la population.

1° Population agricole.....	24,000,000	habit.	67 p. 100
2° — manufacturière.....	2,500,000	—	7 —
3° — des arts et métiers....	3,800,000	—	10 —
4° Autres classes.....	5,700,000	—	16 —
TOTAL GÉNÉRAL....	36,000,000		100

1° POPULATION AGRICOLE.

6,000,000 d'hommes adultes...	24,000,000
6,000,000 de femmes.....	
6,000,000 d'enfants.....	
6,000,000 d'enfants en bas âge..	

2° POPULATION MANUFACTURIÈRE.

1,009,934 hommes travaillant...		2,500,000
384,737 femmes id.....		
208,000 enfants id... ..		
897,000 non travaillant.....		

3° POPULATION DES ARTS ET MÉTIERS.

1,387,654 patentés.....	3,800,000
2,412,346 femmes, enf. ouvriers.	
TOTAL de la pop. laborieuse...	30,300,000

4° AUTRES CLASSES DE LA POPULATION (1).

1° Professions libérales.

Magistrats, fonctionnaires, employés du gouvernement..	112,848
Employés des communes.....	58,363
Employés des particuliers ou administrat. particulières.	84,184
Pensionnés de l'État ou des communes.....	63,238
Militaires et marins.....	356,732
Médecins, pharmaciens, sages-femmes.....	26,758
Avocats, officiers ministériels, agents d'affaires.....	29,262
Instituteurs, professeurs.....	58,084
Artistes : architectes, peintres, sculpteurs, musiciens, comédiens.....	19,482
Hommes de lettres et savants.....	4,465
Ecclésiastiques, religieux.....	52,885
Étudiants des facultés et écoles spéciales.....	18,634
— des établissements d'instruction secondaire...	76,553
Autres professions libérales.....	38,644
Propriétaires vivant du produit de leur propr. Rentiers.	523,970
TOTAL de cette population mâle, adulte.....	1,524,102
Familles des propriétaires, rentiers et autres.....	2,585,460
TOTAL.....	4,109,562

(1) Recensement de 1831, sous toutes réserves.

2° Classes inférieures.

	Hommes.	Femmes.	Totaux.
Domestiques des personnes et établissements	287,750	618,916	906,666
Détenus	31,321	8,150	39,471
Infirmes des hospices	33,112	38,001	71,113
Pauvres mendiants	94,928	122,118	217,046
— sans moy. d'exist. connus.	139,461	200,441	339,902
Filles publiques, déclarées	»	16,239	16,239
TOTAUX	586,572	1,003,865	1,590,437

RÉCAPITULATION.

Classes laborieuses	30,300,000	habit.	5 sur 6
— libérales	4,109,000	—	1 — 9
— inférieures	1,590,000	—	1 — 12
POPULATION TOTALE	36,000,000		100

Division de la population agricole (1).

Cultivateurs propriétaires	5,119,151	h. et femmes.
Fermiers	1,056,375	—
Fermiers propriétaires	625,570	—
— avec une autre profession	135,446	—
Métayers	750,904	—
— propriétaires	168,000	—
— avec une autre profession	69,262	—
Journaliers agricoles	3,347,580	—
— propriétaires	785,815	—
— avec une autre profession	191,762	—
Domestiques des fermes	1,902,251	—
Bûcherons et charbonniers	166,360	—
Hommes	7,771,9.9	
Femmes	6,546,547	
TOTAL	14,318,476	

(1) Recensement de 1831.

La moitié des femmes étant mariées et ayant chacune trois enfants, il faut ajouter à ce total : 9,820 enfants grands et petits; ce qui élève la population agricole à environ 24,138,000 personnes.

Pour tirer de tous ces chiffres, les résultats statistiques, historiques et économiques dont ils sont gros, il faudrait disposer d'une multitude de pages. Nous confions à l'esprit d'observation, qui se répand de plus en plus parmi nos contemporains, le soin de faire jaillir de ces nombres l'enseignement utile de la vérité.

Nous nous bornerons à remarquer que la société, telle que l'a faite la rénovation de 1789, diffère tout à fait, par ses éléments, de celle dont elle a pris la place, et que, pour la rendre ce qu'elle était jadis, il faudrait d'abord la détruire, expérience dangereuse et inhumaine, puisque, pour donner à un peuple une nouvelle existence, il faut, à l'exemple de Médée, le plonger dans un bain de sang.

CHAPITRE VII.

POPULATION DIVISÉE D'APRÈS LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE.

SECTION I.

DIVISION ACTUELLE DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE EN FRANCE.

Des publicistes ont avancé et soutenu qu'un très-grave méfait économique avait été commis par la révolution, quand elle avait partagé les grandes propriétés cléricales et seigneuriales, et aboli le droit d'aînesse dans les héritages.

Ces écrivains, dont l'opinion s'est accréditée en Europe et surtout en Angleterre, ont alarmé la France en assurant que le morcellement de son territoire, en parcelles exiguës, s'étendra indéfiniment, et que déjà ses progrès sont manifestes et considérables. Ils ont prédit qu'il en résulterait la ruine de notre agriculture, et de désastreuses famines, attendu que, suivant eux, la petite culture, telle qu'elle doit être faite inévitablement par la petite propriété, est impuissante pour produire les immenses quantités

de céréales et de bétail, qu'exigent les besoins d'une nombreuse population.

De ces assertions hardies et opiniâtres est sortie triomphante, lors de la Restauration, la conséquence qu'il faut reconstituer la grande propriété par des dotations territoriales et incommutables, par l'institution des majorats, et par l'abolition des dispositions du Code civil, qui prescrivent l'égalité du partage des biens fonciers entre tous les enfants appelés à hériter de leur père.

On voit qu'il ne s'agit pas de moins que d'anéantir l'œuvre de deux générations, et de faire rétrograder la troisième jusqu'au delà de 1789.

La Statistique, nous le disons à regret, est l'arme dont on s'est servi pour combattre la vérité, et faire dominer de dangereuses erreurs. Il n'est pas sans intérêt, pour l'histoire économique du pays, de montrer comment des publicistes ont entrepris d'arriver, par des chiffres, à ce double but.

Dans les rôles du cadastre de notre territoire, chaque propriété rurale ou bâtie, imposable ou non imposable, porte un numéro appelé : Cote foncière. On a supposé qu'en comparant à une distance de plusieurs années le nombre total de ces cotes, la différence de chiffres donnerait par une simple soustraction, la connaissance certaine de l'accroissement du nombre des propriétés, et conséquemment celle des progrès du morcellement du sol.

Ainsi, des documents du ministère des finances indiquent que l'on comptait :

En 1815.....	10,083,751	cotes foncières.
Et en 1842...	11,511,841	—
AUGMENTATION en 27 ans.	1,428,090	

Il suffisait donc, a-t-on dit, d'une période de vingt-sept ans, pour accroître d'un septième le morcellement des terres; et le calcul pouvait amener à savoir l'époque précise à laquelle chaque cote foncière, tombant dans les infiniment petits, deviendrait pour ainsi dire imperceptible. On arrivait par cette supputation, à une théorie atomistique de la propriété territoriale. Ces résultats prodigieux devaient inspirer une grande défiance; car évidemment des chiffres, qui conduisent à l'absurde, ne peuvent être vrais, et, malgré leur origine, ils doivent être repoussés. Il fallait, avant d'interpréter ceux-ci, examiner leur valeur et la ramener à une juste appréciation. C'est la tâche que nous allons entreprendre.

Les travaux du cadastre, qui seuls pouvaient donner le nombre des cotes foncières, éprouvèrent, comme on sait, une multitude d'obstacles. Il s'en fallut de très-peu que la Restauration ne les supprimât. Un rapport de M. Hennet, qui dirigeait ces travaux, constate qu'en 1817, ils ne s'étaient étendus que sur un quart du territoire; et que les soixante-quatorze centièmes de la France n'avaient point encore été cadastrés. On n'avait donc pu établir alors le chiffre de dix millions de cotes que par induction.

En effet, on en avait trouvé 2,500,000, dans les communes, dont on avait achevé le cadastre, et l'on en avait

inféré hardiment que le reste du pays devait en contenir juste trois fois autant. Personne aujourd'hui n'aurait la témérité de proposer le type d'un tel calcul; mais, alors, on avait une si grande impatience de fixer ses idées, par des termes définis, qu'on croyait justifiables ces expédients hasardeux. Les publicistes qui se servent maintenant de ces chiffres, n'ont pas la même excuse, que ceux qui les ont faits; ils vivent dans des temps meilleurs pour la Statistique; et d'ailleurs, il suffit du millésime 1815, pour les informer que les nombres qu'ils emploient, sont fort suspects.

Les dix millions de cotes attribuées à cette époque n'étaient donc en réalité qu'un simple aperçu, un terme établi provisoirement, sauf sa rectification et son développement. Le rapport du directeur du cadastre s'exprime nettement sur cette sorte de supputation par induction; et nous-même nous en avons fait usage, sous cette réserve expresse, dans le deuxième volume de la Statistique générale de la France. C'est là que les chiffres en ont été pris par les publicistes qui s'en sont si mal servis; les voici :

		Accroissement.
1815...	10,083,751 cotes.	»
1826...	10,296,693 —	212,942 en 11 ans.
1835...	10,893,528 —	596,835 en 9 ans.
Total en 20 ans.....		809,777

Pour attribuer cet accroissement des cotes à celui du morcellement des propriétés rurales, il faut admettre que cet accroissement fut annuellement de 19,360 cotes pen-

dant la première période et de 66,300 pendant la seconde, et qu'il avait triplé et au delà, dans le cours de la dernière, sans aucune cause appréciable.

Si l'on avait recherché, par le calcul, cette énorme différence, on se serait convaincu de l'impossibilité d'en faire un phénomène économique, et d'admettre que, dans des années connexes, il y avait eu des mouvements de la propriété aussi dissemblables. C'est pour n'avoir pas décomposé ces nombres, qu'on est tombé dans l'étrange méprise d'attribuer au morcellement des terres, ce qui n'était rien de plus que les progrès graduels de leur cadastre.

En effet, le chiffre des cotes foncières s'est augmenté par degrés, suivant l'étendue des opérations cadastrales.

Il n'en donnait que 10 millions, en 1815, quand ses opérations ne comprenaient pas plus d'un quart du territoire.

En 1835, il tenait compte de 810,000 en sus, parce qu'alors il n'y avait pas un quart de la surface du pays à cadastrer, ou 14,731,193 hectares sur 52,768,618.

En 1842, lorsque enfin le cadastre fut complet, le nombre des cotes s'est élevé à 11,511,841. C'est là le seul chiffre réel, certain, formé en son entier de relevés authentiques et sans aucun mélange de nombres déduits proportionnellement, comme dans les évaluations antérieures.

Le tableau suivant enseignera quels changements ont été apportés, par les progrès du cadastre, dans les chiffres de deux époques distantes seulement de sept années.

DISTRIBUTION DES COTES FONCIÈRES PAR CATÉGORIES, SUIVANT LEURS VALEURS.

Revenus présumés.	1835.	1842.	Différences.
Au-dessous de... 5 fr.	5,205,411	5,440,580	235,169
De 5 à 10	1,751,994	1,818,474	66,480
De 10 à 20	1,514,251	1,614,897	100,646
De 20 à 30	739,206	791,711	52,505
De 30 à 50	684,165	744,911	60,746
De 50 à 100	553,230	607,956	54,726
De 100 à 500	398,714	440,104	41,390
De 500 à 1,000	33,196	36,862	3,666
De 1,000 et au-dessus.	13,361	16,346	2,985
TOTAUX.....	10,893,528	11,511,841	618,313

Ces chiffres donnent des résultats dignes d'attention.

En sept ans, de 1835 à 1842, les opérations cadastrales ont ajouté 618,313 cotes à celles comptées précédemment, les unes par relevés et les autres par inductions. C'est un dix-huitième.

On peut croire que, malgré l'achèvement du cadastre, le chiffre de 11 millions et demi de cotes recevra encore plusieurs additions, soit par l'effet des omissions réparées, soit par les additions que fournit la propriété bâtie.

Voici les faits économiques dans leur réalité.

La petite propriété possède 5,440,580 cotes au-dessous de 5 francs. C'est 47 sur 100. Elle est formée de chaumières avec des jardins, ou quelques baraques dans les hameaux ou dans les faubourgs des villes.

La propriété moyenne compte 5,577,133 cotes, ou un peu plus que la petite propriété ; elle comprend celles qui

donnent un revenu annuel de 5 fr. à 100 fr. Si la moyenne entre ces deux termes est 47 fr. 50 cent., c'est un produit total de près de 265 millions ; mais c'est un chiffre illusoire.

La grande propriété, dont le revenu s'élève de 100 fr. à 1,000 et au-dessus, ne forme que 493,828 cotes foncières, ou seulement 4 p. 100 du nombre total.

D'après le rapport des commissaires envoyés, en 1817, dans les départements, le revenu annuel donné par toute la propriété foncière ne montait qu'à 1,323,567,134 fr. C'était moins de 120 fr. par cote ; mais alors, le pouvoir, pour favoriser les propriétaires de terres, les faisait pauvres afin de leur moins demander dans leur participation aux charges publiques. En effet, des rectifications, qui eurent lieu officiellement dans les années suivantes, élevèrent, dès 1825, l'évaluation du revenu foncier à 1,578,890,000 fr. C'était encore un terme fort inférieur à la réalité, que nous allons rechercher, avec un ensemble de données statistiques dont on ne s'est pas encore servi.

Un travail spécial, dont les détails trouveront place ailleurs, nous a conduits aux termes rassemblés dans le tableau suivant :

Époques.	Produit net agricole.	Par habitant.	Pour 50 mill. d'hectares.
1700. Louis XIV.....	856,000,000 fr.	44 fr.	17 fr.
1760. Louis XV.....	884,000,000	42	17
1788. Louis XVI.....	1,080,000,000	45	20
1813. France impériale....	1,444,575,000	48	28
1840. — contemporaine.	2,661,289,000	80	54

Il ne s'agit ici que du produit net du territoire ; la pro-

priété bâtie, qui doit y être ajoutée, se composait, en 1834, de 6,903,590 maisons et édifices imposables ou non imposables, occupant 264,480 hectares, et donnant un revenu estimé, en 1822, à 303,832,000 fr., et, en 1828, à 384, savoir : 211,806,000 pour les villes, et 172,201 pour les campagnes. Ainsi les propriétés, tant rurales que bâties, fournissent un revenu annuel de plus de 3 milliards, et qui excède probablement 3 milliards et demi, en y comprenant les bâtiments de l'industrie, et en tenant compte des termes excessivement bas des déclarations des loyers.

Trois milliards et demi de revenu élèvent chaque cote foncière à 300 francs, et non pas à 120, comme le supposent les calculs basés sur les appréciations de 1815. En moyenne, chacune de ces cotes est composée de 440 ares ou près de 4 hectares et demi de terres plus ou moins productives, avec les trois quarts d'une chaumière, d'une maison d'habitation, d'une église ou même d'un palais; car chaque unité exprime indistinctement l'une de ces constructions.

Il n'y a rien, dans ces détails exacts, d'aussi misérable qu'on l'a prétendu. Sans doute, il se trouve une distance énorme entre la valeur de ces cotes, au maximum et au minimum, entre celles au-dessous de 5 fr., représentant un lopin de terre et une cabane, et chacune des cotes de 1,000 fr. et au-dessus représentant un château ou l'une des élégantes demeures des Champs-Élysées. Mais c'est ainsi qu'est fait le monde physique et économique, et ni les philosophes ni les révolutions ne peuvent le changer.

Le cadastre contient encore une autre catégorie de chiffres, exprimant ce qu'on nomme des parcelles. Nous

avons cru devoir ne pas les énumérer, dans la Statistique de France, parce qu'elles sont de nature variable et n'ont aucune importance économique ; nous n'en parlerons ici que parce qu'on les a exhumées récemment pour en tirer des arguments à l'appui de l'assertion de l'extrême division du sol de la France. En effet, leur nombre est effrayant. En 1842, on en comptait 158,184,542, ou 13 à 14 par cote foncière, et 3 à 4 par hectare du territoire utile. Mais ce ne sont rien de plus que des subdivisions de compte pour faciliter le lever topographique des terres, en isolant, par des opérations cadastrales, chaque sorte de surface comprise dans une cote : telle qu'un champ de blé ou de pommes de terre, un marais en culture, une chenevière, un taillis, un bouquet d'arbres, une commune partagée entre les habitants. Il est évident que ces divisions n'ont point de stabilité et qu'elles peuvent se transformer, s'agglomérer ou se morceler davantage en très-peu de temps, sans affecter autrement la propriété, sinon en donnant peut-être, au propriétaire, un produit plus avantageux. Aucun motif ne peut donc les faire entrer dans des considérations sur l'économie de la propriété foncière, et il n'importe pas qu'on en compte plus ou moins.

Dans ces recherches, nous avons assigné au territoire imposable une étendue d'environ 50 millions d'hectares. Il est, en effet, constaté qu'il est formé ainsi qu'il suit :

Propriétés territoriales imposables...	49,863,610	hectares.
— bâties imposables.....	264,480	—
Étendue totale.....	50,128,090	—
Autres surfaces.....	2,652,623	—
Étendue entière du territoire...	52,780,713	hectares.

Nous n'avons fait aucune distinction entre les différentes espèces de propriétés, chacune étant plus ou moins productive ou pouvant le devenir par des améliorations. Il n'est pas jusqu'aux grèves que vient battre l'Océan, qui ne donnent un revenu, par les varecs alcalins et les sables calcaires fécondants qu'on y recueille, et qui contribuent en quelque chose à la richesse publique.

La très-grande propriété, celle dont le revenu présumé est de 1,000 fr. et au-dessus, conserve en entier aujourd'hui, après soixante ans de changements politiques et sociaux, la distribution qu'elle avait reçue de l'action féodale et monarchique des temps anciens. Elle est groupée dans les dix départements qui étaient les plus exposés à cette action, et, au lieu de 34 propriétés de cette catégorie dans chacun d'eux, terme moyen donné par une égale répartition dans toutes les parties de la France, il s'en trouve 227, ou six à sept fois autant. On dirait volontiers que la révolution n'a pas passé par là. Voici ces départements :

Seine.....	2,286	très-grandes propriétés.
Bouches-du-Rhône...	813	—
Seine-et-Oise.....	771	—
Seine-Inférieure	743	—
Seine-et-Marne.....	527	—
Aisne.....	563	—
Calvados.....	536	—
Oise.....	505	—
Eure.....	478	—
Maine-et-Loire.....	383	—

On reconnaît là l'influence de Paris et de Versailles, celle

du commerce de Marseille et surtout les capitaux accumulés dans trois départements de l'ancienne Normandie, par l'union féconde de l'agriculture et de l'industrie. La guerre, qui a pesé si longtemps sur le département de l'Aisne, et l'insurrection vendéenne, qui attira tant de désastres sur celui de Maine-et-Loire, semblent n'avoir produit aucun effet funeste sur la grande propriété foncière dans ces deux parties de la France, ou, du moins, il n'en reste point de vestige, et ce n'est pas dans leur territoire qu'on peut se plaindre du trop grand morcellement du sol.

Au demeurant :

Jusqu'à l'achèvement du cadastre, on n'a pu savoir quel était le nombre des cotes foncières exprimant celui des propriétés territoriales. C'est par une grave erreur que des publicistes ont pris les chiffres provisoires, déduits proportionnellement de relevés cadastraux incomplets, pour des chiffres définitifs donnant le nombre réel des propriétés. En comparant, à plusieurs époques successives, ces chiffres provisoires, essentiellement variables suivant les progrès du cadastre, ils ont à grand tort érigé leurs différences en accroissement du morcellement des terres. Cette étrange méprise les a conduits à croire qu'en 1842 il y avait au delà de 600,000 propriétés de plus qu'en 1815, vingt-sept ans auparavant. Ils ont tiré de leur erreur la conséquence que le sol de la France allait se diviser jusqu'à l'infini par les effets de la législation actuelle, qu'ils regardent comme un fléau.

Ces assertions n'ont aucun fondement. Le seul nombre vrai des cotes foncières est celui obtenu par l'achèvement

des opérations cadastrales en 1842, et tous les nombres antérieurs qu'on lui a comparés sont des chiffres partiels, complétés par des inductions supposant précisément ce qui était en question, et admettant avec témérité que l'inconnu était identique avec ce qu'on savait partiellement. On a vu, par nos recherches, que c'est une hypothèse qui manque entièrement de vérité, et que cet inconnu était plus grand de beaucoup qu'on ne l'avait cru.

On ignore quel était autrefois le revenu de la propriété bâtie, mais nos travaux statistiques nous ont fait connaître, par le secours des plus hautes autorités, que le revenu net rural est maintenant triple de celui que donnaient les terres du royaume sous Louis XIV et Louis XV, et double de sa valeur, par hectare, au temps de l'Empire. En y joignant la propriété bâtie, il excède 3 milliards et demi. C'est 70 fr. par hectare et 100 par chaque habitant. Ce revenu annuel élève à 300 fr. le produit de chaque cote foncière, qui, d'après les calculs incomplets de 1815, n'était porté qu'à 120.

Cette somme est doublée, en moyenne générale, par le cumul des cotes appartenant au même propriétaire. Une rente de 600 fr. par famille, en biens-fonds susceptibles d'améliorations, n'est sans doute pas une grande richesse, mais c'est encore moins l'indigence rurale dont on cherche à nous alarmer.

En parcourant les écrits qui tendent à faire considérer comme un fléau la division de la propriété foncière en France, on reconnaît que leurs auteurs manquaient de documents pour éclairer ce sujet. Il suffit, pour s'en convaincre, de confronter des faits de toute notoriété pu-

blique, avec l'assertion de l'impuissance agricole de la propriété subdivisée, ou, comme ils le disent, morcelée à l'infini.

Sous l'empire de la grande propriété cléricale et seigneuriale, notre territoire nourrissait avec peine 24 millions d'habitants, et subissait une famine chaque troisième année. Maintenant, sous l'influence de la petite propriété, réduite en moyenne générale à moins de 5 hectares de terre, la disette ne revient qu'une fois par période décennale, et les mêmes champs de blé pourvoient à la subsistance de 36 millions d'habitants au lieu de 24.

Nous ne sommes pas au nombre de ceux qui se croient dans le meilleur des mondes possible; mais tant est-il que celui où nous vivons vaut mieux que celui d'autrefois, quoi qu'en disent, par leurs faux calculs, les statisticiens mal-avisés.

SECTION II.

NOMBRE ET RICHESSE DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS.

Si l'on prend à la lettre, dans leur acception commune, les termes collectifs de Propriétés et de Propriétaires, les recherches statistiques que nous venons d'exposer doivent établir complétement les rapports réciproques existant entre ces deux éléments capitaux de l'économie sociale de la France; car il n'y a point de propriétés sans propriétaires, ni de propriétaires sans propriétés, et par con-

séquent, connaître le nombre des unes, c'est savoir celui des autres. Or, puisqu'il y a, comme nous l'avons montré, presque 12 millions de propriétés, les propriétaires et leurs familles forment une masse égale de la population, et nous habitons un pays où la pauvreté est inconnue et la richesse de la terre répartie entre tous les rangs de la société.

Mais il s'en faut bien que les données numériques du cadastre puissent conduire à de tels résultats et même en fournir qui permettent de résoudre complétement l'importante question de la répartition de la propriété foncière. Les travaux officiels qui pourraient la faire connaître ne sont point entrepris comme on est disposé à le croire pour éclairer la science de l'économie politique; ils ont pour objet unique les opérations du fisc qui servent à l'assiette des contributions; et il importe fort peu, pour atteindre ce but, de savoir à qui appartiennent les propriétés, celles-ci, quels que soient leurs propriétaires, n'en payant ni plus ni moins.

Nous nous étions flatté autrefois d'obtenir que les investigations porteraient à la fois sur le nombre de propriétés et sur celui des propriétaires; et, à notre demande, plusieurs départements avaient constaté l'un et l'autre. Les changements de ministres rendirent inutiles nos efforts pénibles et persévérants.

De même qu'autrefois la pluralité des bénéfices et le cumul des fiefs empêchaient de connaître la richesse des prélats et des seigneurs féodaux, de même à présent la possession de plusieurs biens fonciers exprimés dans les rôles du cadastre, par des cotes différentes, ne permet

pas de savoir quel est le nombre des propriétaires territoriaux et la fortune réelle de chacun d'eux. Lorsque les biens gisent dans la même commune, ils sont réunis, parfois, en une seule cote; mais ils en forment plusieurs, quand ils gisent dans des communes différentes et à plus forte raison dans d'autres départements, ce qui est un cas très-fréquent. En telle sorte qu'on ignore quel est leur agroupement total, et qu'on ne sait pas mieux au milieu du dix-neuvième siècle quelle est l'agglomération des propriétés foncières, qu'on ne savait, au quinzième, celle des 70,000 châtellenies qui existaient dans ce temps-là.

C'est un grand désappointement, car l'incertitude est à ce point qu'on ne peut dire, s'il faut attribuer à chaque propriétaire foncier, outre sa cote rurale ou urbaine, une ou deux cotes de plus, ou même davantage, par un terme moyen général. Si 10,000 cotes seulement en réunissaient chacune une centaine, au lieu d'en compter onze millions, il faudrait restreindre ce chiffre à dix; et cette défalcation pourrait bien être augmentée, car l'expérience prouve que malgré les lois agraires, les biens territoriaux tendent toujours à s'accroître.

Six propriétaires, sénateurs romains, possédaient la province d'Afrique ou autrement l'Algérie; et, en Italie, les efforts des Gracques avaient si mal réussi, que Pline accuse les grandes propriétés d'être la cause de l'impuissance agricole du sol de l'Italie, qui ne pouvait plus nourrir le peuple romain.

Cet état de choses a persisté pendant plus de 2,000 ans; et de nos jours l'*Agro romano* est partagé entre une demi-douzaine de princes qui, depuis un temps immémorial,

en sont les seuls propriétaires. On sait que cette contrée, qui, cultivée, par des mains libres et même par des hommes consulaires, pourvut pendant plusieurs siècles, à la subsistance de la Ville éternelle, n'est plus qu'un pâturage marécageux, désert, habité par des buffles sauvages et des voleurs et désolé par la fièvre des marais.

Des aperçus partiels et surtout le besoin de fixer les idées sur un sujet si important, ont fait adopter, comme très-vraisemblable, un terme moyen général du nombre de cotes possédées par chaque propriétaire foncier. Cette détermination hardie a eu pour auteur M. Gaudin (1), ministre des finances au temps de l'Empire, homme sage et circonspect, qui a laissé les meilleurs souvenirs. Il admit que, tout bien considéré, il y avait deux cotes foncières par chaque propriétaire. Les chiffres qui dérivent de ce terme moyen, étant appliqués à un cadastre incomplet, manquent maintenant de rectitude; en empruntant leur base, ils peuvent donner un aperçu rationnel de l'état actuel des choses.

11,511,841 propriétés foncières, partagées à raison de 2 par propriétaire, élèvent le nombre de ceux-ci à 5,755,920.

Les 50 millions d'hectares du territoire utile donnent donc à chacun d'eux, au lieu de 4 hectares et demi que suppose le cadastre, une propriété de 8 hectares et 80 ares avec une maison et un quart.

Le revenu foncier produit par l'agriculture et les mai-

(1) Duc de Gaëte. Mém., t. II, p. 330.

sons étant au minimum de 3 milliards et demi de francs, chaque propriétaire n'a pas moins de 600 francs pour sa quote-part annuelle. Il a très-probablement davantage.

Ainsi les propriétaires fonciers forment un septième de la population totale ou 16 pour 100; ce qui serait certainement assez peu, puisque 30 millions d'habitants de la France n'auraient aucune part dans la propriété la meilleure, celle de la terre; mais sa distribution est plus compliquée et beaucoup moins exclusive.

Il y a d'abord une moitié des propriétaires non mariés, célibataires ou veufs sans enfants qui jouissent de leurs droits, ci 2,877,960.

Puis, un pareil nombre qui sont mariés et chefs de famille; ils forment avec leurs femmes et leurs enfants, participant au bénéfice de la propriété foncière, une masse d'individus s'élevant à raison de 4 et demi par famille, à 12,950,820.

Le total des propriétaires fonciers joint à celui des individus, qui, par mariage ou filiation, participent au revenu de la propriété foncière, monte donc à 15,828,780 habitants ou presque 45 pour 100.

Ce nombre ne laisse que 19,672,000 personnes ou 4 septièmes en dehors de la propriété territoriale, et devant tirer leur revenu de l'industrie grande ou petite, du commerce, de la banque ou autres sources de revenus.

Il ne faut pas attacher à ces supputations des idées de précision ou même d'exactitude. C'est de la Statistique d'induction plus ou moins rapprochée de la vérité, et comme en faisaient Vauban, Necker, Lavoisier, Arthur Young, à défaut de chiffres positifs. Il faut bien s'en tenir

satisfait, puisque les données numériques certaines sont fort rares; et que, d'ailleurs, les hommes d'une capacité supérieure font de bonne statistique par divination, tandis que les autres parviennent par le calcul à en faire de très-mauvaise.

Deux particularités militent en faveur des supputations que nous venons de rapporter. La première est le nom de l'auteur, qui en a donné le type, M. Gaudin étant un homme d'État d'une grande expérience et d'un fort bon esprit. La seconde est une confirmation inattendue du principal résultat qu'il a fait sortir de ses recherches.

Lors du Consulat, les Préfets reçurent l'ordre de dresser un tableau de la population de la France, divisée par classes. Ce travail demeura imparfait; mais en établissant une proportion entre les départements où il fut exécuté et ceux où on négligea de le faire, nous sommes arrivés à constater qu'il élève le nombre des propriétaires fonciers avec leurs familles à 15,921,840 individus. Rien n'annonce que le calcul, qui conduit à ce nombre, ait été fait avant nous; et pourtant, il est presque identique avec celui de M. Gaudin, que voici tel qu'il voulut bien nous le donner en 1818.

	5,317,000	propriétaires fonciers, immédiats.
	10,633,000	individus participant à la propriété par mariage ou filiation.
TOTAL..	15,950,000	ou la moitié de la population.

Au moment où l'Empire s'écroula, les cotes de la contribution foncière fournissaient à M. Gaudin les données statistiques suivantes :

		Cotes.		Contr. fonc.
23,000 prop. payaient..		58,500	faisant...	60,000,000 fr.
457,000 —	—	1,053,000	—	132,000,000
4,353,000 —	—	9,300,000	—	92,000,000
4,833,000 prop. payaient..		10,411,500	faisant...	284,000,000 fr.

D'après ce nombre et en calculant le revenu moyen selon le taux ordinaire de l'impôt, qui, pour le principal et les accessoires, était estimé se rapprocher du cinquième,

La grande propriété avait.....	300	mill. de revenu.	21 p. 100
La propriété moyenne.....	660	—	46 —
La petite propriété.....	460	—	33 —
TOTAL du revenu foncier...	1,420	mill. de revenu.	100

Les grands propr. avaient au moins chacun un revenu de.	13,000 fr.
Les moyens — — —	1,450
Les petits — — —	106
MOYENNE GÉNÉRALE.....	300 fr.

Ils payaient, suivant ces trois classes, une contribution de 2,600 francs par tête, de 290 francs ou seulement de 21. Au total, en moyenne 59 francs par personne possédant un bien foncier.

Il y a si peu de faits numériques sur cet important sujet, que nous croyons devoir ajouter ceux-ci, qui nous furent communiqués dans le temps par l'administration des finances, à la recommandation du maréchal Gouvion Saint-Cyr. Ce grand capitaine ne songeait guère qu'une occasion de glorifier son nom, serait fournie quarante ans après, à l'un de ses officiers, par l'encouragement qu'il donnait à ses travaux.

Nombre de propriétaires fonciers.	Leur revenu moyen.	Leur contribution foncière.	Nombre d'indiv. adultes, à 3 par famille, participant à la propriété.
8,216	19,272,000 fr.	3,854,000 fr.	24,648
18,848	7,340,000	1,468,000	56,544
212,636	2,127,000	425,000	637,908
928,000	464,000	92,000	2,784,000
3,665,000	64,000	12,000	10,995,900
4,833,000	1,414,675,000 fr.	282,935,000 fr.	14,499,000

Ces chiffres confirment ceux de M. Gaudin; ils attribuent comme les siens deux cotes foncières à chaque propriétaire, et font monter à la moitié de la population le nombre des individus possédant des propriétés territoriales ou participant à leur revenu.

Ce revenu n'était évalué au total qu'à 1,414 millions. Une estimation incomplète des biens-fonds, avait donné ce terme. Mais dès 1824, le cadastre avait permis, par ses progrès, de l'élever à près de 1,600 millions, savoir :

Propriétés non bâties.....	1, 248,576,000 fr.	79 p. 100
— bâties, imposables.	336,775,000	21 —
REVENU FONCIER TOTAL...	1,585,351,000 fr.	100

Le complément du cadastre et les progrès de la fortune agricole de la France, joints à l'accroissement de la propriété bâtie, ont doublé, en 40 ans, tous ces chiffres et fort au delà.

Il y a maintenant :

11,511,841 propriétés foncières au lieu de 9,666,000.
Augmentation 1,845,841 ou 16 pour 100.

5,755,920 propriétaires territoriaux au lieu de 4,833,000.
Augmentation 922,920 propriétaires ou 16 pour 100.

3 milliards et demi de revenu foncier au lieu de 1,585 millions de francs.
Augmentation 1,914,649,000 ou 45 pour 100.

17,267,760 propriétaires ou participant à la propriété à raison de 3 adultes par famille, au lieu de 14,499,000 individus.
Augmentation 2,768,760 ou 19 pour 100.

Ces nombres supposent que sur une population de 35 millions et demi, il y a 49 individus pour 100 ou environ la moitié qui ont part à la propriété foncière, et que cet ordre de choses est le même qui existait lors du Consulat, à la fin du dernier siècle, onze ans après la rénovation sociale du pays par les décrets organiques de l'Assemblée constituante.

Les accroissements que nous venons de signaler ne résultent point, comme on l'a dit, des progrès du morcellement du sol, mais seulement de ceux du cadastre qui a remplacé par des chiffres *vrais* les chiffres provisoires et *fictifs* de 1815, et les a augmentés de 16 pour 100 quant au nombre des propriétés et à celui des propriétaires.

Le régime de la propriété foncière que nous venons de décrire avec plus de détails, qu'il n'en avait encore été

donné, a excité l'animadversion de certains publicistes, qui l'ont voulu faire passer pour antisocial. Il est facile de le juger, par ses effets, que la statistique a prouvés incontestablement.

On comptait en 1788, environ 916,000 propriétaires, nobles ou clercs; il y en a 5,755,000 ou six fois autant. Où donc est le mal qu'au lieu d'un moine ou un abbé, ce soit un paysan actif, intelligent, laborieux, qui participe à la propriété territoriale?

Le revenu foncier s'élevait, en 1789, d'après le sage Lavoisier, à 1,200 millions; il monte maintenant, au moins, à 3 milliards et demi, c'est-à-dire au triple. Où donc est l'influence funeste de la propriété divisée sextuplement, qui donne au bout de 60 ans, un accroissement de 300 pour 100 de revenu?

Il y avait autrefois 24 habitants sur 25 privés de toute participation à la propriété du sol; à présent, on n'en compte guère plus d'un sur deux. Est-ce donc un malheur public que l'homme, qui cultive la terre, en soit le propriétaire et qu'il soit encouragé dans son travail par son intérêt personnel?

La preuve qu'il en est autrement, c'est qu'avant 1789, la famine revenait chaque troisième année, tandis que aujourd'hui la disette est à peine décennale.

Jadis, dans ce beau pays de France, sous un climat favorable, avec une terre fertile et des travailleurs robustes et intelligents, la production agricole était si faible que la population restait stationnaire ou même diminuait pendant trois ans sur cinq, sous le règne de Louis XVI. Elle s'est accrue de moitié en sus, pendant une période de

60 ans, sous l'influence de cette organisation de la propriété, qu'on nous représente comme désastreuse.

Depuis Louis XIV jusqu'à Louis XVI, pendant tout le dix-huitième siècle, le plus prospère de l'ancienne monarchie et sous l'influence de la grande culture, l'hectare semé en froment rapportait seulement 8 hectolitres ; il en donne maintenant au moins 12 et demi ou 56 pour 100 de plus. On voit que l'extension de la petite culture est moitié en sus plus avantageuse que ne l'était autrefois la prédomination de la grande, et que la terre des paysans est bien autrement productive que celle des seigneurs châtelains.

Le revenu agricole brut était, en 1788, d'après Lavoisier et Necker, de 2,400,000,000. En 1840, un inventaire détaillé de l'agriculture, article par article, a constaté que la production végétale valait six milliards et la production animale un milliard et demi, ensemble une richesse annuelle triple et au delà de celle produite par le même sol sous le régime de la grande propriété féodale et cléricale. On ne conçoit guère comment un ordre de choses, qui a porté la fortune du pays presque au quadruple, peut être en réalité une calamité publique.

A la fin de l'ancienne monarchie, la couronne levait sur les contribuables 600 millions d'impôts ; la noblesse et le clergé en prélevaient 300 pour leur part. Il restait 25 pour 100 ; mais l'inégalité de la répartition des taxes réduisait à une soixantaine de millions le revenu des communes. Maintenant, l'État a besoin de 1,500 millions chaque année ou deux fois et demie sa dotation en 1788. Mais la production agricole vaut sept milliards et demi, et

la production industrielle quatre milliards. Le revenu de la propriété bâtie élève cette masse immense de richesse à 12 milliards 2 à 300 millions. Ainsi, les contributions sont d'un huitième du produit brut au lieu du tiers ou même de la moitié. On ne saurait contester que payer 12 pour 100 ne soit un meilleur régime financier que d'être grevé de 33 à 50.

Enfin, il est de toute évidence que les publicistes qui ont affirmé qu'en France la Révolution a réduit en miettes la propriété foncière, n'ont jamais mesuré cette propriété dont ils ne connaissaient point les éléments cadastraux. Voici quelle est son étendue et sa distribution, par propriété et par propriétaire, d'après les travaux d'investigation exécutés sous notre direction et avec nos soins personnels, de 1830 à 1848.

NATURE, DIVISION, ÉTENDUE ET DISTRIBUTION DE LA PROPRIÉTÉ TERRITORIALE.

			Proportion p. 100.
Cultures, jachères, prairies artificielles, vergers.....	28,421,147 hect.	79 ares.	56
Bois et forêts.....	8,804,550	97	17
TOTAL.....	37,225,698	76	73
Pâturages.....	13,339,273	96	27
ÉTENDUE TOTALE des propr..	50,564,972 hect.	72 ares.	100

RÉPARTITION MOYENNE PAR PROPRIÉTÉ ET PAR PROPRIÉTAIRE.

Cultures.....	250 ares par propriété.		500 ares par propriétaire.	
Bois et forêts...	77	—	154	—
TOTAL.....	327	—	654	—
Pâturages.....	113	—	226	—
TOTAL GÉNÉRAL.	440 ares.		880 ares.	

Une moyenne de 5 hectares en culture, par propriété, n'est certainement pas une possession aussi minime qu'on l'a prétendu. Semée en froment, elle rapporte 65 hectolitres, valant aujourd'hui 3,000 fr., et dans les départements du Nord, son produit est double en quantité.

Sans doute, chaque propriété foncière en France est bien peu de chose comparativement aux fortunes territoriales qui existent en Angleterre. Mais ici les biens féodaux subsistent encore presque dans leur intégrité; ce qui, grâce à Dieu, n'a plus lieu chez nous depuis longtemps. Il ne s'ensuit pas que la grande culture, protégée par cet état de choses, soit supérieure à la nôtre au point de donner, comme on l'a dit, des produits doubles ou triples. Cette assertion repose sur des méprises statistiques. Malgré la résolution du conseil des ministres anglais de dresser une investigation de l'agriculture sur le modèle de l'exploration que nous avons exécutée, en France, rien de pareil n'a pu être fait, et c'est d'après des nombres partiels qu'on infère les chiffres d'une production de 24 hectolitres par hectare, terme qui n'est nullement une moyenne générale constatée.

D'ailleurs, cette évaluation ne comprend que l'Angleterre, exclusivement à l'Écosse et à l'Irlande, en sorte que l'opération est semblable à celle qu'on ferait en France en écartant des supputations la Lozère, l'Ardèche et les départements des Alpes et des Pyrénées. On ne saurait douter qu'une telle élimination n'élevât la production moyenne de nos grains au niveau de celle de l'Angleterre prise isolément. Il faudrait, lorsqu'on veut faire des

comparaisons statistiques, qu'on n'en omît pas des termes essentiels.

Quant au morcellement progressif et indéfini du sol de la France, par l'action du Code civil, nous avons dressé le tableau ci-dessus de la propriété foncière, afin de montrer l'inanité de cette assertion. Dans quelques années, en le renouvelant, on trouvera sans doute ses chiffres changés, mais les proportions seront les mêmes, nous le croyons fermement.

En effet, par une distraction que peut seule expliquer la résolution d'un parti pris, on a méconnu un phénomène social qui se passe chaque jour sous nos yeux : c'est que la propriété territoriale divisée par l'égalité de partage des biens échus en héritage aux enfants d'un même père, est reconstituée par les mariages contractés dans des familles où le même partage a eu lieu.

Ainsi le frère et la sœur divisent en deux parts l'héritage paternel, mais l'intégrité de cet héritage est rétablie par deux parts semblables qu'apporte le mariage de chacun d'eux.

C'est là une cause permanente qui maintient l'intégrité de la division du domaine agricole et qui en empêche le morcellement ; en comparant dans une vingtaine d'années, le tableau que nous avons dressé de la répartition de la propriété, avec l'état qu'elle offrira alors, on trouvera indubitablement d'autres nombres, par les effets du changement des pâturages en cultures et des bois en pâturages ; mais il est à croire que les proportions de l'étendue des propriétés et de la quote-part de chaque propriétaire n'auront subi aucune perturbation.

S'il en est autrement, on doit être assuré que le nombre des cotes agglomérées en la possession d'un seul maître, s'accroîtra bien plutôt qu'il ne diminuera. Loin d'avoir à redouter le fractionnement du sol, c'est le contraire qui est à craindre, une foule de causes puissantes conspirant contre la petite propriété. Il suffit de les indiquer pour montrer quelle peut être ou devenir leur action, dans des circonstances favorables qui leur permettraient d'annexer les unes aux autres les cotes foncières les plus faibles et les plus faciles à réunir.

La première de ces causes est la transformation des profits de l'industrie manufacturière et d'autres sources de revenus en propriétés agricoles. Après une existence laborieuse, les industriels qui ont réussi dans leurs utiles travaux, les banquiers qui ont parcouru avec bonheur leur dangereuse carrière, les hommes politiques désenchantés du pouvoir, les hauts fonctionnaires qu'il a repoussés, les vieux généraux héritiers du fameux fourgon d'Augereau, tous vont chercher à la campagne, le repos, et, s'il se peut, plus de bonheur qu'ils n'en ont trouvé au milieu des agitations de la vie publique. Il ne faut à l'un de nos plus illustres hommes d'État qu'une maisonnette, mais les banquiers, les hommes de guerre possèdent des châteaux dont les dépendances absorbent cent cotes foncières et qui ne souffriraient pas au milieu d'elles, comme le grand Frédéric, le moulin de *Sans-Souci*.

Toutefois leur fortune princière n'étant accompagnée d'aucun privilége et ne durant guère qu'une génération, n'affecte en rien l'ordre social. Une autre sorte de propriété lui est plus nuisible; c'est celle qui est collective.

incommutable, immobilisée sous le nom de mainmorte.

Il faut compter assurément comme l'un des plus graves inconvénients de cette sorte de propriété, le peu de respect qu'elle inspire dans notre siècle et l'état précaire qui en résulte.

Dix rois s'en sont emparés pendant le dix-huitième siècle, et elle vient d'être supprimée tout à l'heure, dans deux pays voisins. La confiscation est toujours suspendue sur elle, comme le glaive qui menaçait sans cesse la vie de Damoclès.

Or, quels qu'ils soient, même justes et même éminemment utiles, les changements dans la propriété causent toujours de fâcheuses perturbations, et ils sont très-dangereux dans les pays où dort d'un léger sommeil l'esprit des révolutions.

Au reste, si l'on excepte les biens de mainmorte, et quoi qu'en aient dit certains publicistes, la propriété est constituée en France de la manière la plus assurée et la plus heureuse, et il faut reconnaître qu'on lui doit l'abondance de la production agricole, la variété de l'alimentation, la rareté des disettes, l'élévation suffisante des salaires, l'exactitude prodigieuse du payement de l'impôt, et ces générations inépuisables de jeunes et intrépides campagnards qui sont, depuis les trois quarts d'un siècle, la force des armées de la France, et qu'on retrouve, chaque printemps, prêts à quitter le foyer paternel et à combattre pour la gloire du pays.

NOMBRE APPROXIMATIF DES PROPRIÉTÉS TERRITORIALES, DANS LES PRINCIPAUX ÉTATS DE L'EUROPE.

Nos d'ord.		Époques.	Nombre des propriét.	Leur rapport à la popul.	Leur étend. approxim.
12	Suède et Norwége, sans la Laponie.	1815	120,000	1 sur 34 hab.	250 hect.
5	Danemark.....	1824	80,000	1 — 25 —	45 —
13	Russie et Pologne.	1815	870,000	1 — 42 —	475 —
14	Iles-Britanniques.	1821	50,000	1 — 420 —	600 —
1	Holl. et Belgique.	1815	600,000	1 — 10 —	10 —
9	Allemagne proprement dite...	1825	112,000	1 — 110 —	220 —
8	Prusse.....	1815	200,000	1 — 60 —	130 —
10	Emp. d'Autriche.	1802	650,000	1 — 40 —	130 —
2	France.....	1831	3,989,938(1)	1 — 8 —	12 1/2(2)
4	Suisse.....	1817	200,000	1 — 12 —	24 —
6	Portugal.....	1818	124,000	1 — 30 —	50 —
7	Espagne.	1802	400,000	1 — 30 —	100 —
3	Italie.....	1825	1,341,000	1 — 15 —	23 —
11	Grèce.....	1820	35,000	1 — 30 —	150 —
8	Turquie d'Europe par approxim..	1820	330,000	1 — 30 —	120 —
	Europe septentrionale..		2,682,000	1 sur 50 hab.	250 hect.
	— méridionale....		6,420,000	1 — 12 —	25 —
	EUROPE ENTIÈRE....		9,102,000	1 sur 21 hab.	85 hect.

(1) Déduction faite de 6,903,590 maisons et édifices, qu'il faut ajouter pour avoir le nombre total des propriétés de toute espèce,

(2) Déduction faite de l'étendue des propriétés bâties et des propriétés non imposables.

NOMBRE DES PROPRIÉTÉS TERRITORIALES DANS D'AUTRES ÉTATS.

Nos d'ord.		Époques.	Nombre des propriét.	Leur rapport à la popul.	Leur étendue approxim.
11	Suède	1815	80,000	1 sur 43 hab.	»
12	Norwége.....	1827	40,000	1 — 25 —	»
8	Russie.....	1815	580,000	1 — 73 —	675 hect.
3	Pologne.....	1825	270,000	1 — 12 —	47 (1)
6	Bavière.....	1828	40,000	1 — 93 —	183 —
7	Angleterre.....	1800	32,000	1 — 380 —	470 —
10	Écosse.....	1820	8,000	1 — 270 —	950 —
9	Irlande.....	1821	10,000	1 — 680 —	834 —
5	Bohême.....	1802	60,000	1 — 53 —	120 —
4	Hongrie.....	1805	320,000	1 — 26 —	72 —
1	États-Sardes.....	1820	600,000	1 — 6 —	11 —
2	Roy. Lombardo-Vénitien	1820	400,000	1 — 11 —	11 —
13	Naples et Sicile..	1820	6,250	1 —1100 —	1,800 —

(1) Réduits à 32 hectares par les propriétés de la couronne, qui forment un tiers de la surface de la Pologne.

CHAPITRE VIII.

ACCROISSEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE ET EN ANGLETERRE.

La puissance de la reproduction est immense dans une multitude d'espèces animales et végétales. Une seule semence de tabac en produit 360,000; une araignée aviculaire des Antilles pond en une nuit 1,700 œufs, et une abeille 6,000. Tschoudi assure que les femelles de brochets, habitant les lacs de la Suisse, portent jusqu'à 150,000 œufs; Leuwenbrœck en attribue 380,000 aux perches, et près d'un milliard aux morues.

Les animaux qui jouissent depuis cinquante siècles de cette effrayante fécondité, auraient envahi entièrement la terre et les eaux, si mille causes de destruction n'arrêtaient le prodigieux accroissement de leurs populations. Ces alternatives d'une vie surabondante et d'une mort anticipée sont une loi générale de la nature organique, et le genre humain lui-même ne peut y échapper. Pour ajouter une seule unité à l'une de ses familles, il doit procréer deux ou trois individus et même davantage suivant les temps et les lieux.

S'il n'en était pas ainsi, les populations libres des

obstacles, qui s'opposent à leur extension, s'accroîtraient immensément. Quelques termes numériques suffiront pour montrer quels pourrraient être leurs progrès.

Le pouvoir prolifique de l'homme permet à chaque mariage de produire, en l'espace d'une seule génération, six enfants, dont deux meurent ordinairement en bas âge, et quatre qui survivent à leurs père et mère, se marient à leur tour et deviennent la souche d'une génération nouvelle, double en nombre de celle dont elle provient. Ainsi la descendance directe d'un seul couple d'époux produit 6 personnes en 33 ans, — 12 en 66, — 24 en un siècle, — 192 en 200 ans, — 98,000 en 500, — et trois milliards en mille années.

Suivant cette proportion, et, s'il n'y avait eu nul obstacle à l'ordre naturel des choses, une famille unique vivant sous Philippe-Auguste, aurait suffi pour produire l'immense population, qui couvre le sol de la France, et qui n'aurait eu aucun besoin des générations antérieures à cette époque.

Tous les habitants actuels de l'Europe pourraient provenir d'un seul couple vivant sous le règne de Hugues Capet; et le globe entier aurait pu recevoir sa population totale d'une famille existant sous Charlemagne, et dont la progéniture n'aurait subi aucune entrave dans sa succession, de génération en génération, jusqu'à nos jours.

Mais il s'en faut bien que la multiplication de l'espèce humaine ait lieu dans cette rapide progression. La population de la Gaule, restreinte aux limites de la France, s'élevait seulement à 4 millions d'habitants lors de la conquête de ce pays par les Romains. Il lui a fallu près de

2,000 ans pour s'accroître jusqu'à 36 millions. Ainsi le doublement, qui pouvait s'opérer en 33 ans, en a exigé 667 ou 20 fois autant.

L'accroissement de la population est maintenant, en Europe, trois fois aussi rapide que pendant les vingt siècles compris entre la conquête romaine et notre temps. Dans aucun pays civilisé, il n'est renfermé dans des limites aussi étrangement resserrées qu'alors; et c'est un témoignage certain de la supériorité que possède la société moderne sur celle de l'antiquité ou du moyen âge.

En considérant la faculté de pulluler accordée à l'espèce humaine, des savants imaginèrent que le globe était autrefois excessivement peuplé; et en regardant autour d'eux, les maigres populations de leurs temps, ils supposèrent qu'elles avaient périclité. C'était une double erreur. La glorieuse antiquité nous a laissé assez de chiffres pour connaître parfaitement tout ce que possédaient d'hommes l'Egypte, la Grèce et Rome, et il s'en faut bien que leur nombre corresponde à leur illustration. Quant aux peuples du moyen âge, il suffit de quelques recherches pour prouver que les flots de ces barbares qui envahirent l'Empire romain n'excédaient pas quelques milliers de Franks, de Wisigoths et de Vandales, bien moins redoutables par leur nombre que par l'effroi que leurs ravages répandaient parmi des populations dégénérées.

Voici des estimations de la population ancienne et moderne, tirées d'auteurs du mérite le plus éminent.

Le savant Isaac Vossius assurait que la terre était jadis bien plus peuplée que de son temps; et, pour preuve, il réduisait la population de l'Europe au commencement du

quinzième siècle, à 30 millions d'habitants, ou beaucoup moins que la France seule aujourd'hui.

Le géographe Hubner accepta cette erreur. Voltaire, en la relevant, en commit une autre. Il ne porta qu'à 100 millions la population de notre continent; et, quoiqu'il l'eût triplée, il resta encore en défaut de moitié. C'était en 1775, il y a 80 ans.

Wallace estimait que l'an 966 de la création, le globe possédait 1,610 millions d'habitants, et que depuis, il en avait perdu 610, ce qui le réduisait à 1,000 millions. Ce n'étaient rien de plus que des calculs en l'air.

Mirabeau, le père du grand orateur, supposait qu'au temps de Jules César, l'Espagne avait 52 millions d'habitants, ou le quadruple de sa population actuelle.

Le grave Montesquieu dit qu'au commencement de l'empire romain, il y avait 50 fois autant d'habitants sur la terre qu'à l'époque du règne de Louis XV. Il est vrai que cette assertion n'a trouvé place que dans les *Lettres persanes*.

C'était une opinion vulgaire qui appuyait celle de la fin prochaine du monde. On la retrouve dans les meilleurs auteurs de l'antiquité : Strabon affirmait que l'humanité avait fait des pertes immenses, et Diodore prétendait que le nombre des hommes avait diminué considérablement.

Vulan estimait à 32 millions la population de la France, sous Charles IX; et un imposteur, qui prétendait avoir fait pour ce roi, un cadastre et un recensement du royaume, ne rougit pas, dans un livre imprimé, en 1575, et destiné au cabinet de Henri III, de porter cette population à 112 millions d'habitants. Ce jongleur s'appelait Boulenger.

Des auteurs très-savants et de bonne foi se trompèrent, pendant le dix-huitième siècle, d'une manière surprenante.

L'historien Dubos croyait que la Gaule avait, lors de l'invasion des Franks, 17 millions d'habitants, et 13 seulement en 1734. On expliquerait difficilement comment, sous le régime de la monarchie et de la civilisation, la population avait diminué de 25 pour 100, et surtout comment quelques milliers de barbares avaient subjugué un pays qui possédait autant d'habitants que la moitié de la France actuelle. Les chiffres donnés par Gaillard et par la Lézardière ne sont pas plus plausibles. Il est manifeste que ces auteurs n'ont, ni les uns ni les autres, considéré quel nombre limité de combattants était fourni par les populations dont ils exagèrent les forces. Il n'est pas moins certain qu'ils ont omis d'interroger le principal élément, d'où résultent les bornes de la multiplication des hommes : la subsistance représentée par l'étendue des terres en culture. On ne peut douter qu'alors les forêts et les bruyères ne couvrissent les deux tiers ou même les trois quarts du sol de la France. Bodin, le duc de Nevers et tous les autres auteurs du temps des Valois, en portent témoignage. Il est donc indubitable que sur un territoire réduit de 67 à 75 sur 100, avec une agriculture d'esclaves, des champs ravagés par la guerre civile, religieuse et étrangère, et sous l'influence de toutes les espèces d'oppressions, qui font le malheur des hommes, il ne pouvait exister que des populations chétives en nombre et sans cesse décimées par la misère, la famine et les contagions. Ainsi donc quand ces populations n'étaient pas stationnaires, elles diminuaient par degrés, et c'est une rêverie

de nos pères que d'avoir estimé par millions et millions, les peuples dont ils étaient contemporains.

Nous établirons ailleurs (1) les Faits statistiques, contradictoires, qui prouvent notre assertion. Ici, nous devons consigner seulement leurs résultats, et montrer par des chiffres authentiques, quels accroissements ont éprouvés d'abord la population de la France et de l'Angleterre, et ensuite celle de l'Europe, depuis les époques qu'on peut atteindre avec certitude, au moyen d'un travail attentif et persévérant.

POPULATION DE LA FRANCE, DEPUIS LE SEIZIÈME SIÈCLE.

Époques.		Nombre d'habitants.	Périodes.	Accroissement total.
1577...	Henri III.....	12,000,000	»	»
1610...	Henri IV.....	13,004,000	33 ans.	1,404,000
1643...	Louis XIII....	14,174,000	33 —	1,170,000
1700...	Louis XIV.....	19,000,000	57 —	4,826,000
1771...	Louis XV.....	23,668,000	71 —	4,668,000
1781...	Louis XVI.....	24,175,000	10 —	507,000
1791...	—	25,189,000	10 —	1,014,000
1801...	Consulat.....	27,349,000	10 —	2,160,000
1811...	Empire.....	29,092,000	10 —	1,743,000
1821...	Restauration ..	30,461,000	10 —	1,369,000
1831...	Mon. de Juillet.	32,569,000	10 —	2,108,000
1841...	—	34,230,000	10 —	1,661,000
1851...	Empire.....	35,781,000	10 —	1,551,000
En 274 ans, l'accroissement total a été de.....				24,000,000

(1) *Économie sociale et politique de la France*, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. Inédit.

La population a triplé. Quoiqu'en moyenne, elle n'ait gagné que 88,000 personnes, par année, pendant deux siècles trois quarts, joints à un passé indéfini, elle doit cependant près de 4 millions à des événements militaires et politiques, en dehors de l'accroissement naturel.

ACCROISSEMENT DE LA POPULATION PAR ANNEXIONS : HÉRITAGES OU CONQUÊTES.

	Annexions.	Accroissem. naturel.
Henri IV.....	289,200 habit.	707,700 habit.
Louis XIII....	721,369 —	1,112,100 —
Louis XIV....	1,841,400	1,928,900 —
Louis XV.....	722,800	766,200 —
Louis XVI.....	180,000 —	834,000 —
TOTAUX.....	3,754,769 habit.	5,348,900 habit.

Cette défalcation va nous donner des chiffres comparables, et nous permettre de connaître le rapport de l'accroissement naturel à la population moyenne.

Périodes.	Population moyenne.	Accroissement annuel.	Rapport proportionnel.
1577 à 1610...	12,500,000	34,000	1 sur 368
1610 à 1643...	13,589,000	13,500	1 — 1,000
1643 à 1700...	16,587,000	52,500	1 — 316
1700 à 1771...	21,334,000	55,500	1 — 384
1771 à 1781...	23,921,000	50,700	1 — 472
1781 à 1791...	24,682,000	83,400	1 — 296
1791 à 1801...	26,269,000	216,000	1 — 122
1801 à 1811...	28,220,000	174,300	1 — 162
1811 à 1821...	29,776,000	136,900	1 — 218
1821 à 1831...	31,515,000	210,800	1 — 150
1831 à 1841...	33,399,000	166,100	1 — 201
1841 à 1851...	35,005,000	155,100	1 — 226

1577 à 1791..	214 ans.	18,767,000	48,261	1 sur 330
1791 à 1851..	60 —	30,814,000	176,540	1 — 175
1577 à 1851..	274 ans.	24,790,000	112,400	1 sur 220

Ainsi, en trois siècles, moins 26 ans, la population de la France s'est accrue de 67 habitants sur 100 existant aujourd'hui; elle a gagné en neuf générations, 24 millions de personnes ou 270,000 par chacune.

Sous les derniers Valois, elle n'était que de 12 millions, c'est-à-dire le tiers du nombre d'habitants qu'elle possède à présent.

C'est ce qui explique pourquoi, quand des batailles devaient décider de la religion et de la dynastie du pays, les armées n'étaient que de 20,000 catholiques, et d'un nombre inférieur de protestants.

Sous Henri IV, la paix, qui succéda à 30 ans de guerres civiles, accrut l'excédant des naissances sur les décès, à l'égal de celui d'un siècle plus tard, lors d'une plus haute civilisation. L'administration du bon roi et de son digne ministre furent deux fois aussi favorables à la population que celle de Richelieu et de Mazarin. Colbert rétablit une proportion avantageuse de l'accroissement des habitants, mais le règne de Louis XV et de son successeur firent tomber la population à son terme le plus bas. — 1 sur 472.

La rénovation de 1789 produisit un autre état de choses. L'augmentation fut d'abord d'un 300e, puis d'un 122e par l'effet de la division des propriétés rurales et d'une égale répartition des impôts. Les guerres de l'Empire en opérèrent la réduction à un 218e. La paix fit remonter l'accroissement moyen de la période décennale à un 150e.

L'influence du choléra et celle des révolutions l'ont rapproché d'un 200e.

On voit que l'accroissement de la population varie selon l'influence des événements historiques et militaires et de la puissance heureuse ou funeste des personnages, qui les dirigent. Les différences d'une époque à une autre sont moins évidentes, dans leur rapport avec leurs causes, quand on les calcule par périodes décennales au lieu de périodes quinquennales, mais les détails de celles-là tiendraient trop de place.

Le fait capital du tableau que nous venons de tracer, c'est le contraste des temps modernes et du passé. On ne l'a jamais démontré par des témoignages aussi péremptoires.

En deux siècles et plus, depuis Henri de Valois jusqu'à la fin du règne de Louis XVI, sous deux grands rois : Henri IV et Louis XIV, — sous trois grands ministres : Richelieu, Mazarin et Colbert, — mais, sous la triple influence du Pouvoir autocratique, clérical et féodal, la France n'est parvenue qu'à une population moyenne de 18 millions d'habitants, lui donnant un accroissement moyen et annuel de 48,000 habitants ou un sur 380.

Tandis qu'en l'espace de soixante ans seulement ou deux générations au lieu de six à sept, elle est arrivée à près de 31 millions d'habitants, au moyen d'un accroissement constant de 176,500 individus, par année. Cette progression si différente a eu lieu malgré les plus grandes guerres qu'ait soutenues la Gaule, depuis César, et la contagion la plus meurtrière qui ait fait invasion en France, depuis la Peste noire. Pour combattre les effets de ces fléaux, et

donner en trois fois moins de temps, un accroissement de population trois à quatre fois aussi grand, il n'a fallu qu'un ordre social fondé sur l'égalité civile, une meilleure répartition de la propriété territoriale, une division équitable des charges de l'État, et l'abolition de l'oppression des castes, érigée en système de gouvernement depuis l'irruption des barbares du Nord.

La Grande-Bretagne, c'est-à-dire l'Angleterre et l'Écosse réunies, va nous offrir un exemple confirmatif de celui de la France ; et là, encore une fois, les mêmes causes moins complètes mais beaucoup plus persistantes, ont concouru à produire les mêmes effets.

Époques.		Périodes.	Population totale.	Accroissement absolu.
1688...	Guillaume III...	»	6,525,000 habit.	»
1760...	Georges III.....	72 ans.	7,731,000 —	1,206,000
1801...	—	41 —	10,942,000 —	3,211,000
1811...	—	10 —	12,609,000 —	1,667,000
1821...	—	10 —	14,391,000 —	1,782,000
1831...	Guillaume IV....	10 —	16,537,000 —	2,146,000
1841...	Victoria.....	10 —	18,526,000 —	1,989,000
1851...	—	10 —	20,776,000 —	2,226,000

Ainsi, depuis l'heureuse déchéance des Stuarts, la population de la Grande-Bretagne a triplé en l'espace de 163 ans, en cinq générations. En voici le calcul.

POPULATION MOYENNE ET ACCROISSEMENT ANNUEL DE L'ANGLETERRE.

Périodes.	Population moyenne.	Accroissement annuel.	Rapport proportionnel.
1688 à 1760...	7,128,000 habit.	17,000	1 sur 420
1760 à 1801...	9,836,000 —	82,000	1 — 114

Périodes.	Population moyenne.	Accroissement annuel.	Rapport proportionnel.
1801 à 1811...	11,775,000 habit.	166,700	1 sur 71
1811 à 1821...	13,500,000 —	178,200	1 — 76
1821 à 1831...	15,464,000 —	214,600	1 — 72
1831 à 1841...	17,531,000 —	198,900	1 — 90
1841 à 1851...	19,651,000 —	222,600	1 — 90

Avant la révolution, qui donna pour roi à l'Angleterre le prince d'Orange, l'accroissement de la population était encore moindre qu'en France, avant Henri IV, ce qui prouve que les Stuarts ne valaient pas mieux que les Valois. Mais dès le règne de Georges III, il s'agrandit au quadruple. Au commencement du siècle, il était sextuple; et le terme d'un habitant de plus sur 72, qui lui donnait cette proportion, s'est répété, de 1821 à 1831. Les irruptions du choléra asiatique l'ont atténué notablement, depuis 20 ans; mais il n'en est pas moins énorme puisque proportionnellement à la population moyenne, il est triple de celui qui a lieu en France. Pour produire dans ce dernier pays un accroissement de population égal à celui qu'obtient l'Angleterre, pendant la même période, il faut un nombre d'habitants trois fois aussi grand.

Une telle disparité entre des pays voisins, d'une civilisation analogue, et dont la puissance s'est longtemps balancée, produit une surprise inexprimable. Quoi ! cette France si favorisée par la nature doit attendre 156 ans avant que sa population puisse doubler tandis que 62 suffiront à l'Angleterre pour voir opérer le même phénomène ! Nous n'avons pas à l'espérer ou à le craindre avant l'an 2007, tandis qu'avant l'an 1913, nos amis d'Outre-Manche

compteront 40 millions d'Anglais ou 5,000 par lieue carrée, comme jadis les habitants de l'Attique. Dieu les préserve d'une telle fécondité ! mais il est manifeste que sans obérer le pays, la flotte britannique pouvait sacrifier 50,000 hommes à la prise de Cronstadt.

La menace d'une population surabondante n'a rien de fort inquiétant, pour des pays, qui ont, comme la France et l'Angleterre, de vastes colonies à peupler. En attendant que cette population devienne une charge pour l'État, elle est une bénédiction du ciel, car elle est le signe de la prospérité nationale, du bien-être des classes laborieuses et des progrès d'une civilisation protectrice de la vie des hommes.

CHAPITRE IX.

ACCROISSEMENT DE LA POPULATION DE L'EUROPE.

On ne saurait trouver un témoignage plus frappant de la grandeur et de la rapidité des vicissitudes humaines que le tableau statistique des populations de l'Europe au moment où la révolution allait éclater, et le recensement de ces populations au temps où nous sommes, à la distance seulement de deux générations ou soixante-quatre ans.

En compulsant laborieusement les papiers d'État et les écrits de quelques publicistes, qui font autorité, nous sommes parvenu à établir, avec une approximation suffisante, le nombre d'habitants que possédait chaque État de l'Europe en 1788. Il nous a été bien moins difficile de constater quel est maintenant ce nombre, — des dénombrements périodiques étant exécutés partout, excepté en Turquie et en Espagne.

La comparaison des chiffres qui expriment les populations existant à chacune des deux époques fait connaître :

Quels effets funestes ont été produits sur chaque peuple pendant un demi-siècle par l'ambition, l'impéritie ou les passions perverses de ceux qui présidaient à ses destinées.

Et quels heureux effets sont dus à des hommes d'État

éclairés et bienfaisants, infiniment moins nombreux.

Princes, ministres ou tribuns, l'histoire appréciera leurs actes et stigmatisera leur mémoire ou la recommandera à la vénération de la postérité.

Notre tâche n'est qu'une bien faible partie de cette grande et belle œuvre; elle consiste à énumérer les résultats de l'influence qu'ont exercée les hommes et les événements sur les populations de l'Europe depuis la fin du dix-septième siècle, et à montrer comment les peuples grandissent, se maintiennent ou périclitent, et disparaissent de la scène du monde.

Les populations s'augmentent par trois sources qui n'ont entre elles rien de commun.

La première, et de beaucoup la meilleure, est l'excédant des naissances sur les décès. Une reproduction considérable qui manifeste une société tranquille, assurée de son avenir, et une mortalité médiocre qui atteste une civilisation avancée, laissent annuellement une différence dont s'augmente la population. Dans des circonstances favorables, l'accroissement est d'un individu sur 90; il descend à un sur 9,000 lorsque le pays est ravagé par quelque fléau, comme en 1832.

La seconde source d'augmentation des populations est purement éventuelle. Elle consiste dans les annexions des peuples qui subissent la conquête ou les démembrements froidement délibérés par des congrès. Le siècle dernier et celui-ci en offrent des exemples qu'il nous faudra bien rappeler.

La moindre source d'accroissement des populations est formée par les transmigrations qui amènent dans une con-

trée les habitants d'une autre contrée, convaincus qu'ils sont : que là où l'on est bien, c'est la Patrie. Autrefois les colonies des deux Indes tiraient perpétuellement de l'Europe de grandes masses d'hommes qui y trouvaient plus souvent la mort que les richesses qu'ils espéraient y acquérir. Aujourd'hui ce sont les États-Unis qui sont le but des émigrations ; et l'on suppose qu'en l'espace d'un demi-siècle ils ont ajouté ainsi un tiers à leur population. L'Irlande et l'Allemagne en ont fourni la plus grande partie. En France on est désabusé des illusions qui provoquent les expatriations. Les malheurs de Saint-Domingue, et ceux de l'émigration, ont laissé des souvenirs qu'il est impossible de mettre en oubli.

Chacune des trois sources d'accroissement, que nous venons d'indiquer, est soumise à des conditions qui en assurent ou en empêchent les effets.

Il faut pour augmenter naturellement les populations par un excédant considérable des naissances sur les décès : la sécurité et l'aisance qui multiplient les mariages, — le bas prix des subsistances qui permet d'agrandir la famille sans en accroître les charges, — la juste répartition des impôts, des institutions bienfaisantes et protectrices, — la paix publique qui garantit le présent et promet un heureux avenir.

L'extension naturelle des peuples est arrêtée, comme notre histoire en offre tant d'exemples pendant mille ans : par les guerres intestines, civiles et religieuses, — par l'oppression monarchique ou féodale, — par les disettes et les contagions meurtrières devenues fréquentes et périodiques, — enfin par tout ce qui nuit aux hommes individuellement ou en masse à la société.

Pour réussir, par la victoire, à agrandir une population aux dépens des peuples voisins, il faut des armées nombreuses et aguerries conduites par le génie de la guerre, mais la fortune est inconstante, surtout de nos jours, et nous ne sommes plus au temps où les monarchies duraient 1400 ans.

Les annexions qui changent des Polonais en Russes, des Saxons en Prussiens, des Italiens en Autrichiens, sont de cruels abus de la force; ils provoquent tôt ou tard de sanglantes réactions. L'insurrection éclate à Bruxelles, en Hongrie, en Gallicie, à Milan et à Venise. Victorieuse en Belgique, elle fonde, avec l'aide de la France, un État libre et prospère. Comprimée ailleurs, la justice de sa cause tient en échec ses maîtres, et domine, par la crainte, leur puissance et leurs secrets desseins. En présence de dix nationalités démembrées, désespérées et menaçantes, nul n'ose agir ou seulement se déclarer; et les iniquités de 1815, qui semblaient devoir être perpétuellement triomphantes, commencent à mériter à leurs auteurs un peu plus encore que les malédictions des peuples.

Le tableau rétrospectif que nous allons tracer, fera connaître ce que chaque pays de l'Europe doit, depuis 64 ans :

1° A des annexions de territoires;

2° A l'accroissement naturel des populations.

Il rattachera le passé au présent et fera sortir de beaucoup de chiffres oubliés ou inconnus des vérités utiles à l'histoire et à la science de l'Économie sociale.

Nous exposerons d'abord les nombres qui représentaient les populations des quinze États principaux de l'Eu-

rope en 1788, sous le règne de Louis XVI, dans un temps de paix, qu'on doit considérer comme la plus belle époque de la monarchie, depuis le moyen âge jusqu'à la révolution.

POPULATION DES ÉTATS DE L'EUROPE EN 1788.

Nos d'ordre.		Nombre d'habitants.	Rapport partiel au total général.
14	Suède et Finlande.....	2,560,000	un 58me
15	Danemark et Norwége.....	1,490,000	un 100
2	Empire Russe.....	24,000,000	un 6
11	Pologne.....	2,800,000	un 53
5	Grande-Bretagne et Irlande.	12,000,000	un 13
12	Hollande.....	1,800,000	un 55
1	France.....	24,800,000	un 6
7	Allemagne	9,000,000	un 16
9	Prusse.....	6,400,000	un 23
3	Autriche, avec les Pays-Bas.	19,611,000	un 7
13	Suisse	1,800,000	un 55
6	Espagne.....	10,500,000	un 14
10	Portugal.....	2,800,000	un 53
4	Italie.....	16,000,000	un 9
8	Turquie et Grèce.....	9,000,000	un 16
	TOTAL.....	144,561,000 habit.	

Ce tableau est formé de chiffres officiels ou authentiques publiés, il y a 64 ans, soit par les gouvernements, soit par les statisticiens les plus renommés.

On est fort surpris d'apprendre par ces témoignages qu'alors l'Europe était si mal peuplée qu'elle n'avait pas plus de 336 habitants par lieue carrée moyenne. ce qui attribuait à chacun d'eux près de 600 ares.

On ne comptait, en calculant les nombres partiels de chacune des contrées du continent et de ses îles, qu'une population totale de 144 millions et demi, répartie entre quinze États principaux. On conçoit que, dans des limites si étroites, les armées les plus considérables fussent seulement de 30 à 40,000 hommes, et que les puissances orientales éprouvassent perpétuellement la crainte de l'invasion des Turcs.

Au premier rang des États de l'Europe était la France qui possédait près de 25 millions d'habitants. Depuis Louis XIV sa population s'était augmentée d'un quart, et cependant, sur quatre personnes qu'elle a maintenant, elle n'en avait alors que trois ; chacune participait à une étendue de terre plus grande de 33 pour 100 qu'aujourd'hui, et pourtant la population n'en tirait aucun avantage, puisqu'elle était affamée la moitié du temps.

Il est vrai que cette situation était également celle des autres parties de l'Europe. Les trois royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, qui forment une puissance dont aujourd'hui la richesse, la population et la prépondérance sont si grandes, n'avaient que 775 habitants par lieue carrée de leur territoire. Ils en ont aujourd'hui 1,750, et dans ces belles îles a eu lieu en 60 ans, le doublement de leur population, grâce à l'influence bienfaisante de l'agriculture, de l'industrie et d'un commerce sans pareil dans l'histoire du monde. Le nombre de leurs habitants a gagné 130 sur 100 ; et un pays, qui ne valait guère plus que les Deux-Siciles, s'est élevé au premier rang des puissances civilisées par l'activité, l'intelligence et le courage de ses populations.

L'Empire russe qui n'avait pas plus de 24 millions d'habitants en 1788, c'est-à-dire une population moindre que celle qu'avait alors la France, a presque triplé cette masse d'hommes, en l'espace de 60 ans, par ses conquêtes, ses alliances et l'habileté de sa diplomatie.

L'Autriche jointe aux Pays-Bas n'avait que 19 millions et demi d'habitants, sous le règne de Joseph II; elle en aurait eu plus de 28, si l'Allemagne s'était ralliée tout entière à son empire; mais une grande partie des princes de cette confédération féodale étaient ses adversaires naturels, et s'appuyaient sur la France.

La Prusse ne tenait que le neuvième rang parmi les États de l'Europe; elle n'avait que le quart de la population de nos provinces.

La Russie, l'Autriche et la Prusse avaient ensemble 50 millions d'habitants en 1788; elles en comptent à présent 110,545,000 ou beaucoup plus du double. Ces puissances ont gagné 60 millions par leur accroissement naturel et surtout par l'invasion des pays limitrophes de leur territoire. En suivant cet exemple, la France devrait avoir une population de 50 millions; et les conquêtes de la République et de l'Empire, qui avaient réuni 42 millions d'habitants, étaient encore loin de leur compte.

A l'époque que retracent ces aperçus, la Pologne, quoique abaissée et réduite, existait encore. Le Danemark possédait la Norwège qui devait devenir un jour la compensation de la Finlande, enlevée à la Suède par la Russie. Enfin la Turquie combattait encore avec courage, et quelquefois avec bonheur, pour défendre son territoire contre l'Autriche et l'Empire russe, séparés ou réunis. Ses peu-

ples se souvenaient encore du chemin de Vienne et de Moscou.

Un demi-siècle seulement a passé sur cet état de choses; et l'Europe de 1788 a cessé complétement d'exister.

Le royaume de Pologne, cette barrière opposée jadis aux irruptions des Turcs, et des Slaves, a disparu de la carte des pays indépendants.

La Turquie a perdu ses provinces orientales d'Europe et une partie considérable de celles d'Asie.

La Suède s'est accrue de la Norwége; mais en lui enlevant la Finlande, ses ennemis se sont avancés jusqu'en face de sa capitale, et Stockholm est bloquée par Sweaborg comme Constantinople l'était, il y a peu de temps, par Sébastopol.

L'Allemagne est enclavée entre les armées prussiennes et autrichiennes et enlacée dans les mariages de ses souverains.

Les annexions, qui ont agrandi l'Autriche et la Prusse aux dépens de la Pologne, de la Saxe, de l'Allemagne, de la Turquie, de l'Italie et de la France, ont doublé la population de ces deux puissances, et l'ont accrue de 26 millions à 54.

La France après avoir embrassé, dans son territoire agrandi, plus de 42 millions d'habitants, est rentrée dans ses anciennes limites qui même ont été ébréchées.

Le tableau suivant va montrer l'Europe, telle que l'ont faite les événements accumulés depuis 1788, en l'espace de 64 ans. Les chiffres, dont il est formé, appartiennent tous, la Turquie exceptée, à des dénombrements officiels pleinement dignes de foi.

POPULATION DES ÉTATS DE L'EUROPE EN 1852.

Nos d'ord.	Époques.	États.	Nombre d'habitants.	Rapp. partiel sur 1,000.
11	1850...	Suède et Norwége.....	4,810,000	19
16	1850...	États-Danois.....	2,296,000	9
1	1844...	Russie d'Europe (1)...	50,497,000	222
10		Pologne et Finlande...	6,162,000	
4	1851...	Gr. Bretagne et Irlande.	27,675,000	108
14	1850...	Hollande.....	3,397,000	14
12	1851...	Belgique.....	4,431,000	17
2	1851...	France.....	35,781,000	140
7	1850...	Allemagne prop. dite..	16,715,000	65
6	1852...	Prusse.....	16,925,000	66
3	1845...	Autriche, sans l'Ital. (2).	32,023,000	126
15	1850...	Suisse.....	2,392,000	9
8	1849...	Espagne.....	15,500,000	61
13	1850...	Portugal.....	3,471,000	13
5	1851...	Italie, avec la Lombard.	22,320,000	88
17	1851...	Grèce.....	1,002,000	4
9	1843...	Turquie d'Europe.....	9,800,000	39
		TOTAL.....	255,207,000	1,000

Nous diviserons les pays énumérés, dans ce tableau, en deux catégories : d'abord ceux qui ont agrandi leurs territoires et leurs populations par des conquêtes ou des usurpations, indépendamment de l'accroissement naturel de leurs habitants par l'excédant annuel des naissances sur les décès, et ensuite les pays qui doivent uniquement à cet excédant l'augmentation de leurs populations.

(1) 56,660,000, exclusivement aux domaines hors de l'Europe.
(2) Avec l'Italie autrichienne, 36,950,000 habitants.

I

Lorsqu'en jetant un coup d'œil sur la société actuelle, nous y découvrons des fortunes subites, colossales et mal acquises, nous sommes tentés de douter de l'intervention du ciel dans les affaires d'ici-bas. Qu'est-ce donc, quand il s'agit de la destinée de vingt à trente millions d'hommes, qui ont vu périr leur illustre et malheureuse patrie, et qui perdent à la fois leurs lois, leurs institutions, leurs libertés civiles et politiques, et jusqu'à leur nom national ?

Au milieu du dernier siècle, il y avait parmi les premiers peuples de l'Europe une race vigoureuse, intrépide, dévouée, qui servait de boulevard à la chrétienté contre les invasions des Turcs, et qui avait sauvé de la dévastation la capitale de l'Autriche, près de tomber en leurs mains. Cette race habitait un vaste pays nommé la Pologne. Il faut en garder le souvenir, car elle est un terrible exemple des malheurs que produisent les discordes civiles et les trahisons. Sa triste destinée nous apprend à quel sort la France était réservée, si les mêmes ennemis, secondés par les mêmes auxiliaires, avaient triomphé, en 1792, des jeunes armées de la République.

Voici, en quelques chiffres, quel fut ce déplorable événement accompli en face de la France et de l'Angleterre, gouvernées alors, l'une par Louis XV, le Sardanapale de l'Europe moderne, l'autre par Georges III, roi dont la vie alternait entre l'imbécillité et la folie.

En 1772, trois souverains qui passaient pour réformateurs, bienfaisants et même philosophes : Frédéric II, roi

de Prusse, Joseph, empereur d'Allemagne, et Catherine II, impératrice de Russie, conclurent un traité secret pour attaquer de toutes parts la Pologne, la démembrer et partager ses provinces et ses populations. Les deux puissances qui seules pouvaient s'opposer à l'accomplissement de ce pacte s'entre-déchiraient alors, et sacrifiaient à des intérêts d'outre-mer, l'avenir des peuples de l'Europe, menacés dans leur indépendance et leurs libertés.

Le premier partage ne put engloutir tout l'immense territoire de la Pologne; il en fallut un second en 1793, suivi, en 1795, d'autres usurpations. L'Angleterre n'était occupée, dans ce temps, que d'étouffer la révolution française, qui ayant assez à faire de se défendre contre les coalitions qu'elle lui suscitait, ne put empêcher le peuple polonais de périr. Les événements firent voir ce que devait produire ce désastre. Bientôt nos armées rencontrèrent celles de la Russie partout : en Hollande, aux îles Ioniennes, en Italie, en Suisse, et ensuite sur les champs de bataille de l'Allemagne, de la Prusse, de l'Autriche, et jusqu'aux barrières de Paris.

Le partage de la Pologne donna les territoires, dont l'étendue est ci-après exprimée, à chacune des puissances qui s'étaient liguées pour sa ruine :

Prusse.....	13,500,000 hect.	6,833 l. carr.	19 sur 100
Autriche...	16,600,000 —	8,402 —	21 —
Russie.....	43,600,000 —	22,074 —	60 —
TOTAUX..	73,700,000 hect.	37,309 l. carr.	100

Ainsi, par ce pacte, la Prusse acquit environ un cinquième de la Pologne et agrandit son territoire d'une

province, le grand-duché de Posen, égale au quart de la France, et peuplée de plus d'un million d'habitants. Des transactions où l'adresse diplomatique tint lieu du génie de la guerre, lui valurent bien plus que toutes les victoires de Louis XIV n'avaient apporté à la France.

L'Autriche eut au même prix la Gallicie et la Boukovine, beaucoup plus étendues que l'Angleterre et peuplées d'environ cinq millions d'habitants comme la Belgique ou la Suède avec la Norwége.

Enfin la Russie se paya elle-même par une triple part montant aux trois cinquièmes du territoire de la Pologne.

Les pays qu'elle envahit successivement, égalent en étendue la Grande-Bretagne ou la Turquie d'Europe, et deux fois le territoire de l'Allemagne proprement dite.

Bien d'autres annexions ont eu lieu depuis aux dépens des États les plus faibles et au profit des plus forts. Nous les rappellerons brièvement pour montrer comment trois puissances ont doublé et triplé leurs populations en joignant à l'accroissement naturel des habitants de leurs anciens territoires celui qui appartient à leurs nouvelles acquisitions. Il importe de distinguer, dans leur prodigieuse fortune, la part qu'elles peuvent revendiquer légitimement.

1° Au premier rang de ces puissances, et s'élevant au-dessus de toutes les autres, est la Russie. Sa population s'est augmentée, en 64 ans, de 33 millions ou presque 140 pour 100, proportion prodigieuse et vraiment effrayante, qui relègue parmi les mythes les plus fabuleux le système d'équilibre européen. En y joignant ses domaines d'Asie et d'Amérique, au lieu de 56 millions et

demi d'habitants, il faudrait lui en donner 65, c'est-à-dire plus d'un quart de la population totale de l'Europe.

Le tableau suivant indiquera quels succès a obtenus la Russie de ses armes et de sa politique pendant une période de quatre siècles, qui a suffi pour transformer une horde d'Asiatiques en une puissance formidable pour l'Europe.

ACCROISSEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION DE LA RUSSIE.

Époq.	Règnes.	Territoire.	Son accroissement.	Population.	Son accroissement.
		Hect.	Hect.	Habit.	Habit.
1482	Ivan Ier.....	96,748,000	»	6,000,000	»
1505	Id.	203,733,000	106,985,000	10,000,000	4,000,000
1584	Ivan II.....	1,236,900,000	1,033,167,000	12,000,000	2,000,000
1645	Michel Ier...	1,395,418,000	158,518,000	13,000,000	1,000,000
1689	Pierre Ier....	1,447,655,000	52,237,000	16,000,000	3,000,000
1725	Catherine I..	1,502,119,000	54,464,000	20,000,000	4,000,000
1763	Catherine II.	1,751,885,000	249,766,000	25,000,000	5,000,000
1796	Paul Ier.....	1,820,428,000	68,543,000	33,000,000	8,000,000
1825	Alexandre Ier.	2,013,362,000	192,934,000	50,000,000	17,000,000

En l'espace de 400 ans, la Russie a décuplé l'étendue de son territoire et de sa population. C'est un phénomène politique sans pareil dans l'histoire moderne.

2° L'Autriche qui ne comptait, en 1788, avec les Pays-Bas qu'une population de 19 millions et demi d'habitants en a maintenant une de 37, en y joignant ses États d'Italie. Elle a gagné, en 64 ans, près de 17 millions et demi d'habitants, même en perdant ses Provinces belgiques. C'est une augmentation de 19 pour 100 ou pour ainsi dire d'un cinquième.

Voici le tableau des accroissements successifs qu'a reçus son territoire en l'espace de 533 ans, depuis 1282 jusqu'en 1815.

Époq.	Règnes.	Étendue.	Accroissements.
		Hect.	Hect.
1282	Rodolphe de Hapsbourg..	5,486,000	»
1519	A l'avén. de Charles-Quint.	19,720,000	14,234,000
1520	Sous son règne.....	90,305,000	70,585,000
1564	Après son abdication	10,972,000	79,333,000 En perte.
1557	Ferdinand III.....	36,507,000	25,535,000
1699	Après la paix de Carlowitz.	48,374,000	11,867,000
1718	— de Passarowitz.	73,841,000	25,467,000
1740	Charles VI.....	57,419,000	16,422,000 En perte.
1790	Joseph II.....	59,184,000	1,765,000
1804	François II.....	69,919,000	10,735,000
1809	Après la paix de Vienne...	51,451,000	18,468,000 En perte.
1815	— de Paris....	91,241,000	39,790,000

Depuis le fondateur de la dynastie actuelle, le territoire de l'Autriche s'est agrandi de 16 fois l'étendue qu'il avait il y a 573 ans; mais il a éprouvé de grandes vicissitudes, et il a été réduit trois fois énormément.

Sa population est moins bien connue. En termes généraux, au lieu d'être, comme en France, d'un habitant à raison d'un hectare et demi, elle est restée, jusqu'à ces derniers temps, moindre de moitié par rapport à la grande étendue du territoire qui est encore couvert d'immenses forêts. En 1850, elle était distribuée ainsi qu'il suit :

Autriche proprement dite.	2,267,000	habit.	1,150	par l. carr.
Bohême.....	4,174,000	—	1,610	—
Hongrie.....	12,096,000	—	1,040	—
Autres provinces.....	9,523,000	—	340	—
Roy. Lombard-Vénitien..	4,7[illegible]6,000	—	2,000	—
POPULATION TOTALE...	36,950,000		792	habit.

C'est une singulière anomalie que le même État ait des provinces surchargées de 2,000 habitants par lieue carrée et d'autres qui n'en ont que 340 comme les régions polaires. Ces dernières sont si vastes que leurs populations éparses forment plus d'un quart de celles de la monarchie. Assurément l'Autriche a bien moins besoin d'étendre son territoire que d'en peupler les parties presque désertes.

3° La Prusse est la moindre et la plus récente des cinq grandes puissances de l'Europe. Elle doit sa fortune et sa renommée à Frédéric II, le prince le plus spirituel et le plus grand capitaine qui soit sorti de toutes les dynasties royales. Une particularité curieuse dans l'histoire de la légitimité, c'est que l'aïeul de ce monarque, Frédéric Ier, qui n'était que marquis de Brandebourg, s'étant érigé lui-même en roi, le distributeur des couronnes, le Pape, lui refusa nettement ce titre et le maintint bel et bien Marquis seulement. Il est vrai que le nouveau roi n'en tint compte; mais cet exemple ne fut pas perdu. Un siècle après, un autre souverain prenait sa couronne des mains du pontife, sans attendre qu'il la lui donnât, et il la mettait lui-même sur sa tête. Il faut ajouter que, s'il ne voulut pas la recevoir du pape, il l'avait demandée à la sanction du peuple.

Les agrandissements successifs de la Prusse en ont fait le sixième État de l'Europe par sa population actuelle. En 1788, elle avait 6,400,000 habitants ou même moins encore. En 1852, elle en comptait 16,935,000; elle a donc gagné 10 millions et demi d'habitants en l'espace de 64 ans. C'est 165 pour 100. La même fortune lui donnerait, en l'an 1916, une population de 45 millions; mais il n'y a

plus de Pologne à partager, ni de 1815 à attendre.

Le tableau suivant fera connaître les accroissements de territoire de la Prusse et ceux de sa population pendant une période de 412 ans.

Époques.	Règnes.	Étendue.	Population.
		Hect.	Habit.
1440...	État de Brandebourg.....	2,540,000	»
1619...	Jean Sigismond de Pologne.	7,806,000	»
1640...	Georges-Guill. de Prusse...	9,348,000	»
1688...	Frédéric-Guillaume.....	10,350,000	1,500,000
1740...	Frédéric Ier.....	11,284,000	2,242,000
1788...	Frédéric II.....	18,378,000	6,400,000
1805...	Frédéric-Guillaume II.....	37,972,000	11,000,000
1807...	Après la paix de Tilsit.....	18,378,000	5,500,000
1815...	Après le congrès de Vienne.	29,816,000	10,536,000
1852...	Frédéric-Guillaume IV.....	29,816,000	16,935,000

Ces chiffres expriment les plus grandes révolutions qu'ait éprouvées aucune puissance de l'Europe moderne, la Pologne exceptée. La Prusse du dix-septième siècle avait doublé sa population, en 1788, au bout de cent ans, grâce au génie militaire et à la rapacité de Frédéric II. Dix-sept ans après, elle l'avait doublée une seconde fois, par le patronage de Napoléon. Mais la reconnaissance n'est pas une vertu politique, et bientôt une rupture déplorable conduisit l'armée prussienne à Iéna. Un terrible revers mit en question jusqu'à l'existence de la monarchie, et sa population fut réduite à moitié par le conquérant. De 11 millions elle tomba à 5,500,000. Le vent de la fortune tourna une fois encore. Des désastres inouïs dans lesquels on vit s'associer tous les agents de destruction, mirent le

vaincu à la place du vainqueur, et firent éprouver à Paris le sort de Berlin.

La Prusse sortit de ces grands événements avec une population double, et portée pour la seconde fois à 10 millions d'habitants. Quarante années de paix ont augmenté ce nombre de moitié en sus.

Parmi les provinces qui ont agrandi cette puissance, aux dépens de ses voisins, ses alliés et ses amis, il faut remarquer celles indiquées ci-après :

		Population. 1845.
La Silésie, enlevée à l'Autriche, en 1742.	2,180 l. carr.	2,948,000
Le grand-duché de Posen, démembré de la Pologne, en 1772.....	1,623 —	1,290,000
La Westphalie, acquise en 1815.....	1,145 —	1,421,000
Les provinces Saxonnes.....	1,366 —	1,683,000
Le grand-duché de Berg, réuni aux provinces Rhénanes.....	477 —	»
Les prov. Rhénanes, enlevées à la France.	827 —	2,679,000
La Poméranie suédoise, en 1815.....	»	200,000
La ville libre de Danzig, cédée en 1793, par la Pologne.....	»	200,000
TOTAUX.....	7,600 l. carr.	10,400,000

Ces annexions équivalent aux deux tiers de la population totale du royaume, et la ramènent aux 7 millions d'habitants, qu'il possédait en 1619, avant l'avénement de la maison de Brandebourg.

En dernier résultat les trois grandes puissances du Nord : la Russie, l'Autriche et la Prusse avaient, en 1788, une population de 50 millions. Elles comptaient, en 1852, soixante-quatre ans après 110,545,000 habitants ou 60 mil-

lions de plus. Elles avaient doublé et au delà leur population, par leur accroissement naturel, et surtout par d'immenses annexions de territoire, qui seront qualifiées dans l'histoire de flagrantes usurpations, nommément celles de la Silésie, de la Pologne et de la Saxe. Il n'était pas tout à fait impossible sinon de légitimer en quelque sorte ces usurpations, du moins de les faire oublier en rendant les peuples subjugués plus heureux qu'ils ne l'étaient sous leurs anciens rois; mais la preuve qu'il en est autrement, c'est que ces peuples en conservent toujours le souvenir et l'accompagnent de leurs regrets.

II

Sur les seize puissances de l'Europe, quatre ont accru leur population par la guerre et par des annexions forcées; et neuf l'ont augmentée naturellement par l'excédant des naissances sur les décès. Cet accroissement légitime leur a donné près de 45 millions d'habitants de plus qu'en 1788, dans l'espace de soixante-quatre ans. C'est un phénomène naturel, qui mérite d'être décrit par des recherches spéciales sur chaque pays.

1° La Grande-Bretagne et l'Irlande. Au premier rang des puissances de cette catégorie sont les Iles-Britanniques, qui ont, en soixante-quatre ans, doublé et bien au delà leur population et l'ont élevée de 12 millions à 27,675,000. C'est un accroissement de 130 pour 100, qui est le plus grand prodige social enfanté par la civilisation moderne, avec le concours d'une agriculture puissante,

d'une industrie merveilleuse et de l'effet magique des libertés civiles et politiques.

La population moyenne étant presque de 25 millions, pendant la période calculée, l'augmentation annuelle a été de 244,000 ou un sur 103; — terme supposant un doublement en soixante-dix ans, qui seront accomplies en l'an 1922.

Quels auraient donc été ces magnifiques progrès, si une politique fausse et meurtrière n'avait rempli la moitié du temps par une guerre contre la France, pleine de combats héroïques et inutiles, funestes à la fortune publique et à l'humanité ?

2° La France n'a pas atteint un terme aussi élevé que l'Angleterre, dans l'accroissement total de sa population, depuis 1788. Pendant les dernières années du règne de Louis XVI, cette population était restée stationnaire, et, quand la révolution eut éclaté, son augmentation fut combattue : par une guerre sanglante avec l'Europe, prolongée pendant vingt-quatre ans — par des insurrections meurtrières — par les échafauds dressés sur les places publiques, — par le typhus des prisons et des hôpitaux; — et par des expéditions lointaines, en Égypte, en Russie, à Saint-Domingue, en Irlande, en Grèce, en Algérie, pays de souvenirs glorieux et de pertes douloureuses. Aussi notre population ne s'est-elle accrue en soixante-quatre ans, que de 10,981,000 habitants ou 44 sur 100. C'est proportionnellement le tiers seulement de l'accroissement éprouvé par la Grande-Bretagne; comparaison qui n'est pas en faveur des dix-huit gouvernements que nous avons eus; car, dans le bien-être domestique, les hommes se multiplient.

La population moyenne de la période entière étant de 30,290,000 habitants, et l'accroissement moyen annuel de 171,500, il n'est que d'un sur 177. Cette proportion laisse supposer que le doublement des habitants de la France s'opérera en cent vingt-quatre ans, ce qui l'éloigne jusqu'à l'an 2076. On voit que les publicistes, qui s'effrayent de la surabondance de notre population, peuvent se rassurer par ce calcul qui n'est pas plus conjectural que leurs craintes. L'Angleterre doit nous devancer de beaucoup plus d'un demi-siècle, et elle n'a pas la tâche de peupler une Algérie. En attendant, elle peut facilement augmenter ses armées de cent mille hommes, pour défendre avec nous, l'indépendance de l'Europe occidentale.

3° L'Allemagne proprement dite. C'est l'agrégation des pays, qui ont échappé plus par bonheur, que par habileté à tomber sous la domination de la Prusse ou de l'Autriche; leur position difficile entre ces deux grandes puissances, les a forcés de s'appuyer sur la Russie. C'était, pour éviter un danger, se jeter dans un autre; mais le péril le plus pressant est celui qu'il faut conjurer. Tous les hommes de cœur et d'esprit feront avec nous, des vœux pour l'Allemagne. Il n'est point de pays en Europe, qui réunisse plus d'éléments d'une haute et glorieuse civilisation, et qui soit plus digne d'en posséder le bonheur. L'alliance ou plutôt la confédération de la France avec l'Angleterre, montre quelle puissance bienfaitrice peut sortir du rapprochement des nations, qui s'entre-dévoraient autrefois. Un pacte semblable avec l'Allemagne, serait un événement, qui appellerait sur ses promoteurs, les bénédictions des peuples.

La curée de 1815 a tellement morcelé les États Allemands qu'il est difficile de comparer leur ancienne population à leur population actuelle. Toute compensation faite, afin de ne pas compter de nouveau, les provinces dévolues à la Prusse, nous croyons être assez proche de la vérité, en attribuant à l'Allemagne de 1788 réduite aux pays, qui ont gardé leur indépendance, une population d'environ huit millions, portée maintenant à 16,715,000. L'accroissement naturel a donc été de 100 pour 100 ou de 125,000 par année. La population moyenne n'ayant pas dépassé 12 millions, l'augmentation s'est élevée chaque année à un centième du nombre des habitants. C'est un terme extraordinaire, surtout quand il s'agit d'une région qui, pendant la moitié du temps, a servi de champ de bataille à toutes les armées de l'Europe. Il faut bien croire que la guerre n'est pas aussi meurtrière qu'on l'imagine, puisqu'elle n'a laissé aucune trace en Allemagne, et qu'un doublement de la population en soixante-quatre ans a nécessité des transmigrations volontaires de 2 à 300,000 hommes, dans une année.

Il faut remarquer que les peuples allemands étant privés de colonies et n'ayant pas les débouchés que possèdent les puissances maritimes, leur trop plein ne peut s'écouler que par ces transmigrations. Triste expédient qui ôte au pays sa force, sans donner aucun bonheur aux expatriés !

4° L'Italie forme toujours pour nous un tout indivisible, quelles que soient ses dislocations politiques. En y réintégrant la Lombardie et la Vénétie, il est intéressant de savoir quels effets produisent sur le plus beau pays de

l'Europe, les influences qui la désolent depuis si longtemps. Elle avait, en 1788, un peu moins de 16 millions d'habitants : elle en comptait 22,320,000, en 1852. L'accroissement n'avait été que de 6,320,000 ou environ 100,000 par année. La population moyenne étant de 19,160,000, l'augmentation n'excédait pas le faible terme d'un sur 191, qui ne suppose un doublement qu'au bout de 135 ans : c'est-à-dire vers l'an 1987. Ainsi l'oppression que subit l'Italie a exercé, sur ses populations, un effet plus grand et plus funeste que ne l'ont fait sur la France, les terribles vicissitudes de la révolution et la guerre la plus acharnée dont jamais on ait eu l'exemple. La différence en faveur de ces derniers fléaux, est d'un onzième.

5° L'Espagne séquestrée dans sa Péninsule a mis le temps à profit. Ce n'est assurément ni le règne de Ferdinand VII, ni celui du Prince de la Paix qui l'ont empêchée de tomber au terme le plus bas; mais un événement qu'elle a regardé comme un grand désastre, lui a conservé sa population ; c'est la perte de ses colonies. Il faut joindre à cette cause, la vie provinciale dont jouissent quelques-unes de ses plus belles régions, et qui les défend contre les absurdités du pouvoir central. Lorsqu'on connaît intimement, comme nous, les habiles hommes d'État de ce pays, on a peine à concevoir qu'il soit possible à l'Espagne, d'avoir été constamment aussi mal gouvernée qu'elle l'est depuis un demi-siècle.

En 1788, la population espagnole s'élevait à 10,500,000 habitants d'après le ministre d'État d'Aranda. En 1852, elle en comptait suivant notre ami Pascal Madoz, envi-

ron 15,500,000. L'accroissement avait été de 5 millions ou 78,000 par année. La population moyenne était de 13 millions, pour une période de soixante-quatre ans; il y avait donc une augmentation annuelle d'un sur 167 individus, promettant un doublement dans cent dix-sept ans, c'est-à-dire en l'an 1969, un peu plus tôt qu'en France. L'Espagne n'aurait pas fait de tels progrès, si elle n'avait pas eu le bonheur de perdre le Mexique et le Pérou.

6° Le Portugal est le pays de l'Europe, où la population s'augmente le moins; on dirait que le Brésil continue de l'absorber. Son accroissement n'est que d'un tiers de celui de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne. Ce terme est si bas qu'on doit croire que le chiffre de 1788, élevé à 2,800,000 habitants, par les tableaux officiels, comprend ceux des îles de l'Atlantique, et doit être réduit de 500,000. Alors l'augmentation au lieu d'être de 671,000 individus, serait de 1,171,000, ou 18,300 par année. Pour une population moyenne de 2,885,000, c'est un accroissement d'un sur 157, qui donne l'espérance d'un doublement vers l'an 1965, dans cent dix ans. L'Espagne présente, comme on devait s'y attendre, un terme analogue et encore un peu plus bas. Quand donc ces beaux pays, doués de tant d'avantages, réussiront-ils à en tirer parti ?

7° La Hollande doit tout à ses habitants. Il leur faut un rare courage, une haute intelligence, une admirable persévérance pour faire prospérer un pays aussi mal favorisé de la nature. Si la fortune leur avait donné pour patrie le Portugal ou la Sicile, on ne saurait dire ce qu'ils seraient

devenus. Jetés entre la France et l'Angleterre, au milieu d'une guerre à mort, ils ont non-seulement échappé à leur ruine, mais encore ils ont accru leur fortune et leur population. Les Provinces-Unies n'avaient, en 1788, que 1,800,000 habitants; elles en possèdent 3,400,000; elles ont gagné 1,600,000 personnes, en 64 ans, par accroissement naturel, ou 25,000 par année. La population moyenne étant de 2,600,000, l'augmentation est de un sur 104 personnes. Dans soixante et dix ans, elles en auraient le double, si leur territoire le permettait. C'est un accroissement pareil à celui de la Grande-Bretagne et rapproché de celui de l'Allemagne.

8° La Suisse ou plutôt l'Helvétie avait, en 1788, 1,800,000 habitants; elle en a un tiers de plus. Elle a gagné, en 64 ans, 9,400 personnes par an; ce qui, pour une population moyenne de 2,100,000, fait une augmentation d'un sur 223; chiffre qui ne suppose pas un doublement avant un siècle et demi. Le rude climat d'une partie de la Suisse est sans doute l'une des causes de ce lent progrès; mais il y en a une autre qu'il faut indiquer à regret : c'est la conservation de cet usage du quinzième siècle, qui fait encore aujourd'hui louer à prix d'argent, la belle jeunesse de la Suisse à de méchants princes, rappelant les Malatesti et les Uccellini, si célèbres jadis par leurs méfaits.

9° La Turquie d'Europe. On ne peut faire que des conjectures sur un pays, qui n'a jamais recherché quelles sont son étendue et sa population. Voici les seules données qu'on puisse en donner à tout hasard. En 1788, la Turquie avait, suivant les voyageurs les plus éclairés, 9,000,000 d'habitants en Europe. L'émancipation de la Grèce lui en

a retiré 600,000; restent 8,400,000. On lui en attribue maintenant 9,800,000; l'accroissement total est de 1,400,000, et l'accroissement annuel de 22,000; ce qui donne la faible augmentation d'un sur 413, moindre trois fois que celle de l'Angleterre et de l'Allemagne, et n'offrant pas la perspective d'un doublement avant 390 ans, période qui remonte à l'an 2262. Cet état stationnaire de la population est un signe caractéristique de la décadence des sociétés; et la France elle-même était ainsi sous les Valois et à la veille de la révolution. Ce signe a été révélé aux hommes d'État de Pétersbourg dont nous apprécions les connaissances statistiques, et il leur a dit, comme le Labarum : « Tu vaincras par ceci. » Mais une intervention puissante et tutélaire a trompé cette espérance.

III

Une troisième et dernière catégorie d'États européens est formée par les pays indépendants démembrés des anciennes puissances. Ce sont : la Belgique et la Grèce.

1° La Belgique est le plus récent des États de l'Europe. Elle appartenait autrefois à l'Autriche, sous le nom de Pays-Bas; elle fut incorporée, en 1795, à la république française. En 1815, elle fut annexée à la Hollande; en 1830, une insurrection l'en sépara; et avec le secours de la France, elle devint une monarchie constitutionnelle. Aucun pays ne s'est aussi bien tiré des bouleversements de notre siècle; et les Provinces Rhénanes surtout, qui lui ressemblent à plusieurs égards, doivent envier son heureuse destinée. En 1788, la Belgique ne comptait, sous la

domination autrichienne, que deux millions d'habitants; elle en a maintenant 4,431,000; c'est un accroissement de 2,431,000 ou 125 pour 100. La population moyenne étant de 3,215,000, l'augmentation a été de 38,000 par an, ou d'un sur 85 habitants. Cette proportion menace le pays de voir doubler sa population avant 60 ans, c'est-à-dire vers l'an 1912. La Belgique aurait alors 5,100 habitants par lieue carrée, ce qui est un terme fabuleux. Tant est-il qu'il faut nécessairement à un pays, qui devient si peuplé, des colonies où puisse se verser le trop plein de sa population; et nous ne voyons guère que la conquête du Maroc, par l'armée belge, qui promette d'atteindre ce but. C'est assurément un meilleur parti que celui de se mettre à la solde du roi de Naples.

Singulière alternative des populations de l'Europe! les unes grandissent trop vite et les autres pas assez; les premières ne savent que faire de leurs trop nombreux habitants, tandis que les autres manquent d'hommes pour défendre leur indépendance. Si la Turquie d'Europe, qui a beaucoup plus de 20,000 lieues carrées, avait multiplié ses peuples par un bon gouvernement et une puissante civilisation, elle aurait pu posséder 30 à 40 millions d'habitants; et aucun ambassadeur n'aurait eu l'audace de venir la braver dans sa capitale. Quand donc les sultans ou leurs vizirs sauront-ils que l'oppression est la ruine d'un État, et que l'influence fatale qui réduit les populations, les conduit eux-mêmes à leur perte, en les livrant sans défense à d'ambitieux voisins.

2° La Grèce. Ce nom qui nous rappelle les plus illustres souvenirs de l'histoire, semblait garantir que la Belgique

trouverait un digne émule dans l'usage qu'elle fait de ses libertés. Dans leurs illusions classiques, la France et l'Angleterre ont pris des populations albanaises pour les descendants de Thémistocle et d'Épaminondas; elles leur ont prêté le secours de leurs escadres, de leurs troupes et de leur budget, pour les rendre indépendantes et civilisées. La méprise qu'elles avaient faite, en croyant la Grèce habitée par des Grecs, a fait échouer leurs généreux efforts; et Navarin n'a guère eu d'autres effets que de donner de nouveaux sujets à la Russie, des essaims de pirates à la mer Égée, et le fief d'Athènes à un prince bavarois.

On estimait, il y a 40 ans, que les provinces et les îles de la Grèce émancipée avaient 600,000 habitants. On leur en attribue à présent un million. L'accroissement serait de 10,000 par an, ou pour une population moyenne de 800,000, un individu sur 80; ce qui implique un doublement en 56 ans. L'état de l'agriculture ne comporte point une augmentation aussi grande et aussi rapide; et, s'il faut croire exacts ces chiffres élevés, on doit les imputer bien moins à la reproduction des hommes qu'aux transmigrations des provinces grecques restées sous la domination de la Turquie.

3° Quelques autres populations partielles se sont augmentées d'environ moitié, en changeant de maîtres, et peuvent ajouter environ 300,000 habitants à l'accroissement total des peuples de l'Europe. Ce sont les îles Ioniennes, démembrées de la Turquie et gardées par l'Angleterre; les îles Illyriennes, échues en 1815 à l'Autriche; et l'île de Malte, qui est moins une colonie qu'une station

navale et une belle position militaire. La guerre qui finit a déployé son utilité.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL

DE L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION DES ÉTATS DE L'EUROPE, DE 1788 A 1852.

1° ACCROISSEMENT NATUREL ET PAR CONQUÊTES.

	Habit.	Rapport au total gén. sur 1,000.
1° Russie, avec la Pologne et la Finlande..	32,660,000	286
2° Autriche, avec les États d'Italie.....	17,340,000	157
3° Prusse, avec les Provinces Rhénanes....	10,535,000	97
4° Suède, avec la Norwége.....	2,250,000	20
TOTAL.....	62,785,000	560

2° ACCROISSEMENT NATUREL SEULEMENT.

1° Grande-Bretagne et Irlande.....	15,675,000	141
2° France.....	10,981,000	99
3° Allemagne proprement dite.....	7,715,000	72
4° Italie, moins la Lombardie et la Vénétie.	1,393,000	13
5° Espagne, avec ses îles.....	5,000,000	46
6° Hollande ou Pays-Bas.....	1,597,000	14
7° Turquie d'Europe, moins ses provinces perdues.....	800,000	7
8° Portugal.....	671,000	6
9° Suisse.....	592,000	5
TOTAL.....	44,424,000	404

3° PAYS DÉMEMBRÉS D'AUTRES ÉTATS. ACCROISSEMENT NATUREL.

1° Belgique démembrée de l'Autriche.....	2,631,000	24
2° Grèce démembrée de la Turquie.....	506,000	7
3° Malte. Iles Ioniennes et Illyriennes.....	300,000	5
TOTAL.....	3,437,000	36
TOTAL GÉNÉRAL de l'accroissement ..	110,646,000	1,000

En résumant les faits statistiques exposés dans ces recherches, on arrive aux résultats suivants :

Les populations réunies de toute l'Europe s'élevaient, en 1788, à 144 millions et demi, et, en 1852, à 255,207,000; elles ont donc gagné, en 64 ans, 110 millions et demi ou 76 pour 100. La population moyenne, entre les deux années extrêmes, atteint presque à 200 millions. L'accroissement annuel n'a pas été de moins de 1,728,000 individus ou un sur 120. Ce terme suppose une période de doublement d'environ 86 ans, dont l'accomplissement doit avoir lieu en l'an 1941. Le territoire de l'Europe, ayant approximativement 430,000 lieues carrées, le doublement de sa population moyenne ne donnerait encore, pour chacune, qu'un millier d'habitants ou la moitié de ce que nourrit le sol de la Lombardie. Ainsi les hommes ne manqueront pas de place d'ici longtemps; et les pays, comme la France, où l'on ne compte encore que 1,330 habitants par lieue carrée, ne doivent pas s'effrayer de l'accroissement de leur population.

Quatre puissances du Nord : la Russie, l'Autriche, la Prusse et la Suède ont augmenté, en 64 ans, le nombre de leurs sujets de près de 63 millions, tandis que les onze autres puissances réunies n'en ont pas gagné 48. Il est vrai que les premières ont agrandi leurs populations, non-seulement par son accroissement naturel, mais de plus par d'immenses annexions faites aux dépens de leurs voisins.

L'exemple de l'Angleterre prouve que, sous le régime de lois civiles justes et libérales, la population n'a pas besoin pour s'augmenter de recourir à l'usurpation. Ce

pays a porté le nombre de ses habitants, de 12 millions à 27,675,000, dans l'espace de 64 ans, ce qui l'augmente de 130 pour 100. — Les trois grandes puissances coalisées n'ont pu outre-passer ce terme. Elles n'ont gagné toutes ensemble par les annexions du démembrement de la Pologne et celles du congrès de Vienne, jointes à leur accroissement naturel, que le nombre d'habitants ci-après indiqués :

La Russie.....	32,600,000	135 p. 100
L'Autriche.....	17,340,000	90 —
La Prusse.....	10,535,000	164 —
TOTAL.....	60,475,000	289 moyenne 130.

Il est fort remarquable qu'une société bien organisée, comme l'est l'Angleterre, puisse exercer sur sa population une influence favorable qui l'agrandit à l'égal de tout ce qu'ont pu faire quatre-vingts ans d'usurpations opérées à force d'habileté diplomatique et de puissance militaire.

Avant 1788, chaque lieue carrée de la surface de l'Europe ne comptait par un terme moyen que 336 habitants; le même espace, étant maintenant peuplé par 600, doit en nourrir 264 de plus; et, non-seulement l'agriculture satisfait à cette immense nécessité, mais encore elle y pourvoit avec une abondance qui quelquefois excite des plaintes, tandis qu'il y a 60 ans, elle n'obtenait du sol que des produits dont l'insuffisante quantité laissait pendant 33 années par siècle chaque population en proie aux horreurs de la faim.

Cette révolution providentielle, cette multiplication des pains, ce prodige le plus grand de tous ceux d'un siècle.

qui en produit de si nombreux, semblaient tellement impossibles qu'alors que, dans une égale répartition des terres de l'Europe, chaque individu aurait obtenu six hectares, on attribuait unanimement la disette à l'excès de la population. Les esprits supérieurs, les hommes éclairés, qui avaient fait de ces matières l'objet de leurs méditations, prévoyaient si peu ce développement miraculeux des forces de la nature, qu'ils soutenaient avec une argumentation vigoureuse que les subsistances ne pouvaient égaler, dans la rapidité de leur accroissement, celle de l'accroissement de l'espèce humaine. L'événement a complétement résolu contre eux ce problème, qui était une question de vie et de mort; et 110 millions de nouveaux convives ont trouvé place au banquet des peuples de l'Europe, lorsqu'en voyant toujours affamés ceux qui les y avaient précédés, on s'imaginait qu'ils étaient déjà trop nombreux.

Nous rechercherons ailleurs, en nous appuyant sur des données statistiques officielles et sur les témoignages des Faits historiques, quelles causes ont permis aux populations européennes de s'accroître à ce point au commencement du dix-neuvième siècle, et quelles autres causes ont simultanément fécondé l'agriculture jusqu'alors impuissante, et lui ont fait produire, pour les hommes seulement, 800 millions d'hectolitres de céréales d'espèces supérieures, au lieu de 400 millions d'espèces grossières ou sauvages; car l'alimentation n'est pas seulement plus abondante, elle est encore devenue meilleure.

Il suffit ici d'avoir montré, par le plus grand de tous les prodiges économiques, qu'à l'heure du péril les peuples trouvent pour le conjurer des ressources inespérées, for-

tuites, imprévues, qu'on attribue les unes à l'inspiration humaine, les autres à ce qu'on appelle vulgairement le hasard des événements, mais qui sont bien certainement l'œuvre tutélaire de la Providence.

ACCROISSEMENT MOYEN DES POPULATIONS DE L'EUROPE, AVEC LEUR RAPPORT PROPORTIONNEL ET LA DURÉE APPROXIMATIVE DE LA PÉRIODE NÉCESSAIRE A LEUR DOUBLEMENT.

Nos d'ord.		Périodes.	Accroissement moyen annuel.	Rapport à la populat. moyenne.	Période de doublement.
1	Bade.....	1817 à 1838	23,100	1 sur 49	34 ans.
2	Hongrie.....	1815 à 1838	157,000	1 — 55	38 —
3	Belgique.....	1822 à 1838	56,900	1 — 60	42 —
4	Toscane.....	1825 à 1838	21,800	1 — 61	43 —
5	Gallicie.....	1810 à 1838	90,000	1 — 61	43 —
6	États-Sardes...	1825 à 1838	65,500	1 — 62	44 —
7	Irlande.....	1821 à 1838	96,600	1 — 72	50 —
8	Grèce	1825 à 1838	7,500	1 — 73	51 —
9	Pologne.....	1828 à 1838	59,000	1 — 74	52 —
10	Norwége	1826 à 1838	15,000	1 — 74	52 —
11	Empire d'Autr.	1824 à 1838	386,000	1 — 74	52 —
12	Roy. de Saxe...	1817 à 1838	18,210	1 — 78	54 —
13	Espagne.....	1803 à 1838	146,000	1 — 82	57 —
14	Écosse.....	1821 à 1838	27,200	1 — 82	57 —
15	Meckb. Schv...	1820 à 1838	5,000	1 — 84	59 —
16	Suède.....	1828 à 1838	34,800	1 — 85	59 —
17	Sicile.....	1818 à 1838	20,800	1 — 86	60 —
18	Grande-Bretagne et Irlande....	1821 à 1838	253,000	1 — 90	62 —
19	Turquie d'Eur.	1830 à 1838	100,000	1 — 92	64 —
20	Pr. Vénitiennes.	1824 à 1838	21,000	1 — 92	64 —
21	Italie entière...	1823 à 1838	217,600	1 — 94	65 —
22	Autriche proprement dite....	1822 à 1838	47,500	1 — 98	68 —

Nos d'ord.		Périodes.	Accroissement moyen annuel.	Rapport à la populat. moyenne.	Période de doublement.
23	Hesse-Cassel...	1818 à 1838	6,000	1 sur 100	69 ans.
24	Prusse.....	1826 à 1838	128,500	1 — 103	70 —
25	Roy. de Naples.	1800 à 1838	52,800	1 — 108	75 —
26	Parme..... Plaisance ..	1828 à 1838	8,314	1 — 109	76 —
27	Modène..... Lucques ...				
28	Angleterre.....	1821 à 1838	129,200	1 — 112	77 —
29	Bavière.....	1825 à 1838	31,000	1 — 112	77 —
30	Conféd. Germ.	1820 à 1838	291,000	1 — 112	77 —
31	Bohême	1825 à 1838	34,200	1 — 113	77 —
32	Allemagne proprement dite.	1820 à 1838	118,000	1 — 116	78 —
33	États-Danois...	1830 à 1838	10,000	1 — 120	83 —
34	Russie. Population grecque.	1831 à 1838	387,000	1 — 122	84 —
35	Hanovre.....	1828 à 1838	13,500	1 — 122	84 —
36	Lombardie.....	1827 à 1838	18,400	1 — 128	87 —
37	Wurtemberg...	1822 à 1838	11,500	1 — 133	91 —
38	Empire Russe..	1831 à 1838	438,500	1 — 137	95 —
39	Portugal.....	1801 à 1838	23,200	1 — 140	97 —
40	Suisse.....	1826 à 1838	14,000	1 — 140	97 —
41	France	1831 à 1838	194,340	1 — 170	118 —
42	États-Romains.	1800 à 1838	9,600	1 — 264	182 —

Cet Épitome a pour objet unique de montrer, par des exemples multipliés, comment la Statistique peut être appliquée à la constatation des Faits naturels, sociaux et politiques, historiques ou contemporains.

Il aura accompli nos desseins, s'il fait naître, dans la pensée de quelques-uns des Statisticiens éclairés de notre temps, le projet de féconder, par des recherches spéciales, les études dont nous avons dû indiquer seulement le sujet.

Le succès de ces investigations exécutées consciencieusement et avec talent paraît réservé aux jeunes gens studieux, libres des préjugés d'école, des préventions departi et des jalousies de métier, qui affectent trop souvent le jugement des statisticiens émérites.

Ces travaux rendraient à la Science d'éminents services; ils éclaireraient plusieurs de ses parties demeurées obscures; ils prépareraient l'Histoire de notre siècle, et guideraient l'Économie politique dans son essor. Ils feraient découvrir des vérités nouvelles et utiles, et contribueraient à détruire de malfaisantes erreurs; ils dissiperaient les prestiges du Passé qui abusent encore, par leur mirage trompeur, des peuples et des rois; ils révéleraient des Faits instructifs, enveloppés et cachés jusqu'à présent, dans des caractères aussi mystérieux, pour le vulgaire, que les hiéroglyphes égyptiens; ils feraient connaître les rapports secrets qui lient les uns aux autres tous les éléments des sociétés modernes; ils enseigneraient enfin, par des chiffres péremptoires, ce qui manque aux nations de l'Europe pour être libres, prospères et heureuses.

Nous n'avons point songé à entreprendre cette belle et grande mission, et le cadre étroit que nous devions remplir ne la comportait point. Cependant nous espérons que, malgré notre extrême brièveté, les esprits supérieurs discerneront, dans cette analyse, quels immenses services la

Statistique est appelée à rendre aux peuples, qui feront de ses opérations un moyen usuel de rechercher la vérité, et quelles habitudes de logique et de précision acquerront les affaires publiques quand elles seront traitées avec le secours de termes numériques scrupuleusement exacts.

C'est une impérieuse nécessité pour tout pays de libre examen; car, ainsi que l'a remarqué l'illustre Gœthe : « Non-seulement les chiffres gouvernent le monde, mais encore ils montrent comment le monde est gouverné. »

FIN.

TABLE

PAR ORDRE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

STATISTIQUE ÉLÉMENTAIRE.

		Pages.
Chapitre I.	Définition et objet de cette science	1
— II.	Sa classification	19
—	Territoire	21
—	Population	24
—	Agriculture	27
—	Industrie	30
—	Commerce intérieur	32
—	— extérieur	34
—	Navigation	37
—	Colonies	38
—	Administration publique	39
—	Finances	40
—	Forces militaires	41
—	Justice	42
—	Instruction publique	43
— III.	Sa méthode	45

Chap. IV. Ses opérations..... 56
— 1° Cadastre du territoire. ..... *ibid.*
— 2° Recensement de la population..... 63
— 3° Mouvements de la population..... 70
— 4° Statistique agricole..... 73
— 5° — de l'industrie..... 80
— 6° Investigations administratives..... 83
— V. Ses moyens d'exécution..... 88
— VI. Son organisation officielle..... 104
— VII. Ses divers degrés de certitude..... 119
— VIII. Ses erreurs..... 130
— IX. Ses progrès contemporains..... 156
— 1° En Angleterre..... 157
— 2° En Prusse..... 162
— 3° En Suède..... 164
— 4° En Russie..... 165
— 5° En Autriche..... 167
— 6° En France..... 169
— 7° Aux États-Unis..... 173
— 8° En Allemagne..... 174
— 9° En Espagne..... 175
— 10° En Belgique..... 176

DEUXIÈME PARTIE.

STATISTIQUE APPLIQUÉE.

CONSTATATION DES FAITS NATURELS ET SOCIAUX, HISTORIQUES ET CONTEMPORAINS..... 185

I.

STATISTIQUE DES FAITS NATURELS DE LA VIE HUMAINE.

..... 187
Chapitre I. Les naissances..... 188

SECTION 1re. Naissances totales 190
— 1° Naissances dans les principaux pays de l'Europe..... *ibid.*
— 2° Diminution du nombre des naissances proportionnellement aux progrès de la civilisation..... 201
— 3° Statistique des naissances en France aux 18e et 19e siècles..... 206
SECTION 2e. Enfants légitimes..... 211
— 3e. Enfants naturels..... 214
— 4e. Enfants trouvés..... 225
— 5e. Enfants mort-nés..... 237
CHAPITRE II. La vie humaine..... 247
— III. Les mariages..... 266
— IV. La mortalité..... 275
— 1° Ancienne mortalité en France..... 277
— 2° Mortalité depuis le 19e siècle..... 279
— 3° Nombre des décès dans les États de l'Europe. 280
— 4° Nombre des décès dans les principales villes. 288
— V. Influence des vicissitudes sociales sur la mortalité des populations de la France..... 291

II.

STATISTIQUE DE LA SOCIÉTÉ.

FAITS SOCIAUX ET POLITIQUES, HISTORIQUES ET CONTEMPORAINS. 302
CHAPITRE I. Population divisée par sexes..... 305
— II. Population divisée par âges..... 319
— III. Population divisée d'après l'État civil..... 332
— IV. Population divisée d'après les cultes..... 342
— V. Population divisée d'après les races..... 348
— VI. Population divisée d'après la différence des conditions sociales..... 361

Chap. VII. Population divisée d'après la propriété foncière.. 383
1° Division actuelle de la propriété foncière.... *ibid.*
2° Nombre et richesse des propriétaires fonciers 395
— VIII. Accroissement de la population en France et en Angleterre..... 413
— IX. Accroissement de la population de l'Europe..... 425
Épitome..... 457

FIN DE LA TABLE.

Corbeil, typ et stéréotyp. de Crété.

47898

Pol.Sci
Stat
M837e

Author Moreau de Jonnès, Alexandre

Title Éléments de statistique. Ed.2

DATE.	NAME OF BORROWER.